

Délibérations du comité constitutionnel

OTTAWA (PC) — Le gouvernement fédéral a accepté de permettre la télédiffusion en direct des travaux du comité parlementaire qui étudie la résolution constitutionnelle.

Le président du Conseil privé, M. Yvon Pinard, a déclaré hier que la télédiffusion pourrait commencer dès lundi si l'on s'entend pour passer rapidement une motion à cet égard, que le gouvernement doit déposer aujourd'hui aux Communes et au Sénat.

Les leaders parlementaires des partis d'opposition, le conservateur Walter Baker

et le néo-démocrate Stanley Knowles, ont indiqué qu'ils accepteraient vraisemblablement d'appuyer la motion sans débat.

La question, qui a donné lieu à une vive controverse, a été réglée au cours d'une rencontre entre les leaders parlementaires après que le premier ministre Trudeau eut déclaré, plus tôt aux Communes, que le gouvernement n'était pas opposé à la télédiffusion des audiences du comité, à certaines conditions.

M. Trudeau répondait aux Communes

aux questions des chefs conservateur et néo-démocrate, MM. Joe Clark et Ed Broadbent.

Le Parti libéral, a rappelé M. Trudeau à M. Clark, a été le premier à proposer la télédiffusion des travaux de la Chambre des communes "malgré la position des partis d'opposition qui se traînaient les pieds sur ce sujet". D'ailleurs, a-t-il souligné, les conservateurs avaient alors posé plusieurs conditions et ceci explique pourquoi le gouvernement tient à négocier une entente avant de donner son aval à l'introduction des ca-

meras de télévision et des micros de la radio dans la salle de délibérations du comité constitutionnel.

Ceci a incité le président du Conseil privé, M. Pinard, alors qu'il répondait à M. Broadbent, à préciser "que le préjugé favorable du gouvernement" ne devait pas être interprété comme une acceptation que la télédiffusion pourrait retarder les audiences ainsi que la remise du rapport du comité, qui se voit assujéti à la date limite du 9 décembre.

le sourire

— Mon mari est un inventeur, dit une femme à sa voisine.
— Qu'est-ce qu'il invente?
— Chaque semaine, il invente une nouvelle excuse pour ne pas aller travailler.

AMORTISSEURS
GARANTIE À VIE
SILENCIEUX S.M. MUFFLERS
LÉON PELLETIER prop.
870 375-0995

Ensoleillé puis ennuage-
ment. Max. 2. Demain: Nua-
geux avec quelques flocons.

**DÉVELOPPEMENT
PHOTO
COULEURS**

Exigez
vos bons
d'achat chez
les finisseurs
associés

le nouvelliste

61e année, No 13

Trois-Rivières, jeudi 13 novembre 1980

lun. au ven. 30¢, sam. 50¢

Annonces classées	39 à 43
Au palais de justice	6
Bandes dessinées	38
Détente	18 à 21
D'une province à l'autre	5
Feuilleton: Les oiseaux se cachent pour mourir	41
Finance	16-17
Horoscope	38
Le monde en 24 heures	13
Mots croisés	38
Nécrologie	43
Photos et mots	14-15
Sports	23 à 31

Le chômage Les moins de 25 ans écopent...

OTTAWA (PC) — L'augmentation de chômeurs de moins de 25 ans a fait s'élever en octobre, pour la première fois depuis sept mois, le nombre de personnes sans emploi au Canada.

Aux Communes, les députés de l'opposition ont aussitôt réclamé du gouvernement qu'il prenne les mesures nécessaires pour venir en aide aux jeunes.

Les chiffres de Statistique Canada montrent qu'il y avait 2.000 chômeurs de plus en octobre que le mois précédent, où ils étaient 757.000.

Le taux désaffecté de chômage est passé de 7,5 pour cent qu'il était en septembre à 7,6 pour cent en octobre. Il y a un an, ce taux s'élevait à 7,4 pour cent.

Selon le gouvernement, la situation va empirer avant de s'améliorer. Le taux de chômage, a-t-il prédit, va atteindre 8,7 pour cent en 1981.

M. Lloyd Axworthy, ministre de l'Emploi, a répondu aux Communes que 230.000 emplois ont été créés l'année dernière.

Programmes

Le ministre a rappelé que les libéraux ont remis en vigueur certains programmes abandonnés par les conservateurs, afin de créer des emplois pour les jeunes et pour les femmes.

M. Axworthy a déclaré, d'un autre côté, qu'il n'y aura pas de nouveaux programmes, avant le rapport du comité parlementaire sur l'emploi, attendu en décembre.

Les programmes, a affirmé le ministre, auront créé "plus de 50.000 emplois cette année".

Les statistiques font voir que le taux désaffecté de chômeurs de sexe masculin de 15 à 24 ans a monté de 0,7 pour cent à 13,9 pour cent, tandis que celui des femmes du même âge a monté de 0,4 pour cent à 12,9 pour cent.

Au-dessus de 25 ans, le taux des hommes en chômage est resté à 4,9 pour cent et celui des femmes a monté de 0,2 pour cent à 6,2 pour cent.

Automne

A Statistique Canada, on a fait remarquer que le chômage augmentait habituellement à l'automne.

Depuis le printemps dernier, le taux de chômage s'était maintenant entre 7,4 et 7,8 pour cent.

Le député néo-démocrate Bob Rae a mis le ministre des Finances Allan Rock à l'épreuve en lui demandant de rendre publics les résultats des sondages commandés par le gouvernement depuis mars dernier sur la question de la réforme constitutionnelle.

M. MacEachen a rétorqué qu'il n'avait en tout cas pas de leçon à recevoir de lui.

Provinces

Le taux désaffecté de chômage a monté dans les Maritimes, au Manitoba et en Saskatchewan, a baissé en Alberta et en Colombie-Britannique et est demeuré stable en Ontario et au Québec.

Le taux le plus élevé se retrouve à Terre-Neuve comme d'habitude (13,8 pour cent) et le plus bas en Alberta (3,6 pour cent).

Ryan brandit le NON référendaire

"Que le PQ prouve son attachement au fédéralisme..."

QUEBEC (PC) — L'unanimité de l'Assemblée nationale face au projet fédéral de rapatriement unilatéral de la constitution semble de plus en plus aléatoire à la suite des débats de mercredi.

Le chef du Parti libéral et député d'Argenteuil, M. Claude Ryan, a indiqué l'intention de sa formation politique de rejeter un amendement présenté par le ministre des Affaires intergouvernementales, M. Claude Morin.

Dans une tentative ultime pour obtenir l'unanimité des parlementaires de l'Assemblée nationale autour de la question constitutionnelle, M. Morin avait annoncé plus tôt que le gouvernement du Parti québécois était prêt à reconnaître deux faits: — d'une part, le PQ se disait prêt à admettre qu'au référendum du 20 mai dernier, la majorité des Québécois ont voté pour "le maintien du fédéralisme canadien"; — d'autre part, le PQ voulait reconnaître que "la réforme de la constitution canadienne doit être réalisée en conformité avec les principes du fédéralisme".

Selon M. Ryan, il est impossible pour les députés libéraux d'accepter "ce genre de compromis".

Le chef libéral voudrait que le gouvernement péquiste "exprime son attachement au fédéralisme canadien" et se déclare "conscient des avantages du fédéralisme canadien", selon les termes même de l'amendement qu'il avait personnellement présenté plus tôt en matinée.

Tout le débat se déroule autour d'une motion originellement présentée par le premier ministre, M. René Lévesque. Cette motion vise à manifester l'opposition de

l'Assemblée nationale au projet de M. Trudeau de rapatrier unilatéralement la constitution.

Visiblement à la recherche de l'appui de tous les députés de la Chambre, le ministre Claude Morin a expliqué mercredi les concessions que le gouvernement était prêt à faire.

Selon M. Morin, la seule chose que la majorité ministérielle se doit de refuser est "l'introduction dans la position du Québec d'un élément d'interprétation du référendum du 20 mai qui fasse l'objet de contestation".

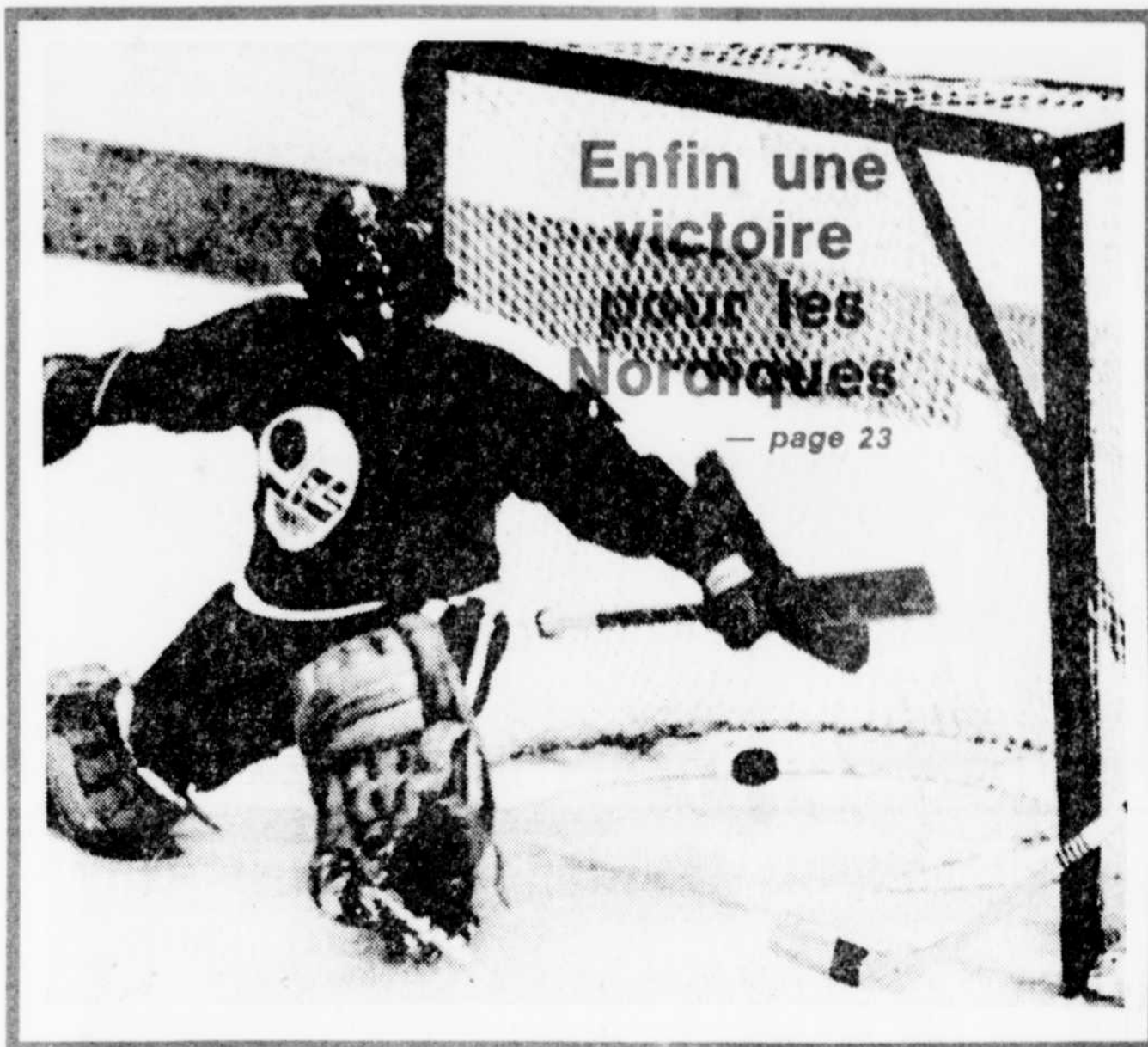
C'est pourquoi il ne faut pas parler de la victoire du "non" comme d'une "preuve d'attachement au fédéralisme", parce que plusieurs Québécois qui ont voté "non" voulaient signifier leur désir de renouvellement en profondeur de ce fédéralisme canadien, selon M. Morin.

M. Ryan a répliqué que son parti serait intraitable sur deux points: le gouvernement devra admettre que le résultat du 20 mai est un rejet par la population de la souveraineté-association et qu'il est "conscient des avantages que comporte le fédéralisme canadien".

Autrement, l'unanimité de tous les parlementaires autour de la motion du premier ministre René Lévesque est fortement compromise, a averti le député d'Argenteuil.

Le débat sur la motion de M. Lévesque, sur l'amendement de M. Ryan et sur le sous-amendement du ministre Claude Morin se poursuivra aujourd'hui, jeudi, alors que la parole est au whip de l'Union nationale, le député de Bellechasse, M. Bertrand Goulet.

• Tous les détails en page 42



Droits linguistiques au pays

Québec pourrait servir de barème aux autres provinces

Par Claude PAPINEAU

OTTAWA (PC) — Pour déterminer les régions où il serait justifiable au Canada anglais d'accorder aux francophones l'accès à l'enseignement en français, les tribunaux pourraient se baser sur la situation qui existe au Québec en faveur de la minorité anglophone.

C'est ce qu'a déclaré hier le ministre responsable de la réforme constitutionnelle, M. Jean Chrétien, alors qu'il comparait devant le comité parlementaire chargé d'étudier le projet de résolution du gouvernement fédéral.

"Plus le Québec sera généreux pour sa minorité, mieux ce sera pour les francophones des autres provinces", a déclaré M. Chrétien, qui répondait aux questions du député libéral de Madawaska (Nouveau-Brunswick), M. Eyraud Corbin.

M. Corbin avait dit regretter

que le projet de résolution constitutionnelle limite l'accès à l'enseignement pour la minorité de langue officielle aux seuls régions "où le nombre le justifie".

Le député de Madawaska a en outre déploré que le gouvernement fédéral ait "troqué des questions fondamentales pour des considérations politiques" en n'imposant pas à toutes les provinces le bilinguisme à la législation et devant les tribunaux, auquel le Québec et le Manitoba sont astreints par la présente constitution et auquel le Nouveau-Brunswick s'est dit disposé à se conformer.

M. Chrétien a dit que l'objectif du gouvernement n'est pas d'imposer le bilinguisme institutionnel aux provinces, soutenant toutefois qu'on est disposé à attendre que les provinces s'engagent de leur propre chef, lorsqu'elles le jugeront à propos, aux dispositions de l'article 133 de l'Acte de l'Amérique du nord britannique.

En 1971, lors de la conférence constitutionnelle de Victoria, sept provinces avaient accepté de se lier aux obligations du bilinguisme institutionnel selon une modalité de libre adhésion, a rappelé M. Chrétien.

Sondages non publics

Par ailleurs, par 13 voix contre 10, la majorité libérale au comité a rejeté une requête de l'opposition visant à amener le ministre à rendre publics les résultats des sondages commandés par le gouvernement depuis mars dernier sur la question de la réforme constitutionnelle.

Le ministre Chrétien a déclaré qu'il étudierait la question et qu'il annoncerait sa décision au comité, à savoir s'il consentira ou non à publier les sondages.

Par ailleurs, le gouvernement de la Saskatchewan a laissé savoir au comité qu'il considère la possibilité de témoigner, possible-ment le 24 novembre.

Londres et les autochtones

Les Indiens ont frappé à la mauvaise porte...

LONDRES (PC) — Le conseiller juridique du Foreign Office a soutenu, mercredi, que les autochtones du Canada ont cessé d'être la responsabilité de la Grande-Bretagne "au plus tard avec le statut de Westminster de 1931".

En fait, a expliqué M. J.R. Freeland au comité parlementaire britannique sur les affaires étrangères, "toutes les obligations des traités sont devenues la responsabilité du gouvernement du Canada avec l'obtention de l'indépendance".

A une question du député Anthony Kershaw, président du comité, M. Freeland a répondu que toute pétition des autochtones devait être adressée à la reine du Canada, et non à la reine de Grande-Bretagne.

Ce qui revient à dire que les indigènes doivent s'adresser au gouvernement du Canada, et non à celui de la Grande-Bretagne, pour demander que leurs droits soient protégés.

Premier témoin

Me Freeland a été le premier

et seul témoin, mercredi, à comparaître devant le comité parlementaire qui examine le rôle de la Grande-Bretagne dans l'amendement et le rapatriement de l'Acte de l'Amérique du Nord britannique.

Il a expliqué plusieurs points techniques sur les amendements précédents à la constitution canadienne et sur la valeur des précédents.

Me Freeland a témoigné dans une petite salle, où on pouvait remarquer des observateurs des gouvernements fédéral et provinciaux du Canada. Il y avait des représentants du Haut commissariat canadien à Londres, de même que les agents généraux en Grande-Bretagne du Québec, de la Saskatchewan, de l'Alberta et de la Nouvelle-Écosse.

Au début de la séance, M. Kershaw a tenu à préciser que le comité "ne s'immiscerait en aucune façon dans les affaires internes d'un pays frère souverain du Commonwealth".

Delta Airlines renouvelle sa flotte

PARIS (AFP) — L'une des principales compagnies aériennes américaines, Delta Airlines, a annoncé mercredi simultanément à Paris, Londres, Rome, Seattle et Atlanta la commande de 60 Boeing-757.

Ce contrat, d'une valeur d'un peu plus de trois milliards de dollars, représente "la plus importante transaction dans l'histoire de l'aéronautique commerciale", ont précisé M. David Garrett, pdg de Delta Airlines et M. Tex Bouliou, pdg de Boeing commercial. Les livraisons s'échelonnent de fin 1984 à 1990.

Le Boeing-757, qui pourra recevoir de 180 à 190 passagers, sortira des usines en janvier 1982 et la première livraison aura lieu en janvier 1983. La décision concernant le choix du con-

structeur du moteur sera prise au début de l'année prochaine entre les firmes Rolls Royce, General Electric et Pratt and Whitney, a indiqué M. Bouliou.

Cet appareil biréacteur à fuselage étroit et d'un rayon d'action de 3.200 kilomètres, remplacera progressivement les DC-9 et les 727 de Delta sur des liaisons telles que Memphis-Chicago ou Boston-Montréal, a déclaré M. Garrett. L'efficacité du 757 en siège-km au litre de carburant sera "supérieure à celle de tous les appareils actuellement existants ou proposés", a-t-il ajouté.

La compagnie avait déjà annoncé en 1978 une commande de 1.5 milliard d'un autre biréacteur de la nouvelle génération des Boeing, le 767, a

précisé M. Garrett.

Le 757 pourra desservir tous les aéroports ouverts aux 727 et opérer sur la plupart des pistes accessibles aux 737 et aux DC-9. Le programme de ce modèle a été lancé en mars 1979 avec des commandes de British Airways et d'Eastern Airlines, portant respectivement sur 19 et 27 appareils. Au total 112 Boeing-757 ont été commandés ferme et 42 en option par cinq compagnies.

L'autre biréacteur de Boeing, le 767, a reçu à ce jour 161 commandes fermes et 129 options de la part de 13 compagnies.

Boeing a effectué 201 livraisons au total en 1978, 286 en 1979, 300 étant prévues en 1980 et 378 en 1981.

Poulailler rasé par les flammes

10,000 poussins sont brûlés vifs

SAINT-JUSTIN (YC) — 10,000 poussins âgés de deux semaines ont été brûlés vifs, hier en matinée, lors d'un incendie qui a complètement dévasté un poulailler de cette localité du comté de Maskinongé. Les flammes ont pris naissance peu avant 7h30 à l'intérieur du poulailler, propriété de M. Louis Bouchard, du 260, Clément, à Saint-Justin.

Une demi-heure auparavant, racontait l'épouse de M. Bouchard, ce dernier s'était rendu dans le poulailler pour une vérification de routine. Il n'avait rien

remarqué de particulier, affirmait-elle. Puis, vers 7h30, M. Bouchard retournait au poulailler pour y porter des médicaments aux poussins. Il constata une certaine résistance de la porte à s'ouvrir. Déployant un peu plus de force, il réussissait enfin à l'ouvrir. C'est au même moment qu'une explosion se produisit, le projetant sur le sol sans toutefois lui infliger des blessures.

En quelques secondes, les flammes se propagèrent dans tout le bâtiment d'une superficie d'environ 1,000 pieds carrés.

L'intervention des pompiers volontaires de la localité, dirigés par le chef René Drainville, se limita à protéger les bâtisses avoisinantes, pour finalement regagner la caserne vers midi.

Les pertes des poussins et du bâtiment sont importantes, puisque, selon Mme Bouchard, elles atteindraient facilement les \$90,000, alors qu'on possède une assurance de \$75,000.

La cause de cet incendie demeure inconnue. On pourrait l'attribuer soit au système de chauffage au gaz ou à l'électricité.

Lady Diana Spencer serait l'élue

Fiançailles du prince Charles?

LONDRES (AFP) — De nouvelles spéculations sur une annonce prochaine des fiançailles du prince Charles agitent les chroniqueurs mondains de Fleet Street. Mais cette fois, il semble que lady Diana Spencer, 19 ans, ait de sérieuses chances de devenir un jour reine d'Angleterre.

Tout concourt en sa faveur, fille du 8ème comte de Spencer, sa lignée est parfaite, selon certains commentateurs, bien que d'aucuns déplorent qu'elle ne soit pas de sang royal. Elle est de religion anglicane, comme le prince, ce qui n'est pas sans importance si l'on pense à la polémique soulevée par la rumeur, il y a quelques mois, d'une idylle entre l'héritier de la couronne d'Angleterre et la princesse catholique Marie-Astrid de Luxembourg.

On dit également qu'elle est très appréciée par la famille royale, et tout particulièrement par la reine Elizabeth.

Mais surtout, Lady Di, comme l'a déjà surnommée la presse populaire, dispose d'un très gros atout: son passé est net contrairement à sa sœur aînée lady Sarah, un moment courtisée par le prince Charles, et qui affirmait à qui voulait l'entendre qu'elle n'en était pas à son premier boyfriend. On ne connaît à lady Diana aucune aventure passée. Petit accroc

Son oncle, lord Fermoy, est d'ailleurs allé jusqu'à assurer les journalistes que Diana n'a jamais eu d'amant, et il est bien placé

pour le savoir, remarque le Daily Star.

Une autre qualité, certainement appréciée à la cour, de la "rose sans épine" est son extrême réserve au sujet de ses relations avec le prince. Elle résiste vaillamment aux assauts des journalistes, et sa seule indiscretion jusqu'à présent est de s'être laissée photographier à contre-jour, dans l'école où elle est jardinière d'enfants, alors qu'elle ne portait qu'une jupe de cotonnade légère, révélant de fort jolies jambes qui ont fait la joie des chroniqueurs et la une de tous les journaux britanniques.

Foi d'astrologues

Le prince Charles annoncera-t-il ses fiançailles avec Lady Di ven-

dredi, jours de son 32ème anniversaire? Il a souvent dit que 30 ans lui paraissent un bon âge pour se marier, et son idylle avec Diana semble se prolonger beaucoup plus qu'avec ses nombreuses précédentes conquêtes. Les astrologues consultés par le Sun et News of the World sont formels: on les mariera avant l'automne prochain. Mais, un mariage étant peu probable avant le printemps, et les fiançailles étant généralement de courte durée à la cour d'Angleterre, une annonce officielle pourrait venir plus tard.

Pour l'instant, on note que le Palais de Buckingham n'a ni démenti ni confirmé les rumeurs, alors que l'idylle avec la princesse Marie-Astrid avait été immédiatement démentie.

Pour les neuf premiers mois de l'année

Hausse de 44% du taux de criminalité

CAP-DE-LA-MADELEINE (YC) — Comme partout ailleurs, la criminalité augmente particulièrement au niveau des vols avec effraction. Dans le territoire du Cap-de-la-Madeleine, desservi par la Sûreté du Québec, on note une hausse de 44% du taux de criminalité par rapport à l'année passée pour la période du 1er janvier au 30 septembre 1980. Pour cette période, le nombre de crimes rapportés au poste de la SQ du Cap a atteint 477.

Dans un communiqué

émis par le caporal André Duquette, responsable des enquêtes au niveau du poste, on mentionne que le taux de solution qui était de 32% en '79 est passé à 49% cette année. Si on examine la criminalité touchant les attentats contre la personne et les vols qualifiés, le taux de solution de ces 23 crimes est de 100% alors que pour les vols avec effraction il est de 45%.

A la fin du mois d'août, une étude démontre que 37,2% des crimes solutionnés furent commis par des

mineurs alors que 59% l'étaient par les deux ensembles.

Si jusqu'à maintenant un crime sur deux est solutionné, ceci est dû aux efforts des patrouilleurs et des enquêteurs, il n'en demeure pas moins qu'une aide accrue du public, précise le caporal Duquette, serait grandement souhaitée par ceux-ci pour faire échec au crime, et surtout le "prévenir".

• Pris la main dans le sac

CHARETTE (ML) — Deux individus bien connus des milieux policiers ont été pris en flagrant délit par des membres de la Sûreté du Québec, poste de Shawinigan, au début de la nuit de mardi à mercredi, alors qu'ils venaient de commettre un vol simple dans la cours de rebuts appartenant à M. Michel Blain, de Charette.

Selon un porte-parole de la SQ, détachement de Shawinigan, les deux malfaiteurs proviennent de Shawinigan et seront appelés à répondre d'une accusation de vol simple de marchandises d'une valeur approximative de \$200.

L'enquête est sous la responsabilité de l'agent Ménard.

• Vol d'un échafaudage

MASKINONGE (BL) — Un vol assez inusité a été constaté le long de l'autoroute 40 au sud de Maskinongé, alors qu'un ou des individus se sont emparés d'un échafaudage appartenant à la compagnie Acier Fasco, installation qui vaut environ \$700. Le méfait a été commis près du viaduc situé non loin de la Rivière-sud-ouest, entre le 7 et le 10 novembre. La Sûreté du Québec, détachement de Louiseville, a été avisée de l'incident et mène une enquête dans cette affaire.

En pointant leurs revolvers

Les policiers menaçaient à peu près tout le monde

MONTREAL (PC) — Quatre autres Amérindiens ont été entendus hier au procès de l'agent Robert Lessard, de la Sûreté du Québec, accusé d'homicide involontaire en rapport avec la mort de David Cross au cours d'une chasse à l'homme.

Les dépositions de Mmes Carole Deere et Jeannine Mayo, deux belles-sœurs de la victime, de même que celles de John Stacey et Stanley Mayo, corroborèrent en tout point ce qui a été dit jusqu'à maintenant quant aux incidents qui ont précédé immédiatement les trois coups de feu qui devaient coûter la vie à David

Cross, à savoir que celui-ci avait frappé le véhicule à l'aide d'un bâton et qu'il avait tenté d'ouvrir la portière de l'auto-patrouille, où se trouvait son frère, Matthew Cross, en compagnie de l'agent Lessard et de son confrère, l'agent Ouellette.

Pour sa part, Mme Mayo a rappelé avoir dit aux deux agents de la SQ qu'ils se trouvaient sur une réserve indienne et qu'ils n'avaient pas juridiction sur ce territoire; tant qu'à Mme Deere, elle a précisé que c'est après que Cross eut été abattu, que les deux policiers sont sortis de leur véhicule, en pointant à peu près tout le monde de leur

revolver. Elle dit s'être approchée d'eux en levant les bras pour bien leur montrer qu'elle n'était pas armée.

Selon les témoignages, il semble que ce serait au moment où la portière avant de l'auto s'est ouverte et que les trois coups de feu ont retenti.

Enfin, on s'attend que la preuve de la Couronne pourra prendre fin dès aujourd'hui alors qu'il ne reste que quelques témoins à faire entendre, ce qui permettra à la défense de commencer sa réplique par la suite.

LIQUIDATION D'INVENTAIRE TAPIS EN BAS DU PRIX COÛTANT

AFIN DE FAIRE PLACE À NOS NOUVEAUX MODÈLES 1981
NOUS DEVONS LIQUIDER UN VASTE CHOIX DE TAPIS DE
DIVERS STYLES, TEXTURES ET COULEURS. PROFITEZ-EN
POUR RAJEUNIR VOTRE INTÉRIEUR POUR NOËL À UN
PRIX DE FAVEUR.



ÉPARGNEZ
MAINTENANT
GRÂCE AU
SUPER-
SOLDE
SOLARIAN

Vous pouvez maintenant réaliser des économies superbes sur les sols Solarian sans cirage d'Armstrong. Épargnez sur le Designer Solarian, le seul couvre-plancher sans cirage doté de riches couleurs incrustées. Épargnez sur le Premier Sundial Solarian muni d'une épaisse couche coussinée tout confort. Épargnez sur le Sundial Solarian, le sol Solarian sans cirage le plus économique d'Armstrong.

HÂTEZ-VOUS! LE SOLDE PRENDRA FIN LE 30 NOVEMBRE.

Armstrong

Designer Solarian
Armstrong
Offert en 15 modèles et 51 couleurs

Seul. \$2289 la v.c.
Ordinairement \$28.55 la v.c.

Premier Sundial Solarian
Armstrong
Offert en 5 modèles et 19 couleurs

Seul. \$2079 la v.c.
Ordinairement \$25.35 la v.c.

Sundial Solarian
Armstrong
Offert en 11 modèles et 35 couleurs

Seul. \$1297 la v.c.
Ordinairement \$16.35 la v.c.

Une vraie
découverte
pour vos
planchers.



MONSIEUR TAPIS

4210, DES FORGES, T.R.
(Face au centre des Rivières)
379-5077

PLACE STE-MADELEINE
(Anciennement bâtisse de la Tooke)
CAP-DE-LA-MADELEINE
379-2630

Incendie au Centre d'achats de T.-R.-O.

TROIS-RIVIÈRES-Ouest (YC) — Au moment de mettre sous presse, nous apprenons qu'un incendie aurait causé dégâts dans une aile du mail du Centre d'achats de Trois-Rivières-Ouest.

Selon les renseignements que nous avons pu obtenir, il semble que les flammes auraient pris naissance vers 21 h 50 hier soir, à la suite d'un court-circuit dans

un système électrique de décorations de Noël nouvellement installé. Aussitôt les cycloteurs automatiques se seraient déclenchés inondant d'eau la partie du mail attenante au magasin Woolco.

Les sapeurs de Trois-Rivières-Ouest se sont rapidement dirigés sur les lieux du sinistre mais les flammes avaient déjà été circonscrites par le déclenchement du système de gi-

cleurs automatiques. Toutefois, au moins une boutique aurait été endommagée par l'eau et la fumée, soit le magasin Electrolux.

La
Quotidienne
8-6-5

FONDATEURS

EMPATTEMENT — SOLAGE

Serge Côté

Tél.: 377-1142



L'Association pulmonaire du Québec est heureuse d'annoncer que la Campagne du Timbre de Noël 1980 se fera sous la présidence d'honneur de madame Suzanne Lapointe.

Pour l'Association pulmonaire du Québec, ses associations régionales et comités locaux, l'équipe du TIMBRE DE NOËL, l'objectif est de 850 000,00 \$ pour assurer la prévention des MALADIES RESPIRATOIRES.



MARTIN, MARTIN
DONALDSON, FERRON
ET CHOREL
NOTAIRES
CONSEILLERS JURIDIQUES
153, Laviolette, T.R., 375-7733
LIONEL MARTIN
H. PAUL MARTIN
FRANÇOIS DONALDSON
BERTRAND FERRON
DENIS CHOREL

Inter-Union

Agence de rencontre
sérieuse
St-Hyacinthe, Sherbrooke

TROIS-RIVIÈRES
1350, Royale, ste 200
376-3423



SPECIAL FIN DE SEMAINE

FARINE DE BLE ENTIER ET À PATISserie

RÉG. 45° LA LB **35¢ LB**

LE MOISSONNEUR ENR

855 DES RÉCOLLETS
TROIS-RIVIÈRES
TEL. 373-3426

1280 NOTRE-DAME
TROIS-RIVIÈRES
TEL. 374-2434

CAFÉ VAN HOUTTE
noix de toutes sortes
125 sortes d'épices
pâtes alimentaires variées
romage, produits laitiers etc.

OUVERT 7 JOURS

Le maire Beaudoin le laisse prévoir

Légère hausse de taxe

par Marcel AUBRY

TROIS-RIVIÈRES — Les contribuables trifluviens devront vraisemblablement faire face à une légère hausse du taux de la taxe foncière, au cours de l'année financière 1981.

Pour la parole devant une "foule" décevante d'une douzaine de contribuables, à l'occasion de la présentation de son rapport sur la situation financière de la ville, le maire Gilles Beaudoin a clairement laissé entendre cette possibilité, hier soir, aussi bien dans le texte écrit qu'il a lu que dans les réponses ap-

portées aux questions des intervenants.

Selon le maire, le budget des dépenses municipales connaîtra une augmentation importante attribuable en particulier aux nouvelles conventions collectives qui devront être négociées avec les trois groupes d'employés syndiqués de la ville (fonctionnaires, policiers-pompiers, cols bleus), à la hausse importante du coût de l'énergie, et à l'augmentation du service de la dette qui résultera des dernières émissions d'obligations.

«En conséquence, a déclaré M. Beaudoin, et

même si nous affectons à l'exercice financier 1981 le surplus budgétaire d'environ \$500.000 que nous entrevoions réaliser en 1980, nous ne croyons pas être en mesure de maintenir au même niveau notre taux de taxation pour l'année 1981.»

Répondant à un contribuable inquiet, le maire a indiqué que s'il y avait une augmentation du taux de la taxe, elle serait mineure. Mais il a dit croire qu'il allait manquer quelques centaines de milliers de dollars pour faire balancer les revenus et les dépenses. Il faut considérer que chaque

cent (\$0.01) d'augmentation représente une rentrée de revenus additionnels de l'ordre d'environ \$50.000 pour la ville de Trois-Rivières.

Le maire a par ailleurs fait savoir que l'étude des prévisions budgétaires était amorcée depuis quelques semaines, à l'hôtel de ville, et que quelques grandes orientations avaient ainsi été dégagées, à savoir: dispenser les mêmes services qu'en 1980, maintenir les effectifs en personnel approximativement au même niveau qu'actuellement; et conserver le même niveau

d'endettement que cette année.

Rappelant que l'année 1980 avait été marquée par la mise en application de la nouvelle réforme fiscale découlant de la Loi 57, le maire Beaudoin a rappelé que cette dernière avait alors permis à la ville de Trois-Rivières de maintenir son taux de taxation au même niveau, et d'éviter ainsi une hausse appréciable de taxes pour les contribuables trifluviens.

Il a mentionné que le surplus budgétaire d'environ \$500.000 que la ville prévoit réaliser au terme du présent exercice financier, était attribuable, en grande partie, aux conditions atmosphériques favorables que nous avons connues au cours des premiers mois de l'année 1980.

Sur le plan des immobilisations, le maire a rappelé que l'administration municipale avait procédé à la refectio de l'estrade de courses au coût de \$1.3 million, et à la construction du Pavillon de la Jeunesse au coût de \$1.750.000. Il a ajouté que les fonctionnaires municipaux préparaient actuellement un appel d'offres dans le but de doter Trois-Rivières d'une Maison des vins, et que des soumissions avaient été demandées pour l'aménagement, au parc Pie-XII, d'un pavillon de services répondant aux besoins des usagers et de la population en général.

Le budget adopté en 1980 avait été de l'ordre de \$25.742.400.

Projet de plusieurs millions

Mini-centre commercial et stationnement étagé dans le CENTRE-VILLE

par Ginette GAGNON

TROIS-RIVIÈRES — Un regroupement d'une trentaine d'hommes d'affaires de Trois-Rivières, parrainé par M. Marcel Bisson, s'appuie à passer résolument à l'action dès 1981 afin de créer un mini-centre commercial dans le centre-ville trifluvien, un aménagement comprenant des aires de stationnement étagé, de même que plusieurs nouvelles boutiques. Il s'agit de la concrétisation de plusieurs années d'études et de démarches visant à redorer le centre-ville de la cité de Lavolette. Un projet évalué à plusieurs millions de dollars.

Le Nouvelliste a appris que le stade des études était dépassé depuis un bon bout de temps, et que le groupe en question allait dévoiler le projet à la population, au cours des prochaines semaines. La Caisse d'entraide économique a révélé récemment qu'elle avait accepté de s'associer à cette entreprise en garantissant le financement d'un montant de \$2 millions.

Le nouveau complexe sera situé derrière la rue des Forges, dans le quadrilatère formé entre les rues Badaux et Champlain jusqu'à la rue Saint-Georges. Il se greffera aux magasins longeant la rue des Forges, et englobera vraisemblablement Bonaprix ainsi que l'édifice de Germain et frère. Quelques autres emplacements comme la boutique Carignan, ainsi que celle de la couturière Bibeau, seront expropriés. Le stationnement de plusieurs étages prendra place à l'angle des rues Badaux et Saint-Antoine. La rue Saint-Antoine demeurera, et une passerelle accommodera la clientèle qui pourra aisément se déplacer et gagner de l'intérieur les différentes places commerciales.

Le projet en soi a fait l'objet de plusieurs modifications au cours des derniers mois. Selon ce qu'on a pu savoir,

une bonne vingtaine de nouvelles boutiques trouveront à loger dans le complexe qui sera érigé.

La ville de Trois-Rivières sera aussi associée à cette vaste entreprise de rénovation. Elle devra voir à l'expropriation nécessaire et prendre en charge la construction du stationnement étagé. Mais avant de s'avancer plus loin, la ville attend de pouvoir compter sur des subventions gouvernementales. De cette façon, son investissement sera épongé par l'aide gouvernementale, et ne gênera nullement les contribuables trifluviens. Plusieurs discussions ont déjà eu lieu avec le ministre Denis Vaugeois. Le député de Trois-Rivières s'est d'ailleurs toujours intéressé vivement à la rénovation dans le centre-ville, et avait stimulé le milieu à plusieurs reprises afin que se mettent en branle de tels projets. Le ministre a confirmé qu'il n'y avait pas de problème de ce côté et que des subventions étaient accordées aux municipalités qui s'impliquent dans des aménagements communautaires dans les centres-villes, comme les stationnements.

Au cours des dernières années, toutes sortes de projets et de rumeurs ont circulé quant à l'avenir du centre-ville. On a parlé longtemps d'un mail recouvert, mais il semble bien que cette idée ait été définitivement abandonnée au profit du projet "Bisson".

On parle globalement d'investissements totaux d'environ \$6 ou \$7 millions pour redonner un pareil coup de neuf au centre-ville.

Jusqu'à maintenant, un certain mutisme entourait toute l'affaire, et on se fait plutôt discret sur le projet. Mais, de bonnes sources, Le Nouvelliste a appris que le tout devrait se concrétiser dès 1981.

Réalisations et projets

TROIS-RIVIÈRES (MA)

Dans un rapport de 17 pages, lu en assemblée publique, le maire Gilles Beaudoin a énuméré, hier soir, une longue liste de réalisations et de projets sur lesquels la ville de Trois-Rivières a œuvré, au cours de la dernière année, ou projette de le faire en 1981 et dans les années subséquentes.

Selon le maire, des investissements très importants ont ainsi été réalisés qui ont amélioré la qualité de vie des citoyens. Ceux qu'on envisage de faire vi- sent le même but.

Voici les points saillants de cette énumération:

Réalisations:

- collaboration et investissements de la ville dans les projets d'édifice administratif provincial et de centre d'hémodialyse à l'hôpital

- fermeture de l'estrade de l'Hippodrome;

- construction d'un terrain de stationnement éclairé et pavé sur le terrain de l'Exposition;

- choix de localisation et collaboration aux gouvernements fédéral et provincial pour la construction de 78 HLM et d'un centre d'accueil dans la paroisse Saint-Philippe;

- aménagement du parc Victoria et programme de restauration PAREL dans Saint-Philippe;

- collaboration dans les 20 HLM à Notre-Dame, les 20 HLM à Saint-François-Xavier, et les 98 HLM à Edgar-Saint-Yves;

- aménagement d'un parc

- construction du Pavillon de la Jeunesse;

- construction et modernisation de kiosques commu-

- établissement d'un programme triennal d'aménagement de petits parcs;

- construction d'une nouvelle bibliothèque municipale;

- début de la restauration de la salle Thompson;

- établissement d'une Maison des vins sur la rue des Ursulines;

- nouvelle programmation pour le manoir de Tonnancour;

- réalisation par étapes, d'ici à la fin de 1983, des trois importants projets: gare intermédiaire, centre-ville, aménagement de la zone du vieux port;

- dossier de l'île Saint-Quentin;

- recherche de subventions pour Trois-Rivières, "capitale régionale";

Projets:

- étude de marketing pour le terrain de l'Exposition;

- construction de 100 HLM pour personnes âgées: 50 à Saint-Marguerite, 50 dans la paroisse de la Cathédrale;

- établissement, dès janvier 1981, d'un véritable service de transport en commun qui pourra relier les trois villes;

- réalisation du projet de la rivière Milette;

- relocalisation de divers services municipaux;

Le petit séminaire de Nicolet

Québec "ose ne rien faire"

par Rita DOLAN-CARON

NICOLET — Depuis hier après-midi, lorsque vous entrez dans la ville de Nicolet, en passant par le pont Pierre-Roy, vous apercevez devant l'Institut de police du Québec, à Nicolet, un panneau indiquant les mots suivants: "LE PETIT SÉMINAIRE DE NICOLET, CONSTRUIT EN 1831, BRÛLE EN 1973, QUÉBEC "OSE NE RIEN FAIRE". C'est bien ce que pensent les membres du comité de reconstruction du petit séminaire de Nicolet concernant le dossier de l'île incendiée qui ne bouge pas ou plutôt qui n'a été d'aucun intérêt depuis cinq mois.

Le président de ce comité, M. Clément Dubois, a déclaré lors d'une conférence de presse et du dévoilement de ce panneau qu'après des rencontres avec le ministre des Travaux publics, de la Justice et celle, éventuellement, du ministre des Affaires culturelles, que le dossier du petit séminaire est très complexe au point de vue architectural et au point de vue politique. "Pour Nicolet, dit M. Dubois, un comité dans l'opposition c'est peut-être pas tellement intéressant pour un parti au pouvoir et encore moins lorsqu'il s'agit d'investissements de cet ordre de grandeur soit \$5.500.000 pour une partie incendiée."

En conclusion, le comité s'aperçoit que le ministère de la Justice n'est pas intéressé à améliorer l'Institut de police et à

le développer. D'après un rapport qui a été présenté par les hautes instances de l'Institut de police, ce rapport démontrerait qu'à cette institution, on pourrait faire beaucoup plus, en donnant des cours autres que ceux qui se donnent présentement et, pour réaliser ce projet, il faut des locaux plus appropriés.

Au niveau du ministère des Affaires culturelles, on sait que le petit séminaire est déclaré MONUMENT HISTORIQUE, et que c'est le seul au Québec qui est administré autrement que par une corporation.

D'ici peu, les membres du comité de reconstruction du petit séminaire rencontreront le ministre Denis Vaugeois pour connaître son point de vue face à ce monument qui se détériore de jour en jour et qui, dans dix ans, verra ses murs complètement désagréés.

On se souvient que le 27 mars 1980, le comité faisait sa dernière manifestation publique avec, de plus, une rencontre avec le ministre Jocelyne Ouellet des Travaux publics. Pour le ministre, aucune demande n'a été faite en ce sens par le ministère de la Justice. En juin, le comité a rencontré le ministre Marc-André Bédard qui a été d'une franchise brutale: pour son ministère, la reconstruction n'est pas justifiée, compte tenu de la diminution de la clientèle éventuelle pour les dix prochaines années.

que restrictive, mais celle-ci doit être juste et bien équilibrée.

Il y a également un comité qui a été formé et qu'on appelle bi-ministériel avec le ministère de l'Éducation afin d'examiner cette situation à savoir s'il peut y avoir saturation à un certain moment.

On désire avec ces études pouvoir arriver à connaître davantage le besoin actuel et à combler cette croissance qui va possiblement décroître avec les années.

Le ministère veut s'orienter vers une amélioration au niveau des locaux, tout en étant rationnel.

L'option actuelle du ministère est de développer les ressources physiques, assurer l'équilibre en accroissant le recyclage de la clientèle. On se pose la question à savoir comment on devra faire le recyclage. Devra-t-il se faire à Nicolet ou par une équipe volante?

En ce qui concerne la partie du vieux séminaire, le ministère de la Justice prévoit travailler avec le ministère des Affaires culturelles afin d'y aménager des locaux qui pourraient servir aussi à la population nicolétaine.

Reynolds

Le conflit dans un tournant décisif?

par Claude SAVARY

TROIS-RIVIÈRES — Le conflit de travail à la compagnie Reynolds pourrait bien prendre un tournant décisif aujourd'hui après la convocation en assemblée générale de tous les membres du syndicat des travailleurs (CSN) de cette usine.

Le président de ce syndicat, M. Conrad Giguère, a en effet précisé hier midi qu'à la suite de pressions gouvernementales faites auprès du syndicat comme auprès de la compagnie, il avait été décidé de convoquer tous les membres aujourd'hui, à compter de 14h, au sous-sol de l'église Sainte-Madeleine du Cap.

Explications: Selon l'information transmise par M. Giguère, cette assemblée verra à donner des explications

aux travailleurs en lock-out depuis le 3 mars sur la situation actuelle du conflit. Bien qu'il ait été impossible d'identifier la nature de ces pressions, on sait pertinemment que plusieurs politiciens de la région souhaitent vivement une relance des négociations pour qu'un nouveau contrat de travail soit signé avant qu'il ne soit trop tard et que la compagnie songe à fermer ses portes.

Une assemblée générale avait bien eu lieu au début du mois d'octobre mais elle n'avait duré qu'une demi-heure et les quelque 600 travailleurs présents, après avoir entendu un bilan des négociations avec la compagnie, avaient réaffirmé leur confiance à leur comité de négociation.

Cette fois, on ne sait trop quel

sera le comportement des travailleurs. Demanderont-ils la formation d'un comité restreint pour reprendre les discussions avec la compagnie? Demanderont-ils au comité de négociation de présenter une contre-proposition aux premières offres de la compagnie? Demanderont-ils tout simplement de reprendre le dialogue avec le médiateur et la compagnie? Autant de questions pour lesquelles aucune réponse n'a encore été fournie à ce jour.

Un tournant

L'assemblée d'aujourd'hui représente une fois de plus un tournant dans ce conflit. On en a pressenti plusieurs depuis le début de ce conflit maintenant vieux de huit mois mais cette fois-ci, ce pourrait bien être le vrai. La compagnie a

déjà adressé à tous ses employés plusieurs lettres tentant de leur démontrer la gravité de la situation et avait même évoqué la possibilité d'une fermeture de l'usine. En fait, elle souhaitait que chaque employé réfléchisse à son avenir personnel au-delà de la seule participation syndicale. L'assemblée d'aujourd'hui pourrait démontrer en partie la volonté individuelle et collective de chacun des travailleurs à ce chapitre.

Quant à la compagnie, un porte-parole a fait savoir hier que les employés avaient déjà à quoi s'en tenir et qu'il n'y avait pas lieu d'apporter plus de commentaires. Ce même porte-parole a toutefois précisé que la compagnie n'avait été l'objet d'aucune pression politique comme le laissait entendre le président du syndicat, M. Giguère.

Nouveau vice-président de l'Assemblée nationale

Jolivet livre ses impressions

par Jacques EBACHER

QUÉBEC (Special) — "Au point de vue humain, accéder à une tâche aussi importante à l'intérieur de l'Assemblée nationale, c'est presque indescriptible. Tant qu'il y a eu des rumeurs, j'étais plus fatigué que de coutume. Je me deman-

dais: est-ce vrai?"

C'est par ces mots que le nouveau vice-président de l'Assemblée nationale, M. Jean-Pierre Jolivet, a commencé l'entrevue qu'il nous a accordée hier dans son bureau de l'aile B, sur la colline parlementaire.

"Si le Premier ministre me recommande pour occuper cette fonction, c'est qu'il a confiance en moi. J'ai su plus tard que les partis d'opposition ont dit un jour spontané à ma nomination à cause de la façon dont j'ai présidé les commissions parlementaires avec impartialité", a ajouté M. Jolivet.

"Dans les commissions parlementaires, j'ai fait aussi un peu d'humour pour que celles-ci soient vivantes et aussi pour enlever un peu de tension. Je sens autour de moi le phénomène de gens qui disent que je fais bien ma tâche et que je mérite leur confiance."

Monsieur Jolivet croit que ses nouvelles fonctions ne l'empêcheront pas de s'occuper de ses commettants: au contraire, il aura peut-être plus de temps à leur consacrer. En tant que vice-président de l'Assemblée nationale, M. Jolivet a droit à un cabinet et il engagera un chef de cabinet et du personnel politique en plus de celui qui est alloué à un député.

"En fait, je vais pouvoir donner à mes concitoyens du comté un service meilleur, sinon équivalent à celui que je donnais auparavant", a dit M. Jolivet. Avant, il s'occupait du comté, présidait des commissions parlementaires, faisait des discours pour les ministres en plus de siéger comme député. "J'aurai plus de temps disponible, car je n'aurai plus de commissions parlementaires à présider", d'ajouter le nouveau vice-président de l'Assemblée nationale.

Un horaire de travail sera tracé au début de la journée, avec le président, Me Claude Vaillancourt, et l'autre vice-président, Mme Louise Guérrier. Il saura, à ce moment, s'il doit se rendre en Chambre. Si sa présence n'est pas requise, il pourra s'occuper d'autres affaires dont celles de sa propre circonscription.

L'une des fonctions de M. Jolivet consistera à remplacer le président en titre pendant son absence. M. Vaillancourt désire partager les tâches, et tous les

trois travailleront en collaboration.

Les vice-présidents auront donc plus de travail et de responsabilités. M. Jolivet aura d'autres tâches à remplir et elles seront définies au cours des prochains jours.

Lors d'une réception à son nouveau bureau hier soir, M. Jolivet a accueilli ses parents, des collègues-députés et des ministres, entre autres, Me Yves Duhaime qui s'est déclaré content et fier de la nomination de son confrère de la Mauricie à ce poste.



Raymond Gaulin, D.D. Denturologue

est heureux d'annoncer l'ouverture de sa pratique dans la région de Trois-Rivières. M. Gaulin travaillera dans les locaux de dentistes situés au:

438 rue Thibault, Cap-de-la-Madeleine (en haut de la pharmacie St-Odon) Pour rendez-vous, téléphoner 378-5154

GROUPE DE CROISSANCE PERSONNELLE

SOIRÉE D'INFORMATION:

Lundi le 17 novembre, à 20h00

Ecole Marie-Leneuf, 850 boul. des Récollets, Trois-Rivières.

ANIMATEUR:

J.-J. LARIVIERE, Ph. D. psychologue gradué en psychothérapie (Gestalt Institute de Cleveland)

tel.: 373-3816 (soir)

éditorial

Une demande raisonnable

L'industrie de la restauration connaît certaines difficultés au Québec, abstraction faite bien sûr du secteur du "fast-food", c'est-à-dire des chaînes de restaurants qui se spécialisent dans les "repas-minutes" et des brasseries qui connaissent depuis quelques années un très grande vogue.

La fameuse taxe de 10 pour cent sur les repas de plus de \$3.25 ne serait pas étrangère à ces difficultés que rencontrent les restaurateurs québécois.

Depuis quelques années déjà, l'Association des restaurateurs fait pression sur le gouvernement afin de faire disparaître cette taxe ou tout au moins de la réduire considérablement et de la rendre uniforme dans tous les établissements. On comprend facilement l'hésitation du gouvernement à se départir de cette source de revenus qui, l'an passé, rapportait pas moins de \$230 millions au Trésor public.

Le président de l'association, M. Michel Montaroli, revenait à la charge, mardi, demandant au gouvernement provincial d'abolir purement et simplement cette taxe de 10 pour cent sur les repas de plus de \$3.25, en alléguant qu'il y a des moyens plus logiques et plus justes de récupérer le montant de \$230 millions que cette taxe rapporte.

M. Montaroli a fait valoir que les restaurateurs étaient pénalisés par la taxe sur les repas parce que le montant minimal avant taxe de \$3.25 était irréaliste, qu'il favorisait les multinationales des "repas-minutes", qu'il obligeait une bureaucratie coûteuse pour les restaurateurs et qu'il empêchait la concurrence loyale avec les brasseries, devenues des restaurants mais qui vendent de la bière en fût et n'ont pas de taxes à payer sur la bière.

Ces arguments méritent qu'on s'y arrête. Le montant minimal avant taxe de \$3.25 n'est sûrement plus réaliste en 1980 alors que le coût de la vie n'a cessé de grimper. Il serait urgent de repenser cette politique arbitraire qui ne colle plus à la réalité.

Selon les statistiques, les Québécois dépensent \$325 per capita en frais de restaurant par année, ce qui représente un

montant de plus de \$1,7 milliard. Le total des repas vendus de moins de \$3.25 représente 40 pour cent de cette somme et la grande part du gâteau revient aux multinationales du "fast food". On comprend mieux la réaction des restaurants indépendants.

L'abolition de la taxe de 10 pour cent sur les repas contribuerait certainement à venir en aide à l'industrie de la restauration, tout comme l'abolition de la taxe de vente sur les vêtements a aidé à relancer l'industrie du textile au Québec. D'ailleurs, le gouvernement du Québec n'innoverait pas en ce domaine puisque la taxe sur les repas a été abolie dans plusieurs provinces du Canada.

Il serait bien surprenant que le grand argentier du Québec, aux prises avec de nombreux problèmes financiers, abandonne facilement une telle source de revenu. Toutefois, il pourrait faire un premier pas en diminuant considérablement la taxe sur les repas, tout en l'appliquant uniformément à tous. Mais encore là, il faudrait qu'il rehausse l'exemption de base. Ainsi par exemple, la taxe pourrait s'appliquer pour les repas dépassant \$5 ou \$6 dollars. D'autre part, la taxe sur les vins et les spiritueux pourrait certainement demeurer au niveau actuel. Il s'agit là, on en conviendra, de produits de luxe qui ne peuvent être considérés sur le même pied que la nourriture.

Il conviendrait également de corriger certaines anomalies de la loi qui deviennent parfaitement injustes et parfois même discriminatoires. Ainsi par exemple, l'individu qui va se chercher une portion de poulet dans un restaurant spécialisé, ne paye aucune taxe. Cependant, le père de famille, lui, est pénalisé lorsqu'il effectue la même démarche pour nourrir sa famille.

Espérons que le gouvernement se penchera sérieusement sur la demande des restaurateurs. Il ne s'agit pas d'une question constitutionnelle, mais tout de même d'une question qui intéresse et touche bien du monde.

Sylvio Saint-Amant



votre opinion

Hypocrisie déguisée en diplomatie

Après la radio-diffusion de l'émission "Réalité 80" vendredi dernier, j'aimerais faire le point sur les propos de M. Augustin Roy.

Cher M. Roy, vous dites être contre le retour à l'accouchement à domicile. Sur ce point, je suis d'accord avec vous; ce n'est pas la solution à apporter à nos hôpitaux pris de folie. Là où je vous arrête c'est lorsque vous vous opposez au retour des sages-femmes. A la question: pourquoi êtes-vous contre? Vous avez répondu: "Il y a suffisamment de personnel sur place sans créer d'autre, des infirmières très qualifiées qui font très bien leur travail; il y en a trop même et cela coûterait trop cher que de former des sages-femmes."

Il y en a trop même... mais qui est de trop? Ne serait-ce pas vous les médecins qui êtes très grassement payés pour vous montrer dans la salle d'accou-

chement juste pour recueillir un enfant presque né alors que l'infirmière a joué le rôle d'une sage-femme jusqu'à l'apparition de la tête de l'enfant. Pourquoi ne pourrait-elle pas continuer l'accouchement jusqu'au bout moyennant un recyclage de sage-femme? Quelle économie!...

Car sans vous vexer, vous les médecins êtes inutiles lorsque la grossesse et l'accouchement se déroulent sans problème. Bien sûr que vous avez votre place en cas de complications comme dans les autres pays, mais en cas simple, ce n'est pas un travail qui vous revient et ces cas compliqués qui sont de plus en plus nombreux diminueraient considérablement si vous remissiez votre arsenal ultra-spécialisé pour y mettre un peu plus d'amour! "Dans une salle d'accouchement tout se déroule bien et tout est simple jusqu'à ce qu'arrive le médecin qui complique

tout!"

Ceci dit, soyez réaliste, les statistiques sont nettement meilleures en périnatalité dans les pays où pratiquent les sages-femmes, en fait, dans tous les pays. En Suède par exemple, les maternités ne fonctionnent qu'avec des sages-femmes dans un climat de douceur, résultat: c'est le pays le meilleur au monde pour son bas taux de mortalité maternelle et infantile.

Alors cessez de protéger vos intérêts et pensez donc au bien-être des mamans et des nouveaux-nés.

Et vous les parents, ne vous laissez plus imposer des règles strictes, ne vous laissez plus prendre la naissance de vos enfants, obligez, exigez... Il faudra bien qu'un jour, proche je l'espère, vous gagniez.

Christiane Hubert
Cap-de-la-Madeleine

Bell Canada à Victoriaville

Monsieur Roger Levasseur,
Le Nouvelliste,
(section Victoriaville)
250, Notre-Dame est,
Victoriaville
G6P 1R9

Monsieur,

Vous avez publié, dans votre édition du 4 novembre, un article intitulé "Opposition à la fermeture de bureaux de Bell." J'aimerais pour le bénéfice de vos lecteurs, faire la mise au point suivante.

Contrairement à ce que prétend le Syndicat des travailleurs en communication du Canada (STCC), Bell Canada n'a jamais annoncé la fermeture du bureau des téléphonistes de Victoriaville. Ce ne sont que les bureaux de Sainte-Agathe, Thetford-Mines, Sorel et Lac-Mégantic qui devront être fermés et la compagnie a clairement fait savoir qu'il n'y aurait pas de mises à pied, et que les personnes touchées se verraient offrir des postes dans une autre ville de leur choix, là où des emplois semblables seront disponibles.

Vous écrivez plus loin: "Si ces fermetures de bureau sont dues à des changements technologiques, la présidente du STCC, es-

time qu'avec la B-C-Tel, l'automatisation défavorisera les clients." Tout d'abord, je comprends très mal cette allusion à la B-C-Tel, qui est la compagnie de téléphone de la Colombie britannique et où l'équipement est différent de celui utilisé par les téléphonistes de Bell Canada à Montréal et à Québec, où le système est automatisé. Ensuite, prétendre que l'auto constitue un danger pour la sécurité du public est, à mon avis, une crainte non fondée. L'exemple que vous relatez et qui fait état d'un appel d'urgence qu'une téléphoniste n'aurait pu retracer à cause, semble-t-il, du nouveau système, est très mal choisi et sans fondement.

En effet, grâce au nouveau système automatisé, la téléphoniste qui reçoit un appel d'urgence n'a qu'à appuyer sur une touche de sa console pour voir apparaître à l'écran devant elle le numéro de téléphone de la personne qui l'appelle. Elle est ainsi en mesure d'identifier sur le champ la provenance d'un appel et la sécurité du public s'en trouve accrue.

J'espère que vos lecteurs pourront prendre note de cette mise au point et je vous prie d'agréer, monsieur, l'expression de mes

sentiments les meilleurs.
Marthe McNicoll
Directrice commerciale
Bell Canada
Drummondville.

La parole aux lecteurs

Le Nouvelliste invite ses lecteurs à formuler des opinions sur des sujets divers mais qui sont d'intérêt public. Ce service est gratuit. Priorité est donnée aux lettres qui collent de près à l'actualité et qui traitent de sujets locaux et régionaux. Le journal se réserve le droit de choisir parmi les lettres qu'il reçoit et ne s'engage pas à retourner les lettres à leur auteur. Les lettres doivent être courtes (deux pages dactylographiées ou 300 mots), rédigées avec concision, dans un style court, autant que possible à la machine, à double interligne. Les lettres doivent être signées à la main par l'auteur ou par la personne autorisée s'il s'agit d'un groupe, et comporter obligatoirement le nom, l'adresse, et le numéro de téléphone du signataire. Seuls le nom et la ville sont reproduits dans le journal. Aucune lettre ne sera publiée sous un pseudonyme.

La Direction

Un nouveau vice-président

Le député péquiste de Lavolette, M. Jean-Pierre Jolivet, a été nommé à la vice-présidence de l'Assemblée nationale, nomination qui a été aussitôt entérinée par tous les partis d'opposition. M. Jolivet mérite des félicitations pour s'être vu chargé de cette nouvelle responsabilité qui témoigne de l'estime dans laquelle on le tient dans le milieu parlementaire.

Le premier ministre, en effet, avait le choix parmi une trentaine de députés d'arrière-banc. En nommant M. Jolivet à la vice-présidence de l'Assemblée, M. Lévesque a mis son rôle en évidence dans un dévouement pour être difficile.

Issu du milieu des enseignants, M. Jolivet a commencé à se faire connaître comme président du Syndicat des enseignants de la Mauricie, et comme permanent syndical, tâches qui exigent souvent des positions fermes et in-

transigeantes. Mais comme député, M. Jolivet s'est fait une image de disponibilité, de tolérance et de modération. Il semble entretenir des relations simples et cordiales avec toutes les catégories d'électeurs.

C'est sans doute au sein des commissions parlementaires, que président souvent de simples députés, que le travail de M. Jolivet a été remarqué. Il s'est occupé notamment de la commission sur les engagements financiers et de celle sur le camionnage. Il a contribué aussi à la mise en application de la loi 17 sur la santé et la sécurité au travail.

Sera-t-il tenu à la même neutralité que le nouveau président de la Chambre, M. Vaillancourt? Il le sera certainement au moment d'exercer ses fonctions. Mais il demeure membre du caucus et continue de fonctionner comme député. On se souvient que lors du débat référendaire,

les deux vice-présidents du temps, M. Claude Vaillancourt et Madame Louise Cuenier, avaient prononcé un discours, contrairement au Président, M. Clément Richard. Il va de soi qu'il doit user de prudence pour ménager sa crédibilité.

Il n'est pas arrivé souvent que des députés de la région soient appelés à diriger les travaux de la Chambre. On garde la mémoire de M. Rémi Paul, de l'Union nationale, assez exceptionnel pour qu'on songe un moment à en faire un président permanent.

La nomination de M. Jolivet s'ajoutant à celle de trois ministres déjà en place (MM. Vaugeois, Duhaime et Clair), on constate que la région Mauricie-Bois-Francs est relativement bien équipée en fait de postes importants au sein du présent gouvernement.

Claude Bruneau

point de vue

L'impôt payé sans douleur?

Lors de sa nomination au ministère du Revenu, il y a plus d'un an, M. Michel Clair avait promis d'humaniser et de simplifier les relations des contribuables avec le fisc québécois. Parmi ses projets, il y avait un formulaire abrégé d'impôt sur le revenu, constitué d'une seule feuille, recto-verso. En juin dernier, le ministre annonçait que ce serait fait pour l'année d'imposition 1980 et qu'environ 2,5 millions de contribuables pourraient utiliser le formulaire rajouté.

Mercredi dernier, dans son message inaugural, M. René Lévesque rappelait que "le ministère du Revenu s'est engagé tout récemment à établir un véritable service à l'entreprise et au grand public, en même temps qu'il nous promet, pour notre prochaine échéance de contri-

buables, des formules d'impôt raccourcies et simplifiées."

Participant à l'investiture de M. Rodrigue Biron dans Lotbinière, en fin de semaine, le whip du Parti québécois, M. Guy Chevrette, a inclus ces mesures dans le bilan du "bon" gouvernement. L'information, qui semblait inédite, a été de nouveau relayée par la presse, probablement in-crédule à la perspective que le monstre étatique devienne subitement moins vorace de paperasserie.

De tout temps, les contribuables se sont plaints amèrement de devoir rendre à César ce qui est à César. Le pensum annuel du rapport d'impôt est pour plusieurs un véritable cauchemar.

Avec les années, les formulaires d'impôt sont devenus complexes et laborieux; les contribuables ont peine à s'y retrouver

dans ce fracas de chiffres et de colonnes. Et les comptables font des affaires d'or.

Personne ne trouvera à redire, bien au contraire, si le gouvernement réussit à réduire les maux de tête des contribuables. Mais le scepticisme et le désenchantement sont si profonds qu'une bonne nouvelle, si mince soit-elle, doit être annoncée à plusieurs reprises avant de faire son chemin, même parmi les journalistes.

Un formulaire simplifié ne réduira pas les tables d'imposition, certes, mais si l'opération peut être accomplie en quelques minutes sur la table de cuisine plutôt que dans un cabinet de spécialiste, elle sera moins douloureuse. C'est toujours ça de pris.

GILLES LESAGE
LE SOLEIL

le nouvelliste

500, St-Georges Trois-Rivières 376-2501
Journal quotidien publié à Trois-Rivières par
LE NOUVELLISTE Ltée. Fondé le 30 octobre 1920

RÉDACTION: Directeur: J. René FERRON
Information: Bernard CHAMPOUX
TIRAGE: Directeur: Wilfrid THERRIEN
PRODUCTION: Directeur: Jean-Guy BISSONNETTE



Président et directeur général: Charles D'AMOUR
Rédacteur en chef: Sylvio SAINT-AMANT
Marketing rel. ext.: Roger LAMONTAGNE
Secrétaire-trésorier: Lucien Duglé

PUBLICITÉ: Directeur: Elphège LEBRUN
Annonces locales: André TRUDEL
Annonces classées: Justin BIRON
Annonces nationales: Thérèse BROUSSEAU

Membre de La Presse Canadienne. Affilié aux agences AFP, Reuter, AP, UPI et BN. Desservi par Telcel, TWX et Telex.
Photo fac-simile Presse Canadienne. Courrier de la deuxième classe. Enregistrement No 0746

Prix du pétrole

Reprise des pourparlers?

OTTAWA (PC) — Le ministre fédéral de l'Énergie a fait savoir aux Communes, mercredi, qu'il venait d'avoir une conversation téléphonique avec son homologue de l'Alberta pour discuter de la reprise des négociations sur les prix du pétrole.

M. Merv Leitch, a dit M. Marc Lalonde, a promis de rappeler avant la fin de la semaine, afin de fixer une date de rencontre entre les hauts fonctionnaires des deux gouvernements.

M. Lalonde n'a pas voulu préciser s'il avait été question de séparer les négociations sur les prix du pétrole ordinaire et de celui tiré des sables bitumineux. Plus tôt dans la journée, le comité parlementaire sur les richesses naturelles avait pressé le gouvernement "de continuer ses efforts pour établir une atmosphère de coopération dans ses négociations avec le gouvernement de l'Alberta concernant l'exploitation des sables bitumineux".

Tribunaux

A Edmonton, le procureur général Neil Crawford a par ailleurs annoncé que l'Alberta va immédiatement contester devant les tribunaux la constitutionnalité de la taxe d'accise que le gouvernement fédéral s'apprête à imposer sur le gaz naturel.

La cause, a expliqué M. Crawford, tournera autour de gaz naturel produit sur une terre de la couronne, dans le sud de l'Alberta, et expédié au Montana.

L'Alberta va soutenir que ce gaz naturel appartient à l'Alberta jusqu'à ce qu'il franchisse la frontière et qu'Ottawa n'a pas le droit d'exiger une taxe.

Pour le port de Montréal

Revenus de \$77 millions

MONTREAL (PC) — La société Cast North America a signé un bail à long terme pour la location d'un espace de 22 acres dans le port de Montréal, a annoncé hier le directeur du port, M. Nicholas Beshwaty.

Ce contrat rapportera des revenus directs de \$77 millions pour le port de Montréal mais M. Beshwaty a fait valoir qu'il indiquait surtout la confiance que mettait cet armateur dans les activités du port de Montréal dans un avenir prolongé et témoignait de l'attrait croissant que représentait Montréal dans l'export-import en Amérique.

En réalité M. Van der Veen, président de la Task Terminal Ltée, filiale de Cast pour la manutention des conteneurs à Montréal, a déclaré qu'en 1970, lors de son établissement à Montréal, la Cast avait manutentionné 13.000 conteneurs en comparaison de 90.000 cette année.

Avec l'achat de nouveaux navires actuellement en construction en Corée du Sud, les prévisions de la

compagnie pour 1983 sont de 185.000 conteneurs.

Présentement les importations sur le Canada sont au ralenti à cause des monnaies européennes fortes mais les exportations sont à la hausse et les transporteurs croient que cette situation ne peut qu'évoluer vers un meilleur équilibre.

La compagnie attend les résultats des négociations en cours entre le gouvernement fédéral, le gouvernement du Québec et la ville de Montréal relativement à la cession de terrains adjacents aux quais de la Cast et qui permettrait à cette dernière de réaliser un agrandissement des installations actuelles.

Quoiqu'il en soit Cast a acheté deux nouvelles grues-portiques pour le chargement et le déchargement des navires et ces pièces d'équipement d'une valeur de \$7 millions entreront en service au début de l'année alors qu'un nouveau navire d'une capacité de 770 conteneurs s'ajoutera à la flotte actuelle des six navires de la Cast qui relient Montréal à l'Europe.

De nombreux prisonniers seront graciés

OTTAWA (PC) — Le Solliciteur général du Canada, M. Robert Kaplan, a déclaré, mercredi, qu'il envisageait d'accorder un pardon à plusieurs des 131 personnes condamnées à la prison à vie pour meurtre qualifié.

Dans une entrevue, M. Kaplan a dit avoir reçu un nombre impressionnant de lettres lui demandant de réduire les peines de prison pour ce genre de crimes qui forcent les condamnés à passer les 25 premières années de leur sentence derrière les barreaux.

Une bonne partie de ce courrier provient de l'Alberta et porte sur le cas d'un jeune homme qui a tué son beau-père parce qu'il avait tenté de violer sa sœur.

Selon M. Kaplan, le jeune homme ne représente pas un risque pour la société et,

normalement, il aurait dû profiter de la libération conditionnelle.

"Normalement, il devrait être libéré, mais il n'est pas admissible à la libération conditionnelle."

Le Solliciteur général prévoit que d'ici un an, les États-Unis vont rétablir la peine de mort. Mais cela ne veut pas dire que nous suivrons le même sentier, a ajouté M. Kaplan.

Puisque le taux des meurtres a diminué depuis l'abolition de la peine de mort, en 1976, les avocats du rétablissement de la peine de mort auront de la difficulté à faire passer leur message.

Miracle Mart

CORRECTIONS

à notre cahier publicitaire, "Les vraies économies de Noël" du 12 novembre:

P-1: La livraison de la robe de chambre pour enfant (H) a été retardée de quelques jours.

P-10: A cause de problème de livraison, la chaussure pour dames, modèle (A) ne sera pas vendue.

P-10: Les pantoufles en polyuréthane pour dames (B) auraient dû être 5 à 9 au lieu de 5 à 10.

Deux catégories de permis de pêche

SAINT-JEAN, T.-N. (PC)

— A compter de 1981, les permis pour la pêche commerciale sur la côte atlantique seront divisés en deux catégories, mais aucun pêcheur ne perdra ses droits acquis, a annoncé mercredi M. Romeo Leblanc, ministre fédéral des Pêches et Océans.

Au cours d'une conférence de presse, qui a précédé un discours devant le Syndicat des pêcheurs, des travailleurs de l'alimentation et des autres industries de Terre-Neuve (Newfoundland Fishermen, Food and

Allied Workers Union), le ministre a indiqué que les permis seraient désormais divisés en deux catégories: pêche à plein temps et pêche à temps partiel.

"Un pêcheur sera considéré comme employé à temps plein s'il pratique ce métier en permanence durant la saison de la pêche et qu'il n'a pas d'autres revenus, sauf des revenus d'appoint accumulés en travaillant à l'occasion sur une ferme ou dans un chantier."

M. Leblanc a précisé que les pêcheurs à temps partiel, désireux d'arrondir leurs revenus, se verront délivrer un permis qui leur permettra de vendre sur le marché leurs prises de morue ou de maquereau, qui sont des catégories de poissons non visés par les contingents. Par contre, les autres catégories de poissons, comme le saumon et le homard, seront réservées aux pêcheurs à temps plein, ce qui ne changera rien à la situation actuelle.

Appel

Les pêcheurs désireux de contester le type de permis

qui leur sont délivrés pourront toujours s'adresser aux comités locaux et régionaux de délivrance des permis, composés en grande majorité de pêcheurs de la région.

"En plus d'entendre les appels, le Comité devra décider du mode de distribution des nouveaux permis (s'il y a lieu) et du moment de leur délivrance, des critères imposés pour pratiquer certains types de pêche dans leur secteur, du nombre de permis nécessaires à un pêcheur pour accu-

muler un revenu satisfaisant et bien d'autres questions qui touchent au quotidien des pêcheurs."

Selon le ministre, la création de comités d'appel répond aux demandes des syndicats, qui voulaient en avoir plus à dire dans la délivrance des permis de pêche.

Dans un même souffle, le ministre a annoncé la mise sur pied d'un nouveau mode de délivrance des permis d'exportation qui vise à accroître la qualité des poissons exportés.

En vertu de cette métho-

de, annoncée antérieurement, lorsqu'ils seront arrivés au quai, les poissons seront divisés en catégories. Les permis d'exportation permettront de s'assurer que la qualité du produit ne changera pas au cours des différentes étapes de l'apprêtage.

"Nous songeons à un mode de commercialisation fondé sur la qualité du poisson exporté, en vertu de ce procédé, tout produit provenant du Canada et vendu sur le marché correspondra à une catégorie précise."

ROI DE LA RADIO

LES PHOTOS ET DESSINS DE CETTE ANNONCE PEUVENT LÉGÈREMENT DIFFÉRER DES MODÈLES EN VENTE

SUPER VENTE

TECHNICIENS A VOTRE SERVICE
TÉLÉ COULEUR 13"

LIVRAISON GRATUITE

SHARP 20"

QUANTITÉ LIMITÉE

\$488⁹⁰

GARANTIE 4 ANS

\$339⁹⁰

GARANTIE 3 ANS

100% TRANSISTORISÉ

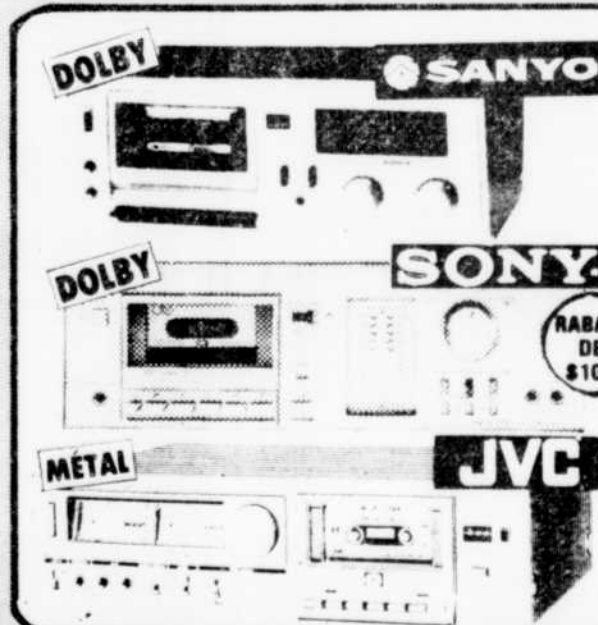


GARANTIE 3 ANS

SYLVANIA

TÉLÉCOULEUR 26" \$679⁹⁰SATISFACTION OU REMBOURSEMENT
GARANTIE JUSQU'À 3 ANS
100% TRANSISTORISÉCHARGE X
VISA

PLAN DE FINANCEMENT - MISE DE CÔTÉ



MAGNÉTOPHONE A CASSETTE

Sanyo avec Dolby, modèle RD-5008

\$159

MAGNÉTOPHONE A CASSETTE

Sony Modèle TC-U30 avec Dolby Valeur de \$349.90

\$249

MAGNÉTOPHONE A CASSETTE

Stéréo JVC, Modèle KD-A33 au métal

\$379

JERROLD

Câbloselecteur sans fil Récepteur StarCom III

\$139⁹⁰

SONY

AMPLIFICATEUR SONY

de 50 watts RMS par canal GARANTIE 5 ans \$199

Le ROI défie TOUTE COMPÉTITION

PRIX SUPER VENTE \$288⁹⁰PRIX SUPER VENTE \$588⁹⁰PRIX SUPER VENTE \$988⁹⁰SHAWINIGAN
2783 ST-ALEXIS
TÉL.: 539-6915TROIS-RIVIÈRES
987 ST-MAURICE
TÉL.: 378-8387SOREL
274 BOUL. FISET
TÉL.: 742-0020

Malgré des crimes très graves

Sursis de sentence

par Claude HÉROUX

TROIS-RIVIERES — Malgré qu'il ait commis des crimes très graves et punissables de plusieurs années de pénitencier, André Fafard, un individu dans la vingtaine, a bénéficié d'un sursis de sentence mais il devra se conformer à des exigences très strictes imposées par le président du tribunal.

Selon ce que les nombreux curieux ont pu constater à la cour des sessions de la paix, André Fafard est plutôt un malade alcoolique qu'un criminel. Lorsqu'il est en boisson, et ça lui arrive souvent, il commet des vols absurdes et insensés.

Le récidiviste a récemment été arrêté à la suite de la perpétration de plusieurs vols et la couronne s'est objectée à sa libération provisoire. Lorsqu'il est venu le temps de l'enquête sur la détention, Me Denys Godin a précisé qu'il n'avait pas de témoin à faire entendre et le juge Maurice Langlois a ordonné la détention du prévenu pour assurer la sécurité du public. Lors de l'enquête préliminaire devant le juge René Crochetière, Me Godin, le procureur de la défense, en a surpris plusieurs en expliquant que son client désirait changer d'option pour plaider coupable devant tous les chefs d'accusation.

Un alcoolique

Me Godin a insisté sur le fait que son

client était un alcoolique et non un criminel. Il a énuméré tous les vols insensés perpétrés par son client qui, selon lui, devrait être plutôt admis dans une clinique de désintoxication et de réhabilitation que dans une prison. Le procureur Godin a aussi appris au tribunal que son client était épileptique et qu'il devenait un volcan lorsqu'il consommait de l'alcool.

Sursis de sentence

Devant les explications données par Me Godin, le juge Crochetière a accordé un sursis de sentence à Fafard avec l'obligation de garder la paix et une bonne conduite pendant deux ans. L'accusé devra s'abstenir de consommer des boissons alcooliques et se présenter à la clinique Domrémy de Pointe-du-Lac pour admission.

Les accusations

Fafard est accusé de s'être, le 18 octobre, illégalement porté à des voies de fait sur France Coulombe avec l'intention de la voler. Deux jours plus tard, il a volé deux orthoscopes à l'hôpital Saint-Joseph de Trois-Rivières. La marchandise valait \$275. Le 21 octobre, il s'est introduit avec effraction dans l'appartement 1, du 617, rue Saint-Maurice à Trois-Rivières, où il a volé un système de son évalué à \$1.000 et appartenant à Louis Brousseau.

au palais de justice

Par Claude HÉROUX

Le treize janvier

Le juge René Crochetière de la cour des sessions de la paix a fixé au 13 janvier prochain le procès de Normand Laroche, de Montréal, accusé de deux vols par effraction dans la région du Coeur du Québec. Le Montréalais a nié un vol de \$104 dans un restaurant de La Pêrade et un autre de \$1.378 chez Champoux Sport de Sainte-Marthe-du-Cap-de-la-Madeleine. Laroche avait été sérieusement blessé lorsque l'auto dans laquelle il prenait place avait frappé un pilier en ciment du tunnel Saint-Maurice. Le véhicule était poursuivi par celui des policiers. Laroche est défendu par Me Benoit Henri de Montréal.

Par une ouverture...

Daniel, 19 ans, est pompiste dans une station de service de la rive sud. Dans un tiroir de bureau se trouvaient des enveloppes contenant des talons de carte de crédit et un montant de \$500 en argent. Le tiroir était fermé à clef mais il s'y trouvait une ouverture. Daniel trouva le moyen de sortir l'argent et les talons par cette ouverture une valeur globale de \$1.500 mais l'enquête policière se solda par l'arrestation du jeune homme qui fut traduit devant la cour des sessions de la paix. Le pompiste ne tarda pas à passer aux aveux et obtint un sursis de sentence car il n'avait jamais eu maille à partir avec la justice. Il devra garder la paix et une bonne conduite pendant un an en plus de prendre les arrangements pour remettre la somme de \$500 dans les six prochains mois. Les talons ont tous été retrouvés.

Il y a eu malentendu

Justin, un individu aux mains larges comme des portes de grange, devait comparaître sous une accusation de ne pas s'être présenté aux policiers en vue de faire prendre ses empreintes digitales. La couronne représentée par Me Gilles Bergeron et l'agent Claude Arsenault ont vite constaté qu'il y avait eu malentendu puisque Justin s'était présenté à Montréal pour cette formalité. Le mandat d'amener a donc été retiré.

Rivière Sainte-Anne
Calendrier respecté

SAINT-ANNE-DE-LA-PÉRADE (RN) — Le gouvernement du Québec, par le truchement du ministère des Lois, Chasse et Pêche, entend respecter le calendrier fixé en décembre 1979 pour faire l'acquisition du lit de la rivière Sainte-Anne.

C'est du moins la réponse qui a été donnée aux autorités municipales de Sainte-Anne-de-la-Pérade qui manifestaient leur inquiétude dernièrement dans une résolution adressée au ministre Lucien Lessard.

Le gouvernement fera le versement du loyer aux propriétaires, à la date fixée lors de la signature de l'entente l'an dernier. Le prix de location est de \$25.000 par année.

Quant au prix qui sera payé lors de l'acquisition par le gouvernement, c'est encore un inconnu.

La Loi 125 (4)

Mise en place des MRC

par Marcel AUBRY

TROIS-RIVIERES — L'aménagement, c'est l'organisation et l'harmonisation sur le territoire, des différentes activités de l'homme: travail, loisir, repos, etc.

Ainsi, chaque municipalité est responsable de la planification de son espace pour le développement urbain, récréatif, domiciliaire, etc. Cette planification est réglementée par un plan d'urbanisme ou on retrouve des règlements de zonage, de construction, de lotissement, etc.

Il y avait ainsi, avant la Loi 125, une certaine planification à l'intérieur des municipalités. Mais le problème de l'aménagement se répercute sur tout le territoire du Québec. D'où le besoin d'harmoniser et de concilier les divers développements des municipalités entre elles.

C'est alors que l'idée de créer un regroupement de municipalités qui resteraient autonomes, à l'intérieur d'une même région d'appartenance, est venue. La première grande tâche à réaliser consiste donc à mettre en place les municipalités régionales de comté (MRC). Et c'est la consultation qui est la clef de cette démarche.

Délimitation du territoire

La délimitation du territoire des futures MRC constitue l'enjeu majeur de la consultation actuelle. Les limites territoriales d'une municipalité régionale de comté prennent encore plus d'importance puisque cette nouvelle institution pourrait éventuellement assumer d'autres pouvoirs qui sont

actuellement exercés à Québec.

On compte le diocèse, les comités municipaux et les commissions scolaires pour les seules formes de régions d'appartenance que nous connaissons aujourd'hui au Québec. Les paroisses furent établies au début de la colonie alors que l'organisation de la politique municipale et l'administration scolaire se sont appuyées sur elles pour constituer leur champ d'action par la suite.

Cependant, l'urbanisation du Québec a contribué à réduire l'importance de cha-

nance et, de ce fait, ne peut servir de base aux municipalités régionales de comté.

La MRC doit d'abord être plus près des communautés de base, là où peuvent s'établir des solidarités entre les gens des villes et les gens des campagnes et où peut s'instaurer un pouvoir politique décentralisé.

Malgré certaines propositions qui peuvent être faites dans un sens ou dans l'autre (ainsi, dans le fascicule no 6 de La décentralisation: une perspective communautaire nouvelle, publié par le Secrétariat à l'Aménagement et à la Décentralisa-

AMÉNAGEMENT
ET URBANISME

cune de ces formes de région d'appartenance. Cette situation est vécue notamment par le comté municipal qui a perdu des pouvoirs importants, surtout depuis le début de la grande phase d'urbanisation du Québec et l'accroissement des interventions de l'Etat, c'est-à-dire depuis le dernier quart de siècle.

La région administrative

En effet, depuis 25 ans, le gouvernement et ses organismes ont découpé le Québec pour leurs propres fins. La forme la plus connue de ce type de découpage est la région administrative (04 dans notre cas). Cependant, si ce découpage s'est avéré utile aux diverses interventions gouvernementales, il a, le plus souvent, regroupé plusieurs communautés d'apparte-

tion, une des hypothèses établissant la délimitation du territoire de la province en 96 MRC, avec une moyenne approximative de 40.000 habitants pour chaque MRC, selon cette hypothèse, la MRC de Trois-Rivières aurait été une des plus peuplées avec plus de 100.000 personnes), il est difficile de concevoir avec précision la délimitation que devra prendre le territoire d'une municipalité régionale de comté.

Ce sont finalement les citoyens eux-mêmes et leurs représentants qui proposeront des territoires dans lesquels ils se reconnaîtront et sur la base desquels sera administré l'aménagement du territoire et, éventuellement, d'autres services répondant aux besoins de la population.

Les Lois 105 et 57 à la
Chambre de commerce

CAP-DE-LA-MADELEINE

(RN) — Les lois 105 et 57, qui transforment l'administration municipale, feront l'objet d'une discussion au petit-déjeuner de la Chambre de commerce du Cap-de-la-Madeleine, demain,

au restaurant Le Marinier, au Manoir du vieux moulin, rue Notre-Dame.

La Chambre recevra, à cette occasion, le trésorier de la ville du Cap-de-la-Madeleine, M. Réjean Giguère, qui entretiendra les

membres de la Chambre durant quelques minutes sur ce sujet. Par la suite, l'invité spécial répondra aux questions des participants.



M. Réjean Giguère

Les membres ont donc intérêt à participer à ce petit-déjeuner alors que des explications leur seront données sur l'application de ces deux lois.

La loi 125
et vous...

Dans le cadre de la loi 125 et des divers processus relatifs à celle-ci, la firme Bendwell et Associés Limitée de Trois-Rivières offre ses services professionnels, comme consultant, à tous les intervenants du milieu concernés par la loi 125.

La firme possède une vaste expérience dans les domaines touchés de près ou de loin par la loi 125 soit:

- en consultation publique
- en urbanisme
- en réglementation municipale
- en architecture du paysage
- en aménagement du territoire

BENDWELL
& ass. ltée.

983 HART, TROIS-RIVIERES, QUEBEC 374-2856



SPÉCIAL CETTE SEMAINE
ENSEMBLES DE ROBES EN TRICOT
30% laine, 70% polyester
30% DE RÉDUCTION

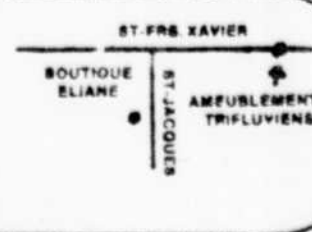
GILETS À COL ROULÉ
Mohair,
100% acrylique
\$14.00

Robes pour dames et jeunes filles, blouses, jupes et gilets: grandeurs: 5 à 20 ans. Couturière à votre disposition. Plan de mise de côté.

La boutique
ELIANE

795 St-Jacques
Trois-Rivières. 373-5154

MME ELIANE PRONOVOST, PROP.



L'endroit idéal pour vous habiller à bon compte

ATTENTION!

20%

(SUR CERTAINS VÊTEMENTS)

— ROBES DES FÊTES —
EN BOUTIQUE

Boutique
Le Prédateur
643 DES VERTUGES
TROIS-RIVIERES
373-1463

Hotpoint
Le dernier cri en électroménager

SUGGESTIONS DE CADEAUX
DES FÊTES

Pour le Foyer Moderne



RÉFRIGÉRATEUR RT155

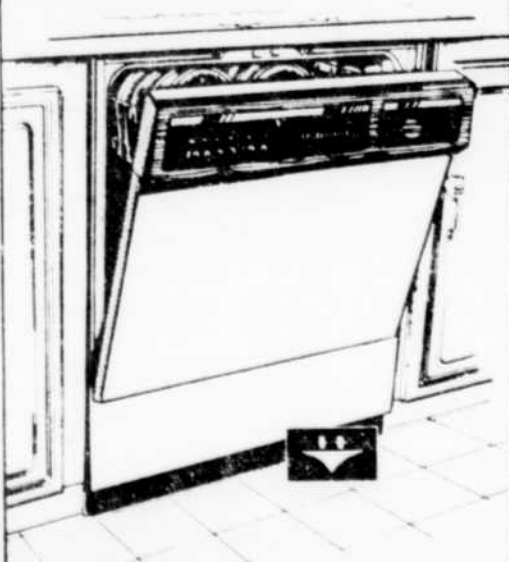
SPÉCIAL
\$589.00

PROFITEZ DE NOS NOMBREUX
SPÉCIAUX EN MAGASIN.
UTILISEZ NOTRE PLAN
MISE DE CÔTÉ POUR NOËL.

LAVE-VAISSELLE
ADAPTABLE

SU610C

- Six boutons-poussoirs offrant un choix de neuf cycles: casseroles, casseroles (hygiénique), régulier, agrégé, rinçage d'attente, plus quatre phases de séchage économique en option.
- Deux voyants
- Lavage à multiples paliers
- Broyeur d'aliments mous
- Panier à couillière
- Doseurs de détergent et de produit mouillant
- Dessus en bois décoratif
- Enroulement automatique du câble électrique
- Lave-vaisselle encastré (modèle SU610C) avec deux panneaux aux couleurs interchangeables (amande, jaune moisson, vert avocat et blanc neige).



Modèle

RE942

- Les touches électroniques placent quatre fonctions de cuisson au bout de vos doigts: cuisson minutée, cuisson par la température, maintien de la température et minuterie en attente.
- Touche pour décongélation.
- Dix niveaux d'énergie.
- Minuterie de 99 minutes et 99 secondes.

- Tableau à affichage numérique précisant le type de programmation, durée, température, minuterie en attente ou décongélation. Il indique également le décompte pendant la cuisson et permet de voir la température interne des aliments pendant la cuisson par la température ou lorsque la minuterie est en attente.
- Avertisseur automatique de fin de programme (à l'exception du maintien de température).
- Voyants pour les fonctions et les niveaux d'énergie.
- Cavité du four d'une capacité de 1,3 pi cu.

CA VAUT LE DÉPLACEMENT

MEUBLES

ST-LAURENT

GENTILLY

298-2020

Séminaire Sainte-Marie

Conventum 1980-81

SHAWINIGAN (ML) — C'est le lundi 17 novembre, que le séminaire Sainte-Marie de Shawinigan deviendra la scène d'un événement on ne peut plus spécial. En effet, à l'occasion de leur conventum 1980-81, les finissants se transformeront en une succursale du 5e ciel, le paradis des péchés mignons.

Les hôtes de ce paradis sont les finissants, à qui parents, amis, collègues des autres niveaux et professeurs seront invités à se joindre, afin de se divertir et de se laisser aller à leurs péchés mignons.

Satan'lu, la diabolique tentatrice, fera tout en son pouvoir pour attirer les participants et participantes

vers les divers stands, afin de démontrer leur dextérité et leur habileté (et peut-être les inciter au péché d'orgueil?).

Ou encore les faire connaître les délices de la gourmandise, en leur indiquant le chemin du Café-nuage, où ils pourront déguster des plats faits à la maison et des rafraîchissements, le tout servi avec le sourire, tandis que, pour charmer les yeux et les oreilles autant que l'estomac, on les réglera de numéros de chant et de danse.

Amen-toi, le protecteur des justes, essaiera sûrement, quant à lui, de les divertir de façon plus céleste, comme assister au spectacle composé de musique, de

théâtre et de chansons, spectacle qui plaira sûrement à plusieurs sinon à tous.

D'autre part, un marché aux puces et un encan chinois disposeront d'objets aussi divers que possibles. De quoi avez-vous besoin? Le séminaire l'aura, et à prix modique.

Cette journée, tout en divertissant, permettra aux finissants de mettre en pratique des notions d'organisation, de publicité, etc.

"On nait tous des anges", oui, mais en grandissant... Donc, au cours de cette journée, les finissants illustreront ce qu'ils sont devenus au paradis, c'est-à-dire leur rêve personifié par des costumes originaux.

Relocalisation de Coop-taxis

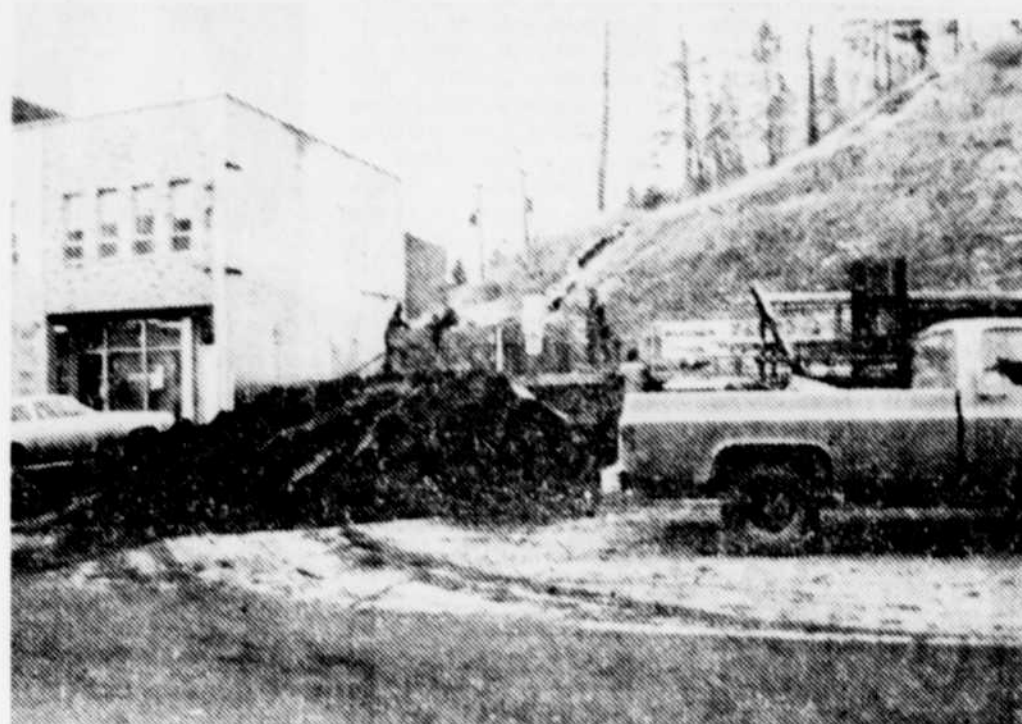
SHAWINIGAN (ML) — Afin de permettre la construction du mail de shopping et du stationnement étage, le tout évalué à quelque \$7 millions de dollars, par l'Association des marchands-membres de la Promenade du centre-ville de Shawinigan, les autorités municipales s'apprêtent, au cours des prochains jours, d'amender le règlement de zonage, afin de permettre à cette compagnie de taxis, présidée par M. Charles-Edouard Deziel, de relocaliser la centrale de taxis, qui était auparavant sur la 6e Rue.

Depuis hier matin, des travaux de fondation ont

été entrepris par la firme d'Excavation Buisson à cet endroit situé à côté de l'ancien édifice qui abritait le supermarché d'alimentation de la compagnie Steinberg, en dépit du fait que le Service d'urbanisme et de permis n'a pas encore autorisé l'émission d'un permis de construction.

Rejoint, hier après-midi, le président de Coop-taxi, M. Charles-Edouard Deziel, ne voulant ni infirmer ou confirmer le fait que la ville de Shawinigan n'avait pas encore délivré le permis de construction en conséquence, celui-ci a déclaré que le tout rentrera dans l'ordre d'ici les prochains jours alors que la ville procédera aux amendements nécessaires à ses règlements de zonage et de construction.

Entre-temps, la ville a autorisé l'installation de 4 stalles de stationnement pour voitures-taxis en face de la bijouterie Dugré, et 4 autres sur la rue Mercier, à proximité du restaurant A&W.



(Photo: Francoeur)

Des travaux de fondation sont présentement en cours sur la 5e Rue, à Shawinigan, afin de permettre la relocalisation de la centrale de la compagnie Coop-taxi, qui a dû déménager ses pénates pour permettre la construction du mail de shopping et du stationnement étage au centre-ville.



Dr. MARC GÉLINAS, O.D.

SPÉCIALISTE EN VISION

VERRES DE CONTACT

RIGIDES • SOUPLES • PROLONGÉS

EXAMEN DE LA VUE

"AMÉNAGÉ"

2463, ST-MARC

SHAWINIGAN

Tél.: 539-3854

Colloque sur la violence

par Doris HAMEL. SHAWINIGAN — Le colloque ayant pour thème: "Moi, agent de violence et de non-violence" se tiendra au Cégep de Shawinigan, le mardi 25 novembre, à 13h. "Une journée douce pour combattre la violence", a exprimé Pierrette Morasse, en mentionnant que la population était invitée, et qu'on compte aussi sur la présence des éducateurs. Cette journée peut être offerte grâce à une subvention du ministère de la Justice du Québec.

Le thème choisi tentera d'amener les participants à identifier les violences qu'ils portent en eux, et leur capacité à être non violents. Il permettra aussi sans doute de découvrir ce qu'ils expriment par leur violence, et à quelle genre de violences ils sont le plus vulnérables. Ainsi peut-être, il sera possible de s'offrir les moyens, individuellement et collectivement, de contrer la violence. "Prendre les moyens de combler nos aspirations, nos goûts, dit Pierrette Morasse, afin de s'offrir une journée douce qui sera un premier pas vers l'aspira-

tion de se prendre en main."

C'est sous forme de discussions et de réflexions en ateliers, appuyées de diaporamas que se déroulera l'après-midi. Une pièce présentée par le "Théâtre de la Riposte", formé de jeunes Shawiniganais évoluant dans le milieu théâtral montréalais, plongera les

participants dans l'atmosphère du colloque.

La soirée sera consacrée à la conférence suivie d'une discussion avec l'assemblée, présentée par M. Gaston Gauthier. M. Gauthier détient une maîtrise en sciences familiales et sexologiques de l'université de Louvain en Belgique, et assume la présidence du Car-

refour des travailleurs québécois de la famille. Il traitera de différentes formes de violences, des causes du phénomène de la violence vécue dans la société québécoise et dans notre quotidien. Un colloque qui intéressera les gens de l'éducation, du monde des affaires sociales ainsi que tous les parents.



"Moi, agent de violence et de non-violence" est le thème du grand colloque organisé au Cégep de Shawinigan, le mardi 25 novembre. Dans l'ordre habituel, une partie de l'équipe responsable de cette réalisation à laquelle parents et éducateurs sont invités: Hélène Boyd, étudiante et responsable de la sensibilisation étudiante; Marcellin Ayotte, animateur de la journée; Pierrette Morasse, animatrice-responsable; et Ginette Ferron, infirmière et aussi animatrice.

CONCOURS DE PHOTOS FLORALIES 1980
SUR LE MAIL DE LA PLAZA DE LA MAURICIE

en collaboration avec

St-Cyr PHOTO et CHEMB

Exposition des photos des gagnants

Les 13-14-15 novembre sur le mail de la Plaza

3

CATÉGORIES

- 1- Fleurs - paysage et fleurs
- 2- Vie humaine et fleurs
- 3- Animaux et fleurs

\$2,000⁰⁰
EN PRIX

Trophée pour l'amateur de l'année

Un 5 à 7 sera offert aux gagnants à la brasserie la Bretèche gracieuseté de St-Cyr Photos

la plaza
DE LA MAURICIE
BOUL. ROYAL SHAWINIGAN



Un cadeau de Noël

qui sera
longue-ment
apprécié.

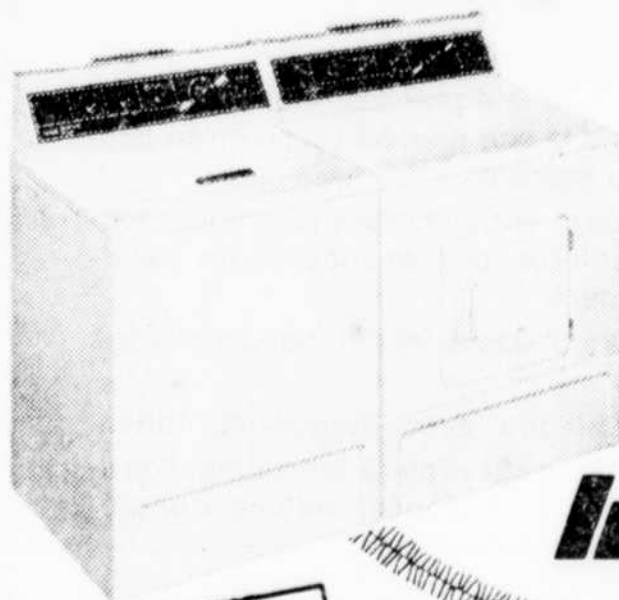
Comblez vos désirs
et même davantage
avec

Inqlis

Un lave-vaisselle Inqlis

tout ce qu'une femme
désire le plus en cadeau

le seul dépositaire Inqlis autorisé à Grand-Mère



Les appareils
qui déclassent
toute compé-
tition par leur
popularité et
leur grande fi-
abilité.

Inqlis

FERME LE LUNDI

• PLAN MISE DE CÔTE
• ENTREPOSAGE GRATUIT

SERVIMEUBLES

J. Robert Vincent, un gars de chez nous, qui prend soin de vous.

Les entrepôts
J. ROBERT VINCENT
MEUBLES
701, 4e rue Grand-Mère 538-2633

Résidus de terrains

GRAND-MÈRE (JE) — Le conseil municipal a adopté une résolution pour demander un permis d'occupation au ministère des Transports, concernant le résidu de certains terrains non utilisés dans la construction de la transquébécoise.

On se rappelle que le 24 juillet, le conseil avait passé une résolution pour demander au ministère des Transports de céder à la ville les résidus de terrains non utilisés. Quand on a construit la transquébécoise dans les environs de Grand-Mère, la ville possédait déjà des terrains à cet en-

droit. Le gouvernement a procédé à des expropriations pour acquérir des terrains pour le passage de l'autoroute. Toutefois, tout le terrain exproprié n'a pas été utilisé et c'est ce résidu que la ville veut obtenir.

En attendant le changement de propriétaire et que le dossier soit complété, la ville voudrait utiliser les résidus des lots 103, 104 et 105. De plus, une lettre accompagnant la résolution demandera au ministère des Transports de finaliser la vente des terrains à la ville le plus rapidement possible.



(Photo Francoeur)

Alors que les premières donneuses, Mmes Audrey Wood et Olivette Vandal, offraient leur sang, les bénévoles et responsables de la collecte de sang, qui se termine aujourd'hui au manège militaire de Shawinigan, encouragent la population à être généreuse. Dans l'ordre habituel, Mme Estelle Corriveau, M. Réjean Durocher, président de la campagne actuelle, Mme Ruth Snitner, bénévole depuis seize ans avec la Croix-Rouge, M. Georges Lacombe, maire-suppléant de Shawinigan-Sud, le maire de Shawinigan, M. Dominique Grenier, et Me François Marchand, président de la Croix-Rouge.

Et si c'était vous qui attendiez du sang...

par Doris HAMEL

SHAWINIGAN — La clinique de collecte de sang s'ouvrait hier dans les murs du grand hall du manège militaire, à l'angle des rues Royale et Trudel, à Shawinigan. Mme Mimi Grace, responsable de cette collecte dont on espère atteindre les 900 donneurs, invite la population de Shawinigan et des environs à être généreuse.

Qui peut donner son sang?

Selon cette infirmière, toute personne en bonne santé a avantage à donner

du sang. Une quantité de 450 millilitres est prélevée. Entre dix-huit et soixante-cinq ans, il est avantageux d'offrir le sang, lors d'une collecte. Aucun effet contraire n'est enregistré par le donneur. Avec une autorisation écrite de ses parents, il est même possible d'offrir son sang, à dix-sept ans.

Le but ultime de la Croix-Rouge est de sauver une vie. Qu'il s'agisse d'un accidenté, d'un opéré ou de toute autre personne demandant du sang, la Croix-Rouge est là. Cinq mille cinq cents sacs de sang sont re-

quis hebdomadairement dans les hôpitaux du Québec, et mille cinq cents dans les hôpitaux de la zone de l'est, à laquelle Shawinigan et la région appartiennent. En fragmentant le sang, la Croix-Rouge en augmente l'efficacité. Si on pense aux répercussions du geste, si on songe qu'en offrant une quantité minime de son sang, on peut sauver une vie, et que cette vie peut être celle d'un ami cher ou d'un parent, la générosité de chacun permettra à la Croix-Rouge d'atteindre et même de dépasser son objectif.

Un compétiteur pour le moins privilégié

SHAWINIGAN (JE) — "Je dois vous avouer qu'avoir le gouvernement comme compétiteur n'est pas une chose facile; pourtant, nous avons les mêmes clients, mais lui, il a la chance de vendre son produit comptant. Il ne fait pas de livraison, il n'a pas de compétition dans son domaine."

Ce sont les paroles lancées hier matin à l'hôtel des Chutes par M. André Boisclair, de la brasserie Molson, alors qu'il portait la parole devant les membres de la Chambre de commerce de Shawinigan, réunis pour leur déjeuner hebdomadaire.

M. Boisclair a parlé de la brasserie Molson, et fait l'histoire de cette brasserie dont la fondation remonte à 1786. Il a raconté différentes étapes de sa carrière avec cette brasserie.

Le vice-président de la Chambre de commerce de Shawinigan a aussi men-

tionné qu'il est dans l'industrie de la bière depuis 19 ans. "Je peux vous dire, que comme toutes les autres industries, le marché a beaucoup changé: la venue des brasseries, le changement d'âge majeur de 21 à 18 ans, la multiplication des clients, la disparition des tavernes et encore plus récemment, l'apparition du vin dans les brasseries", a dit M. Boisclair. Et c'est ensuite qu'il a déclaré que le gouvernement est un compétiteur.

En terminant son exposé, il a révélé pourquoi il avait été nommé l'agent de l'année au Québec par la brasserie Molson: parce que les gens de sa ville boivent son produit et il espère qu'ils continueront à encourager un gars de chez nous, une brasserie totalement canadienne et qui a toujours son siège social au Québec.

La Chambre opposée à la vente d'un terrain

SHAWINIGAN (JE) — La Chambre de commerce a été saisie, à son déjeuner hebdomadaire servi à l'hôtel des Chutes, d'une rumeur voulant que le terrain où est situé le kiosque d'information touristique durant l'été, soit vendu par le gouvernement du Québec.

M. Jean-Claude Doucet, un administrateur de la Chambre et président des Cateactes de Shawinigan de la Ligue de hockey junior majeur du Québec, a apporté le sujet sur le tapis. Il a déclaré que la rumeur veut que ce terrain soit vendu à une chaîne de magasins.

Pour sa part, la Chambre de commerce de Shawinigan verrait à cet endroit la construction d'un kiosque d'informations touristiques. Selon certains, ce serait l'endroit idéal pour bâtir le kiosque.

La Chambre a donc adopté une résolution pour demander au ministère des Transports de ne pas vendre ce terrain, et de la prévenir avant de le vendre, si vente il y a. Une lettre similaire sera en-

voyée au député-ministre du comté de Saint-Maurice, M. Yves Duhaime.

Voyage dans la Beauce

Par ailleurs, le président de la Chambre a préconisé qu'une forte délégation de la région se rende dans la Beauce après les Fêtes pour constater et se renseigner sur le succès remporté par les petites et moyennes entreprises (PME) dans cette partie du Québec. Il aimerait que deux ou trois autobus se rendent dans la Beauce pour cette visite.

Des représentants des caisses populaires, des banques et des industriels de Shawinigan feraient partie de cette délégation qui visiterait les PME de la Beauce. M. Lemire a ajouté que les banques et les caisses populaires s'enlignent de plus en plus vers les PME. Il aimerait qu'une liste des PME de la Beauce soit mise à jour, afin d'en visiter le plus possible.

Le but de cette visite serait de renforcer les PME dans la région de Shawinigan.

GUIDE DE L'ACHETEUR COMMENT CHOISIR UN PIANO



M. PHILIPPE FILION
président
Professeur et chef de
musique de longue
expérience

Les pianos YAMAHA vous offrent les caractéristiques ci-dessous:

- 1-Une mortaise en bois d'érable dur, sur les touches en bois tendre, évite l'usure inégale et le desserrement.
- 2-Touches équilibrées individuellement à la main.
- 3-Mécanisme conçu avec précision afin que même en ne faisant qu'effleurer les touches l'exécution soit très douce.
- 4-Les feutres marteaux, 17 à 24 lb (au lieu de 11 lb) prolonge la durabilité et améliore la tonalité.
- 5-Le feutre est rivé aux marteaux au lieu d'y être agrafé.
- 6-Le sommier d'accord est monté avec une précision qui assure une uniformité de tension qui prolonge le son au-delà de ce qu'on peut attendre d'un sommier monté au marteau.
- 7-Un marteau et un rail de percussion en aluminium (barre de montage des marteaux en feutre véritable, pas en mousse de caoutchouc) empêchent le gauchissement.
- 8-Table d'harmonie en épinette Sitka d'Alaska, et non pas un placage bon marché.
- 9-Montage des pédales en aluminium avec écrous en téflon.
- 10-Pédale de sourdine, tringle à levier, pour réduire le volume d'environ 60% pendant les période d'étude - Exceptionnellement appréciable pour les gens qui vivent en appartement.
- 11-Chevilles brevetées, entrecroisées.
- 12-Montage sous vide, pleine structure pour renforcer la résistance et la stabilité de la tonalité.

Yamaha



NOUS SOMMES CONCESSIONNAIRES RÉGIONAL
POUR LES PIANOS ET LES ORGUES YAMAHA



YAMAHA

479, 5e Rue,

cm

Tél.: 536-2575

COMPTOIR MUSICAL FILION LTÉE

SHAWINIGAN P.Q.



"Programme offert par le Service de
l'Éducation aux adultes du Cégep de
Shawinigan"

ACTUALISATION PROFESSIONNELLE

80

TECHNIQUES INFIRMIÈRES

A l'intention des infirmières qui ont quitté le marché du travail depuis un certain temps et qui désirent maintenir ou reprendre leur droit d'exercice. Ce programme est organisé en collaboration avec l'O.I.I.Q.

Début: 5 janvier 1981

Fin: 23 juin 1981

Rythme: Du 5 janvier au 13 avril 1981: 9 heures/semaine

Du 20 avril au 23 juin 1981: Cours pratiques en centre hospitalier

Demandez un formulaire d'inscription ou présentez-vous au Cégep de Shawinigan:

Cégep de Shawinigan

2263, boul. du Collège

Shawinigan, Qué.

a / s Service de l'Éducation aux adultes - local 1143

Pour informations:

539-6401 (le jour)

539-6742 (le soir)

Date limite pour l'inscription: 5 décembre 1980

SOYEZ SUPÉRIEUR ET EN SÉCURITÉ

Venez profiter à notre département de service des spéciaux suivants:

CHANGEMENT D'HUILE ET FILTRE

\$9⁹⁸

PNEUS RADIAUX
A NEIGE

\$51⁹⁰

165 X 13

\$66⁵⁰

205 X 15

Installation comprise



CHAUFFE-MOTEUR DANS LE BLOC

\$34⁹⁵

Installation comprise

OFFRE VALABLE JUSQU'À 1980



GARAGE F. COSSETTE INC.

ROUTE GRAND-MÈRE - SHAWINIGAN

Tél.: 539-5457

Centre hospitalier Lafleche

Les travaux d'agrandissement se poursuivent normalement

GRAND-MÈRE (ML) — Les travaux d'agrandissement du centre hospitalier Lafleche de Grand-Mère, évalués à quelque \$1.800.000, par le ministère des Affaires sociales du Québec, se déroulent normalement et progressivement.

En effet, les ouvriers de la firme de construction Sylvio Gendron inc., de Shawinigan, s'affairent à la construction des nouvelles fondations pour, ensuite, entreprendre la construction du complexe proprement dit.

Grâce à cet agrandissement longtemps réclamé par les autorités hospitalières et du milieu afin de répondre à un besoin essentiel auprès des malades de Grand-Mère et des municipalités environnantes, le centre hospitalier Lafleche sera en mesure d'augmenter sa capacité de lits de 60. Ceux-ci seront destinés à l'intention des malades chroniques qui, depuis nombre d'années, étaient aux prises avec un manque de lits, afin qu'ils puissent recevoir les soins appropriés à leur état de santé.

On se souviendra qu'un comité de défense du centre hospitalier, des dirigeants du CH, des autorités municipales de Grand-Mère et des municipalités avoisinantes ainsi que plusieurs

corps intermédiaires et clubs de service, en collaboration avec le représentant de la circonscription

tiel à la santé communautaire pour la région de Grand-Mère.

Les travaux d'agrandissement

du CH Lafleche de Grand-Mère devraient être complétés d'ici le début de juillet.



(Photo Francoeur)

Les employés de la firme de construction Sylvio Gendron inc. de Shawinigan ont entrepris la construction des bases de fondation du futur agrandissement du centre hospitalier Lafleche de Grand-Mère. Ce nouvel agrandissement permettra l'aménagement de 60 nouveaux lits à l'intention des malades chroniques. Les travaux de construction sont évalués à quelque \$1.800.000 par le ministère des Affaires sociales du Québec. Les travaux devraient être complétés d'ici le début de juillet 1981.



(Photo Francoeur)

Les membres du service de la voirie municipale de Grand-Mère, en collaboration avec la firme Continental asphalte, de Shawinigan, s'affairent à compléter les travaux de construction d'une nouvelle voie d'accès par la 10e avenue, afin de faciliter un meilleur accès au centre hospitalier Lafleche. En plus, la ville complète aussi ses travaux d'aménagement d'un aire de stationnement sur la 17e rue, entre la 6e avenue et la 10e avenue. Ces travaux sont évalués à quelque \$100.000 par les autorités municipales.

SHAWINIGAN

658, 4e RUE
LA MINE D'OR

OR 18K \$16²⁵
14K 13²⁵
10K 9²⁵

Bague, bracelet, chaîne,
breloque, montre

ARGENT 10%, 25%, 50%, 1\$
datant avant 1966

Payons comptant, prix sujet à
changement sans pré-avis

ENTRE NOUS

Marie Robert

PAIN CHAUD DÉLICIEUX! QUEL RÉGAL
INCOMPARABLE! Voici une recette appréciable
pour un pain simple, sans complications ni diffi-
cultés. PAIN À LA

BIÈRE: 3 tasses de farine auto-levante, 1 c. à
soupe de sucre, 12 œufs de bière, 1 blanc d'œuf,
2 c. à soupe de graines de sésame. Préchauffer le
four à 350°. Beurrer un moule à pain de 9 x 5.
Mélanger la farine et le sucre et incorporer la
bière; le mélange deviendra très épais. Placer
le mélange dans le moule et mettre au four. Au
bout de 30 minutes badigeonner au blanc d'œuf
et saupoudrer de graines de sésame. Durée totale
de la cuisson 65 à 70 minutes.

Soudainement, l'automne est arrivé et a ramené dans son sillage
ces journées lumineuses, claires, ensoleillées et ces nuits fraîches
qui raniment l'énergie épuisée par la chaleur. Ma famille aime les
activités de plein air qui vivifient l'organisme. Même mes parents
prennent part à nos passe-temps bien qu'ils
soient harcelés parfois par des maux de dos qui
émoussent la patience. C'est pourquoi j'ai
toujours des Pilules Dodds dans l'armoire à
pharmacie. Si votre famille se plaint de maux de
dos et nuits sans sommeil, faites comme moi,
pensez aux Pilules Dodds pour obtenir un
soulagement rapide et efficace.



La Manna Caméra-Expert

aux
GALERIES ROYALES
avant Noël

jeudi, vendredi, samedi
13-14-15 nov. 80

PROFITEZ DE RÉDUCTIONS ALLANT
JUSQU'À

50%

sur caméras-jumelles-films-etc...jusqu'à épuise-
ment du stock en magasin.
Ex.: jumelle - Ricoh KR5 - caméra 110 - Olympus
Trip 35.



JUMELLE CARL WETZLAR
7 X 35, Suprême WA
Rég.: \$89.00
PRIX LA MANNA \$49⁰⁰



RICOH KR5
f-2, rég.: \$399.95
avec étui.
PRIX LA MANNA \$199⁹⁵



APPAREIL 110 TÉLÉ-OBJECTIF
Et flash incorporé
Opticam 110 flashmatic
rég.: \$59.95
PRIX LA MANNA \$39⁹⁵



OLYMPUS TRIP 35
f-2.8,
rég.: \$142.00,
avec étui.
PRIX LA MANNA \$89⁹⁵



OLYMPUS OM2
Rég.: \$625. Notre prix \$449⁹⁵
Aussi
OM1 Notre prix \$339⁹⁵
OM10 Notre prix \$324⁹⁵

Pour appareils en magasin
1942, ST-MARC, SHAWINIGAN
539-2087

539-6955
La Manna
caméra-expert
1702 - 41e RUE GALERIES ROYALES SHAWINIGAN

Minutieuse inspection du pont

GRAND-MÈRE (JE) — Le pont suspendu enjambant la rivière Saint-Maurice entre la ville de Grand-Mère et Grand-Mère-Est sera l'objet d'une importante inspection dans les prochaines semaines ou les prochains mois.

Ce pont est en service depuis plus de 50 ans. Il était, à son inauguration, le premier et le plus important pont suspendu au Canada. La firme qui a construit le pont a suggéré à la ville de faire exécuter une inspection en profondeur

et une étude analytique de cette voie carrossable.

La ville de Grand-Mère n'a pas à son emploi les personnes spécialisées pour faire une telle étude et une telle inspection. Aussi, le conseil a-t-il adopté une résolution pour demander au ministère des Transports de faire cette étude et cette inspection en profondeur.

On sait que Grand-Mère a un deuxième pont à sa disposition pour traverser la rivière Saint-Maurice.

LA RETRAITE DORÉE...

c'est aujourd'hui qu'elle se prépare!

Gérez vous-même votre Régime enregistré d'épargne-retraite.

Mettez-y de l'action!

Demandez la brochure REER AUTOGÉRÉ à votre courtier ou venez en chercher une à la Bourse de Montréal



BOURSE DE MONTRÉAL

HÂTEZ-VOUS

le choix diminue.

Plus de 40 modèles 1980
en inventaire

Evitez la hausse des taux d'intérêt



M. Ralph Vincent
président



M. Bertrand Hébert
directeur général

Stock 10N523

PHOENIX 1980

2 portes • Traction avant • Moteur 4
cylindres • Transmission 4 vitesses
• Sièges baquets • Console • Mou-
lures protectrices • Rétroviseur
télé réglable • Suspension H.D.
• Servo-freins à disques • Servo-di-
rection • Enjoliveurs de roues
• Pneu radiaux blancs
• Groupe lumière • Batterie extra-
robuste • Bandes décoratives • Ra-
dio MA



PRIX CASCADE
\$7,171

Stock 10N603

SUNBIRD 1980

• Moteur 4 cylindres • Transmission
4 vitesses • Sièges baquet • Console
• Servo-freins à disques • Servo-di-
rection • Batterie extra-robuste • Vi-
tres teintées • Moulures protectrices
• Radio MA



PRIX CASCADE
\$5,959

TRANS-AM 1980

14 différents modèles en inventaire.
Le meilleur choix en Mauricie. Aubai-
nes fantastiques • Peut liquider.



PRIX À COMPTER DE
\$9,191

Stock 10N599

PONTIAC LAURENTIEN 1980

2 portes • Moteur V6, 305 ps. cu.
• Transmission automatique • Ser-
vo-direction • Servo-freins à disques
• Taple avant et arrière • Miroir
télé réglable • Chauffage-moteur • En-
joliveurs de roues de luxe • Pneu ra-
diaux blancs • Batterie extra-
robuste • Radio MA • Bandes déco-
ratives.



PRIX CASCADE \$7,575

Stock 10N637

GMC PICK UP 1980

Moteur 6 cylindres. Lumière platon-
nier. Miroirs optionnels. Amortisseurs
extra-robustes. Barre stabilisatrice.
Ressorts arrière extra-robustes. Allu-
me-cigarettes.



PRIX CASCADE
\$6,262

Cascade
PONTIAC BUICK LTÉE

375 - 12e Avenue SHAWINIGAN-SUD Tél.: 536-2681



M. Sylvio Laneville
représentant



M. Benoît Houle
représentant



M. Jules Gélinas
représentant



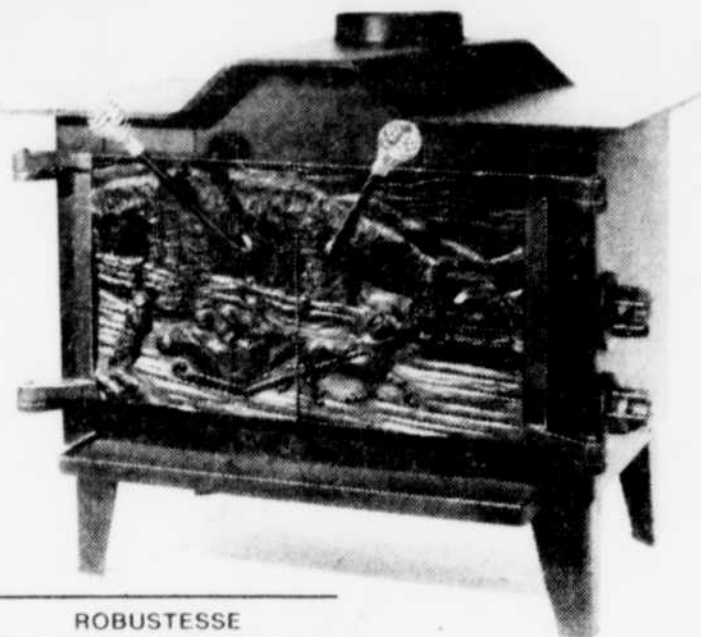
M. Roger Paquet
représentant



M. Guy Descôteaux
représentant

POUR UN RENDEMENT HORS-PAIR

LE PATRIOTE
POÊLE-FOYER
À COMBUSTION
CONTRÔLÉE



SÉCURITAIRE

Testé et approuvé par Warnock Hersey selon les standards U.L. et U.L.C. Le Patriote est fiable pour vous et votre famille.

ESTHÉTIQUE DE BON GÔÛT

Sur les portes, une sculpture du temps des Patriotes, lui donne un air rustique qui se marie bien à son profil moderne.

CONVERTIBLE EN FOYER

Le Patriote devient foyer à votre discrétion. Vous n'avez qu'à ouvrir les portes et placer le pare-étincelles fourni avec le poêle dans l'ouverture de l'âtre.

ROBUSTESSE

Renforcé par ses lignes irrégulières, Le Patriote, avec son contour monocoque aux parois d'acier de 1/2" et 3/4" d'épaisseur, un gage d'endurance pour de nombreuses années.

PRIX

Pour un produit de qualité supérieure, soyez sûr que nous vous le céderons à un prix très compétitif.

GARANTIE

La garantie de 5 ans du fabricant F.X. Drolet Inc., spécialiste en métallurgie depuis 105 ans, et notre souci de bien vous servir sont un gage de satisfaction assurée.

Économisez votre argent tout en faisant votre part contre la crise de l'énergie.

Votre spécialiste dans le domaine des poêles, foyers et accessoires.

**CENTRE F.LAMBERT
& MILLETTE INC.**

1060, rue Thibault, Cap-de-la-Madeleine, Tél.: 375-5622

VENEZ LE VOIR

La semaine des échecs

Un franc succès

SHAWINIGAN (ML) — "Avec plus de 200 parties d'échecs jouées, on peut affirmer que la semaine des échecs au Cégep de Shawinigan a été un succès populaire." C'est en ces termes que M. Roger Greiss faisait le bilan de cette longue manifestation, la première, à se dérouler sur le mail et dans le salon des étudiants du cégep.

La simultanée donnée par M. Yahia Tej, de Shawinigan-Sud, un des cerveaux les plus rapides parmi les joueurs d'échecs, a duré 5 heures. M. Tej a eu raison de 28 opposants, a annulé avec deux adversaires et a dû concéder la victoire à 2 autres: Yves Lefebvre et Yves Rouleau, de Grand-Mère. Le calibre du jeu étant très intéressant, les spectateurs, très nombreux.

Par ailleurs, le mail était occupé par les participants au tournoi du cégep. Ainsi, les étudiants ont pu goûter aux joies et aux tensions de la compétition. Avec pour certains une quatrième partie à jouer, les résultats se lisent comme suit: cégep 1: 1er prix: Paul Schumacher, sc. santé, 2e prix: Roberto Mastriani, électro, 3e prix: Alain Poirier, électro. Cégep 2: 1er prix: Pierre Laforme, 3e électro, 2e prix: Claude Chamberland, 2e sc. adm. et 3e prix: Yves Gauvin, 2e lettres.

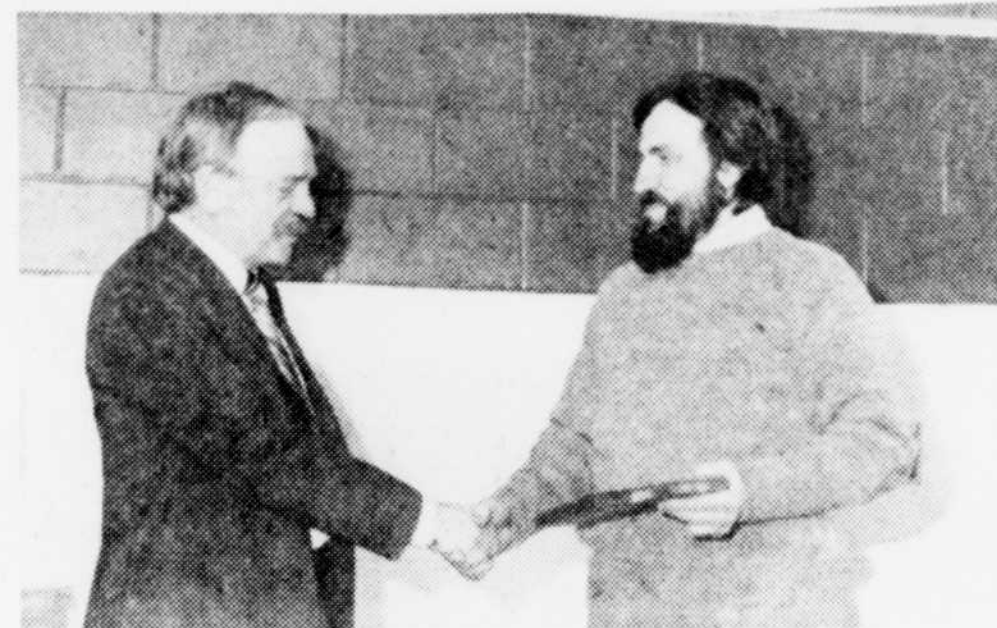
La population cégepienne en a eu plein les yeux. Outre quelques parties qui opposaient des professeurs à des étudiants, il y avait d'une part MM. Pierre Boulerice et Yves Rouleau avec leurs ordinateurs et d'autre part MM. Gaston Martel et Jean Bellefeuille, handicapés visuels, qui affrontaient tous ceux qui le voulaient bien.

On a pu constater qu'avec leur échiquier spécial, ces sympathiques joueurs non-voyants, arrivaient à vaincre leurs adversaires qui, eux, avaient le loisir de bien visualiser les pièces du jeu régulier.

L'attraction du jeu contre les ordinateurs que l'on peut programmer pour différents calibres de jeu fut telle que M. Boulerice accepta de revenir. A certains moments, il y avait tellement d'amateurs et de spectateurs qu'il était difficile de s'approcher des joueurs.

Le tout s'est terminé par la remise de plaques-souvenirs à deux personnalités du monde des échecs de la région. M. René Lachapelle, de Saint-Elie-de-Caxton, a été honoré par le Cégep de Shawinigan, pour avoir été le premier mécène à favoriser le jeu des échecs dans le milieu.

Quant à M. Gérard Monnet, de Shawinigan, le cégep lui a rendu hommage comme pionnier du jeu d'échecs à Shawinigan. En effet, M. Monnet fut un membre-fondateur, en 1946, du premier club d'échecs à Shawinigan. Son amour des échecs ne s'est pas démenti depuis.



Afin de souligner sa contribution à la cause des échecs dans le milieu, le Cégep de Shawinigan, par l'entremise de son directeur des services pédagogiques, M. André Blais, a remis une plaque-souvenir à M. René Lachapelle, de Saint-Elie-de-Caxton. Ce dernier a été le premier mécène du nouveau des échecs à Shawinigan.



Une activité très populaire, la simultanée d'échecs avec Yahia Tej, de Shawinigan-Sud, un des cerveaux les plus rapides parmi les joueurs d'échecs. M. Tej a été agréablement surpris du calibre de jeu des cégepiens. Au total 32 étudiants ont participé à cet événement.



À un amateur d'échecs... devenu sage, le Cégep de Shawinigan a rendu hommage. C'est en tant que pionnier des échecs dans la ville de Shawinigan que M. Gérard Monnet a été honoré, par les autorités du Cégep. Il reçoit ici des mains de M. Jean-Guy Farrier, directeur général, une plaque-souvenir.

**NOUS SOMMES DÉJÀ PRÊTS POUR NOËL
ACHETEZ AU PRIX DE LA MANUFACTURE
LE GÉANT DE L'ÉLECTRONIQUE EN MAURICIE**



GB PHILCO SYLVANIA

Couleur
Ecran 20"
Rég.: \$619.95

**PRIX
ELECTRO
\$469**



COLOR-RITE

**CONSOLES
COULEUR 26"
GB PHILCO
SYLVANIA**

26" (63 cm) C3829MP
Rég. \$899.95

\$684⁰⁰
PRIX ELECTRO



SANYO

Modèle 21T70W
Ecran 12" noir et blanc
Prix rég.: \$139.95

**PRIX
ELECTRO
\$94**

**ESCOMPTE
20% - 40%**

**DES PRIX
ENCORE
JAMAIS VUS**

**GARANTIE
SERVICE
APRÈS-VENTE**

**NOS PRIX
SONT LES
MEILLEURS**

**CHARGEX
MASTER CHARGE**



PIONEER
KP-1011
Radio auto-cassette MA-MF

SPECIAL \$234⁹⁵

CASSETTE DECK

\$149⁰⁰

PIONEER Table tournante PL200
Rég. \$189.95
PRIX ELECTRO \$169⁹⁵

PIONEER

Le son de la plus haute qualité.

30 watts RMS

1 Récepteur MA-MF BX3400

1 Table-tournante PL200

2 Haut-parleurs 3 voies CL70

Prix rég.: \$709.80
PRIX ELECTRO \$569

PIONEER

TX-6800

1 Tuner MA-MF stéréo

1 Amplificateur SA5900

2 Haut-parleurs 3 voies CL70

Rég. \$754.80
PRIX ELECTRO \$629

PLAN MISE DE CÔTÉ POUR NOËL — CHARGEX — MASTER CHARGE

ELECTRO 3000

"Le géant de l'électronique"

CAP-DE-LA-MADELEINE
GALERIES DU CAP
373-5500

GRAND-MÈRE
758, 6e ave.
538-2244

**COMPTEZ VOS JOURS...
ÉCONOMISEZ 25%**

Les nouveaux tarifs "7-jours" de VIA vous font économiser 25% du tarif de base sur vos voyages aller-retour. Ils sont valables pour 7 jours consécutifs, incluant le jour du départ. Le tarif aller ne doit pas excéder 36\$, le départ ne peut se faire le vendredi et le retour doit s'effectuer avant minuit le septième jour suivant le départ.

Il y a certaines conditions à remplir pour profiter de ces rabais. Pour renseignements et réservations, communiquez avec votre agent de voyages ou VIA.

Tarif minimum: \$5
Non valables du 15 décembre au 4 janvier.

Tarifs aller-retour "7-jours",
à partir de Trois-Rivières:

Ottawa	28\$
Kingston	34\$
Toronto	52\$

TRAITEZ-VOUS BIEN, PRENEZ LE TRAIN.



Déficit de \$45,334

SOREL (LB) — La commission scolaire de Sorel, à l'occasion de son assemblée régulière tenue à l'école Notre-Dame, à Yamaska, a procédé à l'adoption des états financiers pour l'année 1979-80, qui montrent un déficit de \$45,334. Les revenus se sont chiffrés à \$14,500,661 et les dépenses à \$14,545,995. Le budget 79-80 prévoyait des revenus et des dépenses de l'ordre de \$13,528,610. La différence d'un million entre le budget et les dépenses réelles s'explique par les conventions collectives signées au cours de l'année.

Revenus
L'imposition locale des particuliers et des compagnies pour 1979-80 s'est établie à \$1,829,806 alors que les subventions du ministère de l'Éducation s'élevaient à \$12,490,826 dont \$11,779,966 pour les subventions d'équilibre budgétaire, \$197,237 pour le personnel enseignant, \$168,203 pour le service de la dette, et \$55,537 pour le programme de lait dans les écoles.

Les autres revenus provenaient du gouvernement fédéral, \$26,344; les gouvernements municipaux, \$4,406; la commission scolaire locale, \$19,420; la régionale Carignan, \$64,257, et divers \$65,603.

Dépenses
Au chapitre des dépenses, l'éducation pré-

scolaire (maternelles) a coûté \$298,182 dont \$275,690 en salaire; l'éducation élémentaire, \$3,745,406 pour le salaire des enseignants; l'adaptation scolaire \$392,978 dont \$370,801 en salaire; fourniture et matériel, \$17,503; consultation et animation, \$128,312 dont \$97,177 pour les salaires des professionnels non enseignants; services alimentaires, \$52,054.

Le transport du midi des élèves a nécessité des dépenses de \$37,680; l'administration générale, \$63,543; la direction générale, \$68,890; le secrétariat général, \$78,358 et l'informatique, \$28,785.

Un montant de \$702,196 a été consacré à la gestion des écoles; \$285,709 à la gestion des activités éducatives; \$154,114 à la gestion des ressources humaines et \$99,870 à la gestion financière.

La gestion des équipements a coûté \$51,786; l'entretien et les réparations, \$174,035; l'entretien ménager, \$289,957; la consommation énergétique, \$156,003; les dépenses auxiliaires (transfert à la régionale Carignan), \$6,677,481.

Un montant de \$277,260 a été consacré à la dette à long terme dont \$155,500 pour le remboursement d'obligations et \$121,760 pour les intérêts pour obligations. Par ailleurs un montant de \$658,407 a été payé en intérêts sur emprunts à court terme.

Les contribuables répondent avec empressement à la souscription

SOREL (LB) — Une Société de développement de l'entreprise québécoise (Sodeq) a été lancée il y a quelques semaines dans la région Sorel-Tracy. Reliée à la vaste région de la rive sud métropolitaine, allant de Sorel à Valleyfield, la région Sorel-Tracy a un objectif de \$100,000 à souscrire.

Après 10 jours de souscription, les organisateurs peuvent déjà annoncer que 75% de l'objectif a été atteint. En effet, les contribuables de la région ont été sensibilisés à l'abri fiscal que constitue un investissement dans une Sodeq, et ils ont répondu avec empressement à cette souscription. Comme la campagne doit

se terminer le 15 décembre prochain, il est déjà assuré que la région Sorel-Tracy aura répondu au-delà de l'objectif initial.

Un investissement dans une Sodeq permet au con-

tribuables de réduire son impôt provincial à payer d'un montant égal à 25% de sa souscription dans la Sodeq.

De plus, 100% de la souscription est deductible du

revenu imposable en fonction de l'épargne-actions.

La Caisse d'épargne économique du Richelieu a aussi voulu participer à la création de Sodeq, et M.

Fabien Proulx, directeur général, a remis aux responsables de la souscription pour la région, MM. Robert Brun et Reynald Bergeron, un cheque fort substantiel.

Invitation toute spéciale à la Maison de Clairette

490, Bonaventure

Trois-Rivières

à l'occasion de

LA VENTE DU PERSONNEL

CHOIX DE GILETS \$25	PANTALONS 30% ch. DE RÉDUCTION	LOT DE JUPES \$25	ROBES \$39⁹⁵ ch.
BIENVENUE			

LES CAMELOTS du NOUVELLISTE à la ROULATHEQUE



M. Patrick Labelle, gérant de la Roulatheque située sur la rue Vachon du Cap-de-la-Madeleine pose avec M. Gérard St-Louis, gérant régional de Louiseville pour le Nouvelliste. M. St-Louis est accompagné ici de quelques camelots qui s'étaient mérités une entrée gratuite à la roulatheque ainsi qu'un repas au restaurant Mac Donald, lors d'un concours. Tous les camelots du journal Le Nouvelliste peuvent également se mériter ceci, s'ils communiquent avec leur gérant régional.

Faites carrière dans la GRC

La GRC vous offre une occasion unique de faire une carrière dont vous pourrez être fier, dans le domaine de l'application de la loi. Si vous répondez aux conditions ci-dessous et si un salaire de départ de \$18 430 vous intéresse, vous pourriez vous tailler un avenir de choix au sein de la GRC. Vous devez, à cette fin:

- être citoyen canadien
- avoir terminé vos études secondaires ou l'équivalent
- posséder un permis de conduire valide
- avoir une conduite exemplaire
- être en bonne santé
- posséder une connaissance pratique du français ou de l'anglais
- être âgé d'au moins 18 ans.

Pour les candidats qui répondent aux conditions essentielles d'admissibilité, la connaissance de la deuxième langue officielle constituera un atout précieux sur le plan des perspectives d'embauche et des possibilités de carrière.

Une fois accepté, vous recevrez une formation intensive dans tous les aspects du travail policier: droit, enquêtes, premiers soins et relations communautaires. C'est une possibilité d'avenir à ne pas manquer. Pour de plus amples renseignements sur la façon de vous joindre à la GRC, remplissez le coupon ci-dessous et postez-le dès aujourd'hui.

Cette offre d'emploi s'adresse également aux hommes et aux femmes.



GRC RCMP

Le Commissaire
Gendarmerie royale
du Canada
Ottawa (Ontario) K1A 0R2
À l'attention de l'officier
responsable du recrutement

NOM: _____
RUE: _____
VILLE: _____
PROVINCE: _____ CODE POSTAL: _____

Canada

VENTE VENTE VENTE VENTE VENTE

J.R. ÉLECTRONIQUE ENR.

5115 BOUL. JEAN-XXIII 376-3560 TROIS-RIVIERES-QUEST

Chez J.R., c'est pas cher

VENTE. SERVICE. BAS PRIX

**TÉLÉVISEUR
17 POUÇES
NOIR ET BLANC
RCA**

100% transistorisé état solide

PRIX SPÉCIAL \$159

**Prix DÉFIANT
TOUTE
COMPÉTITION**

**COMPAGNON
PORTATIF
COMPACT
RCA**

Garantie 3 ans
Pièces et service

Rég. \$459.95

SPÉCIAL \$399

SL-B2

Semi-automatique avec auto-retour du bras et auto-arrêt

**Le téléviseur
portatif XL-100
de RCA avec**

écran de 20 po. en diagonale et châssis LONGUE VIE transistorisé à 100%

GARANTIE 3 ANS
Pièces et service

Rég.: \$599.95

PRIX SPÉCIAL \$499

SU-8011 AMPLIFICATEUR STÉRÉO INTÉGRÉ.

L'indicateur électroluminescent de niveau de crête. Puissance 50 W efficace minimum

**MEUBLE
26 PO.
COULEUR
RCA**

Garantie 3 ans
Pièces et service

Rég. \$949.95

SPÉCIAL \$749

**ENCEINTES
ACOUSTIQUES**

4 phase linéaire SB-150 3 voies à phase linéaire. Haut-parleur de 23 cm (9") de type cône pour les basses. Haut-parleur en cône de 8.5 cm (3 1/4") pour les aigus offrant une excellente dispersion sonore et un autre de 10 cm (4") pour les moyennes. Puissance adaptable: 50 W (DIN); 75 W musicale. Impédance 8 ohms.

PRIX SPÉCIAL SUR PLACE

Panasonic

SUGGESTION POUR CADEAU

RADIO RÉVEIL
Prix à partir de **\$39⁹⁵**

FINANCEMENT SUR PLACE

CHEZ J.R. C'EST PAS CHER

PLAN MISE DE CÔTÉ SANS FRAIS

VENTE VENTE VENTE VENTE VENTE

Pourquoi des timbres de Noël?

TROIS-RIVIÈRES (MG) — La campagne annuelle du timbre de Noël vient d'être lancée. La présidente provinciale de la campagne est Suzanne Lapointe, et le président régional, Gilles Petit, de La Tuque. L'objectif pour la Mauricie: \$28.000, qu'on espère dépasser.

Les fonds ainsi recueillis vont à la recherche provinciale (thoracologie), à une chaire de pneumologie, et à divers programmes d'éducation du public: programme MONIGO pour étudiants, Naitre sans fumée, publicité antitabac dans les médias, publication de dépliants, diaporamas, films, etc.

Historique

Les timbres de Noël furent, dans les débuts au Canada en 1966, consacrés à

amasser des fonds pour la lutte à la tuberculose, un mal dont les ravages étaient supérieurs à ceux des guerres et de toutes les autres maladies graves. C'est au Danemark que l'idée fut lancée par un employé des postes de Copenhague, Einar Holboel, qui voulait venir en aide aux enfants les plus défavorisés, soit ceux qui étaient atteints de tuberculose pulmonaire ou osseuse. Les profits de la vente des timbres de Noël permirent de construire de grands sanatoriums, et c'est ainsi que commença la grande lutte à la terrible maladie.

En 1907, le timbre de Noël commençait aux États-Unis, et l'année suivante au Canada; grâce aux sommes recueillies, on bâtit deux sanatoriums, l'un en

Saskatchewan et l'autre en Ontario.

C'est en 1927 qu'on décida, à la grandeur du Canada, que la campagne du timbre de Noël serait la façon officielle grâce à laquelle les ligues antituberculeuses recueilleraient des fonds auprès du public. La vente des timbres a permis à des millions de concitoyens de subir gratuitement des radiographies pulmonaires et des tests pour dépister la tuberculose, avant que la maladie ne soit trop avancée, et avant que les personnes atteintes n'aient pu contaminer d'autres personnes de leur entourage.

Autres maladies

L'avènement des antibiotiques a fait grandement reculer la maladie. Cependant

elle existe toujours, et même après avoir subi un palier jusqu'en 1979, voilà qu'elle donne des signes de recrudescence. Par ailleurs, il est une menace grandissante: celle des maladies respiratoires comme l'emphysème, la bronchite et l'asthme. A lui seul, l'emphysème fait quatre fois plus de victimes qu'il y a dix ans. L'Association canadienne contre la tuberculose a donc élargi son champ d'action en 1960. Les ligues antituberculeuses sont devenues, il y a quelques années, des associations pulmonaires. Une grande partie de leur action est la lutte contre le tabagisme, qui a déjà donné des résultats très encourageants, puisque le pourcentage des fumeurs diminue régulièrement.



Les fonds recueillis par la vente de timbres de Noël servent également à alimenter la recherche sur les façons de prévenir ou de traiter les maladies pulmonaires, à financer des camps pour enfants asthmatiques, etc. Le symbole de l'Association pulmonaire est la croix de Lorraine, à double traverse.

En Mauricie

L'objectif global au Québec est de \$850.000; il est de \$28.000 en Mauricie, composée de 356.000 habitants. On a recueilli \$19.000 en 1974, et \$25.890 en 1979. L'augmentation souhaitée représente 8%, soit moins que l'augmentation annuelle du coût de la vie.

On demande au public de donner généreusement, qui sait, votre contribution d'aujourd'hui pourrait vous sauver demain la vie: c'est une question de souffle et de vie.

On peut, sur réception de l'enveloppe de timbres de Noël, retourner l'enveloppe avec sa contribution à l'intérieur, ou déposer l'enveloppe contenant notre don à n'importe quelle caisse populaire de la région.

Ventes et
entretien

RCA



Modelle FER 488 WR

REG.: \$899.95
PRIX SUPER SPÉCIAL

\$729⁹⁵

Convertisseur inclus
Quantité limitée

FINANCEMENT SUR PLACE — MISE DE CÔTÉ



Reg.: \$219.95 - CER 191



Reg.: \$134.95 - CER 1203

TECHNICIENS SUR PLACE — VENTE ET SERVICE

R. MARCHAND T.V.

199 THIBEAU, CAP. TEL.: 379-4366
VOISIN DU SAPIN BLEU

Réaménagement du service de l'éducation aux adultes

Demande de subvention

SHAWINIGAN (ML) — Lors de la séance régulière des membres du comité exécutif de la commission scolaire régionale de la Mauricie, tenue à Shawinigan, le commissaire Aline Buisson, de Grand-Mère, a proposé une résolution à l'effet que la CSRM adresse une demande auprès de la direction générale de l'éducation aux adultes (DGEA) pour permettre à la régionale de recevoir une subvention spéciale au montant de \$35.570 pour couvrir les frais d'installation et de réaménagement intérieur du

service de l'éducation aux adultes (SEA), intégré à l'école Sainte-Croix de Shawinigan au cours de l'année.

Cette demande de subvention spéciale fait suite au fait que la commission scolaire régionale de la Mauricie a décidé de regrouper sous un même toit, soit à l'école Sainte-Croix de Shawinigan, tous les services de la CSRM à savoir: les services de l'enseignement, les services financiers, les services du personnel, les services aux étu-

dants, les services de l'équipement et les services de l'éducation aux adultes.

Le service de l'éducation aux adultes de la CSRM déménagera de la rue Hemlock et s'intégrera à l'école Sainte-Croix de Shawinigan et, pour ce faire, ce service doit réaménager la résidence sur trois étages pour s'y établir adéquatement.

Ce réaménagement et cette installation du SEA au sein de cette école entraînent des coûts spécifiques, ceux-ci étant évalués à \$35.570 par les autorités de la régionale de la Mauricie, celles-ci invitent le ministre de l'Éducation du Québec à accorder une telle assistance financière pour la réalisation du projet.

Travaux d'arpentage

Des frais de \$1,000

GRAND-MÈRE (JE) — La ville de Grand-Mère a déjà dépensé environ \$1.000 pour des travaux d'arpentage sur un terrain qui lui appartient et qui avait été acheté des propriétaires de l'hôtel Bella Vista du lac des Piles. On sait que ce lac est la source d'eau potable de la ville de Grand-Mère.

À l'achat du terrain, des bornes étaient déjà en place. Plus tard, elles avaient disparu et la ville a dû faire arpenter le terrain. Encore une fois, des bornes ont été installées, mais elles aussi devaient disparaître. De nouveau, on a donc eu recours à l'arpenteur pour délimiter le terrain.

Toutefois, le conseil en a assez de ce jeu qui est provoqué par des vandales ou des personnes qui ont intérêt à ce que les limites du terrain ne soient pas bien définies. La semaine dernière, on a aménagé de nouvelles bornes en ciment et on a engagé une personne

pour surveiller, tant que le ciment ne serait pas bien pris. À ce que l'on a mentionné, il y aura beaucoup de travail à faire pour déplacer ces nouvelles bornes.

Dominion RECTIFICATIF

Dans notre circulaire insérée dans Le Nouvelliste du 11 novembre 1980, veuillez noter que les

CORNICHONS MÉLANGÉS, SUCRÉS

Heinz, pot de 750 ml

\$1¹⁵

ne seront pas disponibles à cause d'une faute d'approvisionnement.

Nous nous excusons auprès de notre clientèle pour ce contretemps.



Des jambes
superbes...
dans de
superbes
bottes

- Choix
- Qualité
- Élégance

Avons des bottes
pointures jusqu'à 11

MAGASIN DE CHAUSSURES

Hollywood

1449, NOTRE-DAME
TROIS-RIVIÈRES

les
Obligations
d'Épargne
du Canada

MAINTENANT 11 1/2% la première année

MAINTENANT 10 1/2% chacune des 6 années suivantes

TAUX MAJORÉ

Le taux d'intérêt de la nouvelle émission d'Obligations d'Épargne du Canada a été majoré à 11 1/2% pour la première année et demeure à 10 1/2% pour chacune des 6 années suivantes. Le nouveau rendement annuel moyen à l'échéance de ces obligations est de 10,68%.

Tous ceux qui ont déjà acheté ou qui achèteront les nouvelles Obligations d'Épargne du Canada bénéficieront du taux d'intérêt majoré même si l'ancien taux apparaît sur leurs obligations.

SÛRES

Les Obligations d'Épargne du Canada sont un placement de tout repos. Elles sont garanties par toutes les richesses du Canada.

RENTABLES

Les Obligations d'Épargne du Canada rapportent bien d'année en année. Elles sont maintenant encore plus rentables grâce au nouveau taux majoré.

FACILES À ENCAISSER

Les Obligations d'Épargne du Canada sont faciles à encaisser en tout temps. Une bonne sécurité en cas de besoin!

ACHETEZ LES VÔTRES AVANT LE 19 NOVEMBRE

Ne tardez pas. Vous avez jusqu'au 19 novembre inclusivement pour acheter vos Obligations d'Épargne du Canada sans avoir à payer l'intérêt court.

RENDEMENT MAJORÉ SUR LES ÉMISSIONS ANTÉRIEURES

Le taux de rendement de toutes les émissions antérieures non échues des Obligations d'Épargne du Canada a été majoré à 11 1/2% pour l'année commençant le 1^{er} novembre 1980 et demeure à 10 1/2% pour chacune des années suivantes jusqu'à leur échéance respective. Quant aux émissions datées d'avant 1977, les bonis payables en espèces à l'échéance de ces obligations seront augmentés en fonction de cette majoration. Pour ce qui est des émissions des trois dernières années, les intérêts produits en vertu de ces taux seront payables chaque année jusqu'à l'échéance des titres. Renseignez-vous à votre banque ou à toute autre institution financière autorisée.



L'esprit d'Helsinki est mort

La CSCE maintenant divisée en deux camps

MADRID (AFP) — Après neuf semaines de préparatifs infructueux, la Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe s'est ouverte mercredi dans un climat de confrontation entre le bloc soviétique et l'ensemble des pays occidentaux.

Selon l'expression d'un diplomate ouest-européen, l'atmosphère orageuse qui règne au Palais des congrès de Madrid confirme que l'esprit d'Helsinki est mort. L'acte final signé à Helsinki en 1975 par les pays européens, sauf l'Albanie, les États-Unis et le Canada, se présentait en effet comme une charte de la bonne volonté établie par des partenaires égaux et indépendants, soucieux théoriquement de renoncer à la politique des blocs.

C'est sur ce dernier point qu'a insisté le président du gouvernement espagnol dans le discours de bienvenue qu'il a prononcé mercredi après-midi. La sécurité, a-t-il dit, intéresse aussi bien les pays moyens et petits que les grandes puissances.

A en croire cependant les propos recueillis auprès des délégués de presque tous les pays, la CSCE est désormais divisée en deux camps. Le rejet inattendu lundi d'un projet de compromis avancé par la Suisse et l'Autriche tend au surplus à diminuer l'importance du groupe des neutres.

Conférence simulée

N'ayant pas réussi à établir un ordre du jour ou à fixer l'ordre des interventions, les délégués restent enlisés jusqu'à présent dans un débat procédurier qui pourrait être de longue durée.

Beaucoup de diplomates constatent volontiers que contrairement aux apparences, la Conférence de Madrid n'a pas encore commencé. Les travaux en cours se poursuivent exclusivement au sein d'un

groupe de travail, euphémisme qui permet de prolonger les tractations de la réunion préparatoire en prétendant avoir inauguré la conférence proprement dite.

Positions opposées

Cet affrontement ne masque pas pour autant le débat réel qui se résume en deux points principaux.

A — Les États-Unis et certains de leurs alliés entendent monter à la tribune de Madrid pour adresser à l'URSS un blâme sévère au sujet de l'intervention en Afghanistan et des violations des droits de l'homme en terre soviétique.

B — L'URSS veut métamorphoser la CSCE, afin que cette instance cesse d'être une sorte de cour suprême en matière de droits de l'homme ou de comportement international, et devienne en revanche l'instrument du désarmement européen.

Venue de Regan

L'un des collaborateurs de M. Leonid Illytchev, chef de la délégation soviétique, a fait observer devant un groupe de journalistes que malgré un mauvais départ, la Conférence de Madrid pourrait se solder par un succès, à condition que soit accepté le projet de conférence sur le désarmement européen avancé par les pays socialistes.

Cette exigence soviétique n'est pas prise au sérieux par tous les délégués occidentaux. Selon divers diplomates ouest-européens, l'équipe dirigeante soviétique se soucie peu de négocier avec un bloc occidental dont le chef de file, les États-Unis, est gouverné par une administration sortante.

Dans cette perspective, l'idée est retenue que des négociations véritables ne commenceront qu'après l'installation à la Maison-Blanche de M. Ronald Reagan.

Les USA et l'URSS sondent le terrain

MOSCOU (AFP) — Les dirigeants soviétiques ont pris un premier contact avec la nouvelle administration américaine sur les grands problèmes Est-Ouest, par le biais d'une délégation conduite par M. William Scranton, ancien représentant des États-Unis à l'O.N.U.

Officiellement, cette délégation, arrivée lundi soir dans la capitale soviétique, représente l'Association américaine pour les Nations-Unies, et répond à une invitation de l'organisation similaire qui existe en Union soviétique. À l'ambassade américaine à Moscou, on prend soin de souligner le caractère privé de cette mission, prévue bien avant les élections du 4 novembre.

Il reste que cette délégation, qui comprend des militaires, des diplomates et des professeurs du M.I.T., Massachusetts Institute of Technology, inclut en son sein un des conseillers de M. Ronald Reagan pour les affaires étrangères, le général Brent Scowcroft, et diverses personnalités qui ont gravité autour de M. Henri Kissinger, comme M. Helmut Sonnenfeldt.

Conflits internationaux

Le général Scowcroft a lui-même reconnu, en réponse à une question, qu'il pourrait être amené à faire rapport sur ses entretiens à M. Reagan, ce qui a été confirmé par un porte-parole de l'équipe Reagan à Washington.

Pour l'instant, les membres de la délégation qui séjourneront à Moscou jusqu'à vendredi soir, ont des rencontres prévues avec M. Gueorgui Arbatov, directeur de l'Institut soviétique pour les relations avec les États-Unis et le Canada, et divers représentants de la section internationale du comité central du P.C. soviétique, dont MM. Vadim Zagladine et Valentine Faline.

Mais ils n'excluent pas d'être reçus par le ministre soviétique de la défense, le général Oustinov, et par des membres du politburo.

Au sommaire des discussions figurent, outre les relations bilatérales, la situation politique internationale, les S.A.T., la sécurité en Europe, les conflits internationaux et le rôle qu'y jouent Américains et Soviétiques.

L'Europe exclue

Ce premier contact, même indirect, devrait permettre aux deux parties de se sonder mutuellement sans se compromettre. Jusqu'ici et avec sa traditionnelle prudence, la presse soviétique a accordé un préjugé relativement favorable à M. Reagan, avec l'espoir déclaré qu'il saura éviter les "erreurs" qui, comme l'écrit aujourd'hui La Gazette Littéraire, a conduit l'administration Carter au fiasco.

Il est à ce propos significatif qu'elle n'ait pas encore soufflé mot des déclarations sévères faites jeudi dernier par le président élu sur la limitation des armements et l'intervention en Afghanistan.

L'échec, en apparence inéluctable, de la Conférence de Madrid pourrait donner aux dirigeants soviétiques une raison de plus de rechercher avec obstination le chemin du dialogue direct avec Washington, estimant-on à Moscou de source occidentale. Un dialogue qui excluerait les Européens, mais qui, ajoutent-ils, a si bien réussi au Kremlin sous les précédentes administrations républicaines.

Le patronat part en guerre

LONDRES (AFP) — Le patronat britannique a déclaré la guerre au gouvernement conservateur de Mme Margaret Thatcher qui, en dépit de la récession, maintient une politique d'austérité et de taux d'intérêt élevés.

Les milieux d'affaires, alliés traditionnels des Tories, disent ne plus pouvoir tolérer une telle politique. Sir Terence Beckett, le secrétaire général de la Confédération patronale, s'est rendu mercredi à Downing Street pour faire part personnellement au premier ministre du mécontentement croissant des industriels britanniques.

Cette entrevue a lieu après que les patrons se soient livrés, lundi

et mardi à Brighton, dans le sud de l'Angleterre, à l'occasion de leurs assises annuelles, à une série de critiques d'une virulence sans précédent à l'égard de la stricte ligne monétariste que poursuit le cabinet.

A poings nus

Le ton général de l'humeur des patrons a été donné par sir Terence lui-même dans son discours de clôture, mardi soir : "Il nous faut enlever les gants et affronter le gouvernement à poings nus", a-t-il dit, soulignant que l'alliance entre les conservateurs et les industriels n'était pas immuable.

Pour les patrons, la base même

de l'industrie britannique est menacée par la politique de taux d'intérêt élevés et de maintien d'une livre très forte que le gouvernement défend sans réserve pour lutter contre l'inflation, mais qui pénalise les industriels tant sur le marché intérieur qu'à l'exportation.

Le patronat, a expliqué sir Terence, soutient à cent pour cent les objectifs à long terme du gouvernement : baisse de l'inflation et diminution des dépenses publiques. Mais pour la sauvegarde d'un secteur industriel qui connaît des difficultés croissantes, sir Terence a exigé du gouvernement une baisse immédiate de la livre et une chute

de quatre points du taux d'intérêt, soit de 16 à 12 pour cent.

Ministres sceptiques

Il a stigmatisé l'approche purement théorique des problèmes industriels qui serait, selon lui, celle du gouvernement, déclarant notamment, sous les applaudissements des 1000 délégués du patronat : "Combien parmi les responsables conservateurs, au parlement ou au gouvernement, ont déjà dirigé une entreprise? Ils ne vous comprennent pas... Ils ne vous méfient pas à votre égard et, ce qui est plus grave, ils ne vous prennent pas au sérieux".

TOUT ACHAT VOUS REND ELIGIBLE A L'ATTRIBUTION SAMEDI LE 20 DECEMBRE D'UN SUPER BAS DE NOEL GEANT D'UNE VALEUR DE \$95.00

BALANCOIRES POUR POUPÉES
Rég. \$16.95
SPECIAL \$11
ÉPIDÉMIE

EN 4 MOIS SEULEMENT, PLUSIEURS CENTAINES DE PERSONNES ONT ATTRAPÉ LA PICOTE C'EST VRAIMENT CONTAGIEUX.

3 DERNIERS JOURS

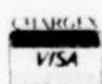
VENTE ÉPIDÉMIE DE PICOTE

JEUDI - VENDREDI SAMEDI

"CHATEAU LA FORTUNE"
Rég. \$12.98
SPECIAL \$8.95
ÉPIDÉMIE

BEAUCOUP D'AUTRES SPÉCIAUX EN MAGASIN

MISE DE COTE QUANTITES LIMITEES SUR CERTAINS ITEMS



"CLUE"
Rég. \$11.95
SPECIAL \$7.98
ÉPIDÉMIE

"CANDY LAND BINGO"
Rég. \$7.50
SPECIAL \$4.95
ÉPIDÉMIE

VOUS AUSSI VOUS CONSTATEREZ QUE

Les Jouets Picote
Centre d'achats ça s'attrape
Trois-Rivières-Ouest 373-7788

Voyager-1 atteint le but de sa mission

PASADENA, Californie, (AP) — Selon une trajectoire passant sous les anneaux de Saturne et frolant six satellites naturels de la planète, Voyager 1 a atteint mercredi le but de sa mission : observer Saturne comme elle ne l'avait jamais été, à 124 000 km de distance.

A plus d'un milliard et demi de kilomètres de la Terre, la sonde spatiale américaine avait atteint alors la vitesse de plus de 80 000 km/h, dépassant comme une météore tethys, avant d'observer à leur tour d'autres lunes de Saturne : Mimas, Enceladus, Dione, Rhéa et Hyperion, pour finir par se perdre dans l'espace.

Les photographies

Voyager 1 avait entamé cette dernière étape en envoyant, mardi soir, les premières photos rapprochées de la plus grosse lune de Saturne, Titan, dont elle était distante de 4 000 km seulement. Elle n'était en outre, selon le porte-parole de la mission, M. Al Hibbs, qu'à 19 km de la position calculée au départ, un écart infime si l'on considère l'espace parcouru en trois ans : deux milliards de kilomètres.

Si les caméras de la sonde spatiale américaine n'ont pas réussi à percer l'atmosphère de Titan pour en révéler la surface, elles ont montré des détails surprenants sur les nuages orages qui entourent cette lune, et les neuf autres instruments de Voyager ont envoyé également une

moisson de données. Les signaux ont mis plus d'une heure à parvenir au centre de contrôle, via la station de poursuite de Madrid.

Selon M. Hibbs, la station était noyée sous des tonnes d'eau. Mais malgré cela, toutes les données prévues ont été reçues. Samedi, cinq heures de mesures avaient été perdues à cause des conditions météo sur Madrid.

La Lune Titan

Les mesures prises sur Titan devraient permettre de déterminer avec précision s'il s'agit du plus important satellite naturel existant dans le système solaire — son diamètre est évalué à 5 500 km.

Elles ont porté en outre sur la composition et la densité de l'atmosphère de méthane qui entoure cette lune. Le responsable du programme scientifique de la mission, M. Ed Stone, a déclaré à cet égard qu'il était possible que la surface même de Titan présente des lacs de méthane ou d'azote liquide.

Au moment où elle passait à proximité de Titan, Voyager 1 était pointée vers le haut en direction des anneaux, à une vitesse atteignant 80 000 km/h, ce qui devait l'amener jeudi à 11 h 10 gmt à 124 000 km de la surface de Saturne. La sonde devrait alors envoyer des images spectaculaires des bandes nuageuses qui entourent la planète.

nos aînés



(Photo Claude Deschênes)

"Dansons ma bergère, joliment..." Un morceau de danse qui permet aux femmes de danser ensemble. Ici, nous voyons Mme Jeannine Cossette et Mme Emile Morin qui s'en donnent à cœur joie, pendant que M. Paul-Emile Picard dirige le groupe dans une ronde appréciée du groupe de l'Age d'or de Sainte-Bernadette.



(Photo Claude Deschênes)

Selon Marie Savary, les hommes sont pas mal menteurs, mais M. Camille Désilets pense pas croire, non plus, tout ce que les femmes disent: qui a raison? Dans l'ordre habituel Grondin, Mme Marie Savary, de Saint-Louis-de-France, qui est membre-amie au club de la paroisse Sainte-Bernadette, Mme Julie Grondin, et M. Camille Désilets jouant au 50



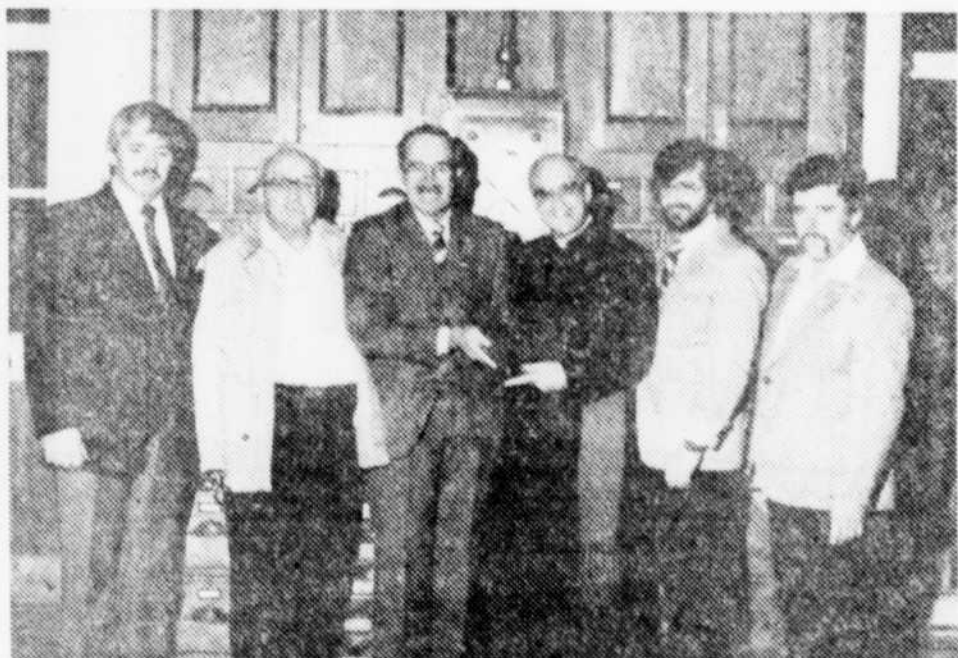
(Photo Claude Deschênes)

C'est dans le but de préparer leur vieillesse que Mmes Thérèse Bergeron et Aline St-Arnaud-Millette s'appliquent à apprendre la peinture à l'huile, au sous-sol du centre communautaire Jean-XXIII de Trois-Rivières-Ouest. Mme St-Arnaud-Millette pense que ce goût de la peinture pourrait devenir une passion.



(Photo Roméo Flageol)

Pour l'année 1980-81, le conseil d'administration de l'Association des constructeurs d'habitations de la Mauricie sera composé du groupe suivant: Jean-Paul Hamelin, président ex-officio; Claude Désilets, 2e vice-président; Michel Bolduc, président; Roger Bordeleau, 1er vice-président; André Black, secrétaire, et Michel Saint-Pierre, trésorier.



(Photo Jean Normandin)

Le curé de Champlain, Mgr Denis Clément, fêtait dernièrement ses 34 ans de vie sacerdotale. Le conseil 2915 des Chevaliers de Colomb lui a remis une plaquette-souvenir à cette occasion. De gauche à droite, MM. Jean-Claude Mirault, Richard Martin, Jean Normandin, Mgr Clément, René Laganière et Gaston Dumas, membres des Chevaliers de Colomb.



(Photo J. Côté)

Représentant un investissement de quelque \$800.000, le club de racquetball de Victoriaville a été inauguré récemment. Onze actionnaires regroupés au sein des entreprises Denjaray inc., dont le président est M. Raymond Charbonneau, ont participé financièrement à la mise sur pied de cet aménagement sportif, le premier du genre dans la région des Bois-Francs. M. Denis Roy des Constructions Vicas, maître-d'oeuvre du complexe, a coupé le traditionnel ruban. Le député de Lotbinière à la Chambre des Communes, M. Jean-Guy Dubois et le maire suppléant de Victoriaville, M. Claude Bouffard ont secondé M. Roy.

Rendez-vous...

Jeunesses musicales

Une heure de belle musique aura lieu dimanche, à compter de 11h, au chalet de ski de la Vallée-du-Parc, à Grand-Mère. Ce sont et brochures à été organisés par les Jeunesses musicales. Gisèle et Marie Savaria se feront entendre à la guitare et à la flûte traversière.

Comité Bon accueil

Le comité Bon accueil présentera aux paroissiens du secteur Notre-Dame-des-Sept-Allégres, le lundi 17 novembre, la famille vietnamienne parrainée par la paroisse. La soirée se déroulera au sous-sol de l'église Notre-Dame à 19h. Tous les résidents du quartier sont les bienvenus.

Chevaliers de Colomb

Le conseil 6053 d'Herouville organise une soirée dansante à l'intention de toute la population, le samedi 15 novembre à 20h30, à la salle du couvent. Il y aura des prix de présence.

Vente de Noël

Grande vente de Noël, samedi, de 14h30 à 17h à l'église St. Andrews, rue Nérée-Beauchemin à Trois-Rivières. Il y aura un goûter.

Auxiliaires bénévoles

Les auxiliaires bénévoles du Centre hospitalier Christ-Roi de Nicolet vous invitent à l'assemblée générale annuelle qui se tiendra le jeudi 13 novembre, à 20h, à l'auditorium de l'hôpital. La conférencière invitée sera Mme Denise Bergeron. Elle parlera de l'approche aux malades.

Croix-Rouge

Les amis de la Croix-Rouge section de Nicolet sont cordialement invités à célébrer le 25e anniversaire de la section, le 15 novembre, à la cathédrale de Nicolet. Une messe sera célébrée à 16h30 suivie d'un souper. Pour de plus amples informations, s'adresser à Mme Berthe Piché, tél. 293-5950.

• Beauté internationale

Une ravissante Costaricaine de 21 ans, Lorna Marlene Chavez, a été élue mardi Miss Beauté internationale. Elle a pour dauphines l'Américaine Charissa Ann Ewing et l'Espagnole Maria Agustina Garcia Alcaide.



(Photo Claude Abel)

Il y a différentes façons de transporter le béton. Pour réparer un phare sur le lac Saint-Pierre, il faut utiliser un moyen plus pratique, celui du transport par hélicoptère. Un camion de la compagnie Ciment Maski transférait le béton dans les contenants, près de l'autoroute 40 entre Louiseville et Yamachiche et comme nous le montre la photo, un hélicoptère de la garde côtière canadienne se chargeait du transport.



(Photo Claude Deschênes)

Les journées-carrières, organisées par l'Association internationale des étudiants en sciences économiques et commerciales de l'UQTR, ont connu un succès intéressant. Notre photo a été prise à la fin de ces journées. Dans l'ordre habituel, MM. Serge Caron, responsable des communications à l'AIESEC; Michel Brault, responsable du programme; Mme Micheline Chayer-Leduc, agent de recherche; M. Jean Brousseau, président; Mme Lise Faler, analyste; et M. Pierre Saint-Arnaud, superviseur, tous deux de Westinghouse.



(Photo Roméo Flageol)

Les activités de la Croix-Rouge se poursuivent toujours. Tout dernièrement, avait lieu le souper des amis de la Croix-Rouge. Sur notre photographie, Luc Messier, président de la campagne; Michel Richard, ex-président; Lorne Pelletier, André Pleau, Denyse Blais et C.D. Hillier.



(Photo Claude Abel)

Louiseville tenait, en fin de semaine, sa fête annuelle des mariages chrétiens. Après la cérémonie religieuse, les participants et participantes se rencontrèrent au restaurant Miss Louiseville, pour une réception, suivie d'un souper et une soirée de danse. Plusieurs couples jubilaires ont été félicités à cette occasion. La photo prise à cette occasion nous montre, dans l'ordre, M. et Mme Hector Matteau qui ont souligné, pour leur part, 55 années de vie à deux. Ils ont été félicités par le curé de la paroisse, l'abbé Jean Matteau, et M. Justin Hamelin, le président de l'équipe liturgique, qui devait mettre sur pied l'événement.

et des mots



planés par Claude MONGEAIN

QU'IL PLEUVE, QU'IL NEIGE
OU QU'IL FASSE BEAU !
ON EST ÉQUIPÉ POUR TRAITER
VOTRE AUTO !



ANTIROUILLE À L'HUILE
METROPOLITAIN INC.

1600 boul. St-Louis St-Louis-de-France
378-8222



M. et Mme Adem Labranche de la rue Saint-Denis à Trois-Rivières comptent 40 années de vie à deux. L'anniversaire a été souligné tout récemment.



LE 580 C
CONSTRUCTION
KING

AVANT D'ACHETER
VOYEZ VOTRE
SPECIALISTE DU
TRACTEUR

771 est, boul. St-Laurent
Louisville 228-4592

éphémérides

13 novembre

1979 — Les étudiants iraniens aux États-Unis reçoivent l'ordre de se présenter devant les autorités des services d'immigration dans un délai de 30 jours.

1977 — La Somalie renvoie ses conseillers militaires soviétiques et interdit l'utilisation de ses bases navales par l'Union Soviétique.

1968 — Le ministre pakistanais des Affaires étrangères Ali Bhutto est arrêté, accusé d'avoir provoqué des manifestations d'hostilité au gouvernement.

1961 — Le gouvernement du Congo demande une aide aux Nations-Unies pour restaurer l'ordre dans la province du Katanga.

1950 — Le Tibet lance un appel aux Nations-Unies face à l'agression chinoise.

1945 — Sukarno devient président d'Indonésie.

1942 — Les forces britanniques reprennent Tobrouk.

1918 — Proclamation de la république d'Autriche — la Russie annule le traité de Brest-Litovsk.

1913 — La Grèce et la Turquie signent un traité de paix.

1893 — La Grande-Bretagne accepte l'annexion du Swaziland par le Transvaal.

1553 — Lady Jane Grey est jugée pour trahison.

Il est né un 13 novembre:

— Robert Louis Stevenson, écrivain écossais (1850-1894).



Le club Holstein des comtés de Champlain et La-violette remettait, dernièrement, un trophée aux propriétaires de vaches laitières renommées grandes productrices. De gauche à droite, Michel Des-sureault, de Saint-Narcisse; Brian Ouimet, propa-gandiste de l'Association Holstein; Alain Déry, de

Saint-Stanislas; Jean Ghielan, de Champlain; Henriette Ghielan, de Champlain; Yves Lapointe, de Saint-Maurice; Sylvain Dery, de Saint-Stanis-las; Denis Boisvert, de Champlain, secrétaire; et Jean-Marie Cossette, de Saint-Maurice.

(Photo Jean Normandin)

• Nomination de Me Vallières à la FAMQ

Me Claude Vallières de Victoriaville a été nommé au poste de vice-président de la Fédération des associations musicales du Québec pour la région du centre du Québec. Membre de l'Association des mélomanes du Québec en qualité de directeur au conseil d'administration, membre actif et publiciste du club Richelieu, Me Vallières fait partie de l'organisation des Troubadours depuis quelque temps où il œuvre bénévolement en mettant au service du groupe ses compétences en matières juridiques. Le rôle de la FAMQ, centre du Québec, consiste principalement à promouvoir le développement des corps de tambours et clairons pour toute la région.

• Jeunes ruraux

Le mois d'octobre a été marqué par la présentation d'un film sur la transplantation embryonnaire, chez les Jeunes ruraux de Princeville. Le président, M. Laurent Carignan, et les membres ont également mis au point le programme des activités de 1980-81, sur les plans professionnel et social. Une nouveauté est ajoutée à l'exposition annuelle de génisses. En 1981, cette exposition comprendra une présentation de chiens et de chats et avec prix au plus beaux sujets.

• Un pari stupide

Un ancien légionnaire de 42 ans, Adam Wagner, demeurant à Couilly-Pont-aux-Dames (Seine et Marne) a été tué à la suite d'un pari stupide. Il avait invité un camarade, Siegfried Brogier, d'Aulnay-Sous-Bois (Seine-Saint-Denis), à venir passer la soirée chez lui. Ce dernier, passionné de tir et pensant faire quelques "cartons" dans le jardin, avait apporté sa carabine 22 Long Rifle. Au cours de la soirée, M. Wagner le mit au défi de tirer dans sa direction. Brogier, pensant pouvoir le faire sans l'atteindre, le toucha mortellement à la poitrine. Siegfried Brogier, qui a prévenu les gendarmes, a été gardé à vue.

• Fiançailles princières

Les fiançailles du prince héritier Henri de Luxembourg, 25 ans, et d'une jeune Suissesse d'origine cubaine, Mlle Maria Therese Mestre, ont été officiellement annoncées par la cour du Grand duc. Le mariage est prévu pour le printemps prochain, mais aucune date n'a encore été fixée. La nouvelle a causé une vive surprise. Selon des sources proches de la cour, le prince a rencontré il y a plusieurs années Mlle Mestre à l'université de Genève où il suivait des cours de sciences politiques. Sa fiancée est la fille d'un banquier cubain qui s'est réfugié aux États-Unis pendant la révolution castriste de 1959, avant de s'établir ensuite en Suisse. Le prince Henri est le deuxième des cinq enfants du grand duc Jean et de la grande duchesse Charlotte. Des bruits ont fait état durant ces dernières années d'une idylle entre sa sœur aînée, la princesse Marie-Astrid, et le prince Charles d'Angleterre.

aujourd'hui, c'est mon tour



(Photo J. Côté)

Mme Jocelyne Morin, Caisse populaire de Gentilly.

c'est un secret polichinelle

• Garder les biens dans la famille

La pièce de tissage offerte par Mme Yvette Garceau, tisserande invitée de l'Eveil féminin, mardi soir, à l'Auberge Grand-Mère, fut remportée par sa belle-sœur Mme Marcel Venne. Chaque diner mensuel voit le tirage de prix de présences permettant à des membres de joyeux repas à l'Auberge, hommage du gérant Gilles Lebeuf, ainsi que des bons d'achat offerts par le pharmacien Yvon Milette.

• Déjà!

La langue française a de ces fantaisies, comme d'accumuler des accents dans un même mot. Polichinelle croit que le plus petit mot le plus accentué est: déjà, avec un accent grave, un point et un accent aigu! De quoi énerver les anglophones qui apprennent la langue de Molière!

• Il donne l'exemple

L'autre midi en allant travailler, Polichinelle a constaté que la circulation se faisait au ralenti sur la rue Royale. Rendu à la hauteur de la caisse, quelle ne fut pas sa surprise de voir le directeur de la police lui-même donner une contravention à un automobiliste. Voilà un directeur qui n'a pas peur de se mouiller, de donner l'exemple. Tout ce que Polichinelle espère c'est qu'un jour ça ne sera pas son tour de goûter à la médecine du directeur.

• Foyer Joseph-Denys

L'établissement du mois dans la revue Accueil, publiée par l'Association des centres d'accueil du Québec, présente le Foyer Joseph-Denys, de Trois-Rivières, et c'est son directeur général, Maurice Dallaire, qui signe le texte. On y retrouve des détails précis comme le fait que ce centre d'accueil a 103 lits d'hébergement pour personnes âgées, qu'il a été inauguré en 1969, et que le centre de jour accueille vingt personnes âgées de l'extérieur quotidiennement.

• Toujours aussi dévoué

Le Dr Conrad Godin est un des rares dentistes à ouvrir son bureau hors des heures normales pour des cas d'urgence. Il dit avoir eu souvent à intervenir même durant la nuit de Noël, et aux fins de semaines. Il faut souligner ce dévouement particulier. Polichinelle en a lui-même profité un samedi après-midi où un abcès interne à une dent était en train de le faire grimper dans les rideaux. Merci à son sauveur!

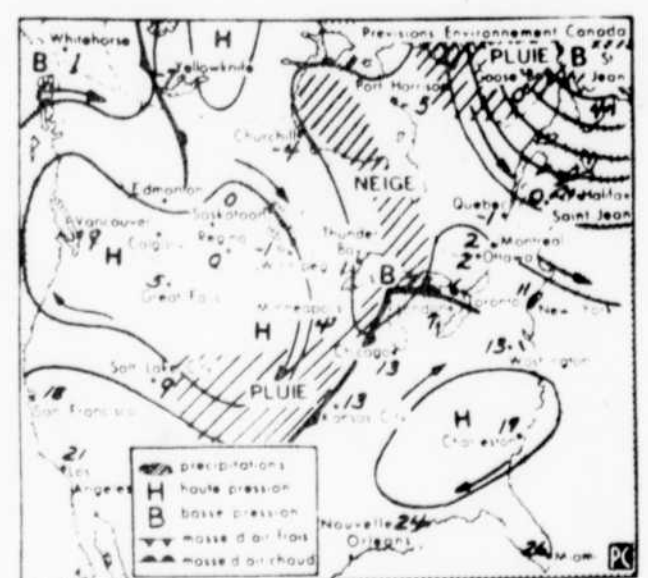
météo

Abitibi, Témiscamingue, réservoirs Cabonga et Gouin: nuageux avec quelques chutes de neige, max. moins 3. Vendredi: nuageux avec quelques flocons.

Pontiac, vallées de la Gatineau et du Lièvre, Outaouais: ennuagement en matinée, max. 2. Vendredi: nuageux avec quelques flocons.

Laurentides, Montréal, Trois-Rivières, Drummondville, Estrie et Beauce: ensoleillé puis ennuagement en mi-journée, max. 2. Vendredi: nuageux avec quelques flocons.

Québec, Rivière-du-Loup, La Malbaie: ensoleillé avec passages nuageux, ennuagement en soirée, max. zéro. Vendredi: nuageux avec quelques flocons.



Lac-St-Jean, Saguenay, Mauricie, Parc des Laurentides: nuageux avec quelques chutes de neige, max. moins 2. Vendredi: nuageux avec quelques flocons.

Rimouski, Matapédia, Ste-Anne-des-Monts, Parc de Gaspésie: nuageux avec quelques chutes de neige, vent modéré, max. 4. Vendredi: peu de changement.

Gaspé, Basse-Côte-Nord, Anticosti: ciel variable, vent modéré, max. 4. Vendredi: ennuagement en soirée.

Baie-Comeau, Sept-Îles: ciel variable, vent modéré, max. 3. Vendredi: ennuagement.

les marées

Le jeudi, 13 novembre

Batiscan et La Pêrade:

basse: 09 h 19
haute: 13 h 31
basse: 20 h 59
haute: 01 h 16

Trois-Rivières:

basse: 11 h 44
haute: 14 h 54
basse: 23 h 24
haute: 02 h 39

Champlain:

basse: 10 h 20
haute: 14 h 10
basse: 22 h 00
haute: 01 h 55

Soleil:

Lever: 06 h 50
Coucher: 16 h 19

LA RECETTE DU JOUR

Tirée du livre "Guide de la cuisine traditionnelle québécoise" de l'auteur Lorraine Boisvenue
Tous droits réservés Éditions internationales Alain Stanké. Itée 1979

Cœur de veau bouilli

2 cœurs de veau
1 feuille de laurier
1/2 c. à thé de moutarde sèche
sel et poivre
1/2 citron tranché
2 c. à soupe de farine
2 c. à soupe de beurre

Laver les cœurs à l'eau tiède additionnée de vinaigre et enlever les veines, les artères et le sang. Placer les cœurs dans une casserole et couvrir d'eau. Mijoter 1 1/2 heure sans assaisonnement. Retirer de l'eau, enlever la graisse et laisser refroidir. Couper le maigre en petits morceaux. Retourner au feu avec le laurier et la moutarde sèche. Couvrir d'eau. Saler et poivrer. Mijoter 10 minutes. Mélanger le beurre et la farine, les ajouter à la viande. Trancher le citron; ajouter. Brasser sans arrêt 5 minutes et servir.



M. et Mme Philippe Boulanger de Shawinigan-Sud viennent de célébrer leur 50e anniversaire de mariage en compagnie de leurs enfants et petits-enfants. Nous leur souhaitons évidemment une nouvelle décennie de bonheur pour goûter aux joies de la célébration d'un 60e...

NDLR: Trois groupes d'étudiants de l'Université du Québec à Trois-Rivières viennent de compléter, dans le cadre de leurs cours, une recherche sur les hypothèques.

Comme ce sujet intéresse la majorité des lecteurs qui rêvent de posséder leur maison, Le Nouvelliste a décidé, exceptionnellement, de publier cette recherche étudiante.

Nos lecteurs pourront faire eux-mêmes la distinction entre le travail de chacun des groupes en les lisant à tour de rôle à compter d'aujourd'hui et au cours des deux prochaines semaines.

Certains faits sont évidemment identiques, mais nos lecteurs trouveront sûrement satisfaction à faire la comparaison.

L'emprunt hypothécaire

Si vous devez faire un emprunt, quels sont les moyens à votre disposition?

TEXTE: Linda Caya, Daniel Coderre, Michel Vincent, étudiants, secteur administratif, UQTR

La plupart d'entre nous, savons qu'il existe différentes institutions financières à notre disposition, pour obtenir un prêt hypothécaire.

Dans les lignes qui suivent, le consommateur pourra se familiariser avec le jargon hypothécaire.

A l'heure actuelle, à la suite des informations prises à différents établissements financiers,

désire, considérant le taux d'intérêt élevé. Ce qui a provoqué une diminution des emprunts donc un surplus d'argent disponible à des fins hypothécaires dans les banques et autres institutions prêteuses. Cette baisse dans les demandes de prêts a également eu des répercussions néfastes dans l'industrie de la construction domiciliaire (un surplus d'habi-

l'entrevue accordée par Me Thériault, surveillant de l'acheminement des prêts à la SCHL, division régionale de la Mauricie, il est probable que les taux d'intérêt connaîtront une hausse

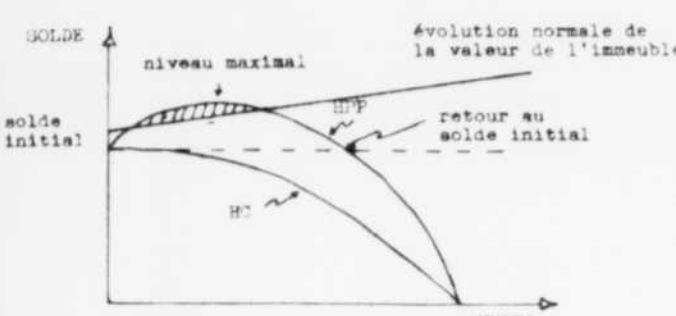
ments financiers de la région. De plus, l'acheteur qui décide de faire un emprunt se retrouve devant le choix entre deux sortes d'hypothèques, la conventionnelle (HC) et celle à paie-

temps, pour atteindre un niveau stable dans les dernières années du contrat. (voir tableau I).

La décision du choix entre HC et HPP dépend du montant mensuel que l'acheteur est disposé à

me est court moins le taux d'intérêt est élevé. Toujours selon Mme Thériault, le terme le plus couramment utilisé par le client est de trois ans pour des emprunts allant habituellement en-

Evolution du solde pour les hypothèques conventionnelles (HC) et à paiements progressifs (HPP).



N.B. La partie hachurée correspond à la période où le solde hypothécaire d'une HPP excéderait la valeur de l'immeuble. Cette situation ne se présente que si le solde initial représente une forte proportion de la valeur de l'immeuble.

en date du 26 septembre 1980, le pourcentage d'intérêt sur ce genre d'emprunt peut varier d'un endroit à un autre de moins de 2% selon les termes.

Situation actuelle

Cette année, au cours du premier semestre, l'emprunteur potentiel s'est rapidement aperçu qu'il lui était difficile d'équilibrer son budget en fonction de l'emprunt

tations à vendre dû à une diminution d'acheteurs. Ceci a donc engendré un ralentissement de la construction.

Face à ces incidents, étant donné que nos institutions financières canadiennes suivent de près le climat économique américain, la baisse subite des taux d'intérêt des banques américaines de l'été a aussitôt provoqué un mouvement semblable au Canada. Les taux ont diminué pour se situer aux environs de 12% et ensuite remonter légèrement. Mais la perspective de voir les taux d'intérêt baisser davantage a incité les gens à attendre pour emprunter. Cependant selon

jusqu'à la fin de la saison hivernale mais il est difficile de prévoir ce qui peut se produire à plus longue échéance.

Un simple contact avec les institutions de prêts permet au consommateur de s'informer sur les différents services hypothécaires à sa disposition et sur les taux en vigueur. Il pourra constater par la même occasion qu'il existe une certaine différence entre les taux d'intérêts, les termes de l'emprunt et surtout les sortes d'hypothèques.

Selon les informations recueillies, le taux d'un prêt sur une bâtisse, récemment, allait de 12,6 à 14,5, selon les établisse-

ments progressifs (HPP). L'hypothèque conventionnelle est sans aucun doute la plus connue et la plus utilisée des deux. Elle fonctionne par versements identiques et mensuels pour un même taux d'intérêt. On la retrouve dans tous les établissements financiers octroyant des prêts sur hypothèque.

Les HPP sont moins utilisées, en partie parce qu'elles sont offertes seulement par quelques établissements mais aussi parce que peu de gens en connaissent le fonctionnement. Elles consistent en des versements mensuels peu élevés, les premières années mais qui croissent avec le

verser maintenant et de ses espérances de gains futurs. Si l'acheteur est en mesure de verser des mensualités du même montant, à long terme, il est plus avantageux de prendre une HC. Par contre le consommateur qui a un budget restreint mais qui prévoit des gains futurs élevés (ou une baisse des taux d'intérêt), aura avantage à prendre une HPP.

Après avoir choisi quel genre d'hypothèque lui convient le mieux, le consommateur devra prendre le terme qui lui semble le plus favorable, entre un an et cinq ans. En général, plus le terme est long, plus le taux est bas. Cependant, il est préférable de

(2)source S.C.H.L.

prendre un terme court lorsque les taux d'intérêt sont très élevés et ont tendance à augmenter. Il est important de noter qu'on ne peut rembourser une hypothèque avant terme, à moins de payer une pénalité qui peut aller de un mois d'intérêt à un an mais généralement de trois à six mois.

Le consommateur normal pourrait acheter une habitation dont le prix est d'environ le double de son revenu brut annuel. Par exemple une famille ayant un revenu se situant entre \$20.000 et \$25.000 pourrait acquérir une propriété de \$45.000. Donc 30 à 35% du salaire, servira à payer les mensualités et tout ce qui s'y rattache (assurance, taxes). Par contre, une famille, ayant un revenu annuel moindre que la moitié du prix de la demeure que cette famille veut acquérir, devrait se priver sur d'autres items (nourriture, habillement, loisirs...)

30% DE RABAIS HORNSEA



JUSQU'AU 29 NOVEMBRE

P.V. Ayotte Itée

1455, Notre-Dame Trois-Rivières 376-2538

LES ECONO-MAYTAG

AUSI - DERNIERE CHANCE
SOLDE
DES MODELES DE FIN DE SERIE
LAVEUSES-SECHEUSES

ECONOMISEZ LAVE-VAISSELLE
\$25. ECONO-MAYTAG
RABAIS sur les Laveuses
et Secheuses Econo-Maytag

ECONOMISEZ \$25
Modèles WU300 / WC300
Lave-vaisselle Giclo-Net ECONO-MAYTAG
Lave mieux que tout autre sur le cycle régulier à lavage double. Cycle à faible dépense d'énergie pour usage quotidien. Cycle économique d'énergie avec séchage par circulation d'air sans chaleur. Filtrage automatique Micro Mesh exclusif à Maytag. Lavage par jets à trois niveaux.

SECHAGE ECONOMIQUE D'ENERGIE
SECHEUSES A GRAND TAMBOUR ECONO-MAYTAG
Un succès commercial éprouvé dans les buanderies de libre service. Economies d'énergie, elles séchent en douceur les tissus sans réchauffer et froissent les tissus à l'intérieur.

CONCUS POUR ECONOMISER EAU CHAUDE ET ENERGIE
LAVEUSES DURABLES ECONO-MAYTAG
No. 1 pour leur durabilité - ce sont celles qui coûtent le moins cher de réparations et qui en ont le moins besoin. Les préférences à travers le pays! (D'après un sondage national où l'on demandait aux consommateurs la marque qu'ils aimeraient le plus posséder).

QUANTITE TRÈS LIMITÉE SOLDE
DES MODELES DE FIN DE SERIE
LAVEUSES ET SECHEUSES
Solde des Modèles de Fin de Série Autorisé par le Fabricant

DEPOT DE PIÈCES MAYTAG ORIGINALES DE LA CIE.
CENTRE D'APPAREILS MÉNAGERS
MAYTAG CLOUTIER INC.
Réparation sur laveuses et sècheuses de toute marque
121, RIVEAU CAP-DE-LA-MADELEINE 374-2646

50 LAVE-VAISSELLE SPÉCIAL 3 JOURS SEULEMENT



Modèle SU610

- Six boutons-poussoirs offrant un choix de neuf cycles, dont deux avec option hygiénique.
- Deux voyants.
- Lavage à paliers multiples.
- Broyeur d'aliments mous.
- Doseurs de détergent et de produit mouillant.
- Panier à cutellerie.
- Jeu de panneaux réversibles permettant de choisir la couleur (amande, jaune moisson, avocat frais ou blanc neige) qui s'harmonise avec votre cuisine. Panneau en acrylique noir en option.

TEL QU'ILLUSTRE

\$409

MISE DE COTÉ POUR LES FÊTES ACCEPTÉE

AUTRE MODÈLE A COMPTER DE **\$379⁰⁰**

1 RUE FUSEY AU CAP PRÈS DU PONT DUPLESSIS

379-7151



MEUBLES BRETON

Pour Noël...
Nous sommes prêts...
Vous trouverez chez nous des centaines de bonnes idées...
A bientôt.



1561 NOTRE-DAME TROIS-RIVIÈRES

détente

Les oeuvres d'Ozias Leduc: la restauration commence

par Royal SAINT-ARNAUD

SHAWINIGAN-SUD — Grâce à une aide financière du ministère des Affaires Culturelles du Québec au montant de \$30,000.00 obtenue par l'entremise de M. Jean Lamothe, architecte, le comité pour la protection des oeuvres d'Ozias Leduc, peut présentement faire exécuter la phase 1 des travaux pour préserver et restaurer les oeuvres du grand peintre québécois qui décorait tout l'intérieur de l'église Notre-Dame-de-la-Présentation à Shawinigan-Sud.

Buts des travaux
Rencontrée en matinée hier, la présidente du comité Mme Lise Bergeron de-

vait nous indiquer que les travaux comprennent "le drainage de toute la construction de l'église, l'isolation des murs et le lavage des murs intérieurs". Les deux premières étapes visent essentiellement à préserver les peintures et éviter leur détérioration future en améliorant l'isolation et en chassant l'humidité. Des améliorations du système de chauffage sont également prévues dans cette première étape.

Faits historiques

Mme Bergeron s'est plu à rappeler que c'est sous les instances du curé Arthur Jacob et des paroissiens que le grand peintre Ozias Leduc entreprit la décoration de l'église de No-

tre-Dame-de-la-Présentation. Comme il le soulignait lui-même à l'époque ces oeuvres représentent "la plus grande entreprise de sa carrière". Commencée

en 1941, alors qu'il était âgé de 76 ans, Ozias Leduc devait y consacrer les 14 dernières années de sa vie, temps durant lequel il fut magnifiquement secondé

par son élève et assistante, Mlle Gabrielle Messier, artiste de Saint-Hilaire de Rouville. C'est à l'âge de 88 ans que le grand peintre devait esquisser le dernier ta-

bleau de l'ensemble. Cette grande réalisation a été son Chant du Cygne.

Le futur...un espoir

Tout en soulignant que depuis 1975 les oeuvres de

Leduc sont déclarées "biens culturels", Mme Bergeron devait insister sur le fait que le comité pour la protection des oeuvres du peintre voit ainsi ses efforts

se concrétiser par la réalisation d'une première étape, tout en espérant que l'ensemble du projet de rénovation puisse être terminé.

●L'école boude les documents sur Leduc

de l'attitude indifférente des milieux scolaires face à ces précieux documents.

Le premier trait des oeuvres et peut être visionné, dans l'église même lors des visites, et le second qui touche l'oeuvre et la vie d'Ozias Leduc, est disponible pour tout organisme ou institution qui en fait la demande.

Mais le comité, dans une approche auprès des directions d'école s'est vu afficher une indifférence des plus flagrantes, sauf pour une école, où un diaporama a pu être présenté à la demande du comité d'école.

Mme Bergeron a dit ne pas s'expliquer une telle attitude des milieux scolaires, puisqu'un tel document constitue un excellent élément pédagogique, qui peut contribuer à faire découvrir à l'enfant l'une des réalités majeures de son patrimoine local.

La présidente du comité a souhaité que tout le public en général accorde plus d'importance à l'oeuvre d'Ozias Leduc réalisée en l'église de Notre-Dame-de-la-Présentation qui, selon elle devrait devenir "un centre d'art", comme le soulignait le comité dans un mémoire déjà remis au ministère des Affaires Culturelles. On y mentionnait notamment que l'église soit mise à la disposition des artistes pour y tenir des expositions ou y donner des concerts, récitals, etc., celle-ci étant éventuellement aménagée à cette fin, comme le prévoit la deuxième étape du projet soumis par le

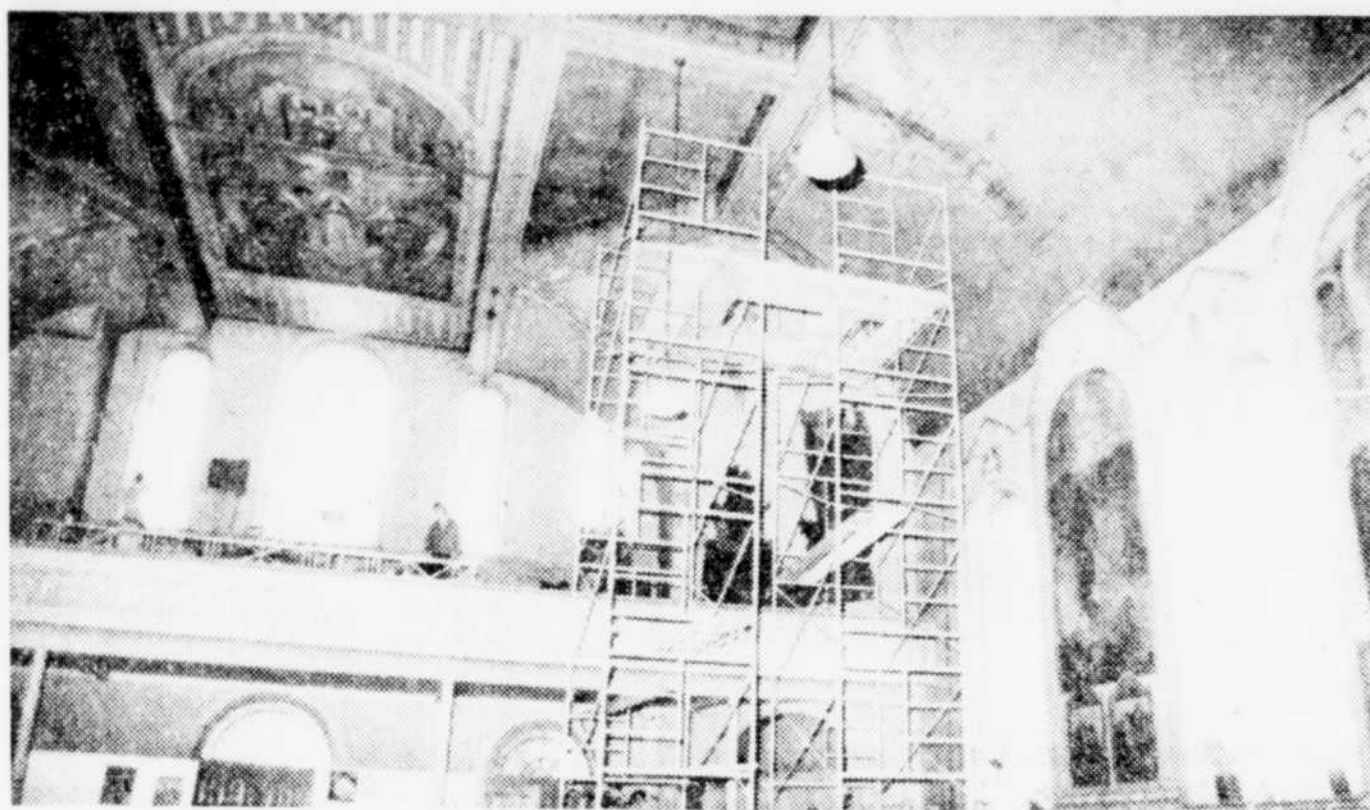
comité. Tout en continuant à servir pour la pratique du culte, disait le comité dans son mémoire, l'église pourra être utilisée comme lieu

pour l'animation culturelle du milieu (conférences, rencontres, etc.).

Enfin, le mémoire de février 1977 mentionnait de

plus que les avantages d'un tel projet permettrait de "sauver le patrimoine culturel local, permettre à tous d'admirer les tableaux

d'Ozias Leduc, créer de la vie, de l'animation dans le milieu et créer quelques emplois pour étudiants pendant la saison touristique".



(Photo Francoeur)

Pour atteindre la voûte à l'intérieur de l'église, pour y exécuter les travaux de lavage, il faut utiliser un impressionnant échafaudage, comme en témoigne la photo ci-dessus.

Les photographies de Normand Rheault: une véritable révélation

par René LORD

Photographe professionnel depuis quinze ans, Nor-

mand Rheault s'était donné un défi pour sortir de la routine de son travail régulier: préparer une exposition. "Quant on est photographe, souligne-t-il, on ne peut pas être seulement neutre à cinq, on l'est toute la journée et même en vacances".

Normand Rheault qui avait reçu sa formation à l'École de photo de Trois-Rivières, à l'Institut de photographie de New-York et à l'occasion de stage de la compagnie Kodak ou de l'Association des photographes professionnels du Québec, a toujours voulu faire de la photo à son goût à côté de son travail quotidien. Ainsi sa caméra le suit partout. Et le défi de monter une exposition n'a fait que lui imposer un

échancier et un cadre particulier.

Sa présentation au Centre culturel de Shawinigan constituera une véritable révélation pour les amateurs de photographies de la région. On connaît Normand Rheault pour son travail de studio et aussi comme photographe d'actualité (il a collaboré au Nouvelliste pendant huit ans), mais plusieurs seront surpris de découvrir le véritable artiste qui se cachait derrière le professionnel.

Normand Rheault s'en est tenu à deux sujets pour son exposition: les granges et la rivière Saint-Maurice. Le traitement des granges, notamment, est particulièrement intéressant. Utilisant fréquemment une légère sur-exposition, le photo-

graphe obtient une définition précise des couleurs en évitant les contrastes trop violents. Ses granges qui comportent souvent un élément coloré se découpent sur la neige. La surexposition rend la photo très lumineuse, sans pour autant lui donner une allure tape-à-l'oeil.

Quant à la rivière, elle est le plus souvent saisie au crépuscule alors que la lumière déclinante rend les eaux veloutées profondes et mystérieuses.

On peut reprocher à Normand Rheault des compositions trop statiques et classiques, mais l'audace viendra sans doute lors d'une prochaine exposition. Pour l'instant, la joie du spectateur est fort grande.



Le photographe Normand Rheault et le député de Lavoie, M. Jean-Pierre Jolivet, lors du vernissage de son exposition qui se poursuit jusqu'à dimanche au Centre culturel de Shawinigan.

ON REÇOIT LA VISITE DE ■■■

"GROUPE NOUVELLE AIRE"

UNE TROUPE DE DANSE PROFESSIONNELLE DE MONTRÉAL
samedi le 15 novembre 1980 à 20h30 à la salle J.-Antonio-Thompson
Billets en vente à compter du 28 octobre au guichet de la salle J.-Antonio-Thompson
Du lundi au samedi aux coûts de \$7.50 et \$8.50

Les productions **SPECTA** inc. Réservations: 374-3737. PRIX SPÉCIAUX AUX ASSOCIATIONS: Pour informations, Paul Lacourrière 374-3521.

SALLE J. ANTONIO THOMPSON

Santhe Record Man
LE DISQUAIRE LE PLUS GRAND ET LE PLUS CONNU AU CANADA

Le samedi 15 novembre 9h seulement Le lundi 17 novembre 9h30 seulement

 WILLIE NELSON "Face Of A Fighter" \$2.99	 ELTON JOHN "Honky Château" \$2.99
 LIPPS INC. "Fucker Up" \$5.99	 STEVIE WONDER "Hotter Than July" \$5.79
 SHAWN PHILLIPS "Second Contribution" \$4.99	 ANNE MURRAY "Greatest Hits" \$4.99
 PETER CRISS "Out Of Control" \$5.99	 ELVIS COSTELLO "Taking Liberties" \$5.39

Vendredi le 14 novembre à 20h seulement
QUADROPHENIA SOUNDTRACK
Chez Sam seulement **\$3.99**

Samedi le 15 novembre à 11h a.m. seulement
FABRIENNE THIBEAULT
Chez Sam seulement **\$2.99**

 ANNA PRUCNAL \$5.39	 ALAN PARSONS "Robot" \$4.99	 DONNA SUMMER "The Wanderer" \$5.39
-----------------------------------	--	---

Investissez maintenant un **AGUILLE EN DIAMANT** 3.99

Les longs jeux ci-dessus mentionnés sont en vente au prix annoncé ou moins. Un par client. Pour chacun des spéciaux.

Ouvert du lundi au mercredi de 9h30 a.m. à 6h p.m.
Jeudi et vendredi de 9h30 a.m. à 9h p.m.
Samedi de 9h a.m. à 5h p.m.

Les jeudi, vendredi, samedi et lundi, 13, 14, 15 et 17 novembre 1980.

1100 BOUL. DES ÉCOLETS

SUPER DISCO - SUPER DISCO

COSMOS 2000

1276, Ste-Julie, Trois-Rivières

CE SOIR
JEUDI 13 NOVEMBRE '80
DU NOUVEAU
SPECTACLE
MODE COSMIQUE
10h30 et MINUIT avec

L'AGENCE DE MANNEQUINS
Carole Rocheleau et
ET LES BOUTIQUES
ANDY BENNY

DEUX PRIX DE PRESENCE
SERONT ATTRIBUÉS
DON DU
J.J. STEAK HOUSE
493 Des Forges
en collaboration avec
C.J.T.R.

SUPER DISCO - SUPER DISCO

CABARET

LE GRAND DUC
1640, 66 RUE, TROIS-RIVIÈRES

JEUDI - VENDREDI - SAMEDI
REVUE-TRAVESTI-FOLLIES
CHANT-COMÉDIE-DANSE-MAGIE

SPECTACLES 22h30 et 0h30

ENTRÉE:
Jeudi: \$1.00 Sam.: \$2.00
Vend.: \$1.50 Dim.: libre

Entre les spectacles et le dimanche, pour la danse sociale, rétro et disco, le fameux groupe **SUNNY'S**

Réservez maintenant pour vos parties de films 379-3343, 379-7257

POUR RÉSERVATIONS
373-7257
379-3343

Auberge du Port
PORT-ST-FRANÇOIS

En spectacle
VENDREDI et SAMEDI 14 et 15 NOV.

CASSONADE
Admission \$4.50

Billets en vente:
Tabagie Champoux, T.R., Marché Gauthier, rue St-Laurent Cap, Disque au Diapason Gal. Nicolet.

Aujourd'hui

— **Concert du Conservatoire.** Classe de piano de Nadia Strycek, Cécile Desrosiers, Louise Pronovost, Eric Trudel et Suzanne Beaulieu. Salle du Conservatoire. 19h. Entrée libre.

— **Susan Ward,** batik et **Louise Hains,** tissage. Manoir de Tonnancour, rue des Ursulines T.-R. Du mercredi au dimanche de 14 à 17h et en soirée les jeudis, vendredis et samedis de 19 à 21h.

— **Association québécoise des photographes amateurs.** Les soixante meilleures photos des membres. Centre culturel de Trois-Rivières. Jusqu'au 12 novembre.

— **Serge Brunoni.** Peintures. Caisse populaire Sainte-Famille. Rue Fussey. Cap-de-la-Madeleine. Jusqu'au 24 novembre.

— **Louise Lavoie-Maheux,** sérigraphies, gravures et dessins. Galerie Hébert-Gaudreault. Et **Luc Lacharité,** peintures fléchées. Salle Alphonse-Piché. Rue Raymond-Lasnier. Tous les jours de 14 à 17h et de 19 à 21h. Jusqu'au 23 novembre.

— **Gaétan Grondin,** peintures. **Cécile Gosselin,** tapisseries. Boutique Lan-joy, 125 Nourry, Nicolet. De 19 à 22h tous les soirs. Samedi et dimanche de 14 à 17h. Jusqu'au 16 novembre.

— **Salon des Métiers d'art des Bois-Francs.** Salle du centenaire. Victoriaville. Jusqu'au 15 novembre.

— **Poupées et jouets d'antan.** Musée Laurier. Arthabaska. Jusqu'au 30 novembre.

— **Normand Rheault.** Photographies. Centre culturel de Shawinigan. Jusqu'au 15 novembre.

— **Michel Taradulay.** Peintures. Galerie L'Heureux, 490 Bonaventure. T.-R. Jusqu'au 16 novembre. De 14 à 16h et de 19 à 21h.

— **Georges Carotte.** Peintures. Salle d'attente de l'optométriste Florent Groleau, 492, Radisson, T.-R. Jusqu'au 1er décembre.

— **François Desruis.**

seaux. Peintures. Galerie du parc. Pavillon Saint-Arnaud. Jusqu'au 16 novembre.

— **Laure Major,** techniques mixtes. Et **Marie-Laure T.-Falaise,** gouaches et pastels. Galerie Art 8, 863 des Ursulines. Jusqu'au 23 novembre. De 14 à 17h tous les jours sauf le lundi. Et le mercredi de 20 à 22h.

— **Monic Tholin-Perreault,** peintures. Et **Gravures Inuits.** Galerie Image, 853, rue Saint-Pierre T.-R. De 13h30 à 17h et de 19 à 21h. Relâche les samedis et lundis. Jusqu'au 26 novembre.

— **Thérèse Houle-Nadeau.** Peintures. Galerie Au fil de l'eau, 1640, Notre-Dame. Pointe-du-Lac. Jusqu'au 22 novembre.

— **Les croix et les crucifix, trésors de notre patrimoine.** Musée Pierre-Boucher. Séminaire de Trois-Rivières. Jusqu'au 17 novembre.

— **Thérèse Normandeau** et **Gustave Dupont,** peintures; **Claude Côté** et **Claude Mattheu,** aquarelles; **Alain Rhéaume,** ébénisterie. Musée du bûcheron. Grange des artisans. Grandes-Piles. De 10 à 18h. Jusqu'au premier décembre.



MOTEL MONTCLAIR
1231 rue Saint-Arnaud
Trois-Rivières-Québec

500 pieds à l'ouest du pont Laviolette
Nous avons des salles pour réceptions, réunions sociales et réunions d'affaires.
MENU SPECIAL DE FIN DE SEMAINE
Cocktail de crevettes Marie-Louise ou salade du chef, potage du jour. Les pattes de crabes sur riz ou filet mignon, sauce forestière, pommes de terre, légumes, dessert, gâteaux "Laganache", thé, café.

AU PIANO BAR CLAUDE MASS ET CIE
Chanteur-instrumentiste
DU MARDI AU SAMEDI INCLUSIVEMENT

RESTAURANT LE BOURGUIGNON
172, Radisson

LES MIDIS DU BOURGUIGNON
Dans son décor victorien unique, le Bourguignon offre chaque midi à sa clientèle une carte exceptionnelle de **BOISSONS ET DE FRUITS DE MER**

DE QUALITÉ \$5.00
À MOINS DE \$4.45
Aussi, un spécial du jour raffiné à \$4.45

Licence complète

CÉ SOIR DÉFILÉ DE MODE ÉROTIQUE

AVEC **LISE LAPOINTE**
Spectacles 10h30 p.m. et 1h30 a.m.
Du jeudi au dimanche

MICHEL & YVES
Musique de danse pour tous les goûts
Dimanche soir, Midnight Show avec Jack Arsenault

LE MADELINOIS
510, Ste-Madeleine
CAP-DE-LA-MADELEINE

AUBERGE JACQUES LEMIRE MONT-CARMEL

JEUDI SOIR
Concours de talents semi-professionnels
Au gagnant de la finale est attribué un **VOYAGE EN FLORIDE POUR 1 SEMAINE**
Comprenant: voyage et chambre, repas non compris
Inscription à l'Auberge Jacques Lemire.

DANSE AVEC L'ORCHESTRE MARCEL & GASTON
VENDREDI — SAMEDI
Spectacle avec **CLAUDETTE MORISSETTE**

AU BAR CHAVIGNY CETTE SEMAINE EN GRANDE VEDETTE LA REVUE DE TRAVESTIS ÉTOILES DU QUÉBEC

SPECTACLES
Jeudi - vendredi - samedi 10h30 - Minuit trente
NOUVEAU DIMANCHE APRES-MIDI
à 3h30, concours d'amateurs avec **MAXIME** animateur.
Pour la danse **JACQUES MERCURE** et son groupe **ROMANCE**

4100, boul. Royal, Trois-Rivières-Québec 375-9433

LA REINE et LES INSURGÉS

DE UGO BETTI
Mise en scène: **JEAN-LUC DAIGLE**
LES 15-16 NOVEMBRE 1980
21-22-23 NOVEMBRE 1980
A 20H30
au centre culturel de Trois-Rivières
Production **Les Nouveaux Compagnons**

Billets en vente à la **Salle J.-Antonio-Thompson**
Admission \$3.00

BUFFET FESTIVAL ROSBIF

TOUS LES VENDREDIS et SAMEDIS À PARTIR DE 6h P.M.
à notre **SALLE LAVIOLETTE**

Le pain français
La marmite du chef Jean-Claude
Le bar aux 15 sortes de salade
La côte de bœuf de l'ouest au vin rouge
Les pommes au four ou croquettes
Le gâteau maison
Le café ou le thé
\$12.95 Par personne Plus taxe
Le tout à volonté

LE VENDREDI MUSIQUE D'AMBIANCE
LE SAMEDI MUSIQUE DE DANSE

Reservations 379-3232
CP Hotels & LE BARON
3600, boul. Royal, Trois-Rivières

LE PAVILLON SERA FERMÉ CE SOIR AFIN DE COMPLÉTER SES TRAVAUX DE RÉNOVATION

COMMENCANT VENDREDI

GEORGE C. SCOTT
L'ENFANT DU DIABLE
(THE CHANGELING)

DERNIER SOIR
7.00 Nosse maîtres ensemble
9.00 FANTASTICA

FLEUR DE LYS
Centre d'achat de Trois-Rivières-Québec
Tel.: 375-3277

ON REÇOIT LA VISITE DE CKTM-13 présente La Cie Jean Duceppe

DANS "BROUE"
La comédie la plus drôle depuis 2 ans.
Complet à Montréal durant un mois
DIMANCHE 16 NOV., 20h30
Billets \$9.00 - \$7.50
POUR INFORMATION: 374-3737 A LA **SALLE J.-ANTONIO-THOMPSON**
Production Pro-Actuel
SALLE J.-ANTONIO-THOMPSON

cigb fm PRÉSENTE

DIMANCHE LE 16 NOVEMBRE À 21h30
AGHARTA (Jazz-rock)
\$1.00 à la porte
LUNDI, MARDI: 17-18 nov. à 21h30
DANIEL LAVOIE et ses musiciens
\$6.00 PRÉ-VENTE AU NOCTAMBULE et à la Tabagie Tremblay
A VENIR: **LUCIEN FRANCOEUR**
SYLVAIN LELIEVRE
JACQUES HIGELIN

LE NOCTAMBULE
1528 Notre-Dame Centre-ville Trois-Rivières

motel Robinson

de Ste-Geneviève de BATISCAN
362-2189
PRÉSENTE

LES 13-14-15 NOVEMBRE
Le SPECTACLE ROSE OUELLETTE
"LA POUNE"
et Louis Arnel

DISCO ENTRE LES SPECTACLES

DEMAIN SOIR C'EST LA RÉ-OUVERTURE DU PAVILLON AVEC SON SUPER CRUISING BAR

LE NOUVELLISTE, jeudi 13 novembre 1980 / 19

Kirk Douglas
NIMITZ RETOUR
Dernier soir. **VERS L'ENFER**
2e FILM: "Silence mon amour" avec Amy Irving - Alex Rocco
IMPERIAL
"Silence" 7h30
"Nimitz" 9h25

HARRY REEMS
NICOLE MORIN
JEAN LAPOINTE
PAUL BÉRAL

DANIEL PILON
REAL BELAND
GEOFFREY BOWES
GILLES LATULIPPE
18 ANS

LES CHIENS CHAUDS
L'Escouade de la moralité n'a rien à cacher!

Demain
LES RIVIERES
TROIS-RIVIERES
CINEMA 5
SHAWINIGAN
LE CHARLOT
GRAND-MERE

Le portrait sensible de deux jeunes femmes d'aujourd'hui un film tendre et subtil.
L'EXPRESS
Le film mélange intelligemment la comédie et le drame... **LE FRANÇAIS**

Au revoir... à lundi

CAROLE LAURE
CLAUDE BRASSEUR
ROGER FOURNIER
musique de **LEWIS FUREY** et **JEAN DANIEL MERCIER**

2e FILM
L'HOMME QUI DÉFIA L'ORGANISATION
DERNIER SOIR
Anglaise
L'enfer des Zambies
cinéma de paris
957 St Maurice TROIS-RIVIERES 374-8011

CINEMAS LES RIVIERES
Boul. Des Forges - 379-2523

Les femmes recherchent l'amour et la tendresse

Les hommes recherchent le plaisir et...

3e SEMAINE
et la tendresse? bordel!
Un film de **PAUL SCHULMANN**
avec **JEAN LUC BIDEAU**
YVONNE DRESS
GERMINE GILAUDEAU

2e FILM: "L'AMOUR EN QUESTION" avec **GIRARDOT**
TENDRESSE 8h40, 10h05
AMOUR 8h20
CINEMA 1

POUR TOUS

COEUR de CHAMPION
V.F. de **"RUN FOR THE ROSES"**
PLUS
"LA PROF JOUE ET GAGNE"
COEUR: 6h30 & 9h50
PROF: 8h05
CINEMA 2

Léo Plamondon à la recherche de témoignages humains

CARRIÈRE



Ce soir à 20h00

JE CHOISIS
RADIO-CANADA



TROIS-RIVIÈRES (RL) — C'est une carrière entièrement tournée vers les témoignages humains qu'a décrite hier le cinéaste trifluvien Léo Plamondon devant les membres du Cercle de Presse de Trois-Rivières. Pionnier du cinéma "ethnographique" de vulgarisation, Léo Plamondon a retracé son cheminement en tant que cinéaste engagé dans la sauvegarde du patrimoine.

Son aventure a commencé à l'Université du Québec à Trois-Rivières alors qu'à la suite d'une rencontre avec l'ethnologue Robert-Lionel Séguin, Plamondon en vient à s'intéresser aux métiers traditionnels. Technicien de formation, Plamondon porte un intérêt marqué pour l'ingéniosité de nos artisans qui, avec des moyens souvent rudimentaires, savaient répondre aux besoins de leur époque.

En commençant avec "Armand Feix, faiseur de violon", Léo Plamondon entreprend il y a dix ans une production cinématographique qui compte maintenant 22 films de 30 ou 60 minutes. Il réalise six films à l'université, films qui portent sur les métiers de forgeron, ferblantier, charbon, sur la pêche à l'anguille, et le selier. Présentant ses premiers essais à l'Office national du film, Léo Plamondon reçoit un accueil enthousiaste

de la part de Jean-Marc Garant, Michel Brault et Bernard Gosselin. L'ONF, s'impliquant donc rapidement en offrant le matériel nécessaire au travail de Plamondon. Et Radio-Canada de son côté, manifeste aussi un intérêt remarquable en achetant la production du cinéaste trifluvien pour diffusion à la télévision.

Plamondon quitte bientôt l'UQTR pour devenir pigiste à l'ONF et pouvoir ainsi travailler à son propre rythme. Ses sujets de films l'amènent à parcourir toutes les régions et à rencontrer des gens pratiquant divers métiers. Peu à peu, Plamondon s'aperçoit que les artisans, tout en réalisant soit une roue de charette, un four à pain, ou un fer à cheval ont beaucoup de choses à dire concernant la vie qu'ils ont vécue. Le film devient de plus en plus un témoignage social et humain autant qu'un document technique. "C'est ce qui fait l'originalité de mes films, explique Léo Plamondon, car en plus du geste caractéristique de l'artisan, on enregistre aussi son témoignage de vie".

Léo Plamondon vient de terminer en collaboration avec Bernard Gosselin une série de trente émissions pour Radio-Canada qui s'appellera "La belle ouvrage".

Cette série doit prendre l'affiche au printemps.



(Photo Roméo Flageol)
Léo Plamondon à sa table de montage installée au bureau de l'ONF à Trois-Rivières.

Les marchands RCA vous proposent

LES JOURS BONIS DE NOËL

Cette année, pendant le temps des Fêtes, achetez le magnétoscope SelectaVision ou l'un des téléviseurs offerts par RCA dans le cadre de cette promotion... et votre marchand RCA vous remettra une jolie prime!

Choisissez l'un des produits vidéo RCA illustrés sur cette page et obtenez une superbe prime sans frais supplémentaires! Mais faites vite, car les quantités sont limitées... et le temps des Fêtes approche.

OFFRE D'UNE
DURÉE LIMITÉE!

Obtenez en prime
un support pour téléviseur
(d'une valeur de \$36.95)*
à l'achat de ce télécouleur
Compagnon XL-100
de 20 po*

Les caractéristiques de rendement de luxe de cet appareil comprennent l'autorégulation de la couleur et la correction automatique des teintes du visage, le châssis LONGUE VIE, éconergétique et la syntonisation VHF et UHF entièrement transistorisée. À l'achat de cet appareil, on vous remet sans frais supplémentaires un support de téléviseur monté sur roulettes.

FEC443

Ce charmant petit chien de peluche
"Nipper"® (d'une valeur de \$12.95)* ...
vous est offert en prime à l'achat
d'un des téléviseurs noir et blanc Compact
de cette offre RCA.

Votre marchand RCA vous offre un vaste choix de téléviseurs noir et blanc dotés de nombreuses caractéristiques — y inclus des appareils alimentés sur c.a./c.c., des modèles AM/FM/TV, un choix de tubes- images de 5 à 20 po** et vous obtenez pour le même prix, une adorable réplique de la marque de commerce réputée de RCA... ce qu'il vous faut pour ce bout de chou préféré dont le nom apparaît sur votre liste de cadeaux!

* tube image de 20 po image de 48 cm en diagonale
** tube image de 20 po image de 51 cm en diagonale
*** tube image de 12 po image de 29 cm en diagonale
**** tube image de 9 po image de 23 cm en diagonale
▲ valeur approximative

RCA



Obtenez votre Boni de Noël chez ces marchands RCA participants:



Achetez ce télécouleur
meuble ColorTrak de
26 po+... et recevez
en prime un
téléviseur noir et blanc
RCA de 12 po** (d'une
valeur de \$139.95) ▲

Offrez-vous la magnifique image
couleur produite par les techniques
perfectionnées du ColorTrak de
RCA... la syntonisation ChannelLock
par clavier ou par exploration à l'aide
de touches à effleurage... un travail
d'ébénisterie aux lignes superbes... et
nous vous donnons en prime un
deuxième téléviseur noir et blanc
Compact RCA de 12 po (modèle
CER120).

Offrez à votre famille un magnétoscope
SelectaVision 650... et obtenez en prime 3
cassettes de 6 heures (d'une valeur de \$110.95) ▲

Le nouveau et remarquable magnétoscope à cassette de 6 heures de RCA vous permet de programmer l'enregistrement de 8 émissions différentes jusqu'à 2 semaines à l'avance. Il comporte l'exploration vidéo rapide (vers l'avant ou en sens inverse), l'arrêt sur image, le ralenti, l'accélération, l'avance image par image, la sélection du canal, la pause, le rebobinage, l'avance rapide, la lecture et l'enregistrement... toutes des fonctions télécommandées par touches à effleurage. Et pour une période de temps limitée, vous obtenez trois cassettes de 6 heures en prime de Noël!

Desruisseaux en grande forme

par René LORD

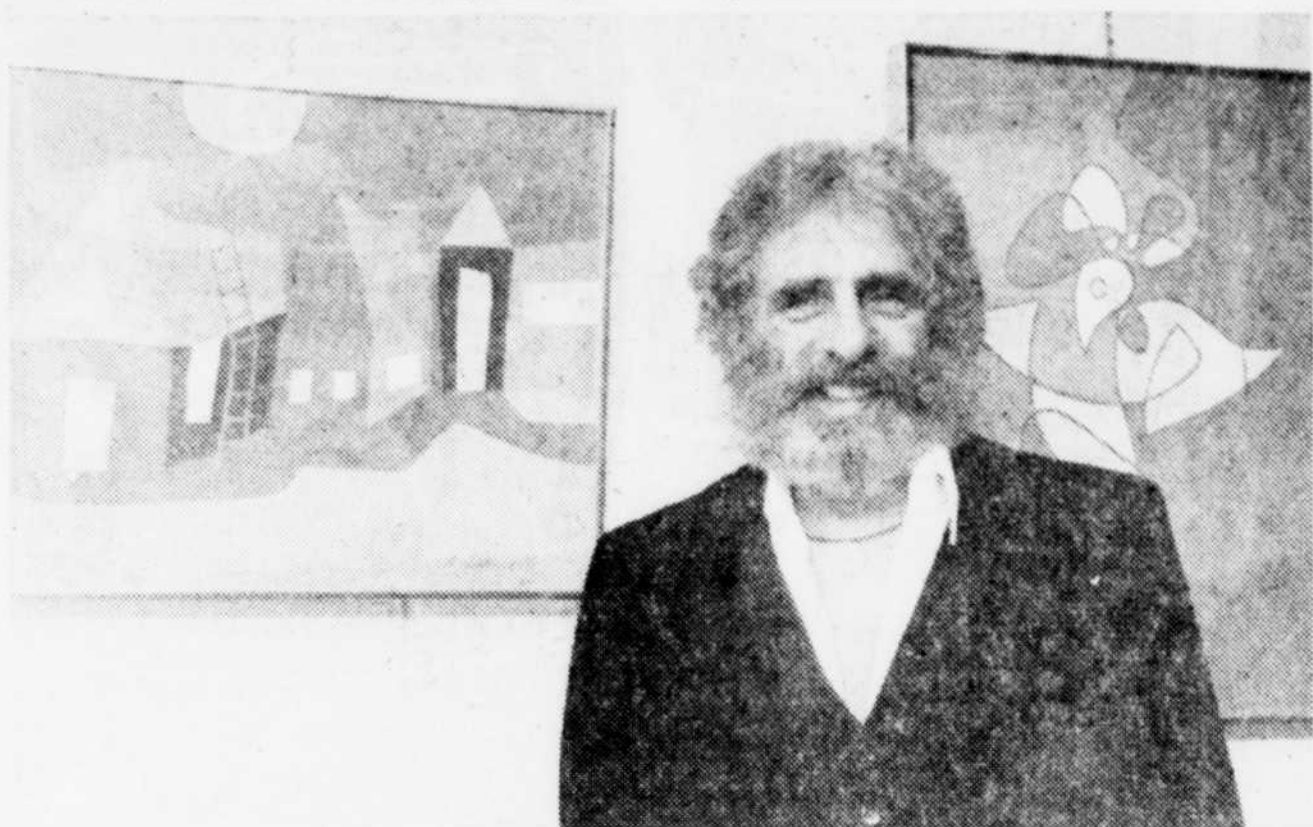
François Desruisseaux est considéré à juste titre comme l'un des principaux créateurs de notre région. Des années de travail rigoureux lui ont permis de mettre au point une manière de peindre tout à fait personnelle faite d'une précision du dessin et d'un contrôle étonnant de la couleur. L'exposition des oeuvres de François Desruisseaux qui se poursuit à la galerie du Parc jusqu'à dimanche constitue la démonstration éclatante d'un talent et d'une maîtrise technique hors du commun.

Desruisseaux offre une magnifique suite de tableaux placée sous le thème du simple vase à fleurs. Cette idée Desruisseaux la développe en lignes fines et en à-plats aux couleurs chatoyantes. Ses rapprochements de teintes voisines étonnent continuellement et créent une vibration très subtiles, sans effet-choc. Cette série de toiles comporte aussi de nombreuses qualités quant

au traitement graphique. La stylisation des objets-prétextes réduit au minimum les repères figuratifs, et donne à l'oeuvre une sobriété et une solidité remarquables.

Il est dommage que cette suite soit brisée par quelques toiles aux couleurs aguichantes représentant des petites maisons dignes d'une réclame de "Life-savers". Cela reste bien fait et fort décoratif, mais cela n'a rien à voir avec le reste de l'exposition en ce qui a trait à la densité. On peut les prendre comme une digression ou une intermède permettant d'apprécier davantage la série principale qui forme une fascinante modulation autour d'un thème unique.

Mais dans l'ensemble, cette présentation de Desruisseaux vaut le déplacement. On y trouve un artiste en pleine possession de ses moyens dont la production actuelle laisse présager des réalisations encore plus impressionnantes.



(Photo Roméo Flageol)

L'été prochain au Théâtre des Marguerites

Carrère présentera encore une création québécoise

TROIS-RIVIÈRES (RL) — C'est une autre création québécoise, la troisième en autant de saison, que nous présentera Georges Carrère au Théâtre des Marguerites l'été prochain. Il s'agit d'une comédie de Yvon Brochu intitulée "Adieu les Olympiques".

La pièce raconte comment un père tente de pousser par tous les moyens son fils à s'entraîner en vue des jeux olympiques. Or il arrive que celui-ci préfère le ballet-jazz et sa petite amie. La pièce se déroule dans un chalet que loue et entretient un petit vieux tout à fait

truculent. "C'est un personnage extraordinaire, explique Georges Carrère, le père Gédéon moins la vulgarité".

L'auteur, Yvon Brochu, qui vient de Montréal et habite Québec, en est à sa première pièce de théâtre. Il a déjà écrit des textes pour la fameuse série pour enfants "Pop Citrouille" ainsi qu'un roman de science-fiction. Il a travaillé en collaboration avec Georges Carrère et a finalement écrit quatre versions de sa pièce.

Quant à Georges Carrère qui vient de terminer la première série de représentations de "La cage aux folles", il s'accorde un repos bien mérité avant de reprendre cette pièce en janvier. En fait, Carrère a joué aux Marguerites tout l'été tout en répétant "La cage aux folles" à Montréal en après-midi. Et les représentations de cette pièce ont commencé tout de suite après la dernière aux Marguerites, soit au début de septembre.

Une émission de Raymond Corriveau à Radio-Québec

TROIS-RIVIÈRES (RL) — Nous pourrions voir ce soir à 21h30 sur les ondes de Radio-Québec une autre émission réalisée chez nous par une équipe régionale. Intitulée "M'entendez-vous bien", et réalisée par Raymond Corriveau, cette émission fait le point sur les aspects positifs et négatifs du son.

Avec la participation de M. Raynald Rivard, professeur en psychologie de la communication et le Dr Yves Dugre, oto-rhino-laryngologiste, l'émission veut cerner l'importance du son dans le processus de la communication. Le réalisateur a utilisé un clown dont le comportement

est perturbé par des informations sonores tronquées pour illustrer son propos.

La pollution par le bruit est aussi un phénomène touché alors que des personnes affectées par une exposition prolongée aux bruits livrent leur témoignage.

A La Tuque, on peut voir cette émission la semaine prochaine à la même heure.



De l'argent comptant pour vos bijoux en or et en diamant.

BEGIN vous paiera le meilleur prix pour tout bijou en or ou en diamant, ainsi que pour les dents en or.

BIJOUX DE SUCCESSION

CONRAD BÉGIN

500, rue Des Forges (Importateur diamantaire) Trois-Rivières

ÉPARGNEZ

LE CHANDAIL

"ZODIAC"



- 100% acrylique
- Lavable à la machine
- Grandeurs P.M.G. TG.
- Disponible encolure en "V" (en montre) ou col roulé
- Prix rég.: \$15

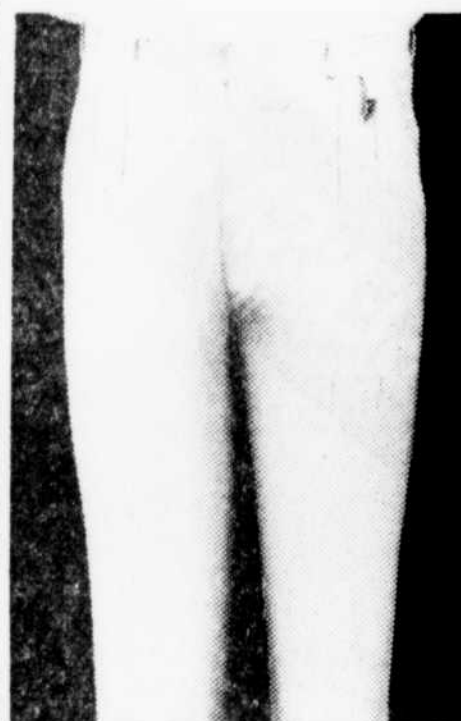


EN
SPÉCIAL
\$9.99

OBTENEZ PLUS POUR
VOTRE ARGENT

LE PANTALON

Pierre
CARDIN



- 55% polyester, 45% laine
- Grandeurs: 28 à 40
- Gris, beige, noir, brun, marine
- Prix rég.: \$45

EN
SPÉCIAL
\$37

UNE QUALITÉ **Royal**
DES PRIX ABORDABLES

*A et B: Offres valides jusqu'au samedi, le 15 novembre 5 hres p.m.

MAGASIN
Royal

317 DES FORGES CENTRE-VILLE TROIS-RIVIÈRES

HEURES
D'OUVERTURE:
LUNDI, MARDI,
MERCREDI
9h a.m. à 5h30 p.m.
JEUDI, VENDREDI
9h a.m. à 9h p.m.
SAMEDI
9h a.m. à 5h p.m.
2 HEURES DE
STATIONNEMENT
GRATUIT



PANTALONS-JUPES
**PRIX
TRÈS RÉDUIT**

MANTEAUX
Val. rég. jusqu'à \$350.00
DERNIÈRE NOUVEAUTÉ
**PRIX
TRÈS RÉDUIT**

*Venez Voyez
Constatez*

VENTE
FINALE

3 Jours

Jeu. - Ven. - Sam.

COSTUMES
Val. jusqu'à \$350.00

**PRIX
TRÈS RÉDUIT**

ROBES
Val. rég. jusqu'à \$95.00
Choix fantastique

**PRIX
TRÈS RÉDUIT**

affaires municipales

Trois-Rivières

Cois bleus

Le syndicat des cois bleus de la ville de Trois-Rivières s'est donné, récemment, un nouveau bureau de direction. M. Marcel Auger en demeurera toutefois le président. Les autres membres sont les suivants: MM. Marcel Houde, vice-président; Jacques Simard, secrétaire; Roland Gagnon, trésorier; Denis Raymond, Léo Beaudry, Guy Vachon et Guy Bellerive, directeurs; et Jean-Jacques Saint-Pierre, sentinelle.

Réélection

Le directeur du service des permis et inspections de la ville de Trois-Rivières, M. Jean-Louis Goulet, vient d'être réélu membre du conseil d'administration de l'Association québécoise des agents du bâtiment. Dans sa lettre adressée au greffier de la ville, le secrétaire-trésorier de l'association se dit assuré que "l'expérience qu'il acquiert au sein de l'association rejaillira sur la municipalité pour laquelle il travaille."

Aménagements cyclables

Dans une lettre datée du 27 octobre, le ministre des Transports du Québec, M. Denis de Belleval, informe le maire Gilles Beaudoin qu'il accorde une subvention au montant maximal de \$49 500 pour la réalisation de divers aménagements cyclables dans la ville. Celle-ci devra payer la différence entre ce montant et le coût global du projet accepté par Québec, évalué à \$66 000. Si la ville donne suite au projet, ce qui ne semble pas absolument assuré pour le moment, il lui en coûtera donc \$16 500. Les membres du conseil ont mis en doute le choix des tronçons de réalisation accepté par le ministre des Transports.

Plus de \$30 millions

Le service des permis et inspections de la ville de Trois-Rivières a émis 149 permis pour une valeur déclarée de \$2 197 500 en septembre 1980. Cela porte le total, pour les neuf premiers mois de l'année, à \$25 117 000. Les chiffres complets pour le mois d'octobre ne sont pas encore connus. On sait toutefois que des permis ont été émis pour une valeur de plus de \$6 millions. Cela signifie donc qu'on dépassera le cap des \$30 millions pour les dix premiers mois de l'année.

Districts électoraux

Il est bien possible que quelques districts électoraux soient appelés à changer de nom par rapport à ceux attribués dans le projet préliminaire présenté la semaine dernière, par Me Jean Lamy et M. Réal Fleury. Ainsi, le secteur Lavolette (no 1) deviendrait le secteur Du Platon tandis que le secteur Hertel (no 2) deviendrait le secteur Sainte-Cécile.

Patinage gratuit

Le conseiller Jean-Guy Laferté a suggéré que la ville offre une séance gratuite de patinage libre d'une heure, le dimanche après-midi, au Pavillon de la jeunesse, à l'intention des familles. Les autres membres du conseil se sont dits d'accord avec cette suggestion dans la mesure où il sera possible d'organiser l'horaire de la journée en conséquence. Il revient donc au directeur du service de la récréation et des parcs, M. Albert Morrisette, de rendre réalisable cette idée qui devrait plaire à plusieurs.

Permis de construction

Le service des permis et inspections a émis quelques

permis importants, au cours du mois d'octobre. Mentionnons l'agrandissement de l'usine Consolidated-Bathurst et l'installation d'une machine à cette usine (\$5,5 millions), l'installation d'un muret chez Somavac au 3025, Notre-Dame (\$200 000), la construction de 14 logements au 3392, Louis-Pasteur par La Chaumière inc. (\$210 000) et la construction d'un restaurant Pizzeria Le Grec au 5225, boulevard des Forges (\$200 000).

Cap-de-la-Madeleine

Pas de stationnement de nuit

Du 15 novembre au 15 avril, le stationnement sera défendu dans les rues de la ville du Cap-de-la-Madeleine de minuit (00h) à 6h.

Cette défense est rendue nécessaire par la période hivernale qui débute. Comme à chaque année, le service de la police requiert la collaboration des automobilistes afin de laisser libres les voies publiques en cas de chute de neige. Des inconvénients sérieux peuvent être subis par les automobilistes qui ne respecteront pas cette restriction.

En trois versements

Les contribuables du Cap-de-la-Madeleine pourront désormais acquitter leur facture d'imposition foncière en trois versements. C'est ce qui a été décidé par les membres du conseil municipal en vertu de la Loi 57 sur la fiscalité municipale. Toutefois, les factures en bas de \$200 devront être acquittées en un seul paiement.

Interdit de stationner

Il est désormais interdit de stationner sur la petite rue Marquette au nord du boulevard Sainte-Madeleine, sur le côté ouest de cette rue.

Déplacement d'un brigadier

Avant de déplacer le brigadier scolaire qui fait la surveillance aux coins des rues Thibault et Cardinal-Villeneuve, aux coins des rues Saint-Alphonse et de Grandmont, le conseil veut aviser avant toutes les personnes intéressées par ce déplacement.

Une demande au directeur de police

Avant de procéder à l'installation d'un panneau arrêt au coin des rues Dessureault et Bertrand, le conseil municipal consultera le directeur de police.

Agrandissement de l'hôtel de ville

Le maire et l'ingénieur municipal ont été autorisés à accepter les modifications mineures à être effectuées pendant les travaux d'agrandissement de l'hôtel de ville.

Etats financiers 1979

Il ressort du discours sur le budget prononcé par le conseiller Jean-Paul Laverne lundi, que les revenus et les dépenses du fonds d'administration ont été de \$8 237 449 et de \$8 235 779 respectivement. Par conséquent, la ville a réalisé un surplus budgétaire de \$1 670 en 1979. La dette à long terme, au 31 décembre 1979, s'élevait à \$16 925 637 ce qui représente une dette par capita de \$483,59 et un pourcentage d'endettement de 5,28% en fonction du nouveau rôle d'évaluation imposable déposé le 15 novembre 1979. Les remboursements du service de la dette ont représenté 27,2% des dépenses totales de l'année. Les dépenses totales de l'année se sont élevées à \$8 235 779 représentant un coût de \$235,31 par personne. Finalement, au cours de l'année 1979, des projets importants ont été réalisés: achat de terrains pour l'agrandissement du parc industriel, \$85 000; réaménagement du système d'égout, construction de réservoir, \$3 000 000 et la confection d'un nouveau rôle d'évaluation déposé le 15 novembre 1979, \$275 000.



\$11.65 / 1.14l

NOTRE VODKA.

Schenley est fier de présenter une vodka de qualité supérieure, spécialement créée au goût des Québécois. Claire, limpide, élégante, à sa place dans tout.

Nous n'avons rien épargné pour en faire notre toute meilleure

vodka. Pas étonnant, donc, que la seule marque que présente son étiquette (en plus de notre nom) soit "De Luxe".

Ce qui est tout dire, lorsqu'on parle du goût québécois. Vive notre vodka!

Schenley Canada Inc. Les boissons les plus décorées au Canada.

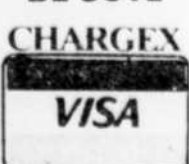
SENSATIONNEL !

20% A 25% DE RABAIS



SUR TOUTES LES
BOTTES D'HIVER
HOMMES • FEMMES • ENFANTS

PLAN
MISE
DE CÔTÉ



**CENTRE D'ACHATS
TROIS-RIVIÈRES-OUEST
NOUVELLE PARTIE
DU MAIL**

**CHAUSSURES
IGI**

section sportive

Enfin une première victoire devant "leurs partisans"

Les Nordiques ont dû attendre treize parties...et les Jets

par Michel LEMIEUX
QUÉBEC — Les Nordiques ont dû attendre treize parties et les détenteurs de la dernière place de la Ligue Nationale les Jets de Winnipeg pour décrocher leur deuxième victoire de la saison, au compte de 5 à 1.

"Peu importe le club que nous avons défait. Ce sont les deux points au classement qui m'intéressent. Rien d'autre", racontait Michel Bergeron, savourant son premier triomphe à titre d'entraîneur dans le grand circuit.

"Ce soir, a-t-il ajouté, nous n'avons jamais dérogé un seul instant de notre plan de jeu. Même si au début rien ne fonctionnait nous avons respecté à la

lettre la stratégie prévue qui voulait que deux hommes pratiquent continuellement l'échec-avant. Michel Plasse a exécuté les arrêts importants, et nos quatre défenseurs ont été solides. J'avais décidé avant la rencontre d'utiliser trois lignes d'attaque et quatre défenseurs et cela a tourné en notre faveur. Pensons maintenant à la prochaine", de poursuivre Bergeron.

Peter Statsny était comme tous ses coéquipiers: soulage d'un incroyable fardeau. "Il y a longtemps que l'on attend. Nous avons eu de la difficulté à nous mettre en marche j'en conviens, mais Anton a bien joué durant tout le match. Moi, j'ai commencé à bien

faire dans la deuxième demie. Je trouve difficile de disputer deux matches en autant de soirs", déclarait Peter Statsny encore avec son uniforme sur le dos une demi-heure après la partie. Le jeune Normand Rochefort, lui, ne cachait pas sa satisfaction. "Je suis confiant comme jamais. Je suis prêt à frapper n'importe lequel des joueurs. Je joue l'homme en tout temps. Je suis heureux comme un roi."

Michel Plasse ne cherchait pas de midi à quatorze heures pour expliquer cette victoire. "Il n'y a rien de mystérieux à cela. Nous avons joué en équipe et les attaquants se sont repliés constamment pour venir aider les défenseurs. Le hockey

c'est de cette façon que ça se joue. Tu montes et s'ils reviennent tu les accompagnes sans les lâcher d'un pouce. Si tu déroges à cette politique tu es foutu. Nous avons eu notre leçon hier" (mardi contre Chicago).

Même si Jacques Richard enfila son 14ème des la deuxième minute du match sur une attaque à cinq et une faiblesse du gardien Markus Mattsson, que Marc Tardif et Morris Lukowich échangeaient des buts à 33 secondes d'intervalle à la sixième minute du deuxième engagement, il faut attendre à la 14ème minute de cette période médiane pour vraiment assister à du véritable hockey.

Parce que jusque-là les

deux équipes se cherchent continuellement et ne parviennent jamais à organiser des attaques soutenues. Les frères Peter et Anton Statsny dérogent même à leurs bonnes habitudes, laissant les amateurs sur leur appétit. Pendant ce temps, le petit capitaine Florek s'attire les huées de la foule par son jeu erratique.

Mais à la fin de la deuxième, les Nordiques, comme s'ils sortaient d'une boîte à surprise, commencent tout à coup à frapper et à presser le Jets dans leur territoire. Anton Statsny s'échappe finalement et de joue Mattsson avec une feinte magistrale. C'est son huitième de la saison.

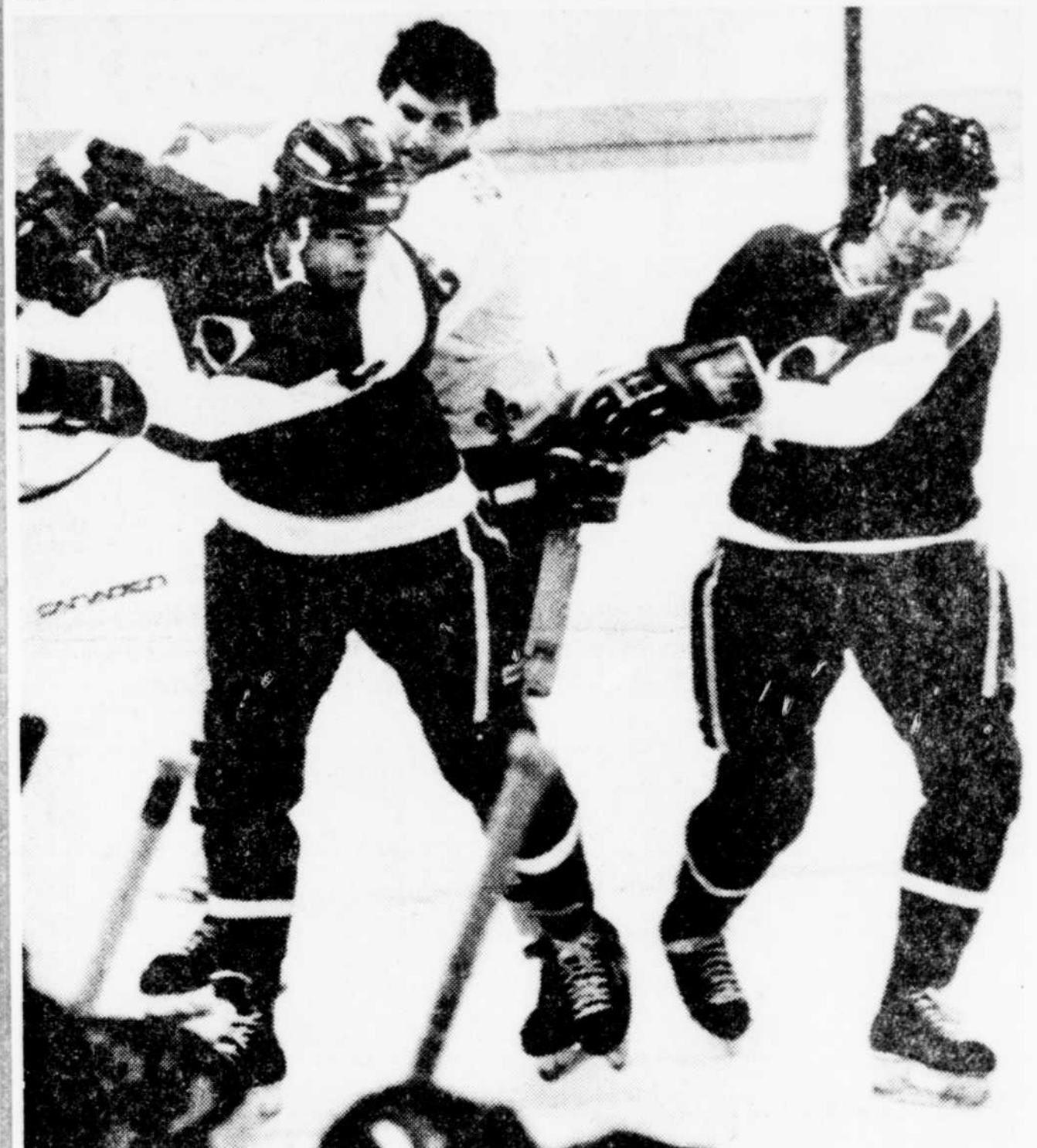
Les meilleurs échanges suivent ce but. Si le jeu des Nordiques avait été incohérent jusque-là, il faut admettre que Jacques Richard par sa détermination, Marc Tardif par son agressivité, Normand Rochefort par son efficacité à la ligne bleue renaient l'attention.

À la troisième, les Nordiques prennent bien soin de ne pas pecher comme ils l'avaient fait la veille contre Chicago en se contentant de protéger leur priorité de deux buts. Les frères Statsny, qui s'étaient mis en marche à la fin de la deuxième, pénètrent à volonté dans le territoire des Jets et leur chasse-croise débouche sur un superbe but de Peter, son cinquième.

Les Jets ne s'en remettent jamais. Et pour donner plus de lustre à ce triomphe, Anton, qui avait dessiné le but de Peter, fabrique avec ce dernier le but de Jamie Hislop, troisième membre de ce trio à la 18ème minute. Une soirée commencée à un rythme plutôt moche mais qui prend fin sur une note fort spectaculaire.

Hart à St. Louis
Par ailleurs, les Nordiques ont fait savoir qu'ils avaient libéré le défenseur Gerry Hart. Celui-ci a immédiatement signé un contrat avec les Blues de St. Louis. Pour se libérer de l'entente avec Hart, il semble que les Nordiques aient consenti une importante somme d'argent à ce vétéran-défenseur qui détenait un contrat valide pour quatre autres saisons à raison de près de 200 mille dollars annuellement.

On sait que Hart ne figurait plus dans les plans des Nordiques après une mécontente concernant son attitude négative vis-à-vis de la façon des dirigeants de l'équipe de mener leur barque.



(Laserphoto PC)

Même avec Normand Dupont, nouvelle bougie d'allumage des Jets de Winnipeg, ceux-ci se sont inclinés hier devant les Nordiques et la pré-

cision de Jacques Richard, le meilleur franc-tireur de l'équipe. Ici Richard est retenu par Don Spring et Dupont.

Dave Windfield en vedette

48 agents libres à l'encan aujourd'hui

NEW YORK (AP) — Le repêchage autonome du baseball, qui aura un effet sur la saison 1981, sera tenu aujourd'hui avec 48 agents libres.

Dave Windfield, voltigeur qui voulait obtenir un contrat de 10 ans à \$13 millions à San Diego, est la vedette de l'affaire.

Il a déjà rencontré des acheteurs éventuels, tout en avertissant certains clubs qu'il n'était pas intéressé à eux.

On a même parlé d'une conspiration possible pour empêcher le proprio des Yankees, George Steinbrenner, de l'embaucher. Les Yankees ont le dernier choix au repêchage.

Un joueur peut être réclamé par un maximum de 13 clubs, plus son ancienne équipe, et il se peut que l'éligibilité de Windfield soit disparue au tour des Yankees.

DEMANDE EXTRAVAGANTE

Toutefois, les demandes extravagantes de Windfield, plus le fait qu'il ait adressé des lettres de détermination à une douzaine de clubs, pourraient donner une chance aux Yankees.

L'avocat de Windfield a déjà parlé de poursuites judiciaires si les Yankees sont tenus à l'écart.

Quelques autres clubs ont approché

Winfield, y compris Atlanta, Houston et les Mets.

Winfield, Ron LeFlore, des Expos, et Claudell Washington, des Mets, sont les meilleurs voltigeurs disponibles.

On compte aussi 15 lanceurs, neuf receveurs et 11 intérieurs, y compris Roy Howell, du Toronto, le receveur Darrell Porter, du Kansas City, les lanceurs Don Sutton, des Dodgers, et Tug McGraw, du Philadelphia, ainsi que Rusty Staub, du Texas.

Les Blue Jays n'ont pas conservé leurs droits sur Howell en raison de sa faiblesse défensive.

Porter, de son côté, est malheureux en raison des rumeurs voulant qu'il connaisse encore des difficultés avec ses problèmes d'alcoolisme. Il les a d'ailleurs qualifiées de "injustes et non vérifiées".

Entre-temps, on discute du mode de compensation pour les joueurs réclamés, lequel mode n'accorde que des choix au repêchage amateur. Le comité conjoint est composé de deux joueurs et deux directeurs-gérants. Leur réunion n'a encore rien donné, mais il est possible que le système actuel connaisse certains changements, dès l'an prochain.

Dans la Ligue américaine

Brett, le joueur par excellence

NEW YORK (AP) — George Brett, des Royals de Kansas City, qui a retenu l'attention de tous les amateurs de baseball quand il a porté sa moyenne à .400 dans les dernières semaines de la saison, a été choisi hier le joueur par excellence de la saison dans la Ligue américaine par l'Associated Press.

Le joueur de troisième-but des Royals l'a emporté avec une très confortable avance. Il a reçu 488 1-2 votes du panel des chroniqueurs et commentateurs comparativement à 11 1-2 votes pour Reggie Jackson, des Yankees de New York.

Cecil Cooper, des Brewers de Milwaukee, a terminé troisième au scrutin avec 11 votes, devant le rapide Willie Wilson, des Royals, qui a obtenu neuf votes. Le lanceur Steve Stone, des Orioles de Baltimore, gagnant du trophée Cy Young, a reçu trois votes.

Brett a connu une saison de rêve. Il a conservé une moyenne au bâton de .390, la plus impressionnante depuis 1941 quand Ted Williams avait obtenu une moyenne de .406.

Il a claqué 24 circuits et a produit 118 points. Des blessures ont fait qu'il a été absent pendant 45 matches, ce qui fait que sa production est encore plus remarquable. En produisant 118 points en 117 matches, il est devenu le 17e joueur des majeures à produire un point par match en moyenne. Personne n'avait réalisé cet exploit depuis Walt Dropo, du Boston, en 1950. Il avait produit 144 point en 136 matches.

Brett a dominé la Ligue américaine pour la moyenne de puissance .644, pour la moyenne de présence sur les buts .461. Il a également produit 14 points gagnants, a réussi neuf triples, et, au total, il a obtenu 296 buts.

Abandon des poursuites contre Peter McNab

NEW YORK (AP) — Les accusations portées contre Peter McNab, des Bruins de Boston, résultant d'une altercation entre les joueurs des Bruins et de supporters des Rangers de New York lors d'un match en décembre dernier, au Madison Square Garden, ont été abandonnées à cause de témoignages contradictoires. C'est ce qu'a déclaré hier un porte-parole du bureau du procureur du district de

Manhattan. Mary de Bourdon, du bureau du procureur, a mentionné également qu'aucune autre accusation ne tenait plus contre quelconque joueur de l'équipe de la Ligue Nationale de hockey.

Cependant, des accusations de conduite désordonnée portées contre deux amateurs tiennent toujours, et ils devront subir leur procès.

Dernière heure
Canadiens 6 — Kings 1

Après deux périodes complètes hier à Los Angeles et au moment d'aller sous presse, les Canadiens menaient déjà 6 à 1 sur les Kings de Los Angeles, détenteurs de

la première position au classement mais à qui les Canadiens ont infligé un revers la semaine dernière à leur dernière confrontation à Montréal.

Le brio de Michel Larocque fait croire au pire à Herron

par Tom LAPOINTE
collaboration spéciale

LOS ANGELES — L'instructeur Claude Ruel n'a pas à l'annoncer formellement ni officiellement, mais ça saute même aux yeux les plus myopes que Michel Larocque est devenu son homme de confiance devant le but et le gardien de but numéro un de sa formation.

Bien malgré lui, Ruel qui n'aime pas parler de cette situation, a éclairé une fois pour toutes la lanterne des journalistes et surtout celle de Denis Herron et Richard Sévigny en envoyant Larocque entre les poteaux à Denver, mardi soir, pour un dixième match cette saison et un septième aux neuf dernières rencontres du Bleu-Blanc-Rouge.

A cette rencontre dans le Colorado contre les Rockies, premier match d'un périple sur la côte du Pacifique qui s'est bien amorcé par un gain de 8-2, Ruel aurait donné le feu vert à Herron s'il n'avait pas dans la tête que Larocque est son gardien régulier jusqu'à nouvel ordre. Après tout, tous savaient que Ruel allait donner du travail à "Bunny" pour le match d'hier soir à Los Angeles après son blanchis-

sage de samedi dernier contre les Kings au Forum. En négligeant Herron mardi, Ruel a confirmé l'exact.

"Je ne suis pas embêté par cette situation, admettait hier l'ancien gardien des Penguins de Pittsburgh, obtenu de cette dernière formation justement pour bien épauler Larocque depuis la retraite prématurée de Ken Dryden. Bunny joue du hockey solide et il mérite d'avoir du travail. Par contre, je suis réaliste et je sais fort bien que ça va plus mal pour moi."

Herron ou Sévigny pour un bon ailié. Le brio de Larocque fait croire au pire à Herron et bien sûr, ça le rend très inquiet. Très terre à terre, Herron sait que Richard Sévigny fait partie des plans de l'équipe et que par déduction réaliste, si Larocque poursuit son travail colossal, lui ou Sévigny devra lever le camp vers d'autres cieux puisque le club a un besoin urgent d'un ailier gauche (mardi soir, on s'en est rendu compte de l'erreur d'envoi envoyé Normand Dupont, puisqu'avec Yvon Lambert blessé, Ruel a dû utiliser Larry Robinson au flanc gauche).

"Entre Richard et moi, je suis le plus susceptible d'être échangé, soutient Herron. Richard est plus jeune que moi et à ses premières armes dans la ligue, il acceptera mieux de jouer le rôle, au départ, du deuxième violon. Et puis, comme je suis dans la ligue depuis fort longtemps, les équipes me connaissent, donc je vauds une certaine valeur sur le marché."

Herron pousse évidemment le tragique au maximum en y allant de tels commentaires. C'est du moins l'opinion de Sévigny qui, lui, a appris à se taire et à vivre au jour le jour.

"Je sais que Denis prévoit le pire, souligne Sévigny, mais il doit attendre avant de parler de la sorte. Après tout la saison est jeune et puis, sait-on jamais, peut-être est-ce moi qui vais partir."

Sévigny a appris avec le temps à ne pas se compliquer l'existence bien que là, il commence à trouver la situation plus difficile. Il a beau durant les exercices redoubler d'efforts, la compétition lui manque et il estime que si demain matin, Ruel lui donnait une tape dans le dos, il profiterait de la chance sans toutefois promettre 100 pour

100 d'efficacité.

"Une chose est certaine, jouer à trois gardiens de but c'est toute une aventure, dit Sévigny sans ménagement. Depuis le début de la saison, je suis devenu ni plus ni moins qu'un simple touriste et j'attends ma chance."

Le vent a vite changé de côté. Qui de Sévigny ou Herron partira? C'est une question difficile à répondre. Pour l'instant, Ruel ne se casse plus la tête car Larocque joue le meilleur hockey de sa carrière et enfin, il attache les jambières du retraité Dryden. Par contre, combien de temps Ruel pourra-t-il jouer avec un seul homme de confiance chez un club qui compte trois gardiens de but?

C'est difficile à répondre même si Herron joue les fatalistes. À ce jour, tout ce que l'on peut dire, c'est que le vent a changé vite de côté. Au dernier camp d'entraînement, tout le monde échangeait Larocque et voyait Herron et Sévigny comme les deux nouveaux gardiens de but réguliers du Tricolore. Aujourd'hui, c'est la situation contraire et c'est pourquoi Herron parle de changer d'uniforme à nouveau.

DÉPART
BIENTÔT

ABONNEMENT

Catégorie 1

Une personne

\$25

Catégorie 2

Mari-épouse

\$35

Catégorie 3

Mari-épouse,

enfant d'âge junior

(moins de 19 ans)

\$40

Tarif quotidien:

\$1.90

CLUB DE SKI DE FOND

KI-8-EB

DRAVEURS
inter-cités

HOCKEY

AU COLISÉE DE TROIS-RIVIÈRES

CE SOIR

19 heures 20.30 heures

MIDGET JUNIOR C

SHAWINIGAN VS TROIS-RIVIÈRES

PHARM-ESCOMPTE

JEAN COUTU

on trouve de tout chez même un ami

Ray Jauch reconnaît que les Eskimos ont toutes les qualités

WINNIPEG (PC) — L'instructeur-chef Ray Jauch admet que lorsque ses Blue Bombers de Winnipeg rencontreront les Eskimos d'Edmonton lors de la finale de la section ouest de la Ligue canadienne de football, il devra faire face à une équipe qui possède toutes les qualités.

Winnipeg a défait Edmonton une fois, une des trois seules défaites des Eskimos cette saison, mais Jauch sait très bien à quoi s'attendre.

"Mais il faut être réaliste, a dit Jauch. Ils ont une équipe bien équilibrée, solide en attaque et en défensive. Ils ont également de bons réservistes. Ils ont tout ce qu'il faut".

"La clé de leur défensive est la poussée de leur première ligne. Ils utilisent également le blitz aussi souvent que toutes les autres équipes de circuit. Il faut absolument arrêter leur poussée contre la passe."

Jauch, dont l'équipe a écarté les Stampeders de Calgary 32-14 la semaine dernière, n'est pas intimidé par le fait que le match de samedi sera disputé à Edmonton.

"Un jour, il va falloir s'y rendre et y remporter une victoire, a dit Jauch. Une équipe devra le faire."

Au cours des sept dernières années, six finales de la section ouest ont été disputées à Edmonton. Les Eskimos ont remporté ces six matches, trois fois contre les Roughriders de la Saskatchewan, une fois contre les Lions de la Colombie-Britannique et deux fois contre les Stampeders.

La seule fois que les Eskimos n'ont pas atteint la finale de la coupe Grey au cours des dernières années a été en 1976 quand ils ont été battus en finale de l'ouest par les Roughriders à Regina.

Les Eskimos n'ont pas perdu une seule fois en finale de l'ouest à domicile depuis 1969 quand ils ont perdu 19-11 devant les Bombers lors du premier match de la série de deux au total des points.

Mais les Blue Bombers ne veulent pas penser à leur victoire de 28-14 du 5 octobre dernier à Winnipeg.

"Nous avons prouvé que nous pouvons battre n'importe quelle équipe dans le circuit", a dit Jauch. KELLY S'ENTRAÎNE.

Ce match a coûté cher aux Eskimos qui ont perdu les services de deux excellents receveurs, Waddell Smith, qui s'est disloqué une épaule, et Brian Kelly, qui s'est fracturé une cheville. Kelly a repris l'entraînement il y a quelques temps.

"A cause de la nature de cette blessure, je doute que Kelly puisse jouer cette semaine, a dit Jauch. Mais je ne serais pas surpris de le voir sur le terrain. J'ai vu des choses beaucoup plus étranges se produire."

Quant à Hugh Campbell, instructeur des Eskimos, il ne sait pas encore si Dan Yochum, retransché par les Alouettes en début de saison, pourra remplacer Mike Wilson, blessé.

Carl Crennel le leader des Ti-Cats

HAMILTON (PC) — Carl Crennel, des Tiger Cats de Hamilton, ressemble à un meneur à la veille de la demi-finale de l'Est, dimanche prochain.

"Parfois, tout dépend du club qui obtient plus de chances et commet moins d'erreurs", a déclaré le vétéran de 31 ans, cette semaine, alors que Hamilton se préparait à affronter Montréal en vue de la finale canadienne la semaine prochaine à Toronto.

"Dans un match-suicide comme celui-ci, il n'y a que 60 minutes. Si vous ratez le bateau, tout est fini jusqu'à l'an prochain", ajoutait-il.

Sur papier, il n'y a pas de comparaison. Les Alouettes ont vaincu les Cats à quatre reprises cette saison, y compris un match hors concours. Au fait, Hamilton n'a pas vaincu Montréal en matches réguliers depuis le 23 septembre 1978.

CHIFFRES TROMPEURS

Les Cats ont remporté le titre de la CFE avec une fiche guère impressionnante de 8-7-1, la pire dans l'histoire de la LCF. Ils auraient dû se contenter d'un 4e rang dans la LCF avec le même bilan.

Même une raclée de 49-10 à Montréal le 21 septembre est trompeuse parce que les Cats ont été victimes de blessures et leur jeu s'en est ressenti après avoir pris une avance de 10-0 au premier quart.

Une victoire des Alouettes, dimanche, leur permettrait de participer à la finale canadienne pour la 4e fois d'affilée. Ils n'ont perdu qu'une finale de l'Est au cours de leurs six dernières participations.

Crennel n'a pas besoin de beaucoup de motivation pour affronter Montréal. Il a été un pilier défensif avec les Alouettes jusqu'à l'an dernier, soit jusqu'à l'arrivée de Tom Cousineau. Crennel est passé au Edmonton à la mi-saison dernière. Il a remporté sa 3e coupe Grey aux dépens des Alouettes la saison dernière.

Il est passé à Hamilton dans un échange au cours de la saison morte, en retour de Harry Walters.

Ainsi, Crennel aura une autre chance dimanche de se venger de Montréal.

Ce sera le premier match de la finale de l'Est à Hamilton depuis 1972.

EFFORTS IGNORES

Entre-temps, Crennel ne digère pas le fait qu'on l'ait ignoré dans le choix des candidats aux trophées Schenley pour sa contribution aux succès des Cats. Ce qui l'insulte davantage, c'est que son remplaçant à Montréal a été choisi candidat dans l'Est.

"Cousineau est un bon joueur défensif, mais il ne faut pas l'ignorer."

"Je ne suis pas un porte-bonheur, mais je ne comprends pas pourquoi on ne m'a jamais choisi comme candidat aux trophées Schenley. La LCF est le seul circuit à m'ignorer pour les trophées personnels depuis mes débuts dans le football organisé. Je ne désire qu'être reconnu."

Il se promet bien de l'être dimanche, alors que les vainqueurs passeront à la finale de la coupe Grey à Toronto, le 23 novembre.



Joe Scannella tient dans ses bras Alvin Walker, un des joueurs qui aide le plus les Alouettes à ressembler à une équipe gagnante. Scannella et

les Alouettes croient d'ailleurs qu'ils pourront facilement disposer des Tiger-Cats en fin de semaine.

Scannella et les Alouettes sûrs d'être aussi bons que l'équipe de 1970

par Jean-Paul CHARTRAND

MONTREAL (PC) — L'édition 1980 des Alouettes a-t-elle autant de caractère que celle de 1970? Celle qui était parvenue à éclipser les Tiger Cats de Hamilton, en finale, dans deux matches consécutifs. Joe Scannella et tous ses porte-couleurs sont unanimes à dire: "Oui".

Un joueur en particulier est convaincu que l'édition de cette année possède autant de feu sacré que celle d'il y a 10 ans. Il devrait savoir de quoi il parle, puisqu'il est le seul qui reste de cette formation du début de la décennie. C'est tout autre que l'aîlier rapproché Peter Dalla Riva, ce vétéran qui aura 34 ans, le 11 décembre, donc le doyen du club.

"En somme, seulement les visages des joueurs sont différents, soutient Dalla Riva. Le football, c'est le football, qu'il ait été joué en 1930 ou bien en 1980. Naturellement, quelques formations peuvent changer, mais dans l'ensemble, c'est le cœur-à-ventre qui compte vraiment. Et je suis convaincu que nous en avons autant cette année qu'il y a 10 ans."

Une première

Depuis 1970, ce sera la première fois que les Alouettes affronteront les Tiger Cats en finale de l'Est. La première fois, ce fut un vrai pique-nique. Après avoir terminé au troisième rang, le club alors piloté par Sam Etcheverry, avait vaincu Hamilton 32-22 puis 11-4 dans la série de deux matches au total des points. Les Alouettes devaient passer en finale de la coupe Grey contre les Stampeders de Calgary et venger les triples échecs des années 1954-55-56, sous le régime du regrettable Peahead Walker, en remportant un triomphe de 23-10 contre les Stampeders.

Depuis ce jour mémorable du 28 novembre 1970, à Toronto, les Alouettes ont poursuivi leur bonhomme de chemin en participant à cinq classiques nationales, arrachant deux victoires aux dépens des Eskimos d'Edmonton.

A l'exception de 1972, alors que le quart-arrière Chuck Ealey avait établi une nouvelle marque dans les annales du football canadien en devenant la première recrue à mener son club à la conquête de la coupe Grey, les Tiger Cats ont été tenus à l'écart des festivités.

Proie facile

En 1980, les Tiger Cats ont été une proie facile pour les Alouettes, d'ailleurs, la preuve est là. En trois matches réguliers, les Alouettes ont été victorieuses 17-14, 25-14 et 49-10 sans égard pour le terrain. Il reste que le massacre de 49-10 a été présenté à Montréal le 21 septembre, devant seulement 28.185 personnes.

Alors qu'à Hamilton, le receveur de passes John Holland est convaincu que les Tiger Cats gagneront parce que, selon lui, "Dave Marler est un meilleur quart-arrière que Gerry Dattilio" chez les Alouettes, on prend les choses comme elles viennent.

Pourquoi les Alouettes ont-elles connu autant de succès contre les Tiger Cats au cours de la saison, tandis que leurs matches contre Ottawa étaient toujours des batailles en règles? "Parce que les joueurs de ligne des Tiger Cats sont moins rapides que ceux des Riders, ne manque pas de souligner Gerry Dattilio. Ils sont plus gros, mais aussi plus lents."

PRIX DU GROS HUILE ET PNEUS Payez et apportez

Goodyear F32 radiaux d'hiver en Flextron	MICHELIN	KELLY 4 plus polyester
P185 75R 13 \$ 67.37	185-13 \$56.63	600-12 \$35.29
P180 75R 14 \$ 76.70	175-13 \$58.46	A78-13 \$35.67
P200 75R 14 \$ 82.37	185-14 \$80.43	B78-13 \$37.98
P215 75R 14 \$ 89.06	205-14 \$82.25	C78-13 \$38.51
P225 75R 14 \$ 96.82	215-14 \$88.83	E78-14 \$38.68
P200 75R 15 \$ 84.70	205-15 \$89.46	F78-14 \$40.28
P215 75R 15 \$ 92.57	215-15 \$93.03	G78-14 \$45.28
P225 75R 15 \$ 98.20		H78-14 \$48.44
P235 75R 15 \$110.80		I78-15 \$48.15
		N78-15 \$48.18

et autres grandeurs

HP CELESTIN INC.
HUILE PNEUS

1280 Route 155 St-Célestin, Qué. J0C 1G0

JOUR: 229-3615 SOIR: 229-3559

VENTE DE MORDANTS RADIAUX

UN MORDANT: Town & Country RADIAL CEINTURE D'ACIER
Une semelle qui mord dans la neige et le célèbre câble d'acier Firestone, pour plus de robustesse et de fiabilité. Les nervures restent ouvertes pour éviter les déformations de la semelle et donner le maximum d'adhérence, de même qu'un long millage.

UN MORDANT: Town & Country RADIAL TOILE
Un pneu à neige radial de qualité avec semelle de Mordant à forte adhérence. Carcasse à deux plis de polyester et deux robustes ceintures en fibre de verre. Rendement et douceur de roulement.

UN MORDANT: Town & Country RADIAL CEINTURE D'ACIER

Une semelle qui mord dans la neige et le célèbre câble d'acier Firestone, pour plus de robustesse et de fiabilité. Les nervures restent ouvertes pour éviter les déformations de la semelle et donner le maximum d'adhérence, de même qu'un long millage.

UN MORDANT: Town & Country RADIAL TOILE

Un pneu à neige radial de qualité avec semelle de Mordant à forte adhérence. Carcasse à deux plis de polyester et deux robustes ceintures en fibre de verre. Rendement et douceur de roulement.

PNEUS À FORTE ADHÉRENCE POUR CAMIONNETTES

SUPER ALL TRACTION — PLUS EN BIAIS

Pour service avec arrêts fréquents et exigeant le maximum de traction et de résistance aux chocs. Convient à l'usage sur route et hors route.

\$69.90

\$89.50

TOWN & COUNTRY OVALE LARGE PLUS EN BIAIS

Pour fourgonnettes, véhicules de camping et pick-ups. Semelle large à lamelles accrochant bien dans la neige et la boue mais silencieuse sur route.

\$99.00

\$115.00



Firestone

Une nouvelle génération de pneus née d'une longue expérience.

DISPONIBLES CHEZ LE MARCHAND FIRESTONE À DES PRIX COMPÉTITIFS

PNEUS DESCOTEAU INC., 2380, rue Royale, Trois-Rivières, 375-4816

Marque de commerce déposée - Firestone Canada Inc. - 400/107/108/110

Nette amélioration

Les Tiger Cats n'ont pas arraché le championnat de la section Est aux Alouettes sans se dépenser sans merci. C'est du moins l'opinion de Gabriel Grégoire.

"Défensivement, je pense qu'ils placeront à peu près six joueurs sur l'équipe d'étoiles, raconte-t-il. De plus, à l'attaque, ils se comparent avantageusement avec nous sur les jeux au sol avec John McCorquindale et Obie Grave contre Skip Walker et David Green. Là où ils se sont le plus améliorés, c'est sur le jeu aérien. Ce jeune Dave Marler est aujourd'hui un quart-arrière qui a poli son jeu d'au moins 75 p.c. C'est là où notre "front four" devra frapper et trapper fort."

Les comparaisons

Pour Larry Smith, un autre vétéran de la vieille des Alouettes, les Tiger Cats joueront du football très dur. "Ils favoriseront un jeu semblable à celui des Rough Riders d'Ottawa d'il y a trois ou quatre ans, a-t-il déclaré. Dave Marler sera plus conservateur que lors de ses matches précédents contre nous. Mais je suis persuadé que notre homme-clé est Gerry Dattilio, à condition que nous utilisions les mêmes jeux de base qu'au cours des cinq ou six dernières semaines."

Il y a aussi la recrue Eugène Béliveau, qui aimerait bien porter une bague de la coupe Grey à son doigt. "Lorsque j'ai terminé mes études à l'université Saint-François-Xavier, je ne croyais jamais que je me retrouverais un jour avec les Alouettes, a-t-il admis. Avant qu'ils ne me réclament au repêchage, j'avais eu des entretiens avec les Eskimos d'Edmonton et les Argonauts de Toronto. Je me trouve bien chanceux d'être ici, même s'il a fallu que Gordon Judges soit congédié ainsi que quelques autres, pour me faire une place dans la formation. Je persiste à croire que les Tiger-Cats seront sur leurs gardes. Après tout, nous les avons battus quatre fois en 1980. C'est un club qui est très fort physiquement et je m'attends à un match très dur, surtout dans les "tranchées".

Le cas Ed George

Un autre qui a connu la gloire à Montréal, jadis, est le joueur de ligne offensive Ed George. Et qui est le mieux placé pour parler de son jeu que Gabriel Grégoire, son opposant sur le terrain.

"J'ai connu du succès contre George cette saison, c'est vrai. Mais si j'ai eu cette blessure au cou, c'est un peu à cause de lui. Il est fort comme un boeuf, soutient Grégoire. Il est comme le bon vin. Plus il vieillit, meilleur il est. Et c'est faux de prétendre qu'il retient sur chaque jeu."

Match encourageant pour les Patriotes, 9-3

par Michel SAINT-AMANT

TROIS-RIVIÈRES — Elle est finalement venue cette première explosion des Patriotes. "C'est le genre de match encourageant", disait Normand Meunier après la décisive victoire des Patriotes, 9-3, sur les Gaiters de Bishop. L'instructeur des Patriotes n'était pas seulement heureux de l'explosion offensive de son équipe mais surtout de la pente ascendante sur laquelle semblent vouloir se diriger ses protégés. C'est bon signe, les Patriotes commencent à appliquer ce que le duo Meunier-Boucher se tue à leur apprendre.

Ce n'était malheureusement pas le match le plus excitant de la saison. Ce l'est assez rarement contre les Gaiters de Bishop. Il y a heureusement eu cette explosion offensive et surtout le spectacle donné par Pierre Duval. "Quand Pierre est physiquement dans le match, ce n'est pas croyable le coup de main qu'il peut nous donner", commentait Normand Meunier.

L'excellent défenseur des Patriotes a multiplié les mises en échec tout au long du match. Partout sur la glace à la fois, il s'est même payé le luxe de participer à cinq des neuf buts des siens. François Bellerose a lui aussi participé à cinq buts mais il a été un peu plus lent à démarrer.

C'est un match encourageant pour les Patriotes parce qu'il s'agissait d'une deuxième victoire consecutive pour eux qui avaient débuté la saison avec trois revers d'affilée. C'était également un match encourageant parce que sept joueurs différents ont marqué les neuf buts de l'équipe.

Un tel équilibre offensif était la marque de la super-édition des Patriotes de la dernière campagne. "Et ce sont des joueurs de tous les tris", renchérissait Normand Meunier.

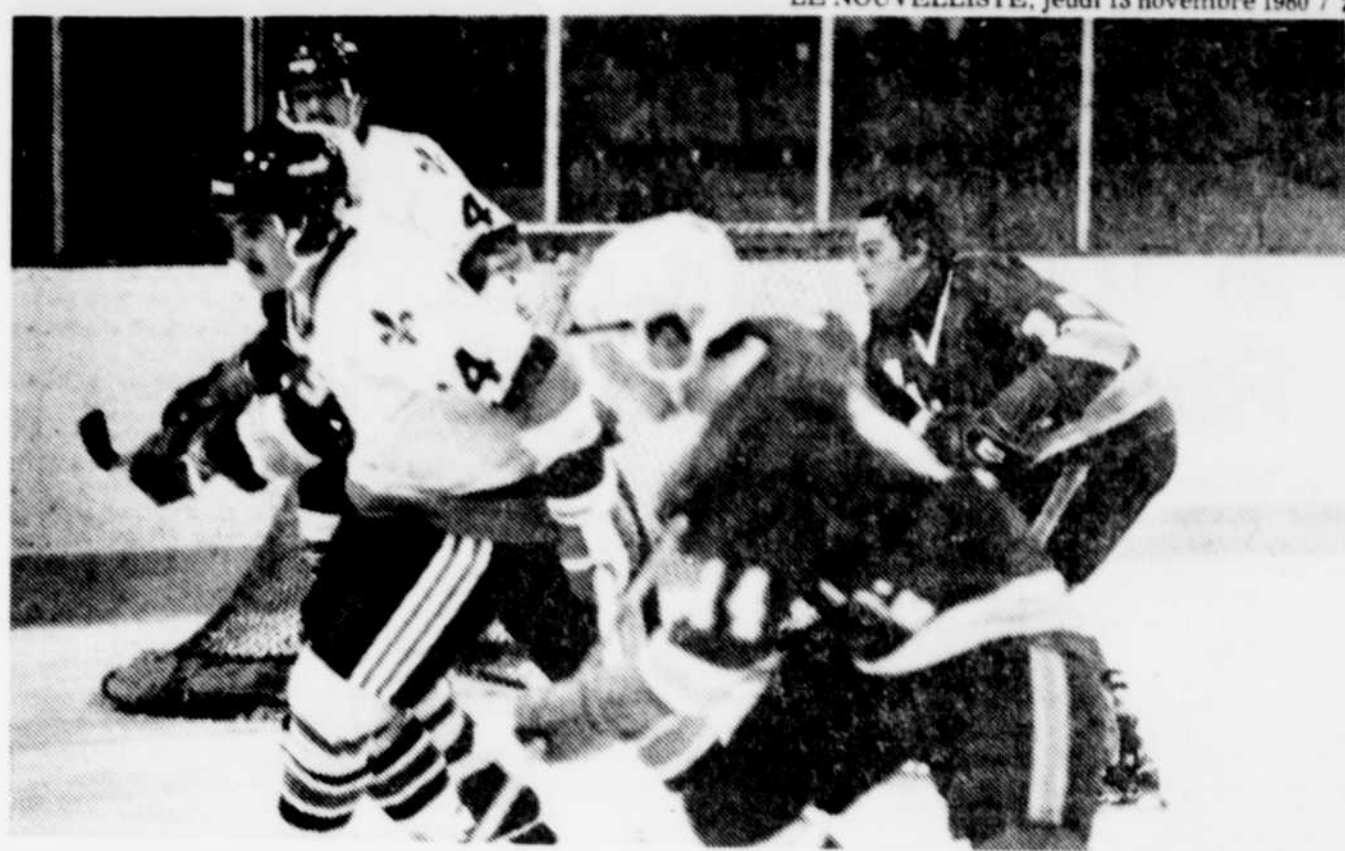
Il a fallu attendre à la quinzième minute de jeu avant de voir scintiller la lumière rouge. Jean Deshaies donnait les devants aux Patriotes mais, une minute plus tard, Bob Vigliotti (le grand détestable numéro 17 des Gaiters) nivelait les chances. Le temps d'une autre minute de jeu et c'est Pierre Duval qui redonnait l'avance aux Patriotes avec son premier but du match. C'est sur ce but que François Bellerose a com-

mencé à redevenir lui-même pour connaître une autre excellente performance au terme de la rencontre.

En deuxième, Daniel Milot a marqué le premier de ces deux buts, puis Vigliotti a marqué à nouveau avant que les Patriotes n'enfilent deux autres buts sans riposte, ceux de François Bellerose et de Michel Meessen. Les Gaiters ont compté leur troisième et dernier point au début du dernier engagement avant d'être complètement déclassés par les Patriotes qui ont marqué quatre autres filets, celui de Gilles Lapointe, un nom à retenir pour le reste de la saison, le deuxième de Pierre Duval, celui de Raymond Matte, et le deuxième de Daniel Milot.

Les Patriotes, qui affronteront de nouveau les Gaiters vendredi, mais à Bishop, ont dominé au chapitre des lancers, 39-22. Serge Caron était devant la cage des Patriotes.

En bref... Le match, commenté par André Quirion et Jean-Pierre Lavigne, sera présenté à la télévision communautaire, lundi... Daniel Terrault, victime d'une commotion cérébrale au début de la saison, a définitivement quitté l'équipe sur ordre du médecin... Un joueur des Gaiters, Peter Ormond, a quitté la glace sur une civière en première période. Il a été victime d'une commotion cérébrale à la suite d'une mise en échec...



(Photo Claude Deschenes)

Un peu comme dans le bon vieux temps où encore comme Denis Herron plus récemment, le gardien André Paradis garde son filet sans mas-

que. Ce n'était toutefois que le temps de la récupération après une attaque des Patriotes, menée par Bernard Bessette et Real Surprenant.

Chez les Kings

Taylor était encore absent

par Tom LAPOINTE

collaboration spéciale
EN BREF — L'ailier droit de la ligne royale, Dave Taylor, était encore absent hier soir chez les Kings. Taylor qui souffre d'une dislocation mineure à une épaule, en a encore pour une semaine à l'écart du jeu. Sans Taylor, les Kings ont gagné une partie et en ont perdu deux... Yvon Lambert a raté un deuxième match de suite pour le Canadien. Lambert s'attend cependant à pouvoir jouer demain contre les Canucks à Vancouver... On a oublié de vous en parler hier mais Lucien DeBlois, des Rockies, joue son année d'option. Selon Réjean Houle, la perte de Raymond Bourque, qui souffre d'une fracture de la mâchoire, risque d'envoyer encore plus loin dans les bas-fonds du classement, l'équipe de Gerry Cheevers... Gaston Gingras et Guy Lapointe ont raté l'autobus hier matin parce que leur cadran n'a pas sonné. Ils sont heureusement arrivés à temps pour sauter dans le DC-10 de Continental Airlines qui fait la navette entre Denver et Los Angeles... Gary Unger a compté son 400e but dans la Ligue nationale lundi soir dans la victoire des Kings sur les Rangers. Marcel Dionne a besoin seulement de dix autres buts pour lui aussi atteindre le plateau des 400... Le Canadien s'envole ce matin pour Vancouver où les Canucks viennent de conclure une transaction leur permettant de mettre le grappin sur le défenseur Mario Marois en retour de Jere Gillis. Les Nordiques ont donc raté une excellente opportunité de mettre la main sur l'ancien arrière-garde des Remparts.

Association des joueurs juniors majeurs

MONTREAL (PC) — Pour un Guy Lafleur ou un Mike Bossy qui fait fortune dans la Ligue nationale de hockey, il y a des douzaines de joueurs juniors moins talentueux qui, une fois leur carrière terminée, s'aperçoivent qu'ils sont mal préparés pour leur vie d'adulte. Bob Beale, propriétaire d'une école de hockey, espère rendre la transition plus facile grâce à la mise sur pied d'une nouvelle organisation qui se nomme l'Association des joueurs juniors majeurs.

"Nous rencontrerons Lou Lefave, de Hockey Canada, le 23 novembre, à Ottawa, et nous rencontrerons Alan Eagleson, directeur administratif de l'Association des joueurs de la Ligue nationale en décembre ou en janvier, a révélé Beale. Nous voudrions que les représentants des joueurs de la LNH agissent comme gouverneurs de notre groupe. Ils connaissent bien ce qu'est le hockey junior et je suis persuadé qu'ils ne sont pas sans s'inquiéter pour les gars qui n'atteignent pas les rangs professionnels."

Beale mentionne qu'il faut un jeune homme assez exceptionnel pour pouvoir combiner le hockey junior et les études avancées.

"Il est très difficile de poursuivre ses études et de réussir au hockey junior à moins qu'il s'agisse d'un jeune homme très intelligent, a dit Beale, en citant l'exemple d'un jeune joueur qu'il a conseillé la semaine dernière. Ce garçon ne savait pas comment occuper ses temps libres. Je lui ai permis de poursuivre ses études de mécanique et c'est l'équipe qui paliera."

Beale a l'intention de mettre sur pied un autre organisme, l'Association des parents des athlètes canadiens pour s'occuper des niveaux inférieurs du hockey.

Beale prétend que le hockey mineur rate ses objectifs parce qu'on accorde beaucoup trop d'importance au fait de gagner. Il voudrait que les jeunes aient encore du plaisir à jouer au hockey.

Câbles d'appoint de service intense

6 et 12 volts

19⁹⁹

Calibre 4
200 A

Une bonne règle de conduite pour l'hiver — ayez toujours avec vous des câbles d'appoint car vous ne savez jamais quand ils pourront vous dépanner. Si vous n'en avez pas procurez-vous les suivants: modèle de mécanicien, conçu pour un usage fréquent. Longueur de 12 pieds. Gaine PVC. 11-1217

Chargeur de batterie 2A

Marque Motomaster 12V. Indicateur polarité. Protecteur de courts-circuits. 11-1512

13⁹⁵

Gare au froid!

Le chauffeur averti magasine chez Canadian Tire

Conduisez en confort l'hiver

10⁴⁹

Plupart autos

Ces housses d'aspect luxueux sont très douces au toucher. Fabriquées de peluche acrylique d'Orlon chaude. Plusieurs coloris. 32-4001X

Chauffe-moteur Motomaster

Pour démarrage rapide. Élément Calrod CGE. Plup. autos. 30-3221X

10⁴⁹

Grilles de traction

6 longues pointes d'acier vous libèrent vite de la glace, de la neige ou de la boue. Indispensables! 30-1150

9⁹⁵

paire

Brosse/grattoir 24"

Pour pare-brise. Avec lame-raclette. 30-4432

2⁷⁹

Grattoir Plexiglas

Pour enlever rapidement la glace sur pare-brise. 30-4420

79^c

Antigel d'essence

Indispensable pour l'hiver. En bouteille de 500mL. 38-2325

89^c

Dégèle-serrure

Ne restez pas au froid! Bouteille de 3 oz. 38-1108

1¹⁹

Dry'n Go en aérosol

Assèche un allumage humide. Dégèle serrure. 6 oz. 38-1532

2⁴⁹

Prix en vigueur jusqu'au 19 novembre 1980.



MAGASIN ASSOCIÉ

3795, BOUL. DES FORGES TROIS-RIVIÈRES, TEL.: 378-4045
PLAZA DE LA MAURICIE, SHAWINIGAN MAGASIN TEL.: 539-2246
6, FUSEE, CAP-DE-LA-MADELINE, TEL.: 376-9646



...ou ÉPARGNEZ avec BILLETS-BONIS AU COMPTANT

Congédié par les Red Sox en fin de saison

Zimmer devient le 10e gérant des Rangers du Texas

ARLINGTON, Texas (AP) — Au cours d'une conférence de presse, tenue à Arlington, les Rangers du Texas ont annoncé que Don Zimmer avait été engagé comme gérant du club de la Ligue américaine de baseball en remplacement de Pat Corrales.

Eddie Robinson, vice-président administratif des Rangers, a précisé que Zimmer avait signé un contrat d'un an, mais a refusé d'en dévoiler les termes.

Zimmer, qui avait été congédié par les Red Sox de Boston une semaine avant la fin de la saison 1980, devient le 10e gérant des Rangers en autant de saisons.

Zimmer avait commencé sa carrière de gérant en 1967 dans l'organisation des Reds de Cincinnati; il avait ensuite été instructeur au troisième but des Expos de Montréal et des Padres de San Diego avant de piloter les Padres en 1972 et 1973.

Il avait ensuite été instructeur au troisième but des Red Sox de Boston pendant deux ans et demi avant de succéder à Darrell Johnson comme gérant du club, le 19 juillet 1976.

Déclarations

"Lorsque j'ai été congédié à Boston, j'ai dit à mes instructeurs que je n'accepterais pas de contrat d'un an dans les majeures, a dit Zimmer. J'ai répété la même chose à mon épouse jeudi dernier. Mais j'ai dit à Robinson, en venant de l'aéroport, que j'avais assez confiance en moi-même pour demeurer ici pendant plus d'un an et j'ai accepté son pacte d'un an."

Les Rangers ont choisi Zimmer après des recherches de deux semaines comprenant une approche du gérant des Yankees Dick Howser.

"Quant à moi, je me suis considéré comme leur premier choix, a dit Zimmer. J'aurais pu être instructeur au 3e but avec les Yankees, mais je préférerais être gérant..."

"Je suis assez réaliste pour savoir que, à défaut de production ici, il pourrait bien y avoir une autre conférence de presse l'an prochain."

Après avoir fait allusion à la pression exercée sur les gérants à Bopston, Zimmer a ajouté:

"Un gérant doit être chanceux. Je préfère les défis dans la vie et n'accepterais pas ce poste si je ne croyais pas triompher."

Echanges

Zimmer a dit que les Rangers seraient actifs sur le marché des échanges au cours de la saison morte.

Au sujet de ses problèmes supposés avec les lanceurs, Zimmer a rétorqué:

"Nous avons gagné 99 matches au cours d'une saison, 97 l'année suivante, puis 82 avec un seul gagnant de 10 matches. Je dois avoir fait quelque chose de bien."

Zimmer a assuré que sa mésentente avec le lanceur canadien Ferguson Jenkins était oubliée.

"Ferguson était d'avis que je ne l'utilisais pas assez souvent à Boston, mais j'espère qu'il gagnera 18 matches pour nous la saison prochaine. Nous n'aurons pas de problème. J'ai affiché un moyen de 238 dans les majeures tandis qu'il sera membre du Temple de la Renommée."

Robinson a révélé que ses entretiens avec d'autres gens du baseball au sujet de Zimmer avaient été positifs.

"Si bien que son contrat d'une année signifie rien, car il est ici pour longtemps."

Dans la Ligue américaine

Steve Stone mérite le Cy Young

BALTIMORE (AP) — Steve Stone ne sera jamais spectaculaire au monticule, mais il ne sera plus considéré comme un artillerier moyen.

Le lanceur de 5' 10", qui avait commencé la dernière saison avec un bilan de 78-79 en carrière, a été choisi hier gagnant du trophée Cy Young dans la Ligue américaine de baseball.

Il est ainsi le dernier du personnel des Orioles de Baltimore à mériter ce titre. Jim Palmer l'a mérité à trois reprises et Mike Flanagan a été élu la saison dernière, si bien que Baltimore a aligné cinq gagnants de l'honneur au cours des huit dernières années.

"On m'a souvent oublié, sans doute parce que je ne mesure pas 6' 55" et ne pèse pas 200 livres, a dit Stone, mais je ne croyais pas aux journalistes qui m'ont enfin élevé au sommet de ma profession. Ainsi, si vous n'abandonnez pas, vous avez des chances de changer l'opinion. Aussi, je suis enchanté de la saison, car je n'aurais pu mieux la prévoir."

Choix

Stone a remporté 25 victoires, a été choisi comme lanceur débutant dans le match des Étoiles, a mérité les honneurs de lanceur de la semaine et du mois dans la L.A., en plus d'être élu par les joueurs lanceur de l'année.

"Le tout comblé par le trophée Cy Young, ce qui a couronné une des plus belles années de ma vie."

Stone et Mike Norris, des As d'Oakland, ont reçu 13 votes de première place chacun des 24 votants du circuit. Toutefois, le plus grand nombre de 2e et 3e places lui a permis de devancer Norris par neuf points, 100-91.

Rich Gossage, qui a obtenu les deux autres votes de première place, a fini avec 37 1-2 points, devant son coéquipier des Yankees, Tommy John, avec 14. Dan Quisenberry, du Kansas City, a récolté 7 1-2 points tandis que Larry Gura, du Kansas City, et Scott McGregor, du Baltimore, en récoltaient un chacun.

Grande différence

"Je dois admettre que porter l'uniforme du Baltimore a fait une grande différence, a dit Stone, qui a obtenu un contrat de quatre ans lors du repêchage autonome en 1979. Les Orioles ne se battent jamais eux-mêmes."

Après 14 victoires d'affilée, du 9 mai au 26 juillet, et 19 sur 20 du 23 août, Stone a dominé les lanceurs des majeures en devenant le premier droitier à remporter 25 victoires en 34 ans.

Selon Stone, ses deux victoires aux dépens des Yankees dans une série importante en août, "a marqué ma saison entière".

Acquis comme 5e lanceur en 1979, Stone n'en avait pas moins commencé 32 matches à la suite de blessures aux autres lanceurs. Il avait terminé la saison avec une fiche de 11-7. Il a

profité des blessures à d'autres lanceurs ce printemps, ce qui lui a permis de commencer 37 matches en améliorant sa régularité.

Six équipes

Stone avait été le choix de six équipes à sa deuxième chance au repêchage autonome en 1979, mais il avait refusé de plus gros

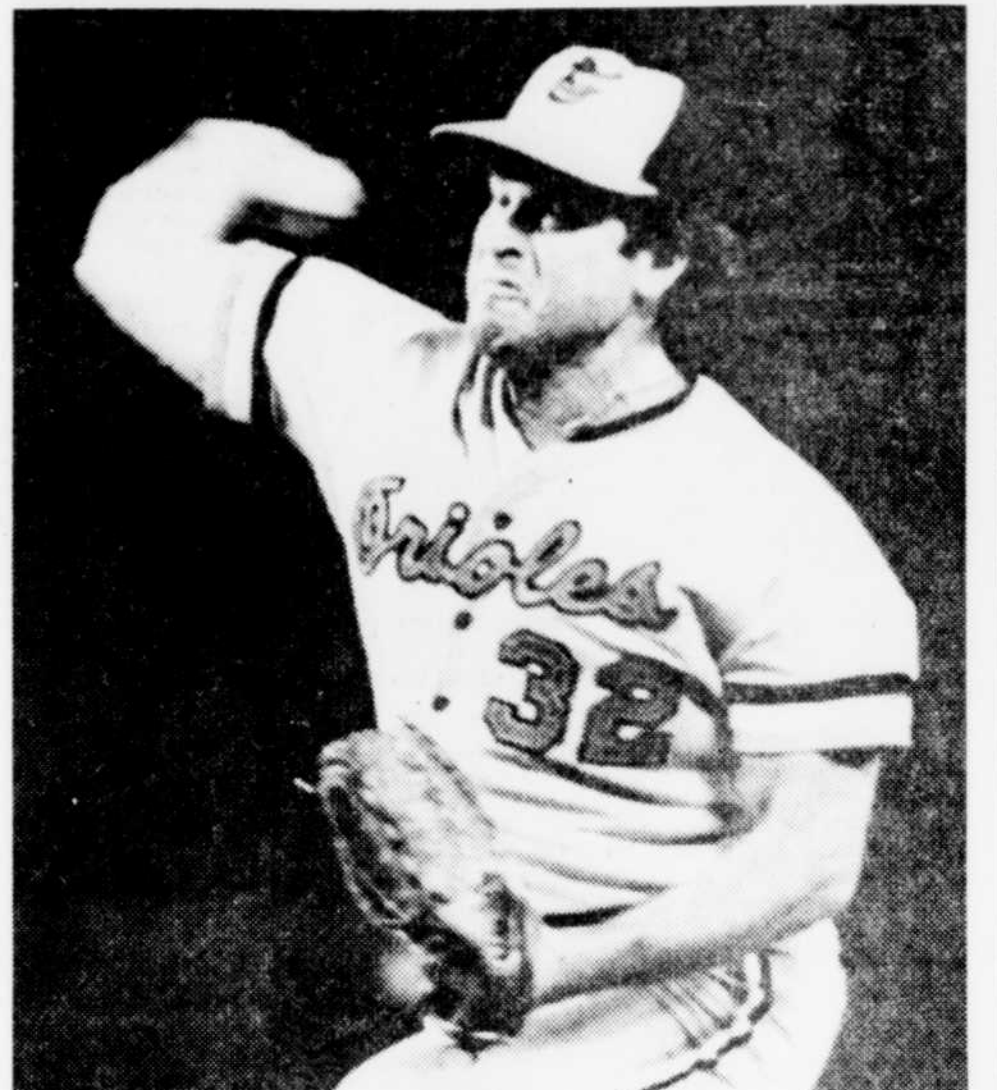
salaires pour aller à Baltimore.

"J'ai rejoint les rangs d'un club solide à Baltimore, qui m'a offert un contrat de quatre ans. Je voulais rejoindre les rangs d'un club qui avait des chances de participer à la série mondiale. Je n'avais jamais pensé à commencer un match d'étoiles et encore

moins mériter le trophée Cy Young."

Stone n'en avait pas moins exigé un boni de \$10.000 pour cet honneur dans son contrat.

Le directeur-gérant Hank Peters a révélé que les autres lanceurs du Baltimore avaient obtenu une clause semblable.



Au scrutin du trophée Cy Young

Mike Norris bon deuxième

OAKLAND (AP) — Mike Norris a accepté avec philosophie le fait d'avoir fini au 2e rang dans le scrutin en vue du trophée Cy Young dans la Ligue américaine de baseball.

"Il y a peut-être un problème entre moi et les médias de l'Est, a dit le lanceur des As d'Oakland, qui a tiré de l'arrière par 100-91 devant Steve Stone, du Baltimore, dans le scrutin des reporters de baseball."

"Je suis tout de même heureux de ma saison." Trois votants ont oublié Norris sur leur bulletin, mais ce n'était pas des votants de l'Est. Il s'agit de Peter Schmuck, de la Californie, Del Black, de Kansas City, et Richard Shook, de Detroit.

Black, qui en était à son premier scrutin, a expliqué qu'il avait choisi Stone, Tommy John et Larry Gura. "Je n'ai vu Norris en action qu'à deux reprises à Kansas City, où il n'avait pas été formidable."

On n'a pu obtenir les commentaires de Schmuck et Shook, qui avaient fait de Stone leur premier choix.

Même si Stone a présenté une fiche de 25-7, contre 22-9 par Norris, les supporters des As semblent avoir une bonne cause pour leur préféré.

Norris domine en effet dans les autres statistiques avec une moyenne de 2.53 points mérités, contre 3.23 pour Stone; 215 coups sûrs accordés, contre 224 par Stone; 80 points mérités, contre 90 par Stone; 83 buts sur balles, contre 101 par Stone; et 180 retraits au bâton, contre 149 par Stone.

Cependant, Norris complétait 24 matches, contre neuf par Stone.

De plus, les Orioles ont été des aspirants au titre pendant toute la saison avec une fiche de 100-62, contre 83-79 pour les As.

Norris a donné crédit au gérant Billy Martin pour ses succès.

"Il m'a fait croire en mes propres possibilités. Il m'a convaincu que j'étais quelqu'un au sein du club."

CENTRE D'ACHATS

TROIS-RIVIÈRES-OUEST

BOULEVARD ROYAL,

TROIS-RIVIÈRES OUEST

C'EST LA SEMAINE DU SKI AU

CENTRE D'ACHATS
DE TROIS-RIVIÈRES-OUESTVENEZ VISITER
NOS CENTRES DE SKI
SUR LE MAIL...DU 13 AU 15
NOVEMBRENOS EXPOSANTS VOUS
PRÉSENTERONT UN "DIAPORAMA"
SUR LE SKI EN
MAURICIE, ET SERONT SUR
PLACE POUR VOUS RENSEIGNER
SUR TOUT CE QUI
A TRAIT À CE SPORT.

- VALLÉE DU PARC
- STATION ST-GÉRARD
- VALLÉE PRUNEAU

DÉFILÉ DE MODE
VÊTEMENTS DE SKI
ET APRÈS-SKI
LE 13 NOVEMBRE
19h00 P.M.BIENVENUE
À TOUS!

ÇA SE PASSE DANS L'OUEST!

L'hiver, je vis en motoneige

ski-doo®

par Jean-Paul ARSENAULT

Oui, et on y reviendra tantôt sur cette motoneige on ne peut plus humanitaire, vu que pour l'instant c'est l'heure des invitations pour vos diverses activités avant-motoneige. Premièrement, dès ce samedi qui vient, le 15 novembre, c'est la soirée d'ouverture du club Armony au lac Louis-Riel. Ces joyeuses agapes auxquelles prendront part de non moins gais membres du club et aussi amis bien sûr, commenceront autour des 20h. Du soir, bien entendu, puisqu'il s'agit d'une soirée. Ah oui! le domaine du lac Louis-Riel, c'est à la Pointe-du-Lac, si personne ne vous en a encore refilé un mot.

Mais oui, il y a de la place pour d'autres invitations, à preuve celle que vous fait le club de motoneigistes des Érables, sur la rive sud de notre beau fleuve-Cadbury tant il est tanné d'avaler notre pollution. Cette autre soirée, inscrivez-la à vos agendas pour ce samedi soir également. C'est pour 21h, m'a confié la secrétaire du club cette semaine, à la salle Fleur-de-lys de Sainte-Perpette. Réservez votre 15 novembre donc, on vous y attend avec une disco à vous faire stepper par-dessus le poêle et, comment donc? amenez aussi vos amis, ce sont les nôtres, bien entendu.

Oups! Avant de l'oublier, notre copain commun, Paul Gélinas m'a fourni quelques statistiques récentes, alors que nous causions face à face... j'étais assis... des chiffres qui prouvent hors de tout doute que notre sport de la motoneige est loin d'être agonisant. Avant la saison à ulcères de l'hiver dernier, de quoi vite oublier, il y avait pas moins de 6.910 motoneigistes immatriculés dans notre seule région 04. Cette joyeuse armada de plaisir en plein air faisait fourmiller seize clubs de chez nous et, déjà, nos gens profitaient à pleins ponts de quelque 3.262 milles de sentiers doubles très bien entretenus. Un sport mort, le nôtre? La farce!

Ouais! Et tu parles s'il y avait du monde de motoneige samedi soir dernier au Baron de Trois-Rivières. Au moins 300 personnes, foi de Ski-Doo! C'était l'ouverture officielle de la saison 80-81, un hommage spécial fait aux présidents de clubs par Ski-Doo, Moto-Ski, O'Keefe, Shenley, votre Fédération provinciale... alouette, et j'en passe. Le maître de cérémonie de cette sauterie assise, puisqu'il s'agissait d'une soirée d'information truffée d'un banquet était nul autre que ce vol-au-vent de Paul Gélinas.

Ah ça, pour se dire des choses, il s'en est dit à plein micro vu que cette occasion donnait la chance à des milliers de la motoneige de toute la province, de nous en mettre plein les oreilles pour la saison qui vient. Tout spécialement en ce qui a trait au rallye pour les enfants infirmes, lequel cette année devrait moissonner quelque \$500.000. Oui! relevez-vous l'arrière-train tous ceux qui sont tombés assis, \$500.000 ça se ramasse pourvu qu'on y mette les tripes nécessaires. Et ce n'est pas la tripe qui manque à nos motoneigistes québécois, non? Et puis quoi, l'année dernière nous avons touché plus de \$100.000 sans le support de la neige, vous voyez le décor d'ici quand elle va tomber pour de bon cette fois? Voilà, nous sommes maintenant sur la même longueur d'ondes et les communications ne manqueront pas maintenant, entre vous et moi, pour faire de cette randonnée 512 de 1981 un succès à tout péter ce qui s'est déjà vu jusqu'ici.

moto-ski®
GARAGE JULES BELLEMARE St-Étienne-des-Grès
JEAN-MARIE BELANGER INC. La Tuque

sport O'keefe

L'objectif des Diablos de 1980 à Toronto

"Faire oublier la super-édition de 1972"

par Michel SAINT-AMANT

TROIS-RIVIÈRES — Qu'est-ce que les Diablos de 1980 ne feraient pas pour faire oublier la super-édition de 1972? C'était plutôt froid pour pratiquer au football, hier soir. J'avais de la peine à tenir mon stylo pendant que les Diablos, eux, maîtrisaient le ballon, comme si nous étions en plein cœur de septembre.

"Les gars ont travaillé fort pour se rendre jusque là et ils sont encore enthousiastes dans leur préparation pour ce dernier match de la saison à Toron-

to. Ils veulent bien représenter le Québec et surtout faire aussi bien que l'équipe de 1972, celle qu'on cite toujours en exemple en parlant de la super-équipe des Diablos", précisait l'instructeur Jean-Guy Paré.

Pour ce dernier, qui précise toutefois que les joueurs ont amplement mérité ce voyage, c'est surtout le Bol d'or qui était important. Paré se refuse d'ailleurs à accoler le terme "championnat canadien" à la rencontre qui doit avoir lieu, samedi, entre les Diablos et les Braves du collège Se-

neca, en banlieue de Toronto. Pour lui, c'est ni plus ni moins qu'une rencontre interprovinciale.

C'est le Québec contre l'Ontario. Et c'est sans doute ce qui peut expliquer la générosité du gouvernement québécois, pourrions-nous même ajouter.

L'historique

Ce genre de rencontres a débuté en 1972 et la première avait effectivement opposé les Diablos aux Braves de Seneca. Dans l'ordre logique des choses, elle devait opposer les Cheetahs de Vanier aux Braves. En effet, la ren-

contre avait été planifiée en cours de saison par les instructeurs de Vanier et de Seneca, deux instructeurs qui se connaissent bien et qui avaient décidé de donner la prestigieuse appellation de championnat canadien à cette rencontre.

Or, les Diablos ont été obligés "d'embarquer dans les culottes" des Cheetahs à la dernière minute puisqu'ils leur avaient joué un vilain tour en les battant, 33-32, en finale. Depuis, la tradition s'est poursuivie. "Il y en a qui trouvaient une certaine affinité en-

tre les deux circuits. Personnellement, je n'en vois aucune", précisait Jean-Guy Paré qui ne serait pas surpris qu'on en soit à la dernière édition de ce genre de rencontres, compte tenu du fait qu'il est difficile de faire respecter les règles du jeu par les deux formations "pirates" du circuit ontarien, Sheridan et Seneca.

D'ailleurs, ce championnat canadien n'est reconnu par personne. Pas plus par la Fédération de football amateur que par la Fédération du sport collégial qui a pourtant longtemps subven-

tionné la formation du Québec pour ce match dispendieux.

Il reste néanmoins que la tradition veut que ce soit une rencontre de prestige entre les deux provinces. Dans les huit premières éditions, l'Ontario a raflé le titre à sept reprises. Le Québec a remporté la victoire en 1978 alors que Vanier y représentait le Québec. C'était d'ailleurs l'année où Vanier alignait une équipe pas trop orthodoxe au niveau de l'éligibilité des joueurs, ce qui en faisait une équipe assez semblable à celle de Sheridan ou Seneca.

L'éligibilité des joueurs ontariens

Paré n'a pas envie de lésiner sur les règles du jeu



Les Diablos de Trois-Rivières se sont vu accorder une aide financière de \$2,000 du député de Saint-Maurice, M. Yves Duhaime, en vue du championnat canadien de football AAA, qui se tiendra samedi à Toronto. De gauche à droite:

Jean-Luc Gélinas, instructeur des Diablos; Marcel Duval, directeur du Service des sports au Cégep de Trois-Rivières; Noël Lamy, "ami" des Diablos; et Raymond Roy, représentant du ministre Duhaime.

(Photo Francoeur)

TROIS-RIVIÈRES (MSA) — Les joueurs des Diablos sont emballés à l'idée d'aller battre les Ontariens sur leur propre terrain mais l'instructeur-chef des Diablos, qui n'a pourtant pas l'habitude d'émettre des ondes négatives, s'attend au pire. Ce n'est pas la victoire ou la défaite qui l'inquiète, mais plutôt les règles du jeu.

Le circuit ontarien a accepté les règles du Québec lors de la dernière visite des Islanders de John Abbott mais il craint néanmoins de devoir faire face à une liste de compromis, ce qu'il ne peut accepter. Il croyait avoir réglé le cas des joueurs trop âgés de Seneca mais tout indique que ce n'est pas le cas.

On sait que, d'après les règlements québécois, la limite d'âge est de 21 ans. Dans le circuit ontarien, elle peut aller jusqu'à 23 ans. Mardi, Jean-Guy Paré, avait obtenu gain de cause à l'effet que les trois joueurs de 23 ans des Braves ne joueraient pas.

Il devait apprendre, hier, par la voie d'un journalis-

te du Toronto Sun, qu'il y a à Seneca quatre joueurs de 23 ans et non pas trois et, par surcroît, quatre joueurs de 22 ans. "De ceux-là, l'instructeur de Seneca ne m'en a jamais parlé. C'est donc dire que je vais être sur le téléphone à la première heure demain (aujourd'hui)", disait Paré lors de la séance d'entraînement, hier soir.

Paré n'a pas envie de lésiner sur les règles du jeu. Les Diablos vont à Toronto pour jouer du vrai football.

"Et je n'hésiterais même pas à retirer l'équipe du jeu si la partie devait dégénérer en jeu salaud ou que la carrière de nos athlètes devait être en danger", disait même Paré. Par le passé, tous les instructeurs des équipes devant effectuer ce voyage en Ontario emportaient le même commentaire. Le Québec n'a jamais retiré pour autant son équipe. Avec Jean-Guy Paré, tout est possible. Il a trop d'estime pour le football et ceux qui le pratiquent pour accepter que les règles du jeu soient battues.

Une aide financière de \$2,000 aux Diablos

par Alain TURCOTTE

SHAWINIGAN — Les Diablos de Trois-Rivières, en remportant leur premier Bol d'or, se sont causés certains petits problèmes. Ceux-ci doivent se rendre à Toronto, samedi, en vue du championnat canadien. Les responsables de l'équipe se voyaient donc pris au dépourvu pour mettre sur pied une campagne de financement en une semaine.

Mais maintenant, les Diablos peuvent respirer plus à l'aise. Le ministre et député de Saint-Maurice, M. Yves Duhaime, a accordé une aide financière de \$2,000 à l'équipe des Diablos pour qu'ils se rendent samedi, au championnat canadien à Toronto. Cependant, la campagne de financement se poursuivra toute la semaine auprès de la population, des organismes, et peut-être même, selon les responsables, auprès du député de Trois-Rivières.

Le directeur des sports du Cégep de Trois-Rivières, M. Marcel Duval, a mentionné qu'il était difficile de prévoir d'avance une campagne de financement. "Mais que voulez-vous, c'est l'événement qu'on ne peut refuser", a conclu Marcel Duval.

Les Diablos sont la seule équipe francophone qui fait partie de la Ligue AAA du Québec. Il a fallu que l'équipe tente un quatrième "essai" avant de "toucher" au Bol d'or. L'équipe tentera donc samedi de gagner le championnat canadien.

L'aide financière du ministre Duhaime encouragera grandement les Diablos. Mais comme ça coûte très cher de déplacer 70 joueurs, les Diablos aimeront sûrement recevoir une aide du public en général, et peut-être davantage de la part des brasseries à proximité du Cégep, qui ne semblent pas rancier, elles, et encourager de la part des étudiants durant l'année académique.

Les Expos réclament la somme de \$27,505 au fisc québécois

MONTREAL (PC) — Le club de baseball de Montréal limitée, société qui gère les Expos, a demandé hier au tribunal d'ordonner au fisc québécois de lui rembourser une somme de \$27,505 versée pour des frais de licence.

Les Expos allèguent qu'ils ne sont que les locataires du stade olympique, alors que la licence en question s'applique à l'exploitant des lieux.

Selon les propriétaires des Expos, une telle licence, en vertu de la Loi des licences, ne s'applique qu'à celui qui tient ou exploite un stade de baseball.

On explique que le stade olympique représente une installation à fins diverses et qu'il est également loué au club de football "Alouettes", de même qu'à un grand nombre d'usagers, et le percepteur du revenu, par son application de la Loi des licences, tente de percevoir des taxes de tous ces locataires et usagers, le

résultat étant une taxation multiple qui n'est aucunement prévue par la loi invoquée.

Déjà, le ministère du Revenu a remis 50 p.c. des droits de licence dus aux autres usagers du stade olympique, en raison des conditions peu favorables du climat et, en particulier, au club des "Alouettes".

La direction des Expos a fait des représentations en ce sens, afin d'obtenir une remise semblable, après s'être rendu compte qu'elle avait commis une erreur de droit en acquittant des frais de licence, facturés par le ministère du Revenu.

La direction des Expos soutient donc qu'elle a droit à un remboursement de \$27,505, attendu que ce club de baseball n'est pas requis de se procurer une licence aux termes de la Loi des licences, puisqu'il ne tient ni exploite un lieu d'amusement dans le cadre de la loi en cause.

On fait également valoir que, sous réserve de ce qui précède, les Expos, en raison du fait que le stade ne peut être utilisé au moins la moitié de l'année, devraient, dans le cas où on déterminerait que des

droits de licence soient payables par eux, voir cette exigence réduite de moitié, en conformité toujours de la Loi des licences.

La requête fait aussi mention du fait que de la manière dont le ministère

du Revenu et son ministre interprètent et appliquent la Loi des licences, équivaut à l'imposition d'une taxe indirecte, laquelle serait au-delà de la compétence légale du Québec et, par conséquent, ultra vires.

OUVERT DU LUNDI AU SAMEDI

LUNDI-MARDI-MERCREDI
8H AM À 5H30 PM

JEUDI-VENDREDI
8H AM À 9H PM

SAMEDI
9H À MIDI

CADEAUX PRATIQUES POUR NOEL

SCIE RONDE



7 1/4 po.

\$130

8 1/4 po.

\$160

EMOULEUR 6 PO.



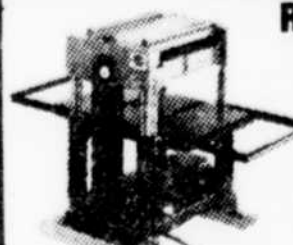
\$99

SCIE À ANCRE MAKITA



\$259⁰⁰

RABOTEUSE
16 PO.
MAKITA



\$1650

PRIX EN VIGUEUR POUR UN TEMPS LIMITÉ

ELOI GOYETTE

Machinerie et Equipement Ltée

904 RUE HOUSSART

PARC INDUSTRIEL

CAP-DE-LA-MADELINE
TÉL.: 373-8443



ÉPARGNEZ AVANT NOEL

Sur complets, vestons et pantalons

PALETOTS D'HIVER

Avec ceinture. Couleurs: gris, beige, gr 36 à 44. Valeur \$125.

RÉDUIT À \$99⁵⁰

TRÈS BEAUX PANTALONS DE LAINE

Coupe sport, couleurs: ass. gr 30 à 42.

Valeur jusqu'à \$47.50

RÉDUIT À \$29⁹⁵

COMPLET 3 MORCEAUX

Couleurs: ass. Gr.: 36 à 44 dans le groupe.

Valeur jusqu'à \$250.

RÉDUIT À \$169⁹⁵

Mercerie

Cartier

CHARGEX VISA

CARTIER Centre commercial Les Rivières Trois-Rivières

CARTIER Centre d'achat de Trois-Rivières-Ouest

CARTIER Plaza de la Mauricie de Shawinigan

Patinage artistique Le duo canadien en 4e place

La HAYE, Pays-Bas (PC) — Le duo canadien formé de Rebecca Gough, de Waterloo, Ontario, et Mark Rowson, de Cambridge, Ontario, a obtenu 35 points, et occupe la quatrième place du classement général des couples du concours international de patinage artistique ENIA, qui a lieu à La Haye, au Pays-Bas, après les programmes courts.

Les Allemands de l'Ouest Christina Riegel et Andreas Nischwitz, cinquièmes aux championnats du monde, sont en tête avec 13 points.

Les Américains Peter et Caiglin Carruthers suivent avec 14 points, devant les Britanniques Robert Daw et Susan Garland, qui ont 33 points.

Un autre duo canadien, formé de Katharina Matoušek et Eric Thomsen, de New Westminster, C-B, est au sixième rang avec 59 points.

L'importance de la sécurité des boxeurs

TROIS-RIVIÈRES (JP) — Fait très surprenant, plus d'une quarantaine de

personnes assistaient hier à une petite clinique traitant principalement sur la SÉ-

CURITÉ DES BOXEURS. La petite salle de cours de l'université du Québec

qui fait face au gymnase de boxe n'était même pas assez grande pour recevoir

tout ce monde. Il faut dire que cette affluence avait surpris tous les responsables dont le président de la Fédération de boxe amateur du Québec, Marcel Lavigne, et un de ses directeurs, Yvon Michel.

Il faut croire qu'à défaut de champions, la boxe amateur est encore très vivace en Mauricie.

Quoi qu'il en soit, la petite causerie donnée par le président de la FQBA a permis de comprendre encore une fois combien la fédération québécoise axe son action sur la protection du jeune boxeur qu'elle considère comme un sportif soumis aux règlements de son sport et protégé par ceux-ci.

Le président a expliqué à son auditoire composé de jeunes boxeurs, d'amis de la boxe en Mauricie ou de jeunes qui voulaient simplement savoir quel rôle important dans la sécurité des jeunes pugilistes est dévolu à l'arbitre. "Et plus les arbitres sont efficaces, meilleurs sont les boxeurs", devait dire le président.

Une petite causerie qui a bien fait comprendre une fois de plus toute la différence existant entre la boxe amateur, un sport avec ses contraintes, et la boxe professionnelle devenue une arène de fauves trop souvent.



Marcel Lavigne, président de la Fédération de boxe amateur a fait un succès de sa petite clinique

Photo Claude Deschênes) que traitant de la sécurité du boxeur amateur. Plus de

Les copains de l'auto vous offrent:

SOLDE DE PNEUS D'HIVER GULF

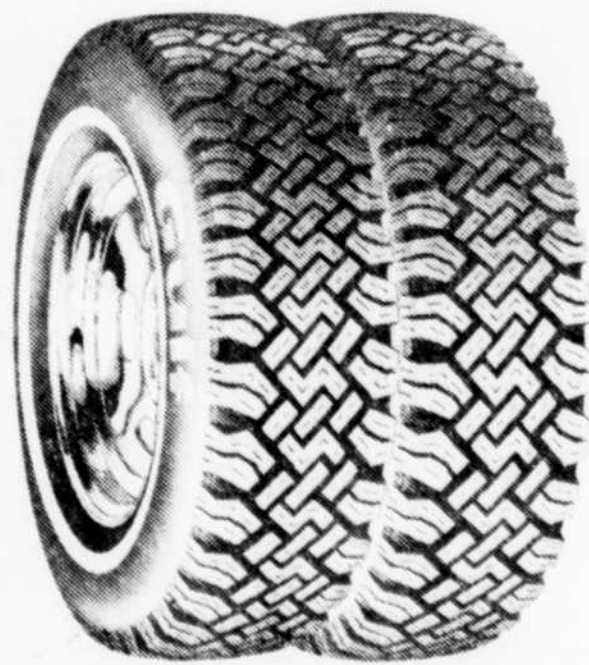
Partez du bon pneu avec le radial Gulf

ÉCONOMISEZ

\$10.00

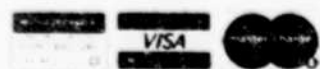
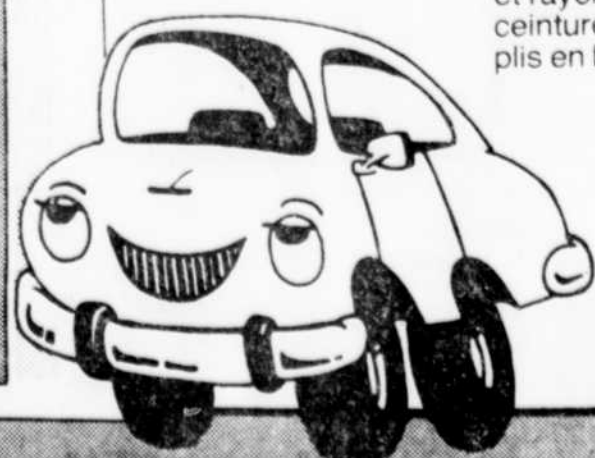
LA PAIRE

chez votre détaillant Gulf participant, et faites dorloter votre auto.



INSTALLATION SANS FRAIS SUPPLÉMENTAIRES

- Radiaux ceintures d'acier, radiaux avec carcasse en polyester et rayonne et pneus ceinturés ou avec plis en biais.
- Presque toutes les dimensions de tous les modèles en stock.
- Cette offre prend fin le 29 novembre 80.



Pour faciliter vos achats, nous honorons les cartes Gulf, Visa et MasterCard.



On est de service

Vainqueur sur Chuck Findley

Trevor Berbick n'a même pas sué

HALIFAX (PC) — C'est à peine si le champion des boxeurs poids-lourds canadiens Trevor Berbick est parvenu à suer hier soir, en affrontant le Torontois Chuck Findley dans un combat qui devait durer dix assauts, combat disputé à Halifax.

Pourtant, ce Findley était le premier aspirant à la couronne canadienne, mais il n'a même pas pu terminer le premier round sur ses deux pieds.

Après avoir étudié son rival pendant quelques secondes, Berbick s'est servi de quelques crochets du gauche qui ont terrassé Findley dans les derniers instants du round.

Le Torontois, qui pesait 212 1/2 livres

pour ce combat, s'est endormi sur le tapis pendant que l'arbitre Herb McMullin comptait les dix secondes. En voyant son rival crouler au tapis, Berbick a levé le bras en signe de victoire, et est retourné dans son coin sans jamais jeter un deuxième regard vers Findley.

Classé septième à l'échelle mondiale selon le prestigieux 'Ring magazine', Berbick n'était pas surpris du tout de l'issue du combat.

"Je ne me suis pas trop fatigué, a-t-il admis dans son coin. Je n'ai même pas eu besoin de le frapper avec une seule droite. Quelques gauches et il a croulé au tapis. Ce fut un travail relativement facile, peut-être trop même."

Les CHAMPIONS et leurs aspirants

LOURDS

Champion — Larry Holmes (c) Easton, Pa.; 1. Mike Weaver, Los Angeles, 2. Gerry Cooney, Huntington, N.Y. 3. Leon Spinks, St. Louis, 4. Michael Dokes, Akron, Ohio, 5. Gerrie Coetzee, A du S. 6. Marty Monroe, Los Angeles, 7. Trevor Berbick, Halifax, 8. Greg Page, Louisville, Ky. 9. Bernardo Mercado, Colombia, 10. Leroy Jones, Denver.

LÉGER

Champion, vacant — 1. Hilmer Kenty (a) Detroit, 2. Aaron Pryor, Cincinnati, 3. Alexis Aguello, Nicaragua, 4. Jim Watt, (c) Écosse, 5. Howard Davis Jr., Glen Cove, N.Y. 6. Rodolfo Gonzalez, Mexico, 7. Sean O'Grady, Oklahoma City, Okla. 8. Cluade Noel, Trinidad, 9. Vilomar Fernandez, New York, 10. Ernesto Espana, Venezuela.

MI-LOURD

Champion — Matthew Saad Muhammad (c), Philadelphie, 1. Eddie Mustafa Muhammad (a) New York, 2. Michael Spinks, St. Louis, 3. James Scott, Rahway, N.J. 4. Jerry Martin, Philadelphie, 5. Lotte Mwale, Zambie, 6. Marvin Johnson, Indianapolis, 7. Marvin Camel, Missoula, Mont. 8. Alvaro (Yaqui) Lopez, Stockton, Calif. 9. Jesse Burnett, Los Angeles, 10. John Conteh, England.

MOYEN

Champion — Marvin Hagler, Brockton, Mass. 1. Alan Minter, Ang. 2. Dwight Davison, Detroit, Vito Antuofermo, New York, 4. Fulgencio Obel, Venezuela, 5. Curtis Park, Philadelphie, 6. Mustafa Hamso, Syrie, 7. Ronnie Harris, Akron, Ohio, 8. Wilford Scypion, Port Arthur, Tex. 9. Ruben Pardo, Argentine, 10. Matteo Salvemini, Italie.

MOYEN JUNIOR

Champion — Ayub Kalule, (a) Danemark, 1. Maurice Hope (c) Ang. 2. Kenny Britsol, Guyanne, 3. Tony Chiaverini, Kansas City, 4. Roger Leonard, Palmer Park, Md. 5. Rocky Mattioli, Australie, 6. Rocky Mosley, Las Vegas, 7. Carlos Herrera, Argentine, 8. Tyrone Rackley, Phoenix, Ariz. 9. Walter Gomez, Argentina, 10. Tidashi Mihara, Japon.

MI-MOYEN

Champion — Roberto Duran, (c) Panama, 1. Thomas Hearns (a) Detroit, 2. Ray Leonard, Palmer Park, Md. 3. Wilfred Benitez, Puerto Rico, 4. Pipino Cuevas, Mexico, 5. Randy Shields, North Hollywood, Calif. 6. Pete Ranzany, Sacramento, Calif. 7. Adolfo Viruet, Hoboken, N.J. 8. Jorgen Hansen, Denmark, 9. Luis Priemero, Venezuela, 10. Greg Stephens, San Diego.

MI-MOYEN JUNIOR

Champion — Aaron Pryor (a) Cincinnati, 1. Saoul Mamby (c) New York, 2. Jo Kimpani, Zaire, 3. Lennox Blackmoore, Guyanne, 4. Sang-Hyun Kim, Corée, 5. Domingo Ayala, Porto-Rico, 6. Miguel Montilla, Rép. Dom. 7. Teo Ozuna, Rép. Dom. 8. Sal Lopez, Sacramento, Calif. 9. Willie Rodriguez, Allentown, Pa. 10. Bruce Curry, Los Angeles.

PLUME

Champion — Salvador Sanchez (c) Mexico, 1. Wilfredo Gomez, Porto-Rico, 2. Eusebio Pedroza (a) Panama, 3. Ruben Castillo, Bakersfield, Calif. 4. Rocky Lockridge, Paterson, N.J., 5. Patrick Ford, Guyanne, 6. Juan Alvarez, Argentine, 7. Roberto Castanon, Espagne, 8. Juan LaPorte, New York, 9. Luis Avila, Panama, 10. Noel Arriessgado, Honolulu.

PLUME JUNIOR

Champion — Wilfredo Gomez (c) Porto-Rico, 1. Sergio Palma (a) Argentine, 2. Ricardo Cardona, Colombie, 3. Leo Cruz, Rep. Dom. 4. Mike Ayala, New York, 5. Nicky Perez, Tucson, Ariz. 6. Soon-Hyun Chung, Corée, 7. Carmelo Negron, New York, 8. Jose Caba, Rép. Dom. 9. Jose Cervantes, Colombie, 10. Carlos Mendoza, Panama.

COQ

Champion — Julian Solis (a) Porto-Rico, 1. Lupe Pintor (c) Mexico, 2. Jorge Lujan, Panama, 3. Alberto Davila, Los Angeles, 4. Jeff Chandler, Philadelphie, 5. Roberto Rubaldino, Mexico, 6. Oscar Muniz, Los Angeles, 7. Rafael Orono, Venezuela, 8. Jose Navarez, Argentine, 9. Eijiro Murata, Japon, 10. Shuchi Isogami, Japon.

MOUCHE

Champion — Shoji Oguma (c) Japon, 1. Yoko Gushiken, Japon, 2. Tae-Shik Kim, (a) Corée du Sud, 3. Hilario Zapata, Panama, 4. Gutty Espada, Mexico, 5. Chan-Hee Park, Corée, 6. Beutlio Gonzalez, Venezuela, 7. Luis Ibarra, Panama, 8. Charlie Magri, Ang. 9. Joe Olivo, Los Angeles, 10. Miguel Canto, Mexico.

Roberto Duran et Sugar Ray Leonard à la phase sérieuse de l'entraînement

LA NOUVELLE-ORLÉANS (AFP) — Le boxeur panaméen Roberto Duran, champion du monde des poids welters (version WBC) et l'Américain Sugar Ray Leonard, ont commencé cette semaine, à la Nouvelle-Orléans, la dernière phase préparatoire de leur second combat (titre en jeu), le 25 novembre prochain.

Lors des premiers entraînements au Superdôme de la Nouvelle-Orléans, l'un et l'autre se sont naturellement déclarés convaincus de pouvoir remporter une brillante victoire.

Jose Torres, ancien champion du monde des mi-lourds, aujourd'hui journaliste et écrivain, estime que

Leonard, battu de peu aux points en 15 reprises, en juin dernier, à Montréal, prendra sa revanche.

Torres figurait parmi les rares à avoir pronostiqué, pour le premier match, une victoire aux points de Duran.

Deux autres championnats du monde (WBC) sont également à l'affiche de cette réunion. Le premier opposera, titre des lourds-légers en jeu, l'Américain Marvin Camel au Portoricain Carlos de Leon.

Quant au second, il mettra aux prises pour la couronne des super-welters le Britannique Maurice Hope à l'Argentin Carlos Herrera.



L'année 1980 a été marquée de faits saillants dans le monde du sport pour ces espoirs honorés par le club Optimistes de Trois-Rivières. Ces héros sont Denis Dufresne, tir à la carabine;

Chantal Boulay, patinage artistique, Eric Lebel, natation; Stéphane Bernaquez, baseball et hockey, avec le maire Gilles Beaudoin de Trois-Rivières. (Photo Terry Chariand)

Le projet Bosco deviendra réalité

L'aréna de Nicolet sera prête pour le tournoi bantam

par Claude MONGRAIN

Aréna de Nicolet.

Ca s'en vient. L'aréna de Nicolet sera prête pour le début du tournoi bantam de hockey. On a coulé récemment et, selon des hommes comme Gilles Vaillancourt et Robert Rousseau, la population du grand Nicolet aura pour Noël son centre de glace. Il était temps qu'un jour les sportifs aient cette place tout comme beaucoup d'autres amis du loisir en général.

Tournoi bantam de Nicolet

Il y a beaucoup d'incrédules, dit-on, en Mauricie. Du moins, c'est l'impression que nous en avons après les faibles inscriptions reçues jusqu'à date de la part des dirigeants du hockey de Trois-Rivières, Cap-de-la-Madeleine et de Shawinigan. Est-ce que ces organisations, de différents milieux, coupent leur budget ou veulent manifester un certain mécontentement. J'espère que ce n'est pas ça car, à mon humble avis, beaucoup plus d'amis du hockey bantam devraient s'inscrire à cette compétition régionale. Aline Bernier, la présidente du tournoi, attend vos inscriptions car la date limite est samedi. Joueurs, vérifiez après de vos responsables, et si vous, responsables, n'êtes pas au courant, consultez vos présidents de zone ou votre grand responsable. Alors, dans les prochaines heures, inscrivez-vous. Et ce tournoi sera présenté dans la nouvelle aréna qui sera prête.

les petites VITES

Ecole Saint-Jean Bosco.

C'est aujourd'hui que l'on fera connaître la vocation de l'ancienne école Saint-Jean-Bosco, à Trois-Rivières. Le président du centre communal, André Thibault, en dévoilera les grandes lignes. Des gens heureux aujourd'hui sont des figures de la caisse populaire de cette paroisse et le centre Landry, les principaux promoteurs de ce grandiose projet. Par là la suite, le centre communal, un regroupement d'organismes, comme l'Aéas, la fabrique, etc., ont uni leurs efforts pour en arriver à un projet-pilote des plus valables et surtout intéressant.

A-t-on bien compris?

Est-il vrai qu'un conseiller municipal, présent à l'ouverture de la Ligue intercity et du hockey mineur du Cap, aurait dit que sa ville aurait besoin d'une seconde aréna? Est-ce que ce serait le cognac qui aurait fait entendre ce bruit ou que ce conseiller aurait émis seulement son opinion personnelle. Moi, je pense que c'est un besoin, à moins que l'on attende l'annexion de Saint-Louis-de-France. Il semble que ce serait un coin intéressant pour une aréna.

Martin Simard

Ce jeune homme, honoré par le club Optimistes, entend connaître toute une saison dans le domaine du ski alpin. Il vise d'autres succès comme ceux de l'an dernier alors qu'il avait pris une 13e place au championnat canadien.

Alain Massicotte.

Ce membre du club de canotage du Cap-de-la-Madeleine était le représentant masculin du K-club Laferté lors du dernier dîner du club Kiwanis du Cap. Massicotte qui ne jouera pas au hockey cet hiver, préférant se livrer plus sérieusement à ses études, est le même jeune homme qui était présent au championnat canadien de canotage à Dartmouth en août.

Sport scolaire.

C'est en fin de semaine que la Fédération du sport scolaire tiendra son assemblée générale au Holiday Inn du centre-ville de Québec. Le manifeste du sport scolaire sera le point de mire de cette rencontre des gens du sport scolaire.

Stéphane Schiltz.

Ce jeune espoir, qui a connu toute une saison au tir à l'arc, s'entraîne régulièrement à Montréal avec les Elites en vue de se trouver une place sur l'équipe du Québec qui ira au canadien l'été prochain.

Patinoires municipales

Ca coûtera à la ville de Trois-Rivières la somme de \$31.200 pour les 12 patinoires et les 11 ronds de glace. L'an dernier, la ville en avait 21 mais cette année deux autres ont été ajoutés à cause de la demande.

Télé-guidées

Le terrain de stationnement du pavillon de la Jeunesse sera occupé une partie de l'été par le club Cam-Tel, soit une section pour les petites voitures télé-guidées.

Au curling.

Le bonspiel invitation mixte, en cours sur les glaces du club Lavolette, va bon train. D'autres bonspiels se déroulent aussi sur d'autres glaces. Tout ceci pour dire aussi que l'équipe Cobra, formée de Daniel Fortin, Larry Philipps Jr, et celle de Jos Melanson a remporté récemment les honneurs du bonspiel invitation du club Trois-Rivières.

Basketball

Un stage de basketball pour les entraîneurs sera présenté demain à l'Institut secondaire Keranna. Les entraîneurs pour les catégories cadette et juvénile sont cordialement invités à 19h.

Victoire du CMI au handball

Malgré les quelques bons jeux et les acrobaties de certains joueurs du STR le CMI a tout de même remporté les honneurs d'un match de handball par le compte de 14-13, lors d'une joute amicale. C'est un but surprise d'Isabelle Garceau qui mis fin au match. Il faut aussi souligner les belles manœuvres d'Elen Bellemare qui a sorti de la misère l'équipe gagnante.

Championnat provincial de natation à Tracy

Boucher, 4 premières places

par Alain TURCOTTE

SHAWINIGAN — Réjean Boucher, de club de natation de Shawinigan, a mérité quatre premières places lors du championnat provincial de natation qui se tenait en fin de semaine à Tracy et qui réunissaient les dix meilleures équipes de natation du Québec. Boucher a remporté la victoire dans le 200 et 400 mètres libres de même que dans le 100 et 200 mètres brasse.

Outre ses premières places, Boucher a également terminé deux fois en deuxième place et trois fois en troisième place. Ses deuxième positions ont été obtenues dans le 200 mètres quatre nages individuelles et dans le 200 mètres dos. Boucher a fini troisième rang dans le 50 et 100 style libre et dans le 100 mètres dos.

Sa meilleure course fut, sans contredit, celle du 400 mètres libres où il a devancé son plus proche concurrent par 12 secondes. Boucher s'est également illustré au 200 mètres brasse où il a remporté les honneurs avec trois secondes d'avance.

Chez les filles, Christine Duchesneau, a terminé deux fois en deuxième et troisième place dans la catégorie sénior fille. Elle a obtenu ses deuxième positions dans le 400 mètres style libre et 200 mètres dos, et ses troisième, dans le 100 et 200 mètres style libre.

Francine Bélisle s'est également signalée dans cette catégorie en terminant en deuxième place dans le 50 mètres style libre. Et finalement, dans la catégorie des 11-12 ans, Nathalie Patenaude obtenait la troisième place dans le 200 mètres dos.

Chez les garçons, dans la catégorie sénior, André Lord a mérité la deuxième place dans le 400 mètres style libre et dans le 200 mètres dos. Lord a également obtenu la troisième place dans le 100 et 200 mètres style libre. Paul Boisvert devait aussi se signaler dans cette catégorie puisqu'il terminait troisième au 200 mètres dos.

Autres compétitions en fin de semaine

Cinq nageurs du club de natation de Shawinigan se rendront à Dollard des Ormeaux à Montréal en fin de semaine pour la première Coupe du Québec. Les nageurs sont Réjean Boucher, André Lord, Sylvain Hébert, Paul Boisvert et Christine Duchesneau.

Dimanche, 45 nageurs de 10 ans et moins feront la compétition aux nageurs de Trois-Rivières à la polyvalente de la Salle qui est munie d'une nouvelle piscine. Tous ces jeunes font partie de la catégorie bout-de-

Ligue de hockey intercity

"Les Cataractes midget viennent pour gagner"

— Gilles Gélinas

par Claude MONGRAIN

TROIS-RIVIÈRES — "Nous venons à Trois-Rivières non seulement pour jouer un match de hockey. C'est plus que ça. On vient aussi pour gagner." de reconnaître Gilles Gélinas, l'entraîneur-chef de la formation des Cataractes de Shawinigan, du circuit midget intercity, en vue de la joute de ce soir au Colisée.

Les Cataractes ont une équipe plus équilibrée que l'an dernier. La fiche des visiteurs est de deux victoires, trois défaites et cinq nulles. "ce qui est encourageant pour tout le monde" de dire Gélinas, hier soir, lors d'un entretien téléphonique.

Gilles Gélinas mise beaucoup sur cette rencontre car ses protégés auront une grosse fin de semaine avec trois rencontres incluant celle de ce soir. Demain, ils seront à Louiseville et, dimanche, visiteront le Cap-de-la-Madeleine.

"Une grosse part de nos succès cette année est due au fait que nos recrues travaillent très bien. Evidemment que les vétérans appuient ces jeunes mais je suis surpris du travail de plusieurs joueurs qui en sont à leur première saison." Les Cataractes ont huit vétérans de l'an dernier et huit recrues. Ce soir, Serge Deschesnes sera dans les buts, avec un réserviste comme substitut. Une blessure, à Stéphane Masson, subie dimanche à Victoriaville, invite ce jeune homme à être spectateur.

Chez les Draveurs, Jean-Guy Dubé se souvient que ses protégés ont annulé lors du premier match. Il reconnaît la valeur des visiteurs. Il ne veut pas que ses hommes pêchent par excès de confiance. Alain Bernaquez est le seul cas douteux pour cette partie. La recrue Robert Larose, qui a créé une bonne impression dans ses trois dernières parties, endossera encore le chandail ce soir.

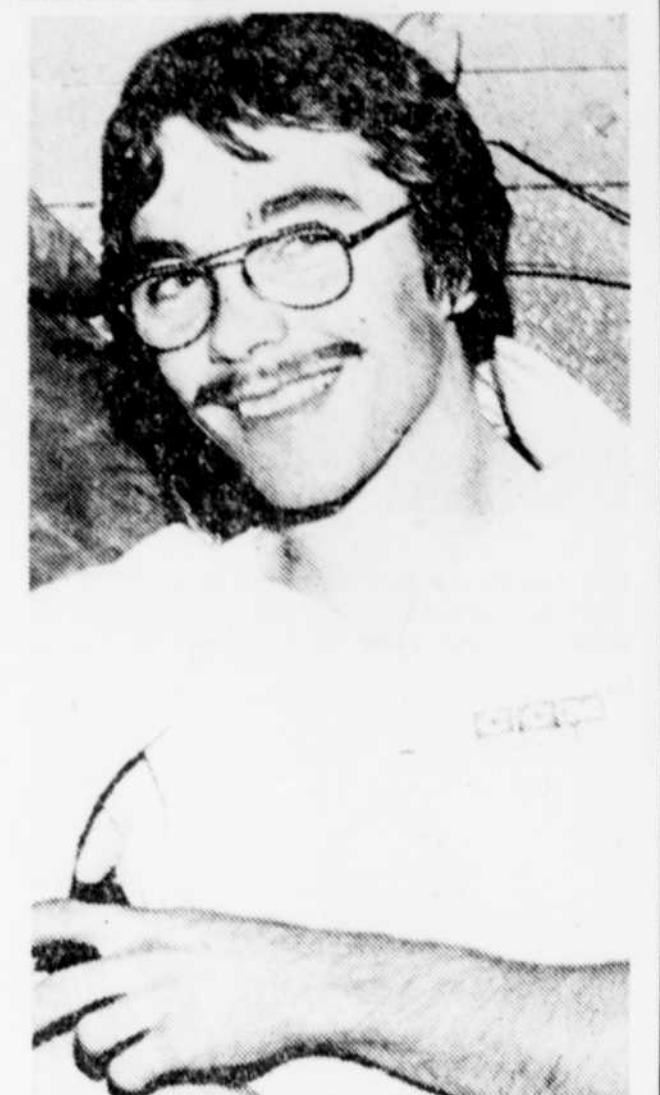
Junior

Ce match midget sera suivi d'une autre rencontre entre ces deux mêmes organisations mais dans le junior C. Les visiteurs de Réal Bertrand et André Desfossés ont une autre formation qui a son mot à dire avec les Denis Desjardins, Alain Dufresne, Jean Rivard, et autres. Pour les Draveurs, Gilles DeRepentigny attend cette rencontre avec impatience. Fort de ses trois dernières victoires, il espère que ses hommes ne pêcheront pas par excès de confiance.

Autour des buts

Réjean Milot est en beau "joualvert". Il rageait au téléphone. Hier, il lui manquait des rapports du Cap-

de-la-Madeleine, de Victoriaville et de Shawinigan, de la dernière fin de semaine. A la suite de ces résultats, il sera impossible, selon Milot, de donner le classement cette semaine.



(Photo Romeo Flageol)

Yvon Masse, un des vétérans de l'équipe des Draveurs de Trois-Rivières, dans le junior C. Il est un des facteurs importants dans les récents succès de cette formation trifluvienne.

Ligue masculine Brador de Louiseville

Cinquième blanc pour Michaud

Etoiles de l'Île-Dupas

Les Etoiles de l'Île-Dupas ont marqué à deux reprises alors qu'il ne restait que trois minutes de jeu pour disposer des Cats de Yamachiche par la marque de 2 à 1. René Boucher avait donné l'avance aux Cats en première période. Mais Jean-Pierre Herard marquait, pendant un avantage numérique, son premier but cette saison avec moins de trois minutes à faire. Et finalement, François Courchènes, avec son deuxième but de la saison, devait donner la victoire aux siens. Les Etoiles ont facilement dominé le match avec 21 tirs au but contre seulement quatre pour les Cats.

Frigon donne la victoire

La Porte-de-la-Mauricie a difficilement eu raison de la Villa du poulet par la marque de 2 à 1. C'était la sixième victoire de la Porte-de-la-Mauricie cette saison. René avait donné l'avance aux vainqueurs au début de la première période. Mais Maurice Desmarais devait toutefois créer l'égalité à sept secondes du début de la deuxième période. Puis, avec moins de quatre minutes à faire dans la rencontre, Louis Frigon marquait le but qui devait donner l'avance aux siens. La rencontre a été disputée à vive allure avec de belles montées de chaque côté. Les deux équipes exécutent 14 tirs de chaque côté.

Gilles Michaud un 5e blanc

Le Saint-Alexis-des-Monts a inscrit un quatrième gain d'affilée lors d'une victoire de 1-0 contre la Maçonnerie terr. Lagace. Mario Armstrong profitait d'un avantage numérique pour marquer l'unique but de la rencontre. Gilles Michaud, en repoussant les huit lancers dirigés vers lui, a réussi son cinquième blanchissage de la saison. Le Saint-Alexis-des-Monts a été chanceux de l'emporter puisqu'il n'a obtenu que quatre lancers sur les filets de François Corriveau.

Quatre joueurs du Cap en tête

Avec maintenant sept matches joués, quatre joueurs du Cap-de-la-Madeleine se suivent au classement des compteurs. Claude Daneau occupe le premier rang avec un total de 12 points, soit 3 buts et 9 assistances. Claude Tousignant le suit au deuxième rang avec neuf points. Le troisième rang est partagé par deux autres joueurs du Cap, Denis Lefebvre et André Lacroix, qui totalisent huit points.



Le 755 du Cap

Le Sport-755 du Cap-de-la-Madeleine a remporté son sixième gain de la saison en triomphant de l'équipe du téléphone Milot de Saint-Paulin par la marque de 5 à 1. André Lacroix, Denis Lefebvre, Jocelyn Tousignant, Claude Daneau et Sylvain Tousignant ont marqué pour les vainqueurs tandis que Jocelyn Savard répliquait pour les perdants. Le Sport-755 a dirigé 26 tirs sur le gardien Sylvain Dampousse contre seulement 4 pour leurs opposants.

Ligue intermédiaire de la rive-sud

St-Célestin vise plus haut

par Claude MONGRAIN

BÉCANCOUR — Les Cougars de Pierreville et les Marquis de Saint-Célestin ne semblaient pas appartenir au même circuit l'an dernier. La différence entre la colonne des victoires et celle des défaites était tout autre que celle de la saison qui est en cours dans le circuit intermédiaire de la rive sud.

Avant la rencontre de ce soir entre ces deux formations, elles ont un bilan identique soit deux gains, trois revers et une nulle pour un total de cinq points. Si on pousse notre curiosité dans les autres statistiques, on se rend compte que ces deux clubs se valent sur l'aspect offensif et défensif ainsi que dans le cas des punitions.

Le match de ce soir, à l'aréna de Bécancour, revêt une grande importance pour les deux clubs qui visent une victoire et un deux points. Une victoire voudrait dire que le vainqueur va rejoindre le champion du calendrier régulier, l'an dernier, soit le Baieville qui a sept points, tout en s'approchant à un point du Saint-Zéphirin, détenteur de la seconde position qui a huit points. Gentilly mène le bal dans le circuit Paul-Hubert-Lemire avec 10 points.

Francs-tireurs

Claude Denoncourt garde le premier rang des compteurs. Ce franc-tireur du Baieville a une fiche de 9 buts et 10 aides pour un total de 19 points. Yves Duval, son coéquipier, suit avec 14, alors que Mario Hardy, du Gentilly, en a 13. Dans le domaine des gardiens de but, le duo de Pierre Camirand et André Joubert, de Saint-Zéphirin, mène le circuit avec une moyenne de 3.00 par match.



Mario Paradis, un des bons francs-tireurs de la Ligue intermédiaire de la rive sud. Il joue pour Nipissat. (Photo J.-Guy Gauthier)

Le sport en images



(Photo Claude Deschesnes)

Ces jeunes ne jouent pas dans le circuit "majeur" du mineur mais se plaisent dans le circuit méro pee-wee pour les Estacades du Cap-de-

la-Madeleine. Ce sont Michel Marcoux, Joël Blanchette, Martin Courteau et Patrice Goyette.



(Photo Claude Deschesnes)

Ces trois jeunes étaient présents dimanche lors de l'ouverture officielle du pavillon de la Jeunesse. Ce sont des porte-couleurs du Lavolette

pee-wee avec Guy Morin, Denis Beland et Serge Côté.



(Photo J.-Guy Gauthier)

Il est dit par des personnes compétentes que souvent le bénévole est une clé importante dans toute ville. Ceux-ci sont de Bécancour et leur tra-

vail est des plus méritoire. Il s'agit de Bernard Roberge, Marcel Pratte, Michel Paré et André Martel.



(Photo J.-Guy Gauthier)

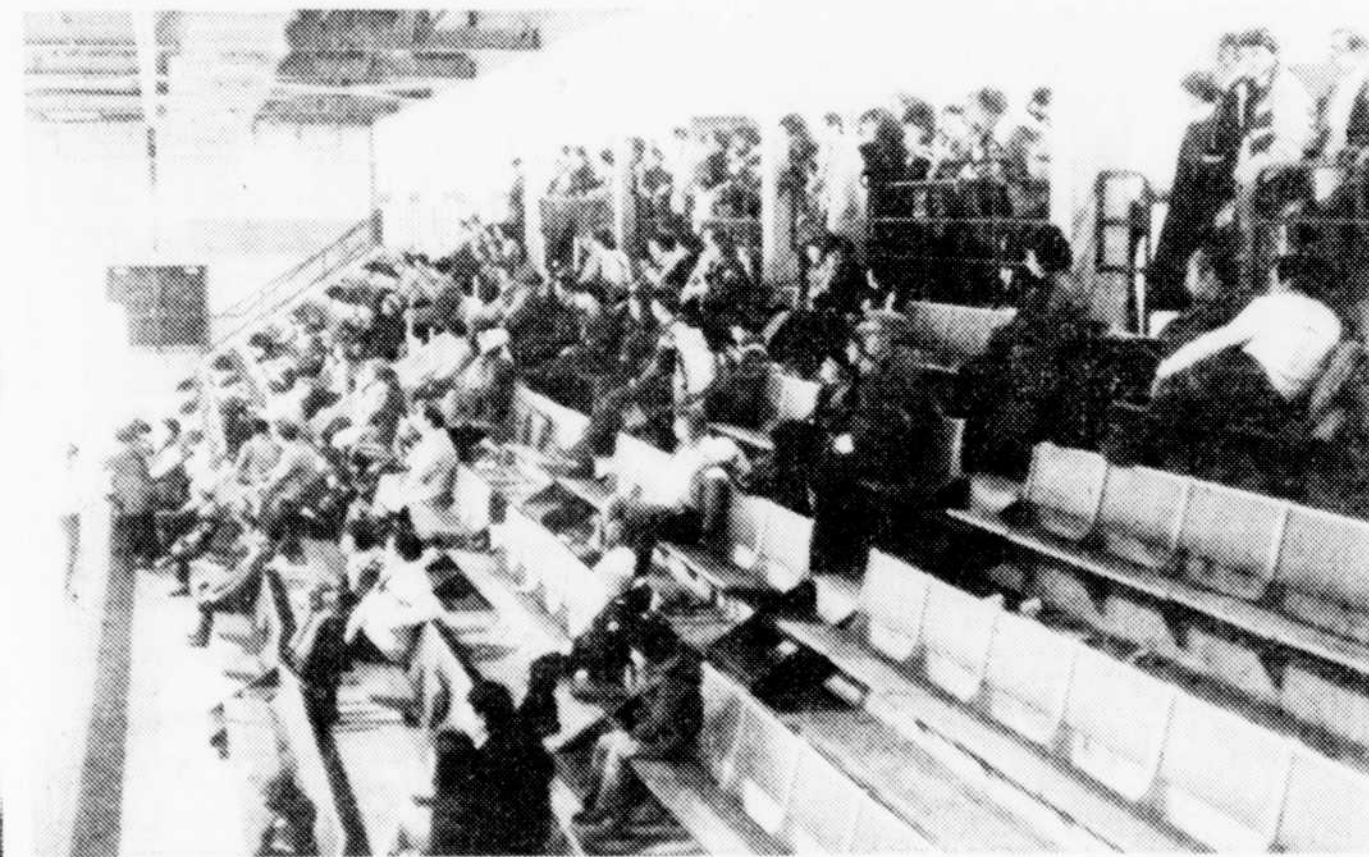
Des collaborateurs du loisir à Bécancour: Francine Parenteau, Gilles Comeau, Mme Réjeanne Castonguay et Blanche Houle.



(Photo Claude Deschesnes)

L'équipe Keranna connaît un lent début de saison dans le circuit de basketball cadet provincial mais l'effort est là, selon Sylvie Tardif. Ces athlètes

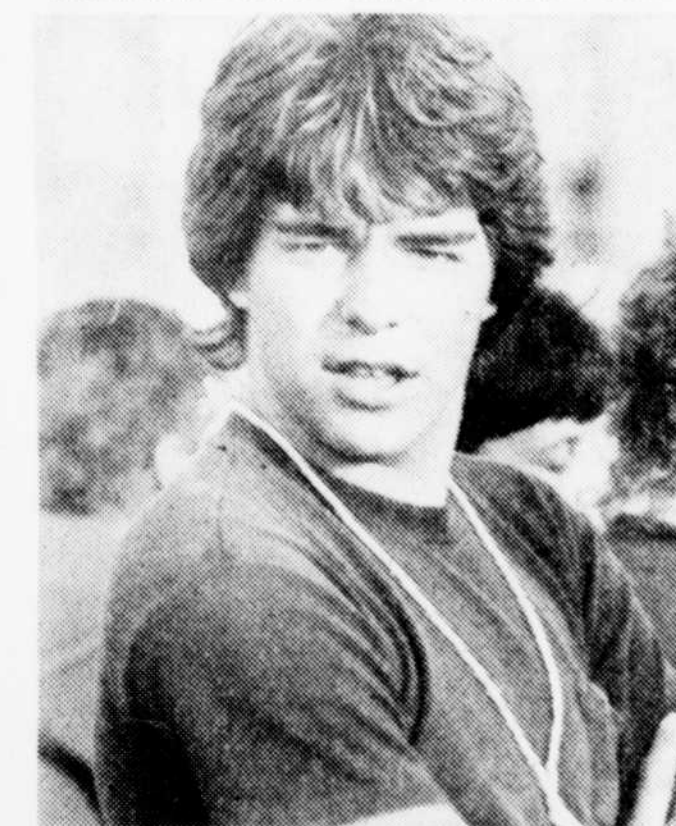
sont Nathalie Marcotte, Julie Jobin, Dominique Leclerc et Josée Mélançon.



(Photo Terry Charland)

Le pavillon de la Jeunesse est devenu un endroit des plus fréquenté comme le démontre cette

photo prise lors d'un soir de joutes au hockey mineur.



(Photo Roméo Flageol)

Yves St-Arneault est un jeune homme qui a connu une bonne saison comme arbitre au soccer. On dit qu'il a une figure policière.



(Photo Terry Charland)

Un groupe d'hommes qui ont beaucoup de poids au sein de l'organisation du baseball au Québec avec un invité. Il s'agit de Jean-Marc Paradis, vice-président de Baseball-Canada, secrétaire pro-

vincial et président régional, Jacques Roy, lanceur de l'organisation des Expos, le Dr André Trahan, président de la Conférence de baseball rural et Richard Bélec, président de Baseball-Québec.



(Photo Terry Charland)

Qu'est-ce qui se passe, semble dire le défenseur Christian Champagne, des Draveurs mid-gét intercity?

Les Flyers et leur nouvelle série de matches sans revers

PHILADELPHIE (AP) — Les Flyers de Philadelphie connaissent une autre série de matches sans revers, soit 11.

Les Flyers ont établi un record de 35 matches sans défaite dans la LNH l'an dernier.

Les Flyers réussissent sans la présence d'une super-étoile, car Bobby Clark n'est plus le même depuis quelques saisons.

Quelle est donc la raison de la régularité des Flyers?

Kenny Linseman, actuellement handicapé par une fracture à une jambe, a la meilleure réponse. Selon lui, les Flyers, sans étoile, présentent le club le mieux équilibré du circuit.

Peu importe les absents sur l'alignement, les Flyers sont encore le meilleur club dans la ligue.

Linseman en est une preuve lui-même, cette saison.

Les Flyers ont préparé leur réserve, et ils peuvent trouver un remplaçant adéquat dans leurs filiales.

Le prolifique Bill Barber n'est pas surpris de la tenue des Flyers en dépit de l'absence de Linseman.

PAS D'EXCUSES

"Si nous ne triomphons pas, nous pourrions trouver une excuse par son absence, a dit Barber. Nous avons toujours pu combler les absences par le travail ardu."

Le trio Barber-Clark-Leach a amassé 27 des 67 buts des Flyers. Les trois joueurs nient presser davantage en raison de l'absence de Linseman.

"Si un club ne peut combler l'absence d'un joueur, il n'est pas bon pour commencer", a dit Clark, opinion que ne partage pas le pilote Pat Quinn.

"Je suis certain que le trio a tenté de combler l'absence de Linseman. Il s'agit de gars qui acceptent beaucoup de responsabilités pour le succès du club."

"Tant que nous alignerons de tels joueurs, ils fourniront l'effort nécessaire pour combler les vides."

Au sujet de la perte de Linseman, Quinn a ajouté:

"Nous avons d'autres talents. Je crois qu'un club peut bénéficier parfois d'une blessure. En manquant un joueur utile, il en résulte un effort mental de la part d'autres joueurs, car certains font plus d'efforts pour compenser l'absence d'un autre."

Maruk mène les Capitals à une victoire de 3-1

PITTSBURGH (AP) — Dennis Maruk a marqué trois buts hier soir quand il a conduit les Capitals de Washington à une victoire de 3-1 contre les Penguins de Pittsburgh dans la ligue Nationale de hockey. Les Capitals ont ainsi mis fin à une série de neuf matches sans victoire.

Maruk a marqué une fois au cours de chaque engagement, portant son total de la saison à 12 buts. Il a marqué six buts au cours des neuf derniers matches de son équipe.

En première, Maruk a complété une stratégie de Rick Green pour déjouer Rob Holland lors d'un avantage numérique. Jim Hamilton, qui en était à son premier match de la saison, a égalé les chances pour les Penguins avant la fin du premier engagement. Ce fut le seul des 31 tirs à échapper au gardien Wayne Stephenson.

Maruk a marqué en désavantage numérique en deuxième et il a complété le pointage à 1:21 de la période finale.

L'aïl droit des Capitals, Bengt Gustafsson, a quitté le match sur une civière après seulement 2:02 de jeu après avoir été mis en échec par le défenseur Randy Carlyle. Il a été blessé au dos et on l'a conduit à l'hôpital où il est demeuré sous observation.

Islanders 4 Toronto 2

TORONTO (PC) — Le joueur de centre Steve Tambellini a marqué à la suite d'une mêlée devant le filet à 16:54 de la troisième, et le gardien-recrue Roland Melançon a offert une solide performance, hier soir, quand les Islanders de New York ont défait les Maple Leafs de Toronto 4-2 dans la Ligue Nationale de hockey.

Tambellini, qui en était à son quatrième but de la saison, a déjoué Jiri Crha après avoir enlevé le disque au défenseur Laurie Boschman.

Ce but portait le compte 3-2 en faveur des Islanders, et Bob Bourne a complété le pointage en tirant dans un filet désert à 19:20.

Butch Goring et Clark Gillies ont marqué les autres buts des vainqueurs. Dan Maloney et Rick Vaive ont ri-

posté pour les Leafs dans ce match présenté devant 16.485 spectateurs.

Cette victoire a permis aux Islanders de prendre le deuxième rang de la section Patrick avec un total de 20 points, quatre de moins que les Flyers de Philadelphie.

Buffalo 4 Détroit 4

BUFFALO (PC) — Les Red Wings de Detroit ont mis fin à une diète hier soir, en annulant 4-4 avec les Sabres de Buffalo.

Avant mercredi, les Wings avaient perdu huit matches d'affilée à l'étranger.

Les Sabres menaient 4-1 après le premier engagement, mais les Wings ont répliqué avec deux buts dans la 2e, et un autre dans la 3e.

Reed Larson a marqué le but égalisateur à 6:57 de la 3e période.

Les Sabres en étaient à leur 10e match sans revers. John Van Boxmeer a marqué deux buts pour les Sabres en première période, tandis que Don Luce et Danny Gare complétaient la poussee.

John Ogronick a répliqué pour les Wings dans cet engagement.

Mike Foligno et George Lyle ont marqué les buts des Wings dans la 2e reprise.

Stars-Whalers

HARTFORD (AP) — Tim Young a marqué deux buts dès les 10 premières minutes de jeu hier soir en conduisant les North Stars du Minnesota à un gain de 5-1 sur les Whalers de Hartford.

Young a d'abord profité d'un jeu de puissance pour déjouer Mike Veisor, puis il a déjoué John Garrett sur une échappée, après que Veisor eut été blessé à un oeil par un tir.

Pat Boutette a réduit la marge à 2-1 dans la 2e reprise en prenant le retour d'un tir pour déjouer Don Beaupre.

Mike Fidler, Tom McCarthy et Steve Payne ont marqué dans l'intervalle de cinq minutes dans la dernière reprise.

Raymond Bourque au rancart

Par La Presse Canadienne

BOSTON — Les Bruins de Boston seront privés des services du jeune défenseur Raymond Bourque pour au moins trois semaines.

Le porte-parole du club a indiqué que Bourque avait été hospitalisé hier à Boston pour subir une intervention chirurgicale à la mâchoire.

Bourque avait subi une double fracture de la mâchoire au cours de la première période du match de mardi contre Detroit pendant un combat de boxe avec l'aïl droit des Wings Dennis Polonich.

Ivan Lendl qualifié

TAIPEI, Taiwan — Le grand favori, le Tchèque Ivan Lendl, s'est qualifié pour les quarts-de-finale des simples du tournoi international de tennis de Taipei en battant l'Américain Sherwood Stewart par 6-1 et 6-1.

Les autres qualifiés de la journée sont l'Américain Pat Dupré, qui a vaincu le Chilien Jaime Fillol par 6-0 et 6-3, l'Indien Sashi Menon, qui a éliminé l'Australien Ross Case par 1-6, 6-0 et 6-2 et l'Australien Syd Ball qui a battu le Pakistanais Haroon Ismail par 6-3 et 7-6.

Coupe du Défi

MONTREAL — Les organisateurs de la coupe du Défi, la compétition de tennis en salle, qui aura lieu du 9 au 14 décembre à Montréal, ont dévoilé les noms des deux derniers participants.

Il s'agit de l'Indien Vijay Amritraj et de l'Israélien Shlomo Glickstein.

Meyer défait Fibak

LONDRES — L'Américain Rick Meyer, classé au 122e rang mondial, a causé une vive surprise au tournoi international de tennis de Wembley, à Londres, en éliminant le Polonais Wojtek Fibak, septième tête de série, par 2-6, 7-6 et 6-4.

Les Sabres gagnent 6-4

par Gilles LEBEL

DRUMMONDVILLE — Au hockey junior Richelieu, les Sabres de Drummondville ont eu le meilleur sur le Fleur-de-Lys de Delson, en remportant une importante victoire de 6-4.

La troupe du duo André Ruel et Alain Tanguay, a connu un excellent premier vingt-minutes de jeu en prenant une confortable avance de 3-0. L'adversaire s'est retrouvé au second tiers en trompant le cerbère Bernard Martel avec une poussée de 3 buts contre un seul pour les Drummond-

villeois. Les Sabres ont dû redoubler d'ardeur au dernier engagement pour finalement vaincre le Fleur-de-Lys de Delson, 6-4.

Yvan Desrosiers et Claude Picard se sont particulièrement distingués pour les Sabres avec chacun un double. Desrosiers a de plus obtenu une mention. André Plassé et Bernard Desrosiers ont marqué la différence pour les vainqueurs. Yves Charbonneau (2), Benoît Morin et Robert Guilbault ont trouvé le fond du filet pour le Fleur-de-Lys.

L'officiel du match a imposé un

grand total de 24 mineures et 4 majeures réparties également entre chaque formation. Les Sabres ont largement dominé dans les tirs au but avec 52 contre seulement 29 pour le groupe rival.

Les Sabres disputeront leur prochain match, le vendredi 15 novembre, en recevant au centre Marcel Dionne de Drummondville la visite des Maskas de Saint-Hyacinthe. La joute est au programme pour 20h30 et ça promet. Les Sabres auront l'occasion de faire oublier la défaite de 9-3 contre les Maskas qui sont installés au sommet du circuit Richelieu.

LNH

CONFÉRENCE PRINCE-DE-GALLES (Division Norris)

	PJ	G	P	N	BP	BC	Pts
Los Angeles	15	11	3	1	69	47	23
Montréal	15	7	7	1	63	46	15
Hartford	16	5	7	4	52	69	14
Pittsburgh	16	5	9	2	60	73	12
Detroit	16	3	10	3	54	71	9

(Division Adams)

Minnesota	14	9	2	3	67	40	21
Buffalo	15	8	2	5	55	40	21
Toronto	15	8	5	2	67	61	18
Québec	16	2	9	5	57	72	9
Boston	14	3	9	2	42	50	8

(Partie à Los Angeles non comprise)

Dimanche, 8 novembre
St-Louis 6, Edmonton 4
Québec 1, Philadelphie 3
Washington 3, Buffalo 3
Minnesota 7, Chicago 1
Toronto 7, Winnipeg 4
Pittsburgh 4, Boston 7

Lundi, 10 novembre
N.Y. Rangers 1, Los Angeles 4

Mardi, 11 novembre
N.Y. Rangers 3, Calgary 7
Minnesota 6, N.Y. Islanders 6
Montréal 8, Colorado 2
Boston 4, Detroit 4
St-Louis 5, Vancouver 2
Chicago 6, Québec 6

Mercredi, 12 novembre
N.Y. Islanders 4, Toronto 2
Washington 3, Pittsburgh 1
Minnesota 5, Hartford 1
Detroit 4, Buffalo 4
Québec 5, Winnipeg 1
Montréal 8, Los Angeles 6

CONFÉRENCE CLARENCE CAMPBELL (Division Patrick)

	PJ	G	P	N	BP	BC	Pts
Philadelphie	16	11	3	2	67	40	24
NY Islanders	17	8	5	4	70	66	20
Calgary	16	8	5	3	62	60	19
Washington	16	4	5	7	52	49	15
NY Rangers	17	3	12	2	55	83	8

(Division Smythe)

St-Louis	17	10	4	3	68	59	23
Vancouver	16	9	5	2	65	56	20
Colorado	16	6	6	4	57	65	16
Chicago	17	6	7	4	64	74	16
Edmonton	14	3	6	5	47	52	11
Winnipeg	14	1	9	4	52	72	6

Jeudi, 13 nov.
Edmonton à Philadelphie 20h05
Winnipeg à Boston 19h35
Chicago à Calgary 21h35

Vendredi, 14 nov.
Pittsburgh à N.Y. Rangers 19h35
St-Louis au Colorado 21h35
Montréal à Vancouver 23h05

Samedi, 15 nov.
Detroit à Philadelphie 13h35
Washington à Hartford 19h35

Buffalo à N.Y. Islanders 20h05
Boston à Pittsburgh 20h05
Edmonton à Toronto 20h35
Chicago au Minnesota 21h35
St-Louis à Los Angeles 22h05

Dimanche, 16 nov.
Philadelphie à Boston 19h05
Québec à Buffalo 19h05
Hartford à N.Y. Rangers 19h35
Montréal à Winnipeg 20h35
Edmonton à Chicago 20h35
Colorado à Calgary 21h35
Los Angeles à Vancouver 22h05

LHJMO

DIVISION FRANK DILLO

	pj	pg	pp	pn	bp	bc	pts
Shawinigan	22	13	6	3	114	94	29
Trois-Rivières	23	11	10	2	113	119	24
Chicoutimi	22	10	11	1	106	119	21
Québec	22	9	13	0	104	108	18
Sherbrooke	23	8	13	2	112	113	18

DIVISION ROBERT LEBEL

	pj	pg	pp	pn	bp	bc	pts
Sorel	23	16	5	2	121	93	34
Cornwall	22	13	9	0	127	101	26
Hull	23	11	9	3	84	104	25
Montréal	23	10	13	0	105	113	20
Laval	23	5	17	1	99	122	11

Dimanche 9 novembre

Sherbrooke 3, Montréal 8

Hull 1, Sorel 4

Laval 6, Trois-Rivières 9

Shawinigan 3, Cornwall 12

Québec 4, Chicoutimi 6

Lundi 10 novembre

Montréal 5, Laval 8

Mardi 11 novembre

Shawinigan 4, Sorel 5

Sherbrooke 3, Trois-Rivières 5

Mercredi 12 novembre

Montréal 5, Hull 8

Jeudi 13 novembre

Cornwall vs Chicoutimi (20h00)

Vendredi 14 novembre

Trois-Rivières vs Laval (20h00)

Cornwall vs Québec (20h00)

Chicoutimi vs Shawinigan (20h00)

Hull vs Sherbrooke (20h00)

Dimanche 16 novembre

Trois-Rivières vs Chicoutimi (19h30)

Québec vs Hull (19h30)

Cornwall vs Shawinigan (19h30)

Laval vs Sherbrooke (19h30)

Montréal vs Sorel (19h30)

Lundi 17 novembre

Sherbrooke vs Laval (20h00)

Shawinigan vs Québec (20h00)

Compteurs

Valentine, C. Sorel	26	20	55
Rosierchuck, D. Cor	24	28	52
Côté, A. Sorel	24	26	50
Fournier, G. Sika	20	30	50
Rioux, D. Que	23	24	47
Leclercq, F. Ani	15	31	46
Lemieux, A. TH	16	24	42
Roy, M. TH	23	18	41
Dolomieu, G. Chi	12	28	40
Poirier, J. Hull	12	20	38

au palais de justice

La Tuque

Il réagit vivement

Marcel Patry, un habitué de la cour provinciale, a réagi vivement lorsque le juge Pierre Trudel l'a condamné à verser une amende de \$150 pour possession simple de drogue. Patry, qui a purgé récemment une peine de quatre mois de prison pour trafic de drogues, a plusieurs antécédents dans ce domaine. Le juge Trudel l'a invité à ne pas rouspéter, car la sentence pourrait être encore plus lourde.

Bolduc retourne en prison

Reconnaissant sa culpabilité pour le vol d'une camionnette 4x4, qu'il a endommagée, de même que du vol d'un manteau dans un wagon-lits du Canadien national, Pierre Bolduc de La Tuque devra purger un mois de prison. Le juge Pierre Trudel n'a pas plié devant la requête du procureur de l'accusé, Me Jacques Lévesque, qui avait demandé que son client puisse retourner à l'école, à Shawinigan. Le substitut du procureur général, Me Lucien Dallaire, a fait peser l'argument que Bolduc avait manqué, pour une troisième fois, à une ordonnance de garder la paix. Le juge devait déplorer que l'accusé n'ait pas su profiter des chances que la justice lui avait données.

Procès en janvier

Un gréviste, membre du Syndicat des travailleurs de la forêt de la Mauricie, accusé d'avoir causé du méfait à une automobile de la compagnie, lors de la manifestation syndicale du 31 août, subira son procès le six janvier. L'automobile, stationnée dans la cour d'un cadre de la compagnie, avait été lourdement endommagée. Le procureur de l'accusé, Me Pierre Spain, était prêt à procéder au dernier terme de cour, cependant, le procureur de la couronne Me Lucien Dallaire a fait savoir qu'un témoin important, venant de Dalhousie au Nouveau-Brunswick, était dans l'impossibilité de se rendre ce jour-là à La Tuque.

Doyon: sentence le 3 mars

Alain Doyon, un jeune homme de Lac-Bouchette au lac Saint-Jean, a avoué sa culpabilité à l'accusation

d'incendie criminel portée contre lui. Le jeune homme aurait été complice d'un mineur, qui aurait mis le feu dans un sous-sol d'une maison à logements, appartenant à M. René Veillette de La Tuque. L'avocat du prévenu, Me Régis Ouellet, a demandé la confection d'un rapport présentiel et le jeune homme connaîtra sa sentence le 3 mars 1981. C'est à la demande d'un jeune de moins de dix-huit ans que Doyon est allé acheter un bidon d'essence, dans le but d'allumer l'incendie. Il ne s'est cependant pas rendu sur les lieux du méfait, selon le procureur de la couronne, Me Lucien Dallaire. C'est le mineur qui a allumé le feu et il aurait été dérangé dans son action avant que l'incendie n'atteigne des proportions trop grandes.

Recel: sentence suspendue

Un quinquagénaire qui demeure dans la région de Mattawin a bénéficié d'une sentence suspendue avec une ordonnance de garder la paix durant les deux prochaines années. L'homme a été trouvé en possession de divers articles, dont deux téléviseurs et une scie mécanique, appartenant à l'artiste Claude Landré, de même qu'une scie circulaire, un fusil à peinture et une ponceuse, propriété de l'abbé Henri Foley. Ces articles avaient été volés dans les chalets des deux personnes déjà nommées, situés à Rivière-aux-Rats, au cours de l'été. Le prévenu avait acheté ces articles à bon compte d'un individu dont il ne connaissait pas l'identité dans un bar de Mattawin.

Il avait fait ses provisions

Serge Charette, un Latuquois qui habite maintenant à Saint-Jérôme, a écopé d'une amende de \$150 après avoir été trouvé coupable de possession de stupéfiants. Son procureur, Me Pierre Spain, a demandé au tribunal que l'accusation portée contre Charette soit réduite à possession simple. L'accusé avait été trouvé en possession de 60 grammes de cannabis. "Mon client travaillait à Sanmaur et il a été arrêté en cours de route, avec la drogue. Il avait fait ses provisions pour quelques semaines", a révélé l'avocat. Charette a été condamné à plusieurs reprises pour des accusations se rapportant à la drogue.

La pêche en hiver

Un individu a été condamné à \$25 d'amende pour avoir pêché la truite l'hiver, au lac René, sur la ZEC La Croche. Une autre personne a écopé d'une amende identique pour avoir pêché, au lac Flamand, avant l'ouverture de la pêche à la truite.

Ne craignez pas de faire prévaloir vos droits

En cas d'urgence psychiatrique

TROIS-RIVIÈRES (MG) — Savez-vous que tout centre hospitalier, qu'il ait ou non un service de psychiatrie, "doit recevoir les cas d'urgence psychiatrique. C'est un droit, garanti par des lois, que possèdent les citoyens, et ils ne doivent pas craindre de s'en prévaloir."

C'est ce qu'on peut lire, noir sur blanc, dans le petit feuillet publié récemment par le ministère des Affaires sociales, intitulé "L'urgence psychiatrique". On peut se le procurer gratuitement à la Direction des communications de ce ministère, 845 avenue Joffe, 2e étage, Québec, (418) 643-1640.

Lorsqu'une personne, par suite de désordre mental, arriération, maladie nerveuse ou émotive, sénilité, etc., a un comportement anormal qui suscite des inquiétudes pour sa propre sécurité ou celle de son entourage, ou endommage gravement des biens matériels, se montre violent et impossible à raisonner, il faut la persuader de consulter un médecin, et, pour ce faire, on peut la mener à la

salle d'urgence de n'importe quel hôpital, et insister pour qu'elle soit soignée. Certes les hôpitaux ont souvent des réticences et peuvent chercher à retourner

le malade dans son milieu. Mais il y a des lois auxquelles tout citoyen peut faire appel: la Loi sur la protection du malade mental, et la Loi sur les services de santé et les services sociaux. "L'urgence psychiatrique ne relève pas uniquement des psychiatres; tout médecin EST TENU d'apporter son aide en pareille circonstance, et les omnipraticiens que l'on retrouve dans les salles d'urgence devraient être préparés à faire face à de telles situations", mentionne ce petit feuillet. Les Centres de services sociaux et les CLSC peuvent aussi collaborer dans une telle situation. Il ne faut cependant pas craindre d'insister, même devant certaines réticences ou des délais de la part de ces institutions.

Si le malade résiste, les policiers sont également tenus d'apporter leur aide, pour amener le malade à l'hôpital, ou pour le contrôler chez lui en attendant que cette situation d'urgence trouve une solution.

On peut obliger un malade à consulter un psychiatre, en suivant le processus de la requête en internement à court terme (qui pourra être par la suite prolongée, selon le diagnostic du

médecin traitant). Cette requête peut être rédigée par le requérant s'il en a la capacité, et elle doit être assermentée, puis présentée à un juge qui ordonnera les soins psychiatriques. On peut s'adresser à un avocat de l'Aide juridique ou à tout membre du Barreau pour faire remplir sa requête, puis on se rend au palais de justice, on s'adresse au greffier ou au protonotaire qui nous dirigera vers le juge compétent.

Tout juge de la cour provinciale, de la cour des sessions de la paix, du tribunal de la jeunesse, de la cour municipale des villes de Montréal, Laval ou Québec, est habilité à rendre une ordonnance devant ce genre de requête. Il est utile de souligner que le malade n'aura pas, de ce fait, un casier judiciaire. Si on ne sait pas comment rejoindre un juge, on peut s'adresser en tout temps à la police municipale ou à la Sûreté du Québec, le soir, la nuit ou en fin de semaine, et aux établissements du MAS, le reste du temps: ils sauront

comment effectuer ces démarches.

Il faut accompagner le malade lors de son examen obligatoire, et on aidera le médecin en notant des faits précis sur le comportement du malade. Il est important d'expliquer la situation au malade, avec douceur mais fermeté, ne pas lui mentir, car le traitement serait plus difficile. On peut recourir à quelqu'un qui a de l'influence sur lui. C'est le médecin qui décidera de garder ou non le malade en cure fermée (trois mois) ou de le mettre en curatelle (il ne peut gérer ses biens).

Le feuillet "L'urgence psychiatrique" publie en annexe un modèle de formule de requête pour examen clinique psychiatrique.

Toute famille où il y a une personne susceptible d'avoir besoin d'un tel recours (personne dépressive, personne âgée, malade mental, alcoolique ou usager de la drogue) devrait avoir ce dépliant, pour savoir quoi faire en cas d'urgence.

L'institut Vanier de la famille a QUINZE ans

TROIS-RIVIÈRES (DH) — Fondé par le gouverneur général Georges Vanier et madame Pauline Vanier, couple frappé par l'importance vitale de la famille, l'institut Vanier de la famille fête cette année ses quinze ans d'existence. L'IVF est une association permanente et multidisciplinaire vouée à l'affermissement de la vie familiale. "Il nous appartient de préparer l'avenir, non pas une pauvre copie du passé, mais un avenir nouveau ayant des exigences nouvelles. Nous le pouvons", avait mentionné le général Vanier qui envisageait l'avenir avec confiance.

L'IVF qui n'a pas de la famille une conception statique assume un rôle plus actif encore face aux répercussions qu'auront sur la famille canadienne les mutations sociales et économiques de notre société. Cette orientation générale s'est poursuivie sous les différents présidents qui se sont succédés et c'est en 1974 que l'IVF a adopté et diffusé sur une large échelle un énoncé de principe mis à jour qui avait pour titre: Quelques approches de base.

La vie humaine est en

état d'évolution constante, en devenir. Cela s'applique aux particuliers, aux familles, aux autres groupes sociaux, à la population canadienne et à toute la société humaine. Nouvelles options et nouvelles responsabilités suscitent une pluralité de réactions de la part des particuliers, des familles et des institutions sociales. Cette pluralité de réactions incite l'IVF à reconnaître et à respecter toute forme de vie familiale, traditionnelle ou innovatrice, qui encourage ses membres à vivre et à aimer pleinement, dans le respect les uns des autres.

En 1977, le directeur général de l'IVF expliquait ainsi cette approche: "Nous ne pouvons pas vraiment dissocier notre vie familiale de notre vie publique. Nous tâchons d'abattre les cloisons entre les rapports familiaux et le reste de la société. Les valeurs humaines devraient animer nos modes de vie, dans toutes leurs manifestations. Et c'est précisément l'objectif que vise l'institut."

Sa seizième année d'activités est ouverte à tout Canadien désireux d'en devenir membre actif.

A fonctions multiples, une
SEIKO QUARTZ
avec cadran et affichage numérique.

C'est aussi un chronomètre! Et le signal du réveil strident comme le chant d'un grillon!

Les joailliers professionnels
Bijoupro
Directement de l'importateur et épargnez.

CONRAD BÉGIN
500, Des Forges Trois-Rivières 376-7766
OUVERT LE LUNDI

Zellers

HÉ LES GARS! C'EST TOUTE UNE MODE POUR VOUS

CHEZ ZELLERS

4.97

JEUDI - VENDREDI - SAMEDI 13-14-15 NOVEMBRE

A - Les super cardigans. Sur la photo, un modèle sensationnel dans notre collection de cardigans à glissière sur le devant, à boutonnage avant, à garniture contrastante, à col et modèles collégiens en 100% acrylique. Tailles 8 à 16. **4.97 ch.**

B - Le pull qui fera sensation, en acrylique, pour le garçon de goût. Notre collection comprend des pulls à encolure en V, ras-du-cou, à rayures et de teintes unies à garniture contrastantes. P.M.G. et tailles 8 à 16. **4.97 ch.**

C - Le jersey en tricot. Notre collection de jerseys en tricot de polyester et coton aux chaudes couleurs, comprenant des modèles rayés, en teintes unies et à imprimés scénographiques. Encolures ras-du-cou, poignets en tricot. Tailles 7 à 16. **2 pour 4.97**

D - Chemise en flanelle classique pour le garçon élégant. Flanelle de coton lavable à la machine, carreaux au choix. Manches longues, une poche poitrine, col monte à même. Tailles 8 à 16. **4.97 ch.**

E - Pyjamas confortables en flanelle, garnis d'imprimés masculins à galons contrastants, modèle deux-pièces, lavable à la machine, en 100% coton, tailles garçons 8 à 16. **4.97 ch.**

F - Pantalons en velours côtelé de style contemporain pour garçons, jambes évasées, 5 poches, fermoir à pression, taille ceinture. Velours côtelé de 100% coton en brun, noir, marine ou antilope. Garçons, tailles 8 à 16. **4.97 ch.**

G - Pantalons en velours côtelé, taille 1/2 boxer pour les garçonnets. Ganses de ceinture, 2 poches. Teintes mode comme le noir, le gris antilope, le marine ou le brun. Tailles 7 à 12. **4.97 ch.**

H - Pantalons à taille 1/2 boxer, en grand rabais comprenant les pantalons en denim et en coton gratté, dans différentes couleurs. Tous en 100% coton, 2 poches, ganses de ceinture. Tailles 7 à 12. **4.97 ch.**

Zellers

Nos aubaines le prouvent... tout commence par "Z"!

230, rue Des Forges, Trois-Rivières Centre-ville

Heures d'affaires:
Lundi, mardi mercredi: 9h a.m. à 5h30 p.m.
Jeudi, vendredi: 9h a.m. à 9h p.m.
Samedi: 9h a.m. à 5h p.m.

Prenez votre décision avec la carte-credit Decision de Zellers

Nouvelle orientation

par ROBERT LEFEBVRE

QUÉBEC (PC) — La Fédération des syndicats d'infirmières et d'infirmiers du Québec s'est donnée une nouvelle orientation, hier, axée strictement sur la défense des intérêts des travailleurs.

Basée sur le principe de l'existence de deux classes sociales, dominantes et dominées, l'idéologie de la FSPIQ s'articulera désormais dans le modèle du syndicalisme de masse qui se caractérise par la lutte des travailleurs contre leur exploitation matérielle.

Ces deux décisions, adoptées par la grande majorité des 250 délégués réunis en congrès à Québec, constituent les premiers pas vers la dissolution de l'Ordre des infirmières et infirmiers, l'organisme corporatif régi par le Code des professions, qui s'intéresse avant tout à la protection du public.

La Fédération des syndicats professionnels d'infirmières et d'infirmiers, qui représente 14.000 membres, imite ainsi le geste posé il y a une dizaine d'années par les enseignants qui ont transformé leur organisme corporatif en centrale syndicale.

Les résolutions soumises hier à l'assemblée délibérante ne faisaient pas état de la dissolution de l'Ordre professionnel comme telle, un sujet qui divise encore les infirmières, selon la présidente de la FSPIQ, Mme Hélène Pelletier.

La réflexion doit se poursuivre sur ce sujet et une décision ne sera vraisemblablement pas prise avant le prochain congrès.

Ce qui importe dans l'immédiat pour les infirmières, c'est d'effectuer un virage radical pour échapper à l'influence négative de l'Ordre des infirmières.

comme l'a observé Mme Pelletier dans son discours d'ouverture du congrès.

Droit de grève

L'une des premières tâches syndicales de la Fédération des SPIQ sera de prendre position sur la délicate question du droit de grève dans le secteur public.

Une résolution donne mandat à la fédération d'informer et de sensibiliser ses membres sur les lois présentes et à venir visant à réduire ou éliminer le droit de grève et sur l'importance de conserver ce droit.

Comme l'a souligné la présidente, Mme Pelletier, au cours du débat qui a précédé l'adoption de cette proposition, le fait de prendre position sur ce sujet cadre bien avec les responsabilités d'un syndicalisme de masse.

Une autre priorité syndicale sera certainement la préparation d'un dossier sur la charge de travail des infirmières en vue des prochaines négociations.

Les infirmières s'attaqueront aussi à la promotion des droits de la femme.

Mme Pelletier avait déclaré à l'inauguration de ce premier congrès d'orientation que "les infirmières sont femmes avant d'être travailleuses-infirmières, donc, deux places à revendiquer, à prendre quasiment de force, puisqu'elles auront du monde à tasser et à remettre à leur place."

Fusion ou grande centrale

Maintenant que la fédération des SPIQ a décidé officiellement de faire du syndicalisme de revendication, il lui reste à déterminer la forme de regroupement qui lui convient le mieux.

Plusieurs alternatives s'offrent à elle en termes de relations avec les autres groupes syndicaux.

Solliciter les autres fédérations d'infirmières et d'infirmiers à adhérer à la fédération des SPIQ.

Créer une centrale syndicale provinciale des infirmières et infirmiers.

Créer une centrale syndicale provinciale regroupant les professionnels de la santé (infirmières, techniciens médicaux, physiothérapeutes, etc.).

Créer une centrale syndicale provinciale regroupant tous les types de travailleurs de la santé.

S'allier à d'autres organismes professionnels dépendant des circonstances (cartel pour les fins de négociation ou adhérer au front commun lors des négociations).

S'affilier à une centrale syndicale déjà existante, telle la CSN.

Ou tout simplement le statu quo, c'est-à-dire demeurer indépendant de toute attache même lors des négociations.

C'est ce choix que les délégués auront à faire aujourd'hui en assemblée plénière.

Le bilinguisme, un arbre sans racines

Par PIERRE ROBERGE

MONTREAL (PC) — "Le bilinguisme en Ontario n'a pas de racine historique ni de tradition, comme c'est le cas au Québec", a affirmé hier M. Roy McMurtry, procureur général de l'Ontario.

"Des comparaisons directes entre ce qu'offre l'Ontario à sa minorité francophone et ce que le Québec offre à sa minorité anglophone sont séduisantes mais intrinsèquement fallacieuses."

M. McMurtry a expliqué que l'administration Davis préférerait procéder "par étapes" dans l'octroi de services dans leur langue aux francophones. Dans une partie de son texte français qu'il n'a pas recitée, le ministre ontarien a rappelé que le Nouveau-Brunswick avait proclamé le français langue officielle il y a plus de 10 ans mais que plusieurs années ont passé avant que cela commence à être appliqué.

Il répondait au premier ministre néo-brunswickois Richard Hatfield qui, le mois dernier à New York, avait accusé le gouvernement de l'Ontario d'avoir induit les Québécois en erreur durant la campagne référendaire en promettant un fédéralisme renouvelé alors que M. William Davis n'aurait eu "aucune intention véritable" d'accorder des services en français aux Franco-Ontariens.

Par ailleurs, avant l'arrivée du

conférencier, une vingtaine de jeunes manifestants ont défilé et porté, dans la salle louée par la Chambre de commerce de Montréal, des pancartes disant entre autres: "L'Ontario pue, ça sent le mépris" ou "McMurtry hors du Québec".

L'ex-Mouvement étudiant pour le Oui, "bientôt mouvement de la JEUNESSE indépendantiste", précise un de leurs tracts, soutient que "l'Ontario essaie encore de nous bourrer la tête de nos voisins francophones".

Les manifestants ont continué leurs cris et chants sur le trottoir quand quelques policiers de la CUM sont venus le leur demander. A propos de l'éventuel rapatriement de la constitution, qualifié de coup de force, on lit dans un tract: "C'est dans la rue qu'on a défait le Bill 63, et c'est dans la rue encore que nous vaincrons."

Loi 101. "Elle (l'Ontario) appuie le projet fédéral de confirmer le bilinguisme au Québec et de lui retirer le peu de juridiction sur la langue qu'il a toujours eu, sans oublier de rendre nulle sa loi 101", ajoute l'ex-Méou.

Justement, à la question de savoir s'il pensait que les immigrants arrivant au Québec doivent continuer d'avoir à envoyer leurs enfants à l'école française, M. McMurtry a simplement répondu que, devenus citoyens canadiens, ces immigrants devraient être li-

bres de choisir la langue d'enseignement partout dans le pays.

Ceci se rapproche de la position du Parti libéral du Québec, même si M. Claude Ryan ne s'est pas encore expliqué avec précision sur les futurs critères pour tous les cas d'admissibilité à l'école anglaise.

Actuellement dans sa province, a rappelé M. McMurtry dans son discours français, lu avec peine mais aussi de la bonne volonté, "là où se trouvent au moins 25 élèves au niveau élémentaire et 30 au niveau secondaire, un enseignement en langue française doit être donné".

A propos de l'article 133 de l'Acte de l'Amérique du Nord britannique, qui impose le bilinguisme aux tribunaux et législatures québécoises, manitobaines et fédérales, M. McMurtry n'est pas prêt à dire qu'il devrait s'appliquer à l'Ontario.

Même si la province a pu déjà laisser entendre qu'elle accepterait d'être soumise à l'article 133, "je ne peux pas parler pour 1971", a dit le ministre en faisant allusion à la conférence de Victoria.

Le ministre trouve "indépendante et pragmatique" la manière actuelle, soit que toute infraction criminelle commise en Ontario donne droit à un procès devant juge seul ou juge et jury en français, même s'il faut tenir le procès dans une région où on pourra former un jury et trouver un juge francophones.

A un journaliste lui rappelant la déclaration récente de son collègue Thomas Wells, des Affaires intergouvernementales, voulant que l'imposition de 133 en Ontario provoque une réaction (backlash), M. McMurtry a admis que "des éléments de la population ne nous appuient pas", ce qui fait que l'étapisme est de beaucoup préférable dans l'établissement de services en français.

Penetanguishene

Un autre passage sauté du texte de M. McMurtry, touchant la controverse de l'école secondaire française de Penetanguishene, disait ceci: "La communauté francophone locale se battait pour avoir un nouveau bâtiment scolaire pour elle seule... une décision que seuls la commission scolaire et les contribuables locaux pourraient prendre. La province accepta un compromis prévoyant un nouveau bâtiment pour l'automne prochain. Il faut noter ici que la communauté francophone était et demeure divisée sur cette question."

A propos du procès en anglais fait à Gérard Filion en 1978, le ministre a affirmé ironiquement que "ce pauvre M. Filion, entièrement bilingue, a reçu une grosse publicité qui a obscurci d'autres faits importants" (les 100.000 élèves étudiant en français en Ontario).

Dans cette affaire, a-t-il ajouté, "les journaux ont fait un sale travail (lousy job)".

Le Québec

Devant le comité BRITANNIQUE

QUÉBEC (PC) — Le gouvernement du Québec espère avoir l'occasion de se faire entendre devant le comité formé par le gouvernement britannique dans le but d'étudier le projet de rapatriement de la constitution canadienne.

Le Québec le fera même s'il considère qu'il est "humiliant" d'être obligé d'aller défendre ses droits en pays étranger, a dit hier en Chambre le ministre des Affaires intergouvernementales.

M. Claude Morin répondait alors au chef intérimaire de l'Union nationale M. Michel Le Moignan, qui s'était informé si le Québec avait l'intention de se présenter devant ce comité formé depuis une semaine.

Le gouvernement du Québec a demandé à sa délégation à Londres de prendre contact avec ce comité afin de s'informer de son mode de fonctionnement.

"Nous lui avons aussi dit de faire savoir aux parlementaires britanniques que le Québec est intéressé à se faire entendre oralement ou par écrit, ou des deux façons, devant ce comité," a dit M. Morin.

Le gouvernement a reçu plusieurs messages à ce sujet de la délégation québécoise à Londres, mais le ministre n'en a pas révélé le contenu.

Malades chroniques et personnes âgées

Une priorité

QUÉBEC (PC) — Maintenant que le recours aux services et aux soins à domicile décongestionne les hôpitaux, le réseau hospitalier devra répondre aux exigences des malades chroniques et des personnes âgées.

C'est ce qu'a déclaré hier le ministre des Affaires sociales Denis Lazure qui, au congrès de l'Association des hôpitaux de la province de Québec, a discuté de la nécessité d'adapter les ressources des hôpitaux aux besoins de la population.

Les hôpitaux devront consacrer les lits libérés aux malades chroniques et aux soins prolongés puisque c'est là qu'est la demande. Pour les personnes âgées, les hôpitaux devront réussir en 80 ce que qu'ils ont réalisé pour les enfants au cours des années 50, a dit le ministre.

M. Lazure a révélé qu'un nombre grandissant d'hôpitaux ont déjà "radicalement modifié leur approche vis-à-vis les malades chroniques. Suivant l'exemple des centres hospitaliers Bois Franc et Georges Frédéric, sept centres hospitaliers ouvriront cette année des centres de jour pour personnes âgées.

La majorité des hôpitaux ont déjà regroupé leurs malades chroniques dans des unités de soins distinctes et structurées, élargi leurs services thérapeutiques à ces bénéficiaires et conçu des programmes d'activités et de loisirs "de façon à ajouter de la vie aux années et non pas des années à la vie".

Depuis trois ans, son ministère a encouragé les initiatives des hôpitaux dans ce domaine et y a consacré \$7 millions. Depuis 1976, 1520 nouveaux lits de soins prolongés ont été ouverts.

M. Lazure a souligné que son ministère n'avait pas l'intention de "modifier unilatéralement les permis pour augmenter le nombre de lits de soins prolongés".

Il n'entend pas non plus se lancer dans une offensive pour changer les vocations ou fusionner les hôpitaux. Je souhaite simplement que les hôpitaux s'ouvrent à la dimension régionale des besoins, a-t-il dit.

Le ministre a nommé trois autres domaines vers lesquels les hôpitaux devront s'ouvrir pour faire face aux besoins de la population: les cliniques de planification des naissances, les garderies et l'application de la loi sur la santé et la sécurité des travailleurs.

Les services des cliniques de planification des naissances touchent à l'infertilité, la stérilisation, l'avortement thérapeutique et la contraception et la population fait des pressions pour obtenir ces types de services.

Tapis Métropolitain

Vente de Tapis

3 pour 1

La vente se termine le samedi 5hres.

1 TAPIS
Vous obtenez le tapis de qualité de marque réputée

2 SOUS-TAPIS
Vous obtenez le sous-tapis

3 INSTALLATION
Nos poseurs professionnels installeront votre tapis pour vous.

L'EVENEMENT DU TAPIS LE PLUS POPULAIRE AU CANADA!

La voici! La vente de tapis dont des milliers de Canadiens ont profité en achetant et en économisant. Pendant notre vente de tapis 3 pour 1, non seulement vous économisez sur les prix déjà bas de Tapis Métropolitain mais nous vous offrons également le sous-tapis et l'installation sans aucun frais supplémentaire. Pas étonnant que c'est l'événement du tapis le plus important au Canada! Venez nous voir pour voir!

VOICI SEULEMENT QUELQUES EXEMPLES D'EPARGNES AVANTAGEUX DE NOTRE VENTE DE TAPIS 3 POUR 1	BOUCLE COUPE Valeur \$20.49 v.c. PRIX METROPOLITAIN 3-1: \$14.99 v.c. sur 40 v.c. VOUS EPARGNEZ \$220.00	PELUCHE Valeur \$25.49 v.c. PRIX METROPOLITAIN 3-1: \$18.99 v.c. sur 50 v.c. VOUS EPARGNEZ \$325.00
SAXONY Valeur \$19.49 v.c. PRIX METROPOLITAIN 3-1: \$12.99 v.c. sur 30 v.c. VOUS EPARGNEZ \$195.00		

LES 3 POUR 1 SEUL BAS PRIX*

Tapis Métropolitain

3790, boul. Des Forges, Trois-Rivières (voisin de McDonald) 373-2211

"Chez Tapis Métropolitain tout est garanti, jvous en passe un papier!"

GARANTIE DE MARCHANDISE DE PREMIERE QUALITE

GARANTIE DE 100 JOURS DE PLUS BAS PRIX

GARANTIE A VIE SUR L'INSTALLATION

Service d'achat à domicile gratuit 373-2211

TAPIS METROPOLITAIN

20 ENTREPOTS A TRAVERS LE CANADA

Manoir Dumontier de Yamachiche

Yvon Picotte revient à la charge

par Berthold LEVESQUE

LOUISEVILLE — Le député de Maskinongé à l'Assemblée nationale du Québec, M. Yvon Picotte, a tenu à revenir à la charge, au sujet du manoir Dumontier de Yamachiche, bâtisse complètement délaissée et qui doit être classée parmi les monuments historiques par le ministère des Affaires culturelles. La riposte du député libéral est à l'effet que ladite maison est devenue un danger public.

parce que le projet de rénovation du manoir traîne véritablement en longueur. Le député Picotte a expédié une lettre au ministre des Affaires culturelles du Québec et député de Trois-Rivières, M. Denis Vaugeois, dans le but de l'inviter à agir dans ce dossier. Dans sa missive, il rappelle en premier lieu que plusieurs organismes du milieu et lui-même ont condamné la lenteur du ministère à procéder à la rénovation dudit manoir.

Il rappelle également que les deux conseils municipaux de Yamachiche (paroisse et village) se sont déjà montrés impatients devant cette lenteur ainsi que les différents organismes de cette région. Selon lui, c'est le profond silence du gouvernement qui est la source de vives inquiétudes chez la population de Yamachiche.

"D'ailleurs, si une inspection rapide était faite par un représentant autorisé de votre ministère, l'on

se rendrait vite compte que cette bâtisse est présentement un danger public et pourrait éventuellement être source de conflagration dans ce village qui se veut des plus coquets", mentionne aussi Yvon Picotte.

Enfin, le député Picotte invite le ministre Vaugeois à prendre une décision rapide avec son ministère au sujet de ce dossier de Yamachiche, afin de clarifier la situation actuelle qui est anormale selon lui.

Dimanche après-midi à Louiseville

Surveillez l'encan des morts

par Berthold LEVESQUE
LOUISEVILLE — Les fêtes pour souligner le 125^e anniversaire de la paroisse de Louiseville (Saint-Antoine-de-la-rivière-du-loup) feront l'objet de plusieurs activités qui débuteront dimanche pour se terminer le 28 novembre. Le comité formé à cette fin, dont le président est M. Jean Fugère, a tout mis en œuvre pour souligner l'événement d'une façon bien particulière et dans le but de réaliser des projets concrets à partir de ces fêtes.

Les fêtes débuteront avec une célébration religieuse à l'église paroissiale des 9h30 après quoi on fera revivre une tradition déjà abandonnée, l'encan des morts, vers 10h30 au sous-sol de l'église. Les profits de l'encan serviront à l'amélioration du cimetière paroissial et à la célébration d'une messe à la mémoire des disparus de la paroisse. C'est un citoyen bien connu, M. Maurice Lambert, qui doit diriger la cérémonie.

Pour les fins de l'encan, les personnes sont invitées à faire des dons tels que des pièces d'artisanat, produits de la ferme, animaux

qui peuvent être apportés au sous-sol de l'église la veille ou encore le jour même de l'encan.

Dimanche également, suivra le dîner des autorités à l'hôtel du Boulevard où la perchaude sera à l'honneur. Le comité a prévu une bénédiction de la croix à 14h30 ainsi que le dévoilement de la plaque de bronze au site de la première chapelle. Les gens se donnent d'abord rendez-vous à la salle municipale. La population est toujours invitée aux différentes cérémonies et activités du 125^e.

Dans la même journée de dimanche, les gens sont invités à visiter une exposition de photos qui se tiendra à la salle municipale de la paroisse. Un vernissage doit avoir lieu à 15h30.

Parmi les autres activités du programme, mentionnons une parade du père Noël, le 22 novembre, qui aura son départ au restaurant l'Arc-en-fleurs, une exposition agricole du 27 au 29 novembre sur le mail du centre commercial Les Galeries de Louiseville; souper à la galette de sarrasin (dans le cadre du festival actuel) et veillée ré-

créative le 21 novembre, organisés par la société d'agriculture du comté de Maskinongé au restaurant Miss Louiseville, soirée canadienne le 22 novembre à la polyvalente l'Escalier; lancement d'une société d'histoire à l'édifice municipal le 23 novembre et réunion du conseil à l'ancienne en soirée; lancement du projet de développement pour l'accessibilité au clocher de l'église et lancement du patrimoine agricole; soirée des jeunes à l'aréna le 25 novembre et souper au canard au club nau-

tique de Louiseville le 28 novembre.

L'exposition agricole au centre commercial sera vraiment un attrait d'importance pour la population, où les gens pourront voir de près des objets anciens qui ont servi à l'agriculture dans notre région.

Enfin, les fêtes du 125^e de la paroisse de Louiseville devraient attirer une bonne participation du public. Une chose est certaine, les organisateurs n'ont rien ménagé pour faire un succès des différentes activités.

TIRAGE D'UN VOYAGE POUR 2 PERSONNES À MIAMI VIA QUÉBEC AIR



Textile Ste-Madeleine - Vêtement mondial - Symphonie 2000 - Place Ste-Madeleine: Permis no 20-1179-80.

Samedi dernier le 8 novembre avait lieu, en après-midi, le tirage d'un magnifique voyage pour 2 personnes d'une durée d'une semaine au chic hôtel Golden Strand de Miami Floride et en plus si le voyage est pris sur semaine un ensemble de valises 7 mcs sera ajouté au prix initial; le tout en étroite collaboration avec l'agence Les Voyages Arc-En-Ciel. Sur cette photo nous apercevons de gauche à droite Mme Michèle Marcoux, représentante du Voyage Arc-en-Ciel de la Place Ste-Madeleine, Michel Veillet, député fédéral du comté de Champlain qui pige le nom de la gagnante en l'occurrence Mme L. Loranger, du 521 Notre-Dame, au Cap. Mlle Thérèse Beauséjour de Textile Ste-Madeleine et M. Dick Dion de Vêtement Mondial et Symphonie 2000.

Congrès de la construction

VICTORIAVILLE (RL)

— Le thème Professionnalisme valorisé par nos associations sera à l'origine des débats qui marqueront le 10^e congrès annuel de l'Association de la construction du Centre du Québec qui aura lieu au motel Le Dauphin de Drummondville le samedi, 29 novembre.

En outre, c'est aussi à l'occasion de ce congrès que l'on soulignera le 35^e anniversaire de fondation de cet organisme patronal qui a vu le jour en 1945. Un banquet canadien et une soirée western clôtureront cette journée.

Le matin, les membres pourront participer à des ateliers qui seront en quelque sorte une recherche ou une étude sur l'association régionale ou provinciale. Les entrepreneurs pourront formuler toutes sortes de suggestions afin de se faire entendre par les autorités gouvernementales ou para-

gouvernementales. M. Marc Demers, président de la Fédération des constructeurs du Québec et le directeur général Michel Cliche seront animateurs à des ateliers.

L'assemblée générale devra élire huit administrateurs pour le mandat 1980-82, soit trois pour le secteur d'Arthabaska, trois pour Drummond et deux pour Nicolet-Yamaska. À compter de cette année, le conseil d'administration augmentera ses cadres de deux membres, étant donné que le secteur d'Arthabaska a atteint un nombre de 50 entrepreneurs actifs, ce qui portera les effectifs du conseil à 15 membres.

Pour ce qui est de la soirée du 35^e anniversaire, les organisateurs attendent plus de 300 personnes. Un souvenir sera présenté à chaque personne et on s'attend à ce que plusieurs présidents soient du nombre.

Nouvelle élection

PIERREVILLE (LB)

Dans le but de combler le siège no 5 du conseil municipal de Pierreville, vacant depuis le 19 octobre, alors que Mme Jacqueline Yergeau, conseiller sortant de charge ne demandait pas de renouvellement de mandat, le ministère des Affaires

municipales vient de fixer la date pour une nouvelle élection.

L'inscription des candidatures pour ce siège se déroulera le dimanche 16 novembre, entre 12h et 14h, au centre culturel de Pierreville. Si une élection est nécessaire, elle aura lieu le dimanche 30 novembre.

Octroi du MEE

NICOLET-SUD (RDC)

— Le ministère de l'Expansion économique régionale vient de faire parvenir à la compagnie Placage Nicolet-Sud inc., une subvention de l'ordre de \$34.000. M. Luc Dubuc président de cette compagnie familiale s'est dit très heureux de recevoir cette subvention puisqu'elle lui permettra de créer des emplois et d'améliorer son équipement.

M. Luc Dubuc vient de faire l'acquisition d'une machine de jointage pour le bois, ce qui évitera les pertes de bois et permettra aux employés de faire moins d'effort. En plus de

créer dix emplois, cette subvention aidera la compagnie à remonter sa productivité et d'utiliser plus d'espace de plancher dans son usine. Ainsi, Placage Nicolet-Sud supportera mieux la compétition avec les compagnies plus importantes.

Cette compagnie familiale compte 23 employés. Elle a été fondée en 1978 et depuis un certain temps elle exporte ses produits aux États-Unis et elle fait des démarches pour exporter en Europe. Rappelons que cette compagnie fabrique des feuilles de bois de placage jointées.

BIENVENUE A LA RÔTISSERIE

CHEZ BUDDY

AU CENTRE D'ACHATS DE TROIS-RIVIÈRES-OUEST

Entre le bowling et le théâtre



SPÉCIAL POUR ADULTES

Samedi, dimanche
lundi, mardi
mercredi
après 5 heures

DESSERT GRATUIT (TARTES)

AVEC
1/4 DE POULET

\$2.99

(taxe et pourboires inc.)

Jusqu'au 26 novembre '80

NOMBREUX
PRIX
DE
PRÉSENCESPÉCIAL
POUR
ENFANTS
TOUS LES
DIMANCHES

GRATUIT

NOTRE FAMEUSE
BUDDYETTE

(patate-sauce-poulet)

à tous les enfants de
moins de 10 ans accompagnés
d'un adulte à l'achat
de 1/4 de poulet.Endroit
idéal pour
vos anniversaires
d'enfantsLE
MEILLEUR
POULET
EN VILLE

373-2121





mes suggestions

par Jacques GINGRAS

Encore une fois, on nous présente une choix assez varié, dominé par le porc, mais suivi du boeuf avec, finalement, un peu de volaille. Quant aux prix, ils contiennent à me surprendre. On voit des écarts considérables dans les mêmes coupes de viande entre les magasins. C'est ainsi qu'on a de la palette entre \$1.28 et \$1.48 et de la côte croisée de \$1.68 à \$1.98 toujours en spécial. Quant à la ronde, on en trouve à compter de \$1.98, ce qui surprend et aussi \$2.28 soit \$0.30 la livre de différence.

Dans le porc, c'est un peu la même chose; on constate certains écarts et une tendance à la hausse qui persiste. L'épaule genre picnic est à \$0.98 et \$1.08 et le jambonneau va de \$1.08 à \$1.28. Dans le reste, c'est un peu la même chose. Et je vous invite à chercher un peu afin de profiter des meilleurs achats. Il y a aussi un peu de volaille, plus précisément de la dinde, de catégorie utilité, à moins de \$1, qu'elle soit fraîche ou surgelée.

Quatre groupes ou chaînes offrent du boeuf, dont Steinberg, qui a plusieurs coupes, mais dont les prix ne paraissent pas tellement coupés: palette \$1.48 et côte croisée, \$1.98. Pour sa part, Metro arrive avec les mêmes morceaux à \$1.28 et \$1.68. Provibec se situe entre les deux, soit \$1.38 et \$1.88. Nul doute que les magasins IGA de T.-R. et du Cap vont connaître une forte affluence de la part des mordus de la ronde et de la croupe avec un surprenant \$1.98.

En ce qui a trait au porc, Dominion suggère de nombreuses coupes en commençant par de l'épaule à \$0.98, tout comme Provigo, tandis que Cooprix tente un grand coup avec du rôti de longe à \$1.19 et \$1.28 dans la section des côtes et du filet respectivement. Quant à Sanpri, il suggère tout comme le Marché aux denrées, de la longe dans le filet juste en dessous de \$1.50.

Pour les amateurs de dinde fraîche, le rendez-vous est sans contredit chez A&P qui l'offre à \$0.99, alors que Baribo de Shawinigan dispose d'oiseaux surgelés à \$0.95. A noter que, dans les deux cas, il s'agit de petites dindes de 6 à 12 livres, de catégorie utilité. Il y a d'autres bons achats comme les saucisses fumées ou porc et boeuf, moins nombreuses que par le passé, toutefois, ainsi que du foin et du boeuf haché, à prix fort raisonnables.

Du côté des fruits et légumes, il faut souligner l'arrivée des tomates rouges qui se donnent ou presque à compter de \$0.45 dans plusieurs magasins, allant jusqu'à \$0.59. Il en est ainsi des épinards. Il y a toujours du raisin rouge à \$0.69 de même que du vert à moins de \$1, et on trouve encore des pampeloues à \$0.15 et \$0.17 l'unité, une excellente source de vitamine C tout comme les autres agrumes comme les oranges, en baisse, ici et là, à \$0.99 et \$1.09, grosseur 125 ainsi que les petites tangerines à \$0.79 la douzaine.

On remarque également quelques bons achats dans la laitue à \$0.49 et \$0.59, dans les radis en sac cello de 1lb, les échalotes. Bref tout ce qu'il faut pour faire une bonne salade. Les légumes locaux tels les navets, les

choux, les carottes, les pommes sont vraies aubaines ou à prix raisonnables, mais ce n'est pas et ne sera jamais le cas des pommes de terre, paraît-il.

★ DOMINION: cahier — Epaule porc frais, picnic, \$0.98; soc moitie ou entier, \$1.38; jarrets, \$0.48; foie, \$0.48; poulet surgelé, \$0.88; saumon pacifique, \$1.88. FRUITS: pampeloues, \$0.99; laitue, \$0.59; chou, \$0.38; fèves germées, \$0.88; jus tomate, \$0.59.

★ STEINBERG: cahier — Palette, \$1.48; côte croisée, \$1.98; bifteck ronde et rôti croupe, \$2.28; pointe surlonge, \$2.88; épaule d'agneau, \$1.19; gigot, \$1.69. FRUITS: bananes, \$0.33; oignons, \$0.88; pampeloues, \$0.15; raisin rouge, \$0.79; navet, \$0.10; chou, \$0.10.

★ SANPRI: page 11 — Rôti porc frais, filet, \$1.48; côtelettes, \$1.68; boeuf haché, \$1.58; jambon cuit, \$2.38. FRUITS: céleri, \$0.79; tomates, \$0.59; pampeloues, \$0.15; échalotes, \$0.49; épinards, \$0.49.

★ MARCHÉ aux denrées: page 12 — Rôti porc, filet, \$1.49; côtelettes, \$1.68; jambon roulé, petit, \$1.69; côte croisée, boeuf, \$1.68. FRUITS: pommes, \$0.79; oranges, \$0.99; fromage Edam, \$1.99.

★ PROVIGO: page 18 — Epaule porc frais, \$0.98; soc avec os, \$1.08; jambonneau, \$1.08; jambon mignon, \$2.68; saucisse fumée, \$1.48; filet de morue, surgelé, \$1.49. FRUITS: épinards, \$0.59; brocoli, \$0.89; navet, \$0.10 lb; tangerines, \$0.79.

★ METRO: page 22 — Palette, \$1.48; côte croisée, \$1.68; boeuf cube, \$2.28; bifteck côtes, \$2.88; jambonneau frais, \$1.28. FRUITS: tomates, \$0.45; raisin rouge, \$0.69; laitue, \$0.69; fèves vertes, \$0.69; navet, \$0.12; radis, \$0.45.

★ A&P: page 26 — Jeune dinde fraîche, \$0.99; paquet de côtelettes, \$1.59; porc haché frais, \$1.49; côtes levées, \$1.59; saucisse \$1.39; jarrets, \$0.59. FRUITS: raisin vert, \$0.99; chou, \$0.33; échalotes, \$0.25; concombre, \$0.25; yogourt, \$0.33.

★ PROVIBEC: page 49 — Palette, \$1.38; côte croisée, \$1.88; boeuf cube, \$2.09; saucisse fumée, \$1.38; soc porc fumé, \$2.08. FRUITS: tomates, \$0.45; citrons, \$0.69; chou, \$0.10; échalote, \$0.49; tangerines, \$0.79.

★ COOPRIX: page 4a — Longe côte, \$1.18; filet, \$1.28; côtelettes centre, \$1.79; soc fumé, roulé, \$1.93; morue surgelée, \$0.73. FRUITS: céleri, \$0.69; tangerines, \$0.99; citron gros, \$0.23; aubergine, \$0.79.

★ IGA-BONIPRIX: page 8a — Ronde et croupe, \$1.98; rôti pointe surlonge, \$2.58; bifteck surlonge, \$2.68; jambon, picnic, \$0.98; soc fumé, désossé, \$1.78. FRUITS: poires, \$0.49; radis, \$0.45; chou, \$0.13; tomates, \$0.45; pampeloues, \$0.19.

★ BARIBO: page 12, Shaw — Petite dinde, surgelée, \$0.95; boeuf haché, \$1.39; jambon roulé, \$1.49; bologna, \$0.99; saucisse fumée, \$1.29. FRUITS: pommes \$0.95; raisin, \$0.69; carottes, \$0.69; patates, \$0.19; pampeloues, \$0.89.

Les cafétérias sous juridiction gouvernementale

Des compétiteurs dangereux pour l'industrie hôtelière de la région

par Rita DOLAN-CARON

NICOLET — Une trentaine de propriétaires de restaurants, hôtels de la région de Nicolet faisant partie de l'Association des hôteliers Nicolet-Yamaska Inc., se sont réunis à l'occasion d'une conférence de presse qui avait pour but de sensibiliser la population sur le supposé scandale des cafétérias sous juridiction gouvernementale qui deviennent de plus en plus compétiteurs pour l'industrie hôtelière de la région.

Le président de l'Association, M. Jean Bégin, a déclaré que les cafétérias des écoles, de l'Institut de police, et de l'hôpital qui sont subventionnées par le gouvernement, ne devraient pas accepter de donner des repas pour \$1.25 aux visiteurs.

L'association trouve normal et accepte que les employés et le personnel d'un établissement puissent utiliser les repas à des prix minimes. Cependant, dans certains endroits, il y a des abus souligne un membre de l'association, M. François Mercier.

Il y a même des contracteurs qui auraient tenu des réunions dans un établissement et qui ont mangé à la cafétéria pour \$1.25 du repas. Il faut souligner que ce n'était pas des repas de moindre qualité, on a même vu des services de buffet avec pièces montées. "Nous, ajoute M. Mercier, lorsqu'on offre un repas à \$3.26 et plus on a 10% de taxe qui va au gouvernement. D'une part le gouvernement perd lorsqu'il accepte de servir des repas

aux visiteurs dans des cafétérias".

Vendredi dernier, ajoute un membre de l'association, il y a un cuisinier dans une cafétéria de la région qui a dit qu'il avait servi tout près de 800 diners. "En laissant les cafétérias ouvertes sans contrôle aux visiteurs le gouvernement travaille contre lui-même", a-t-il dit.

On est d'avis que c'est une des raisons du fiasco économique de l'industrie hôtelière de la région qui est quasi inerte. Soulignons que 80% des propriétaires d'hôtels réalisent que ce n'est pas rentable de tenir une salle à manger.

La loi exige d'avoir une salle à manger pour obtenir un permis de vente de boissons alcooliques. Plusieurs

propriétaires désirent fermer leur salle à manger, mais ils doivent pour être conformes à la loi, la laisser ouverte et en subir les conséquences.

POUR INSÉRER UNE
annonce
classée

COMPOSEZ
TROIS-RIVIÈRES
378-6116
CENTRE MAURICIE
537-1801

NOS TÉLÉPHONISTES SE FERONT
UN PLAISIR DE VOUS AIDER



RÉSERVEZ MAINTENANT
PAYEZ PLUS TARD
VOTRE BIJOUTERIE

PAUL Bellemare
HORLOGER BIJOUTIER

VOUS OFFRE LE PLUS GRAND
CHOIX DE CADEAUX QUE
VOUS PRÉSENTEREZ AVEC LA
CERTITUDE DE PLAIRE.

FIANCÉS DE NOEL

LE CHOIX DE VOTRE ALLIANCE EST
TRÈS IMPORTANT, VENEZ VOIR NOTRE
ASSORTIMENT ET ESSAYEZ LES MODÈLES
QUI VOUS PLAISENT. CELA SANS
AUCUNE OBLIGATION DE VOTRE PART.



N'OUBLIEZ PAS DE VISITER
NOTRE DÉPARTEMENT
DU CADEAU
AU SOUS-SOL

PAUL Bellemare
HORLOGER BIJOUTIER

Fermé
les
lundis

• MASTER CHARGE
• AMERICAN EXPRESS
• VISA

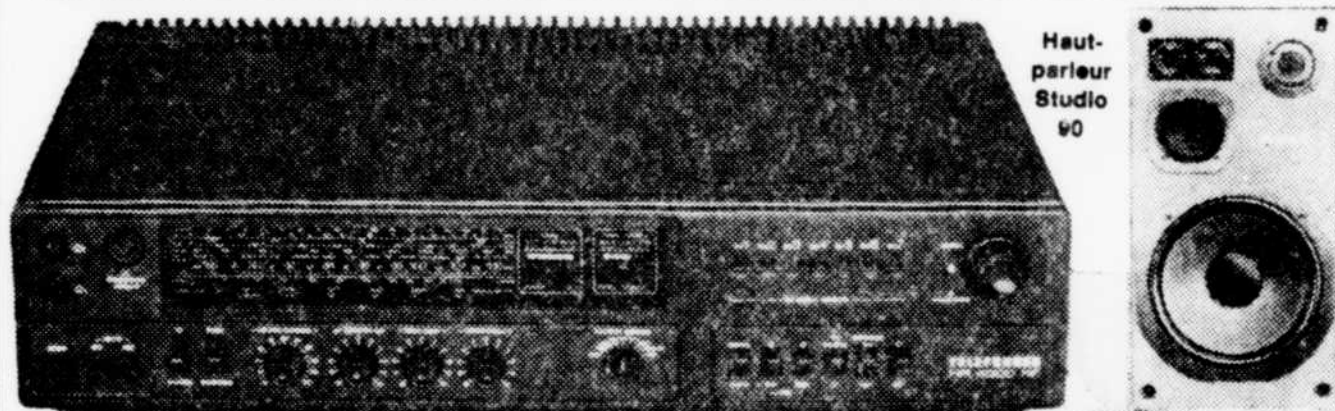


396 DES FORGES TROIS-RIVIÈRES
TÉL.: 376-7013

OUVERT
tous les lundis
de DÉCEMBRE 1980

CENTRE
ELECTRONIQUE

CHEMIN STE-MARGUERITE
POINTE-DU-LAC 377-2898



HR4000 HIFI 80 WATTS R.M.S.

- 7 touches sensibles pour station FM
- Indicateur de fréquence à LED
- Entièrement modularisé

PRIX SPÉCIAL
\$999⁰⁰

COMMANDE
DIRECTE



LA SONORITÉ CLASSIQUE DE L'EXPÉRIENCE
TELEFUNKEN



Le PÈRE NOEL arrive
le 15 novembre à 10h a.m.

CENTRE D'ACHATS
TROIS-RIVIÈRES-OUEST
BOULEVARD ROYAL TROIS-RIVIÈRES-OUEST



Bonjour
mes petits amis!

Nous arrivons enfin à Chibougamo
Il fait déjà plus chaud qu'au grand nord.
Je revois des amis et connaissances.
Nous décidons, la Fée des Étoiles et moi,
de laisser nos grosses fourrures à Mme Jeanne.
Nous attendons maintenant l'hélicoptère.
Quelques heures de sommeil nous feront grand bien.
Vers 6h00 un bruit étrange, c'est l'hélicoptère.
Mon Guy arrive avec le pilote pour nous chercher.
Ils passeront la nuit chez Mme Jeanne
et dès demain nous repartons.
Ecoute-moi ce soir à C.J.T.R. entre 6h et 7h (ma radio fonctionne bien)
je parlerai

Consultez notre
annonce demain
avec tous les détails
de mon arrivée.

NOTRE NOUVEAU CATALOGUE DES FÊTES EST ARRIVÉ!

Si vous n'avez pas reçu votre exemplaire, venez nous voir, il nous fera plaisir de vous en remettre un. Ça vaut le coup! Il a été conçu tout spécialement pour vous!



IDÉES CADEAUX
pour Noël
chez le quincaillier

Venez notre
département de
JOUETS
sur la mezzanine

le quincaillier **RONA**
Tout est là!

MISE DE CÔTÉ POUR NOËL

MORIN & FRÈRES

MATÉRIELS DE CONSTRUCTION
85 BOUL. STE-MADELINE CAP-DE-LA-MADELINE TEL.: 375-7751

affaires municipales

Champlain (paroisse)

Un premier volume

Le premier volume, qui sera incessamment publié par la Société d'histoire de Champlain, sera subventionné par le conseil municipal qui y consacrera une partie de subvention de \$1,500 reçue dans le cadre des fêtes du tricentenaire.

Demande aux Affaires municipales

Le conseil municipal a adressé une demande au ministère des Affaires municipales, dans le cadre de la nouvelle fiscalité, afin que le paiement des taxes municipales se fasse en deux versements seulement. Ce qui éviterait bien des complications aux petites municipalités. C'est d'ailleurs une demande qui a été adressée au ministre Tardif par les maires des municipalités rurales au dernier congrès de l'Union des conseils de comté qui se tenait à Québec au milieu du mois d'octobre.

Nommé représentant

Le conseiller François Brunelle représentera le conseil municipal au sein du comité intermunicipal de gestion des ordures ménagères. Toutes les procédures d'implantation du système d'enfouissement sanitaire sont en marche et il reste à venir les approbations du ministère de l'Environnement et des Affaires municipales.

Piste cyclable

À la suite de la demande du club Optimistes, le conseil municipal étudiera la possibilité de l'implantation d'une piste cyclable à l'intérieur de ses limites.

Satisfait d'une "corvée"

Les membres du conseil municipal se disent satisfaits du résultat d'un travail bénévole qui a été fait pour la construction de la toiture du centre communautaire.

Deux patinoires

Deux patinoires seront aménagées cet hiver près du centre communautaire en collaboration avec la municipalité du village. Les dépenses seront réparties, selon l'évaluation, selon l'entente avec le conseil municipal du village.

Sainte-Marthe-du-Cap

Engagement d'un secrétaire-trésorier

La municipalité de Sainte-Marthe-du-Cap vient d'engager un nouveau secrétaire-trésorier en la personne de M. Jean-Pierre Gratton au salaire de \$17,000 par année pour une période de trois mois. Après cette période, son salaire sera de \$18,500 par année et, après sa période de probation, son salaire grimpera à \$20,000 par année. Ce dernier devra assister à toutes les réunions du conseil municipal sans rémunération supplémentaire.

Installation d'une clôture

La firme Cambrek fera l'installation d'une clôture au terrain de jeux des Prairies au prix de \$6 le pied. Deux autres clôtures seront installées au printemps.

Les comités de loisirs

Les comités de loisirs oeuvrant à l'intérieur de la municipalité devront présenter leur budget pour 1981 avant le 1er décembre, à la demande du conseil municipal.

Deux nominations

MM. Michel Boutet et Claude Veillette ont été respectivement nommés président et directeur du comité des loisirs pour la section des Prairies.

Mont-Carmel

Une réponse est attendue

La municipalité de Mont-Carmel attend une réponse de la Commission de protection des sols agricoles pour commencer les travaux de creusage de puits artésiens dans le rang Saint-Félix. Ces travaux sont rendus nécessaires afin d'apporter une solution aux problèmes d'approvisionnement en eau potable que rencontrent, à diverses périodes, les abonnés.

Office municipal

Le conseil municipal vient de nommer les administrateurs à l'Office municipal d'habitation, responsable du HLM pour personnes âgées. Ce sont MM. André Landry, conseiller municipal; Jean Lachance, secrétaire-trésorier de la municipalité; et Paul Lamothe, représentant des citoyens.

Maire-suppléant

C'est le conseiller Pierre Darveau qui a été nommé maire suppléant pour les prochains six mois.

Autorisation pour emprunt temporaire

La municipalité de Mont-Carmel vient d'adresser une demande à la Commission des affaires municipales du Québec afin de contracter un emprunt temporaire pour payer les travaux de construction des bureaux administratifs. Cet emprunt sera remboursé à même la subvention gouvernementale qui sera versée en mai 1981 dans le cadre du programme provincial d'amélioration des équipements municipaux.

Discours sur le budget

C'est le 2 décembre, lors d'une assemblée spéciale du conseil municipal, que le maire François Brière prononcera son discours sur le budget selon les nouvelles dispositions de la loi 125. Ce discours devra comprendre un exposé sur le bilan financier de la municipalité et les prévisions budgétaires pour 1981.

RAAF-I'OPHQ

Entente

MONTREAL (MG) — Un protocole d'entente vient d'être signé par Mme Claudine Sotiau, présidente et directrice générale de la Régie de l'assurance-automobile du Québec, et Mme Laurette Robillard, présidente et directrice générale de l'Office des personnes handicapées du Québec.

Ce protocole d'entente permettra d'harmoniser les programmes de réadaptation des deux organismes, et assurera une présence régionale conjointe.

La Régie va avoir son propre service de réadaptation, à partir de onze bureaux régionaux, à compter du 1er mars 1981. "Après trois années de fonctionnement, la Régie a acquis une vitesse de croisière et une maturité qui lui permettent de développer ses politiques en matière de réadaptation, et d'en assurer la mise en oeuvre", a déclaré Mme Sotiau. L'entente avec l'Office met fin au contrat de service avec la CSST, à qui la Régie confiait auparavant l'application des programmes de réadaptation des victimes d'accidents d'automobiles.

Pour réaliser ses objectifs de réadaptation, la Régie doit collaborer avec les ressources déjà existantes, dont profite déjà l'Office des personnes handicapées. Un comité de concertation des deux organismes sera formé, pour assurer le développement conjoint des programmes de réadaptation. De plus, dix des onze bureaux régionaux de la Régie serviront à la fois au personnel de la Régie et aux agents de développement de l'Office des personnes handicapées, pour leurs activités de contact avec la clientèle.

Les deux organismes ayant pour même objectif la réinsertion sociale des personnes handicapées, la signature de ce protocole d'entente est une étape importante dans l'accroissement de la qualité et de l'efficacité des services offerts en réadaptation.

la maison de l'audio

LA MAISON DE LA HAUTE FIDELITE PAR EXCELLENCE

VENTE LIQUIDATION

\$50,000.

**A ÉCOULER
A DES PRIX INCROYABLES
VOICI UN EXEMPLE**

TECHNICS - SU 7300

82 WATTS RMS
PRIX COURANT: \$269.95
PRIX VENDANT: \$459.00

SPECIAL

\$189⁹⁹

QUANTITÉ LIMITÉE

Technics

AVANT D'ACHETER, VENEZ DONC NOUS VOIR
DANS NOTRE NOUVEAU LOCAL SITUÉ AU

4495

BOUL. ROYAL
Trois-Rivières-Ouest
379-4323

- Salle d'écoute
- Stationnement
- Livraison gratuite

- Installation
- Plan mise de côté
- Service après vente par des experts

Face au centre d'achats de Trois-Rivières-Ouest.

LES "CLASSIQUES MODERNES" DE LISE WATIER

Lise Watier vous invite à vivre l'automne avec éclat, dans ses harmonies "Classiques Modernes".

Beige tamisé, discrète, actuelle
Rose tamisé, subtile, naturelle
Terracotta, riche et profonde.

Reflets d'un sens raffiné de l'élégance.

Venez rendre visite à votre conseillère Lise Watier. Elle sera heureuse de vous faire essayer les couleurs d'automne les plus flatteuses pour votre visage. Vous constaterez combien les harmonies "Classiques Modernes" de Lise Watier vous aideront à vivre l'automne avec "éclat".

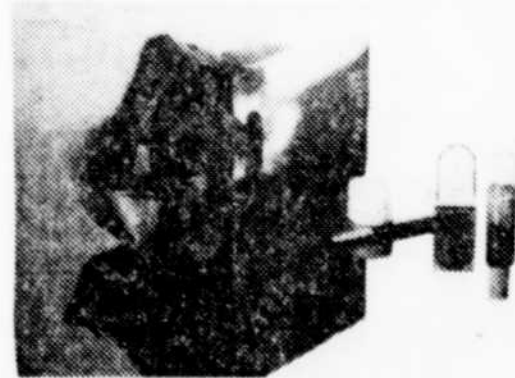
Voici les couleurs de l'automne proposées par Lise Watier.

Pour vos yeux: Gris perle, Bleu ardoise, Bleu paon et Vert feuille.
Pour souligner leur contour: Gris anthracite, Brun java et Gris angora.
Pour vos lèvres et ongles: Rose tamisé, Beige tamisé et Terracotta.

VOTRE PRIME DE LISE WATIER

POUR VOUS.

Une prime exceptionnelle de Lise Watier: l'ensemble "Les Vedettes de L'automne 1980". Offert avec tout achat de 8.50 ou plus de produits Lise Watier.



CENTRE DU COSMÉTIQUE
390 Des Forges, Trois-Rivières 378-2837
CENTRE-VILLE

LANCÔME
PARIS

Année record

TROIS-RIVIÈRES (MG) — D'après les statistiques disponibles, on prévoit qu'il y aura eu, cette année, au centre hospitalier Saint-Joseph plus de 12,000 interventions chirurgicales. Et si le rythme de la salle d'urgence continue comme actuellement, il y aura eu 60,000 visiteurs à ce poste.

On prévoit que les diverses cliniques externes auront accueilli cette année un total de 22,000 visiteurs.

Les naissances sont également en hausse et on croit là aussi rejoindre un record.

Cours aux adultes

SHAWINIGAN (ML) — L'apparition des circuits intégrés ou microprocesseurs a transformé profondément la technique de l'électronique digitale et les progrès extrêmement rapides réalisés dans ce domaine provoquent un besoin de recyclage pour ceux qui veulent profiter pleinement de cette évolution.

C'est pourquoi, à compter de l'hiver 1981, le service de l'éducation aux adultes du Cégep de Shawinigan offrira un programme de micro-ordinateur, formé d'une série de trois cours (circuits digitaux, micro-ordinateurs 1 et 2) qui s'adresse aux techniciens intéressés par l'électronique digitale, le contrôle industriel et les systèmes d'acquisition de données ainsi qu'aux professeurs du secondaire et du collégial qui veulent se familiariser avec le matériel et le logiciel du micro-ordinateur.

Une rencontre préliminaire d'information sur ce programme se tiendra le mercredi, 19 novembre, à 19h30, au local 2041 du cégep. Pour se renseigner ou s'inscrire, il suffit de s'adresser au service de l'éducation aux adultes du Cégep de Shawinigan, téléphone: 539-6401 ou 539-6742.

Anciennement la Royal Chesterfield

Sièges Victoriaville Itée rouvrira ses portes lundi

VICTORIAVILLE — La manufacture de meubles Royal Chesterfield de Victoriaville fermée depuis le 16 octobre rouvrira ses portes lundi à la suite de l'acquisition de cette entreprise par un groupe d'actionnaires ayant à leur tête M. Raymond Piché. Les propriétaires prévoient investir \$400.000 dans la nouvelle entreprise fonctionnant dorénavant sous le nom de

Sièges Victoriaville Itée. Les nouveaux propriétaires procéderont graduellement au réengagement des 22 employés mis à pied par la Royal Chesterfield. D'ici deux ans, selon M. Piché, les effectifs de la compagnie devraient augmenter de trois ou quatre personnes. La relance de l'entreprise permettra de conserver une masse salariale de \$300.000 et elle pourrait at-

teindre \$400.000 en 1982. Créé en 1946 par M. Roméo Poirier, la Royal Chesterfield a changé de propriétaires à deux occasions pour finalement être administrée par le groupe Radisson. Avant sa fermeture, cette compagnie appartenait à Warnock International Limited par le biais de la société Les meubles Radisson. La Warnock, incorporée sous le nom de Les

industries TIW Itée en 1977, possède plusieurs entreprises industrielles au Canada et aux États-Unis.

Participation des employés

Évoluant dans le monde du meuble depuis 35 ans et occupant le poste de directeur de la Royal au moment de sa fermeture, M. Raymond Piché s'est lancé à la recherche de collaborateurs dans le but d'acheter la compagnie. De ses démarches est né un groupe d'actionnaires composé de MM. Raymond Piché, père et fils, Gaston Roy, Guy Turgeon et Serge Rondeau.

Chaque membre du groupe a investi une somme de \$20.000. Dernièrement, ils ont intéressé les employés à l'achat d'un bloc d'actions totalisant une valeur de \$20.000. Actuellement, un noyau de dix employés a souscrit à cette formule et des actions seront offertes aux travailleurs qui seront rappelés d'ici trois semaines. Le paiement de ce bloc d'actions s'effectuera sous forme de déductions à la source.

Outre une participation des employés aux prises de décisions et aux bénéfices de l'entreprise, ce procédé a joué un grand rôle dans l'obtention d'une subvention de l'OPDQ s'élevant à \$54.000. Cette somme sera versée dans le cadre du programme OSE encourageant le rachat d'une entreprise par les employés.

Quelques formalités restent à compléter avant l'officialisation de ces démarches.

Le groupe d'actionnaires peut compter également sur une subvention de \$54.000 du ministère de l'Expansion économique régionale. Cette aide gouvernementale est accordée en vertu de l'article 19 de la loi du MEER considérant l'achat d'une entreprise qui a dû fermer ses portes comme un projet admissible à une subvention. L'aide financière de l'OPDQ et de MEER sera versée dans une proportion de 80% lors de la mise en opérations de l'entreprise et la dernière tranche de 20% sera répartie sur les 42 mois suivants.

La totalité du projet évalué à \$400.000 est financée par la caisse Populaire de Victoriaville. Ce geste reflète la nouvelle politique des institutions financières Desjardins concernant les prêts commerciaux et industriels. Les responsables de Sièges Victoriaville ont indiqué leur intention de s'attaquer au marché de l'est et du nord-ouest de l'Ontario où l'on retrouve une forte concentration de francophones. Actuellement, le Québec représente 60% du marché de l'entreprise, les Maritimes et l'Ouest se partageant le reste.

Contribuable malchanceux

Il en gardera un mauvais souvenir

TROIS-RIVIÈRES (MA) — Un contribuable de la rue Sainte-Ursule, M. Henri Gignac, gardera un assez mauvais souvenir des travaux qui ont été effectués dans la ruelle, en arrière de chez lui, vers le mois d'octobre 1979.

A cette époque, la ville s'était amenée dans la ruelle mitoyenne, entre les rues Sainte-Angèle et Sainte-Ursule, et avait procédé à son exhaussement en y ajoutant une bonne couche d'asphalte.

Cette modification au niveau du pavé a tout fait de causer une inondation sur le terrain de M. Gignac qui a ainsi subi des dommages à sa propriété. Celui-ci en aurait alors informé les responsables du garage municipal qui auraient eux-mêmes conseillé à M. Gignac, selon la version des faits rapportés par le chef du contentieux de la ville, M. Jean Méthot, d'exhausser lui aussi son terrain.

M. Gignac a alors suivi ce conseil. Il a fait faire des travaux d'exhausse-

ment de terrain, vers la mi-septembre 1980, qui lui ont coûté la somme de \$843. Et il a fait parvenir le compte à la ville dans l'espoir d'être remboursé.

Dans son appréciation des faits, M. Méthot signale que, d'après ce qu'il connaît de cette affaire, "la ville est sûrement responsable des dommages qu'elle peut causer à la suite de l'exhaussement d'une rue ou d'une ruelle si elle n'a pas prévu l'écoulement des eaux."

La ville possède d'ailleurs une police d'assurance pour se couvrir dans des cas semblables. Le problème pour M. Gignac, c'est qu'il n'aurait tenu la ville formellement responsable des dommages (par écrit) qu'une fois le délai de six mois écoulé. Le délai étant prescrit, la compagnie d'assurance refuse donc de payer.

Cette situation a été portée à la connaissance des membres du conseil, au début de la semaine. Ils ont décidé unanime-

ment de refuser de rembourser le compte, de crainte qu'en autorisant un passe-droit dans ce cas précis, ils soient submergés de demandes semblables par la suite.

La morale de cette histoire vraie, c'est qu'au moment où un contribuable se rend compte de dommages causés à sa propriété par la négligence de la ville, il doit l'aviser par écrit qu'il la tient responsable de tous ces dommages dans les meilleurs délais. Sans quoi, il risque de s'en repentir longtemps.

POUR INSÉRER UNE
annonce
classée
COMPOSEZ
TROIS-RIVIÈRES
378-6116
CENTRE MAURICIE
537-1801
MOS TÉLÉPHONISTES SE FERONT
UN PLAISIR DE VOUS AIDER



Le député de Lotbinière, M. Jean-Guy Dubois, et le président de la CDEBF, M. Claude Nadeau, discutant avec le président de la nouvelle compagnie Sièges Victoriaville Itée, M. Raymond Piché.

**AVEC UN CONSEILLER
EXPANSOL SOUS LA MAIN
VOUS N'AUREZ PLUS
DE VENDEUR DE TAPIS
SUR LE DOS**

**OUVERT LE SAMEDI
DE 9 HEURES À 17h**



Tapis printemps

Riche tissage saxony très doux, fait de fils 100% nylon avec endos de caoutchouc. Posez-le vous-même dans la chambre à coucher, le boudoir, salle de repos etc...

Rég. \$12.95 **\$9.95**
SPÉCIAL v.c.

Tapis petite prairie

A cause de la relation qualité-prix, ce tapis est l'un des plus populaires de notre collection "Patrimoine". Fait de fibres 100% nylon bouclées à deux hauteurs; son tissage ferme et dense prolonge la durée du tapis. L'endos de caoutchouc élimine le sous-tapis.

Rég. \$11.95 **\$7.95**
SPÉCIAL v.c.



Préart sans cirage

"Armstrong" - Nous donnerons belle allure à votre cuisine avec ce préart coussiné sans cirage aux motifs attrayants. Sa largeur de 12" permet d'éliminer les joints dans la plupart des pièces.

Rég. : \$15.95 **\$11.95**
SPÉCIAL v.c.

Préart Princesse

Ce préart, élégant et sobre, que vous pouvez poser aisément, s'entretient facilement. Il est disponible en largeur de 12" seulement.

\$3.99
v.c.

Préart Custom floor

Ce préart au fini satiné, facile d'entretien, facile d'installation, est disponible en 12" de largeur. Possède beaucoup de qualité pour son prix très abordable.

Rég. : \$8.95 **\$6.95**
SPÉCIAL v.c.



Tapis flanerie II

Un tissage saxony ultra-dense qui ressemble à un tapis de peluche. Les fils à deux brins fermement tordus sont faits de fibres 100% polyester "Trevira Star". Pour toutes les pièces importantes d'une maison.

Rég. \$20.95 **\$13.95**
SPÉCIAL v.c.

Tapis délicatesse à relief

Magnifique splash veauté en relief offert en 10 coloris. Le motif à nervures discrètes est créé par les fils coupés et bouclés qui offrent de la profondeur à la texture exceptionnelle du tapis. Attrayant par sa fabrication de fibres 100% nylon avec endos de jute. C'est vraiment un bon achat.

Rég. : \$20.95 **\$16.95**
SPÉCIAL v.c.



SERVICE DE CONSULTATION GRATUIT À DOMICILE

**l'expert en décoration de sol
TAPIS G. PAQUIN & FILS**

TAPIS, PRÉLART, CÉRAMIQUE, PARQUETERIE, TAPISSERIE

5545, Boulevard Jean XXIII

Trois-Rivières-Ouest

379-5106

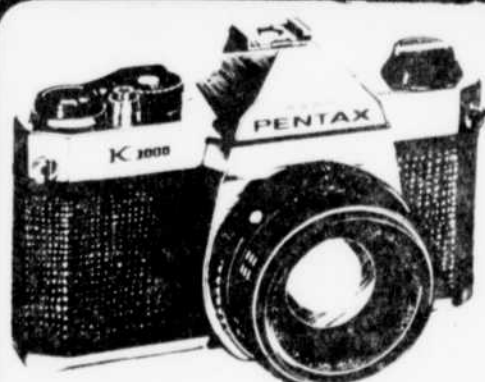


SPÉCIAUX DU 13 AU 20 NOVEMBRE

10% à 15%
de rabais

sur tous les
articles de chambre noire

papiers, produits chimiques, agrandisseurs, etc...



K-1000
50mm F2

REGULIER:
\$229.95

SPECIAL \$209.95
ETUI INCLUS

Avec l'achat d'un 35 mm., nous vous remettons un film de 12 poses, développement inclus et une courroie Kodak

PENTAX MV

50mm F2

REGULIER:
\$269.95



SPECIAL \$249.95
ETUI INCLUS

LES SPÉCIALISTES DE L'IMAGE

Phototech

BOUL. DES FORGES, ANGLE DES CYPRES TROIS-RIVIÈRES

Phototech

185 DESSUREAULT, CAP-DE-LA-MADELINE

horoscope



BÉLIER (21 mars-20 avril) — Profession: Votre passion de l'absolu et votre rigueur peuvent vous valoir des ennemis dédaigneux de vous voir échouer dans votre tentative. Affection: Satisfactions affectives nombreuses. Santé: Troubles intestinaux.



TAUREAU (21 avril-20 mai) — Profession: Ne vous laissez pas distraire de votre travail, concentrez vos efforts sur un secteur précis de vos activités. Affection: Évitez les discussions de mauvaise foi. Santé: Supprimez les boissons fortes.



GÉMEAUX (21 mai-20 juin) — Profession: Un climat d'incertitude malsain paralysera votre action momentanément, contentez-vous de suivre la routine. Affection: Les joies seront sûres et l'attente sans nuage. Santé: Prudence au volant.



CANCER (21 juin-20 juil.) — Profession: Vous pouvez prendre de nouveaux risques en vous engageant à fond dans une aventure qui promet de déboucher sur une situation meilleure. Affection: Préférez la stabilité. Santé: Surveillez votre vue.



LION (21 juil.-20 août) — Profession: Vos projets risquent de soulever de nombreuses oppositions et il vous faudra jouer serré si vous voulez les vaincre. Affection: L'instabilité sera la marque de vos rapports affectifs. Santé: Bonne.



VERGE (21 août-20 sept.) — Profession: Vous aurez des problèmes financiers particulièrement épineux à résoudre, il faudra vous méfier des conseils de votre entourage. Affection: Ne repoussez pas ce qui vous séduit. Santé: Bonne.



BALANCE (21 sept.-20 oct.) — Profession: Vous risquez de vous battre contre des moutons à vent si vous ne mettez pas au point un programme d'action rigoureux. Affection: Votre mariage devra ceux qui vous aiment. Santé: Surveillez votre ligne.



SCORPION (21 oct.-20 nov.) — Profession: Vous aurez tendance à faire preuve d'un héroïsme que l'on ne vous demande pas et qui indisposera votre entourage. Affection: Ayez confiance en l'avenir et chassez votre mélancolie. Santé: Bon tonus.



SAGITTAIRE (21 nov.-20 déc.) — Profession: Les circonstances vous obligeront à moderniser vos critères de valeur et vous permettront de faire le premier pas vers une nouvelle organisation. Affection: Joie en famille. Santé: Bon équilibre.



CAPRICORNE (21 déc.-20 janv.) — Profession: Vous bénéficiez de beaucoup d'entraînement, vous agirez avec plus d'aisance et cela contribuera au succès de vos requêtes. Affection: La colère sera mauvaise conseillère. Santé: Évitez les aliments gras.

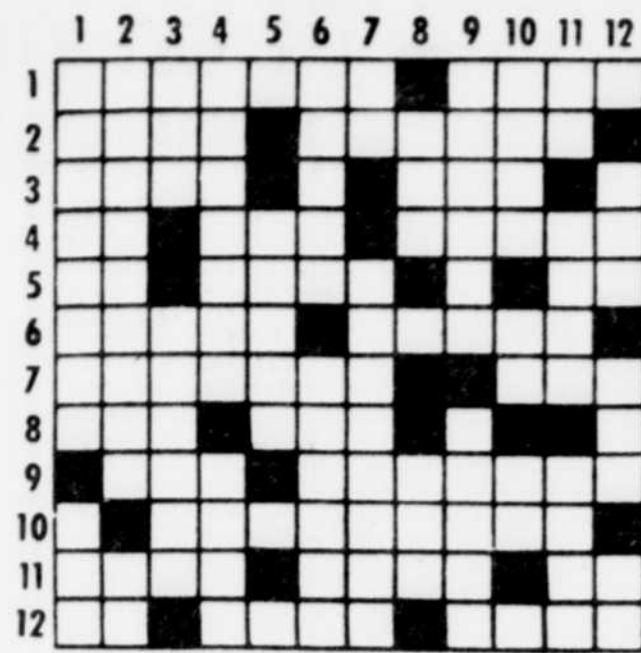


VERSEAU (21 janv.-19 fév.) — Profession: Ne vous perdez pas dans les détails, vous donnerez mieux la preuve de vos capacités en suivant un plan d'ensemble. Affection: Vous pouvez compter sur l'aide de votre partenaire. Santé: Bon tonus.



POISSONS (20 fév.-20 mars) — Profession: Etourderies et précipitations seront vos ennemis si vous voulez voir aboutir vos projets dans des délais rapides. Affection: Utilisez de tout votre charme et fléchez-vous à votre intuition. Santé: Bonne.

PROBLEME



HORIZONTALEMENT

- Petit panier sans anse. — Peintre français.
- Acide. — Du verbe devoir.
- Prit des notes. — Petit-fils d'Hellen.
- Symb. chim. — Ou l'on danse. — Dont la couleur blafarde semble avoir déteint par suite d'un lavage.
- Route rurale. — Attache. — Lui.
- Sont au grand air. — 365 jours.
- Du verbe cuire. — Ville d'Allemagne.
- Point cardinal. Pron. pers.
- Obtint. — Mesurera.
- Hache du charpentier.
- Langue sacrée de l'île de Ceylan et de l'Inde. — Femelle du canard. — Avant-midi.
- Préf. priv. — Comm. de Morbihan. — Liste, catalogue.

VERTICALEMENT

- Combat gymnique, qui combinait la lutte et le pugilat.
- Tête d'une tige de blé.
- Aimante. Année.
- Propre. — Qui a rapport aux rites.
- Arbre (pl.). Choix.
- Facile.
- Prén. de femme. — Écrit de peu d'étendue sur un sujet quelconque.
- Venu au monde. — Qui appartient à une nation.
- De la naissance à la mort. — Lien, moins une lettre.
- Instrument à cordes. — Intenter, suivre une action en justice.
- Pont de Paris. — Obtenu. — Joins les parties du discours.
- Dans le zard. — Partie du nom d'un historien et diplomate français, né à Paris en 1800. — Petite monnaie espagnole.
- Condiment. — Temple japonais. — Moi.

plein air

Jacques Lesieur l'invité au 13e souper du chasseur

par Jean-Paul ARSENAULT

Jacques Lesieur, un chroniqueur de plein air connu par tout le Québec tant par la radio, le film que l'écrit, va se retrouver confédéré au 13e souper du Chasseur, au club de canotage Radisson de Trois-Rivières, le 21 novembre.

Voilà une heureuse nouvelle pour les amateurs de forêt de notre région, les quelque 125 d'entre eux en tout cas qui prendront place à cette table du chasseur, devant un tel menu de choix. Imaginez un peu... cette fine table gastronomique, un bon digestif avant de se caler sur leurs chaises, et, comme dessert de renseignements, mon ami Tico qui parle de sa forêt au micro.

Ouais! tout ça est bien beau pour les autres copains du plein air, bien d'accord là-dessus, mais il n'en reste pas moins que je me fais jouer un vilain sapsin, cette année. Que le diable m'emporte, je manque ce beau

coup double cette saison, pas de souper avec les gars, pas plus de conférence de Jacques pour moi, je suis privé du tout d'un seul coup.

Il fallait, tant qu'à être pogné, que le congrès annuel de la Fédération québécoise de la faune s'installe au Château Frontenac en plein pendant cette même fin de semaine. Mon copain Jacques prend la parole le vendredi 21, et, belle affaire! Je dois descendre à Québec dès la veille, le jeudi, pour y rester jusqu'au dimanche. Et moi qui comptais sur les retrouvailles des copains Léo Henrichon, Lesieur, Lamothe et compagnie de pouvoir serrer la pince à ce pilier-organisateur Marc Pagé du même coup, merde! tout "s'effondre" d'une seule traite. Ça m'apprendra à aller congresser à l'extérieur, à l'avenir!

Ne me reste donc qu'à souhaiter bonne chance à mon pote de plein air, Jacques Lesieur. T'en fais pas vieux frère d'expédition, les gars vont t'écouter religieusement après le souper, vers les 20h30 ou 21h, et ce, même si le p'tit rouge de table aura commencé à faire effet chez certains. Nos tapageurs habitués qui ne le seront plus cette année... n'est-ce pas les copains?

Et merci à toi, l'ami Marc Pagé, pour ton invitation que je suis dans l'obligation de refuser, crois-le bien. Amusez-vous bien avec Tico, les lurons Roger Lemyre, Mercier, Robichaud et compagnie... un peu de patience au bar tout le monde, Rocky n'est pas une pieuvre... Ciao! et à un autre de ces soupers du Chasseur!

L'intolérable tolérance du milieu face à la violence

QUÉBEC (MG) — Le ministère de la Justice vient de publier un volume sur le rapport des colloques régionaux sur la violence, qui ont eu lieu l'automne dernier. Et toute personne intéressée peut en obtenir un exemplaire gratuit.

Ce rapport résume les activités qui se sont déroulées dans le cadre des colloques, un bilan des recommandations venues des onze colloques qui ont eu lieu (dont un à Trois-Rivières). Ces résolutions ont été expédiées aux différents ministères concernés par les résolutions (Affaires sociales, Éducation, Justice, etc.), pour étude et application éventuelle.

Les résolutions furent regroupées sous quatre thèmes majeurs: législation, formation, information, recherche. Il se dégage de l'ensemble un important besoin d'information et d'engagement du public, pour contrer des attitudes stéréotypées concernant la violence, et particulièrement le viol (affirmations gratuites qui passent pour la vérité des faits). Les colloques avaient été organisés pour sensibiliser le public sur les phénomènes de la violence sous diverses formes: violence faite aux femmes battues et violées, aux enfants battus et abusés sexuellement, pornographie.

A la suite de ces colloques, il y a eu diverses actions entreprises. Par exemple, on a constitué des

tables régionales de concertation pour contrer et prévenir la violence, et on a organisé des séances publiques d'information. Plusieurs groupes et organismes travaillent actuellement à la mise sur pied de projets précis, pour donner suite aux recommandations des colloques. Des organismes publics comme les CRSSS, les CSS, les hôpitaux, les cégeps, les comités de protection de la jeunesse, sont parmi les plus actifs. D'autres groupes privés oeuvrent dans des secteurs particuliers. Des rencontres interregionalles sont prévues au cours des prochains mois pour réunir les personnes du secteur public et du secteur privé intéressées à prévenir et diminuer les manifestations de violence dans leur milieu.

Le ministère de la Justice a d'ailleurs subventionné plusieurs groupes pour poursuivre leur action dans ce domaine, notamment, chez nous, le comité de Parents-secours Saint-Sacrement. Un total de \$500,000 en subventions a ainsi été distribué, pour répondre à des besoins spécifiques d'information, de sensibilisation et de protection, à l'intérieur de 73 projets. Les tiers d'entre eux ont été constitués de production de films éducatifs, de brochures, d'émissions de radio et de télévision, par l'organisation de colloques et la mise en scène de pièces de théâtre, pour faire prendre conscience des attitudes généralisées de violence, et apprendre à les corriger. 27 de ces projets concernent la violence en général et reçoivent 15% du montant total de la subvention; la violence contre les personnes concerne 110 projets, pour 66% du montant (violence contre les femmes, 34%; contre les enfants et adoles-

cents, 24,5%; violence contre les handicapés, 3%; contre les personnes âgées, 4,5%). 36 projets représentant 19% de l'ensemble, visent à réduire la violence dans différents milieux (familial, 10 projets, 19%; scolaire, 15 projets, 5,5%; hospitalier, un projet; sportif, 6 projets; milieu carcéral, quatre projets).

Synthèse
On a pu constater, en faisant la synthèse, que le public est mal informé et mal sensibilisé au phénomène de la violence sous ses multiples formes, que les intervenants sont mal préparés à y faire face, qu'il existe peu de ressources humaines et techniques pour accueillir et aider les victimes, et pour renseigner le public, qu'il n'y a pas de coordination entre les différents services, que la lourdeur et la lenteur administratives suscitent la méfiance des victimes et engendrent finalement l'intolérable tolérance du milieu face à la violence.

La violence a été définie comme un manque de respect envers l'autre, d'une atteinte à la dignité et à l'intégrité, et surtout à la liberté, situe les individus et les groupes dans des rapports dominants/dominés. La violence est fortement liée au pouvoir hiérarchique, politique, idéologique, physique et économique. "La violence engendre les tabous et provoque la peur de la confrontation et celle de la répression."

Les causes générales de la violence: l'agressivité réprimée, les frustrations, les inégalités dans les rapports sociaux, les insécurités diverses, l'absence de communication, des sentiments d'inutilité et de dévalorisation personnelle, les droits brimés et une émoti-

lité exacerbée, ainsi que des phénomènes sociaux comme l'alcoolisme et le chômage. Il est ressorti des participants des colloques le fait que la violence existe en chacun, et que la société ne fait que la cultiver. On a pris à partie certains médias dont l'influence est néfaste, particulièrement en créant des besoins que seule une consommation effrénée peut combler.

Quant à la violence envers les femmes, leur infériorisation économique-sociale par le conditionnement et par l'influence de mythes qui ont la vie dure, en fait des proies trop faciles, particulièrement à l'intérieur de la famille, où l'enfant devient aussi une victime trop souvent de l'homme "propriétaire".

La violence existe aussi à l'intérieur de certaines professions policières, médecins, dans l'appareil judiciaire, la violence patronale envers les employés; on a dénoncé l'agressivité des professionnels face à ceux qui tentent de se grouper pour défendre leurs droits.

La contestation est héritière directe de la violence qui provoque des frustrations accumulées.

Il est ressorti des colloques que dans l'état actuel de la société, le moins qu'on puisse faire est de multiplier les maisons de refuges pour les victimes de violence.

On peut se procurer gratuitement le rapport des colloques régionaux sur la violence au Ministère de la Justice, direction des communications, 1200, route de l'Église, 9e étage, Sainte-Foy, Québec, tél: (418) 643-5140, ou à Montréal: ministère de la Justice, direction des communications, Palais de Justice, 1, rue Notre-Dame est, chambre 3.133, tél: (514) 873-6743.

savez-vous que...

par Jacques Gingras

Ah! les fameuses poires!

Je ne sais pas si quelques-unes d'entre vous, fidèles lectrices, avez eu la même chance que moi avec un récent achat de poires vertes Bartlett, en solde si je me souviens bien à \$0,39 ou \$0,49 la livre. J'en ai pris un paquet de 11 pas trop grosses, avec sur le dessus une toute jaune qui me semblait prête à manger. Erreur, elle était gâtée et il a fallu la jeter. Après quelques jours, nous avons pu en manger chacune une, mais elles n'avaient pas un goût extraordinaire, il faut le préciser. Puis on a laissé passer une semaine dans l'attente qu'elles mûrissent, qu'elles changent de couleur, mais non elles sont demeurées vertes, et on n'a pas pu les manger. Ma femme a pensé les incorporer dans un dessert, mais il me semble que cela lui est sorti de la tête. Bref, elles ont pris le chemin de la poubelle, étant toutes ratatinées.

Son chèque, oui ou non...

Une lectrice m'appelle l'autre jour, dans tous ses états, pour me faire part d'une injustice qu'aurait commise une banque, sa banque à son endroit. Elle s'était rendue à la banque pour échanger un chèque de près de \$400, venant d'une compagnie d'assurances, mais comme il était fait à deux noms, le sien et celui d'un commerçant, on n'a pas voulu l'échanger même si elle ne voulait que le déposer. Jusqu'à présent, rien de bien anormal à mon avis, mais rendue à la maison, elle constate qu'on avait écopé le mot annulé à l'endroit. Elle ne l'a pas digéré. A la banque, on lui a dit que c'était par mesure de protection qu'on avait agi ainsi, car elle aurait pu tenter de le changer dans un magasin ou ailleurs. Elle est d'accord sur ce point, mais ce qu'elle ne digère pas c'est le mot annulé qui l'oblige de se rendre obligatoirement à la banque après avoir obtenu la signature du commerçant, car personne ne lui échangera un chèque portant le mot annulé.

Selon elle, il s'agit là d'un abus de la part de cette banque, car on la prive de la liberté d'échanger son chèque n'importe où.

L'OPC et les jouets

Tout porte à croire qu'il ne faut pas désespérer au sujet de la publicité des jouets à la télévision, dont on inonde les enfants malgré la Loi 72, qui devait mettre fin à cette pratique dénoncée par à peu près tous les parents. L'Office de la protection du consommateur vient de laisser entendre qu'il avait fini de discuter avec les fabricants récalcitrants tels que Irwin, Kenner, Ideal et Tyco. L'OPC soutient que la loi stipule clairement que l'on ne peut faire de la publicité durant les émissions pour enfants, et il entend passer à l'action dans les plus brefs délais. J'ai personnellement bien hâte de voir cela, et nul doute que les parents et associations de consommateurs pensent de même. Toutefois, je crois que l'on a mis beaucoup de temps avant de se décider, et, avec le débordement des causes et la lenteur rituelle de la justice, il y a tout lieu de croire que nos enfants et leurs parents auront encore à subir des centaines de messages à la télé d'Ici Noël.

Déplacement de la clientèle

Je ne sais pas si c'est le fruit de mon imagination mais il me semble qu'on a assisté, ces derniers mois, à un certain déplacement de la clientèle dans certains centres commerciaux. Pendant longtemps, le centre commercial Les Rivières imposait le tempo, et on avait, à l'occasion, peine à circuler sur le mail, certains week-ends. Je ne sais pas si je me trompe, mais il me semble que depuis l'agrandissement du centre de Trois-Rivières-Ouest, un certain pourcentage de consommateurs ont opté pour cet endroit, qui, il faut l'admettre, offre un choix assez vaste. Il est encore trop tôt pour tirer des conclusions, mais je suis convaincu que cette forte concurrence va stimuler les gens d'en haut ainsi que ceux des Galeries du Cap-de-la-Madeleine. Quant à Shawinigan, je n'y vais pas assez souvent, mais ce que j'ai vu, la semaine dernière, me laisse songeur. Il y avait pas mal de monde à la Plaza, surtout chez Steinberg et Canadian Tire, et un peu sur le mail, tandis qu'aux Galeries Royales, c'était passable, excepté à l'épicerie où il y avait foule et chez le bricoleur où c'était bien; donc, on y constatait un vide quasi complet.

HENRI

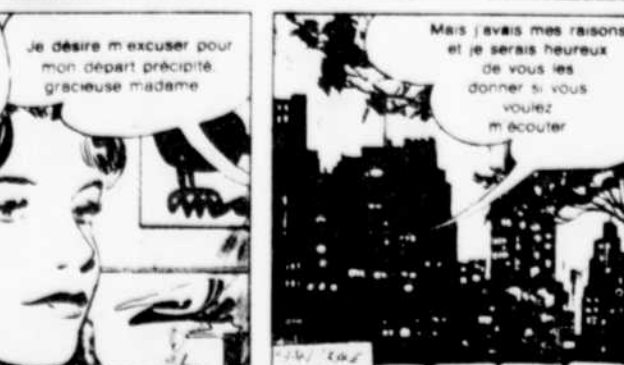
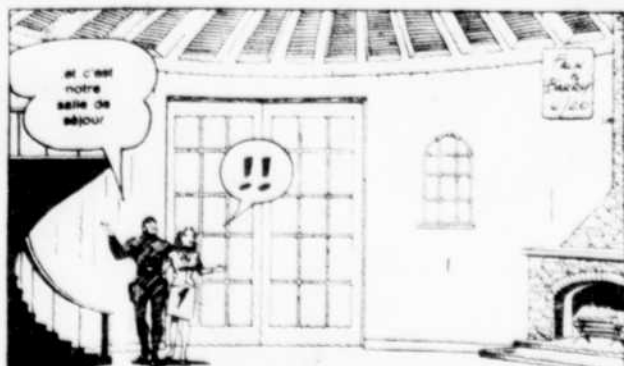
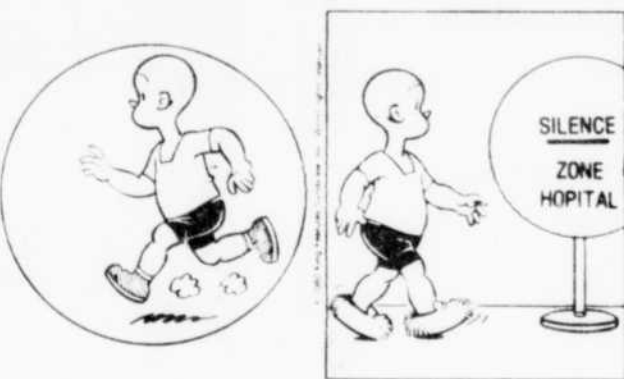
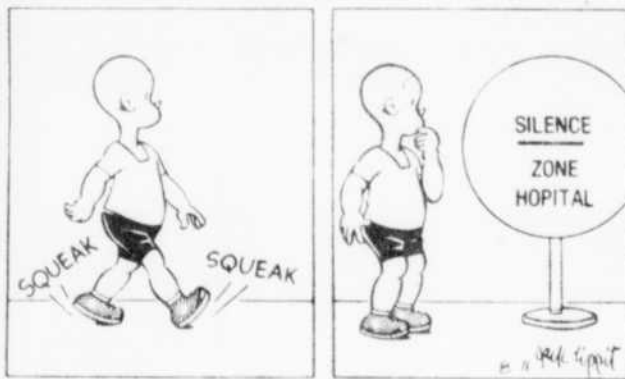
BLONDINETTE

GIGI

MANDRAKE

LE FANTOME

JULIE



125 AUTOS À VENDRE

1980 Buick Le Sabre, 32.000 miles, peinture originale, très propre, 3900, 373-8288.

1977 Cougar XR-7, 37.000 miles, très propre, tout équipé, pneus michelin, \$3.750, prêt, dr. échange Jour: 375-2988, soir: 373-9463.

1977 Dodge Monaco, 2 portes, prête pour l'hiver, 8 cylindres, automatique, 42.000 miles, \$1.950, excellente condition, 373-5052.

BUICK Skyhawk 1979, 18.000 miles, 5 vitesses, comme neuve, Appellez 819-233-2493, 375-1721, poste 307.

CHEVROLET 1974, 350 p.c., automatique, parfaite condition, très propre, \$775, 65 Vachon, Cap-Madeleine.

CHEVROLET 1974, 2 portes, rouge intérieur, noir, moteur 350, 2 barils, automatique, 67.000 miles, \$1.650, 379-2507.

CHEVROLET Malibu 1977, moteur 305, 4 portes, automatique, air climatisé, dégivreur, servo, radio, etc. 374-3109.

CHEVROLET Monte Carlo, 1977, 38.000 miles, moteur 305, tout vinyle, antirouille, main steering, extrêmement propre, \$3.950, 374-4636.

CHEVROLET Impala 1976, en bonne condition, propre, Appellez après 17 heures, 375-5324.

CHEVROLET Impala 1974, 53.000 miles, en bonne condition, 8 cylindres, sedan, très propre, 374-9861.

CHEVROLET Caprice Classic, 1979, moteur 305, 4 cylindres, 28.000 miles, air climatisé, radio, main, parfaite condition, \$2.950, 379-2430.

CHEVROLET Impala 1973, à vendre, 377-4788.

CHEVROLET Monza 1980, 4 portes, manuelle, tout équipée, \$5.700, Après 17 heures, 373-1929.

CHRYSLER 1972, bonne mécanique, prête pour l'hiver, \$550, Champlain, 819-293-3785.

CHRYSLER 1975, très propre, bien chassée, 2 portes à neige neuve, \$800 en bas du prix de liste, Appellez 374-4213.

CHRYSLER Newport, 1968, en parfaite condition, \$600, Information, 374-8259, entre 19h30 et 22 heures.

CHRYSLER Newport 1974, 2 portes, brune, intérieur beige, moteur 400, 2 barils, automatique, servo-direction, 68.000 miles, \$1.150 taxes comprises, 379-2507.

CHRYSLER Newport 1977, en très bonne condition, Appellez 819-535-6240.

COLLECTIONNEUR, Pontiac Beaumont décapotable 1967, \$200, 374-8412 après 17 heures.

CONTINENTAL Mark IV, 1974, très bonne condition, toute offre raisonnable sera à considérer, 373-9964.

COUGAR XR7 1979, moteur 302, 45.000 kilomètres, en très bonne condition, prix à discuter, 418-328-3734.

DATSUN 1976 F-10, sport, 55.000 miles, traction avant, 5 vitesses, bonne mécanique, liste \$2.800, accepterait offre, faut vendre, Champlain, 295-3785.

DATSUN 200-SX, 1980, 12.000 miles, 5 vitesses, tout ouvrant, grise métallique, 378-2401.

DODGE Magnum 1978, très propre, tout équipé, prix à discuter, Avant 17 heures, 379-1035.

DUSTER 1973, 318 p.c., automatique, roues rallye, très propre, \$825, 65 Vachon, Cap-Madeleine.

DUSTER 1975, vert et blanc, moteur 318, barils, économie, automatique, radio, servo-train, servo-direction, 63.000 miles, \$1.550, 379-2507.

DUSTER 1973, 318, 59.000 miles, peinture neuve, 373-7562.

FIREBIRD 1977, 301, automatique, 55.000 miles, liste \$4500, faut vendre, faites offre, accepterait échange Corvette, Champlain, 295-3785.

FORD Mercury Cougar, 1977, très propre, Appellez entre 17 et 19 heures, 376-1207.

125 AUTOS À VENDRE

FORD Torino 1974, 4 portes, très propre, bonne mécanique, Information: 373-3557.

GRAND Lemans 1979, édition limitée, bas mileage, intérieur velours, couleur 2 tons, équipement complet sauf air, Vialbe 2255, du Rochon, Trois-Rivières, 377-3520, 377-1961.

GRAND PRIX 1974, peinture neuve, 66.000 miles, \$1.500 ou échangez pour petite voiture, 377-3520, 377-1961.

GRAND PRIX S.J. 1978, tout équipé, très bonne condition, 375-5773.

HONDA Accord, 1980, 15.000 kilomètres, grise, hatchback, 5 vitesses, tout équipée, 375-1000.

HONDA Accord 1978, 5 vitesses, 40.000 kilomètres, en parfaite condition, Ste-Georgette, 297-2704.

HONDA Civic station wagon 1978, automatique, 27.000 miles, tout équipé, mécanique parfaite, 375-5288, demandez Marie-Claude.

HONDA Civic 1978, 4 vitesses, radio-ma-mf, très propre, 373-9061.

LINCOLN Continental, 21.000 kilomètres, 1979, Jour: 376-9446, soir: 339-3955.

MERCURY Marquis 1978, 2 portes, très propre, tout équipé, prête hiver, 65 Vachon, 373-5089.

MINI Austin 1979, très propre, Visible, 616 Lavenderdy, Trois-Rivières.

MONZA 1980, servo-train, servo-direction, 4 cylindres, 4 barils, plus 2 pneus d'hiver, 374-9861.

MUSTANG II, 302, V-8, automatique, \$2.200, Appellez après 17 heures, 375-5288, demandez Marie-Claude.

MUSTANG II Gira 1975, 302, automatique, tout équipée, parfait état, prix à discuter, 374-3390.

MUSTANG II, 1976, 4 cylindres, manuelle, 2 portes, Information: 819-399-2884.

NOVA 1974, 350, cu à arrière, Information: 374-6351.

NOVA 1975, 2 portes, 350, cub, très propre, roues rallye, parfaite condition, 65 Vachon, 373-5089.

NOVA 1977, 2 portes, moteur 305, 39.000 miles, parfaite condition, 379-2564.

OLDSMOBILE 98, 1976, Régency, très propre, Appellez 373-2507.

OLDSMOBILE Delta Royal 88, 1977, très propre, prix à discuter, Information: 1-418-365-5089.

OLDSMOBILE station wagon 1972, 62.000 miles, prête pour l'hiver, \$800, 376-3944.

OLDSMOBILE Delta Royal 1976, 4 portes, moteur 455, très bien équipée, intérieur velours, excellente condition, avec garantie, Après 18 heures, 375-8056.

PETIT Fury 1977 (Plymouth) bleue, moteur 318 cubes, 2 barils, automatique, intérieur bleu, radio, servo-train, servo-direction, 2 portes, harto, prête pour l'hiver, très propre, 23.600 miles, aubaine, un seul prix \$1.950, 379-2507.

PLYMOUTH 1974, 318, prêt ordre, peinture neuve, \$995, S'adressez 749 A Lavenderdy, Trois-Rivières.

PLYMOUTH Fury sport 1977, 36.000 miles, très propre, \$2.300, Après 18 heures, 378-3141.

PLYMOUTH Horizon 1978, 5 portes, 45.000 miles, très bon état, \$4.200, Information, demandez Elise, 296-2283.

PONTIAC 1976, très bonne condition, 53.000 miles, aubaine, \$1.650, 819-293-2325.

PONTIAC Aerie 1973, bon état, \$400, 362-2977.

PONTIAC Aerie 1974, très propre, 4 cylindres, automatique, \$900, 377-3866, 378-3064, 806 Baril, Pointe-du-Lac.

PONTIAC Grand Prix 1978, bas mileage, radio ma-mf, roues mag, tout vinyle, équipement S'adressez aussi, Ford Thunderbird 1977, en excellente condition, 536-3122, après 17h.

125 AUTOS À VENDRE

PONTIAC LeMans 1978, mécanique A-1, prix à discuter, 378-8135 heures des repas.

PONTIAC Ventura 1973, en bonne condition, prix à discuter, Information: 375-8950.

RABBIT diesel, 1979, 82.000 kilomètres, grise métallique, tout ouvrant, vitres teintées, 4 vitesses, ceintures automatiques, radio, main, stéréo-cassettes, \$6.900, cause 2e voiture, 377-1559.

RAMBLER Ambassador 1970, moteur refait à neuf, prix à discuter, 374-2235.

RENAULT 12 T.L. 1974, automatique, \$1.000, 374-9546.

STATION Voiture 1978, 6 cylindres, automatique, de luxe, 70.000 kilomètres, 819-289-2957.

STATION WAGON A.M.C., 1972, idéale pour chasseur ou pêcheur, 4 pneus radiaux d'été, 2 pneus radiaux d'hiver sur roues, 57.500 miles, offre raisonnable acceptée, 375-5092.

TERRA-JET à vendre avec remorque en acier, Après 18 heures, 379-3253.

THUNDERBIRD 1976, tout équipée, Appellez entre 17 et 20 heures, 378-3432.

TRANS-AM 1978, intérieur custom, TA 6.6, 4 vitesses, 31.000 kilomètres, Information: 295-3321.

TRANS-AM 1977, manuelle, blanche, moteur 400TA 6.6 litres, 50.000 miles, 4 pneus neufs, \$5.000, 373-4364 après 17 heures, demandez Diane.

VEGA 1974, vertes intérieur noir et blanc, sièges baquets, transmission automatique au plancher, moteur 4 cylindres, économique, 50.000 miles, très propre, \$1.000 taxes comprises, 379-2507.

VENTURA 1975, 350, cu, automatique, 76.000 miles, un seul propriétaire, \$1.100, Entre 9 et 18h30, 379-9557, après 18 heures, 373-0208.

VOLVO 1972 à vendre, 373-2838.

VOLVO 1980, modèle GT, grise métallique, 16.500 kilomètres (10.000 miles), garantie transférable, Heures repas, 378-3873.

AUBAINE Dodge Monaco 1977, très propre, mécanique parfaite état, pneus Michelin, \$2500, 539-5454, 539-7222.

BUICK Skylark 1971, 8 cylindres, propre, bonne auto pour l'hiver, transmission déficiente, \$350, 539-9480.

CAMARO Z-28, 1975, 350, 4 barils, automatique, \$4300, A-1, peinture neuve, \$4300, 537-6722, avant 15h.

CHARGER 1973, 400 p.c., pneus Michelin, comme neuf, tout équipée, avec tout ouvrant, 538-5308.

CHEVETTE 1974, Malibu, 2 portes, 350 p.c., propre, mécanique, 1971, 8 cylindres, sacrifierais \$550, 536-5532.

CONTINENTAL Mark V, type bill-bias, 1977, très propre, bas mileage, 373-5623.

CONTINENTAL Mark V, 1979, tout ouvrant, 1 seul propriétaire, prix à discuter, 532-2861.

DODGE Charger Special Edition 1975, 2 portes, transmission au plancher, très propre, excellente condition, prête pour l'hiver, \$2100, 538-5877.

GRAND PRIX 1974, très bonne condition, prête pour l'hiver, prix \$1.650 à discuter, 374-8015, 537-7066.

IMPALA 1977, 46.000 miles, bleue, 4 portes, excellente condition, 538-8870.

MINI-AUSTIN 1978, 42.000 miles, propriétaire femme, très bonne condition, 537-5526, après 16h30.

MUSTANG 1980, 4 cylindres, manuelle, 22.000 kilomètres, \$4800, 537-7857.

PINTO 1972, mécanique très bonne, à vendre, \$200, 538-3910.

PLYMOUTH ARROW GT, 1977, 5 vitesses, manuelle, 59.000 kilomètres, aussi, Ford Thunderbird 1977, en excellente condition, 536-3122, après 17h.

125 AUTOS À VENDRE

PONTIAC Laurentine 1975, très bonne condition, \$975, 536-2249, 373-1470 après 17h.

PONTIAC Phoenix 1978, V-6, 2 portes, 4 vitesses, un seul propriétaire, en bas prix de liste, faut vendre, 536-4339.

PONTIAC Grand Am, 1974, 2 portes, très propre, mécanique parfaite, 375-5532.

PONTIAC Catalina 1974, 2 portes, 3500 c.c., propre, automatique, A-1, super aubaine, \$600, 536-5532.

RENAULT 12L, 1975, particulier, mécanique parfait état, 4 pneus Michelin neufs, \$1.000, 1-221-5245.

STATION-WAGON (famille), Pontiac, Grand Safari, 1978, 26.000 kilomètres, tout équipé avec air, pneus Michelin neufs, 536-4481, 376-0304, après 18h.

TRANS-AM 1975, 400, 4 barils, 4 vitesses, très propre, tout équipé, à vendre ou échanger pour petit pick-up, 1-418-365-6247.

125 ACCESSOIRES D'AUTO

PIECES pour Dodge Dart 1971, Demandez Michel, 374-8743 heures des repas.

PNEUS à neige, usagés, moitié prix, Appellez 375-4711.

PNEUS G-78-15, 4 pty, polyester, 2 d'hiver, presque neufs, \$30 chacun, 4 d'été peu d'usage les, 4 pour \$75, Normand Houde, 375-5262.

PNEUS Michelin neufs, pour auto ou camionnette, radiaux de 20 à 25", quantité limitée, Techni-auto inc., 377-2232.

PNEUS usagés, toutes grandes roues, radiaux, à partir de \$30, excellent état, 373-4655.

4 ROUES de Corvette avec pneus chromés, le tout \$125, 538-4474.

ACHETERAIS moteur de Volvo, 538-8272.

MOTEUR de Chevrolet 6 cylindres, 250, 45.000 miles, très bonne condition, 535-3329, 535-3533.

Motion visant à enrayer le projet de Trudeau

Appel à l'unanimité

QUEBEC (PC) — "Si on se respecte comme Québécois, nous ne pouvons accepter que les pouvoirs de l'Assemblée nationale soient réduits par un parlement étranger," a affirmé hier le premier ministre René Lévesque alors qu'il saisissait la Chambre d'une motion visant à enrayer le projet constitutionnel de Pierre Elliott Trudeau.

Dans un vibrant appel à l'unanimité sur cette question, le premier ministre du Québec a soutenu qu'il est vital que tous les partis appuient cette motion pour faire échec à l'assaut fédéral qu'il a décrit comme une manœuvre "profondément humiliante".

Selon M. Lévesque, on s'applique à Ottawa à faire croire qu'il s'agit d'une simple opération de rapatriement de la

constitution afin de camoufler son caractère dangereux.

Or, a-t-il fait valoir, ce projet est inacceptable à plusieurs égards.

Premièrement, son caractère unilatéral conduit à une vision unitaire du pays qui aurait sûrement empêché nos ancêtres de se joindre à ce régime politique en 1867. "Il y a la quelque chose de contre nature," a notamment mentionné M. Lévesque.

Deuxièmement, le projet Trudeau fait décrire par Londres une formule d'amendement qui permettrait à Ottawa de passer, à sa guise, par-dessus la tête des gouvernements provinciaux.

Troisièmement, le premier ministre canadien demande au parlement anglais de modifier le contrat entre le fédéral et les provinces. Par

exemple, de souligner le premier ministre, l'Angleterre pourrait décider que le Québec n'a pas de juridiction sur l'éducation.

"Qu'on soit pour ou contre la loi 101, est plutôt secondaire à ce moment-ci. Il s'agit de dire dans quelle mesure les questions linguistiques peuvent être débattues ailleurs qu'ici".

Pour démontrer la portée du projet fédéral, M. Lévesque a mentionné les lois qui seraient affectées, à divers degrés, par cette réforme: loi des petites créances, loi sur acquisition des terres agricoles, les règlements sur le placement dans la construction, la Charte des droits du Québec.

Bref, d'ajouter M. Lévesque, peut-on accepter que toutes ces décisions se prennent sans nous et

en Angleterre par dessus le marché, d'autant plus que si l'appétit vient en mangeant, il faut s'attendre à une offensive fédérale dans le domaine des affaires sociales et le secteur énergétique (imposition d'une taxe à l'exportation d'électricité).

"Il nous faut donc résister victorieusement, a conclu M. Lévesque, car nos droits sont écorchés".

Dans un dernier appel à l'unanimité, il a affirmé qu'il "faut nous tenir" car cette unanimité aura un impact considérable sur Ottawa et le parlement britannique.

M. Lévesque a même déclaré que la motion est claire, qu'il n'avait pas voulu "finasser avec ça", et que son parti éviterait de tirer des avantages partisans de la solidarité de l'Assemblée nationale.

Les Libéraux prêts à s'opposer mais...

par NORMAN DELISLE

QUEBEC (PC) — Les Libéraux de M. Claude Ryan sont prêts à "s'opposer formellement" à la démarche unilatérale d'Ottawa en matière de rapatriement de la constitution, mais à condition que les Péquistes "expriment leur attachement au fédéralisme canadien et à ses avantages".

Tel est le sens d'un amendement apporté mercredi à l'Assemblée nationale à une motion du premier ministre René Lévesque par le chef libéral, M. Claude Ryan.

La motion originale de M. Lévesque voulait canaliser l'opposition unanime de l'Assemblée nationale au processus mis en branle par Ottawa, et qualifiait la démarche de M. Trudeau de "contraire à la nature même du système fédéral".

M. Ryan s'est dit d'accord avec cette position, mais à condition que l'Assemblée nationale exprime son attachement au fédéralisme canadien à la suite des résultats du référendum du 20 mai dernier.

Le chef de l'Opposition libérale a expliqué,

d'abord en Chambre puis en conférence de presse, que son amendement avait pour mission de "ramener la motion du premier ministre dans le contexte politique et social actuel".

Texte

L'amendement Ryan propose d'ajouter à la motion du premier ministre Lévesque l'alinéa suivant: "Fidèle à la volonté de la majorité des citoyens du Québec qui a exprimé son attachement au fédéralisme canadien en rejetant l'option de la souveraineté, association lors du référendum du 20 mai 1980, et consciente des avantages du fédéralisme canadien et de la nécessité de l'adapter aux réalités d'aujourd'hui, l'Assemblée nationale affirme que le renouvellement de la constitution canadienne doit être réalisé au Canada en conformité avec les principes du fédéralisme et en conséquence par la voie de négociations entre les deux ordres de gouvernement et avec le consentement conjugué du Parlement".

M. Ryan a dit s'attendre à ce que ces modifications mineures recueillissent l'appui des ministères.

Recommandations

Par ailleurs, M. Ryan a conclu sa longue intervention en chambre en

soumettant quelques recommandations pour l'avenir à l'intention du gouvernement du Québec et de celui d'Ottawa.

A Québec, M. Ryan a suggéré de soumettre aux tribunaux compétents les aspects du projet fédéral qui possèdent "un caractère douteux".

A Ottawa, M. Ryan a suggéré de revenir à la méthode de la négociation dans le processus de changement constitutionnel. "Tout unilatéralisme empoisonne l'atmosphère", a-t-il dit.

M. Ryan a également suggéré à ses collègues libéraux du fédéral de mener une ronde de négociations avec les provinces sur les droits fondamentaux et linguistiques à inclure dans la constitution.

"Aucun geste définitif ne doit être posé avant que les tribunaux canadiens ne se soient prononcés", a dit M. Ryan.

Le débat sur la motion du premier ministre et sur l'amendement de M. Ryan se poursuivra jusqu'à la semaine prochaine.

L'UN appuie la démarche du gouvernement québécois

QUEBEC (PC) — "Accepter un rapatriement unilatéral de la constitution par Ottawa équivaudrait à subordonner les gouvernements provinciaux à la volonté du gouvernement fédéral".

C'est pourquoi l'Union nationale appuiera la démarche du gouvernement québécois qui s'oppose, par une motion présentée à l'Assemblée nationale, au rapatriement unilatéral de la Constitution.

Dans une intervention mercredi en Chambre, le chef de l'Union nationale, le député de Gaspé, M. Michel Lemoignan, a expliqué que la démarche de M. Trudeau avait pour effet de "vicier le fondement même du fédéralisme canadien".

"La voie sera toute grande ouverte pour le début d'une ère de centralisation de pouvoirs entre les mains du gouvernement fédéral sur une base permanente, grâce à un mécanisme d'amendement constitutionnel qu'il est le seul à contrôler et dont il fixe les règles de fonctionnement", a dit M. Lemoignan.

Selon le député de Gaspé, on ne peut accepter que la démarche de M. Trudeau soit entreprise sans le consentement explicite du gouvernement québécois.

Unanimité

De plus, M. Lemoignan a soutenu que la position du Québec n'aurait vraiment toute sa force que si l'Assemblée nationale est unanime dans ce domaine.

"Si nous réussissions à franchir les murs de la partisanerie traditionnelle, il sera plus facile de convaincre nos concitoyens non seulement de l'urgence de la situation, mais aussi de susciter une opposition vraiment panquébécoise qui prendra forcément une allure irréversible", a affirmé M. Lemoignan.

Le député de Gaspé a suggéré la création d'un comité de parlementaires de l'Assemblée nationale qui pourrait parquer le Québec pour expliquer la position unanime de la Chambre face à ce qu'il a appelé "la démarche unilatérale du gouvernement fédéral".

Le NP

Le NP

Le NP

Le NP

Le NP

Le NP

Le NP

Le NP

Le NP

Le NP

Le NP

Le NP

Le NP

Le NP

Le NP

Le NP

Le NP

Le NP

Le NP

Le NP

Le NP

Le NP

Le NP

Le NP

Le NP

Le NP

Le NP

Le NP

Le NP

Le NP

DES OPTIONS SPÉCIALES. UN PRIX VRAIMENT SPÉCIAL.



STOCK 81-41
6 cylindres, automatique, groupe servo, dégivreur arrière, tous hiver. Pneus radiaux.

VOICI LA
SPIRIT
EAGLE
SPECIAL
\$7695

Cet ensemble "GT Spécial" comprend:

- Des jantes sport à rayons (4)
- Un déflecteur de plaque arrière
- Des amortisseurs réglables et renforcés "Gabriel Strider"
- Un volant sport
- Un tachymètre
- Des phares à faisceaux halogènes (4)
- Des rétroviseurs sport télécommandes
- Un système de télécommande de hayon

Des pare-chocs noir mat, des bûtoirs et des moulures d'ornementation

Une suspension rallye avec barres antiroulis avant et arrière

Des ressorts arrière multiarcs en acier "Hi-control"

Le prix de l'ensemble "GT Spécial" tel que décrit et commandé pour la Spirit DL Liftback 1981 est de \$3999.

2580 Royale, Trois-Rivières. Vente: Tél.: 379-5614
Pièces et service: Tél.: 378-4511

CONCORD
JEEP
4X4

ACHETONS
autos pour pièces et ferraille; sans frais de remorquage.

374-1556
Nls.: 375-1394

128 ROULOTTES-TENTES
TENTES-REMORQUES

2 roulottes de chantier isolées avec entrée électrique 100 ampères 376-2176

CAMPEUR 8 PIEDS
CANUCK 1978, isolé, couchettes, 373-2737

LOCATION de motoneiges, tentes-roulottes, pour l'automne et l'hiver. Location Vacances Soleil 373-2703

SPECIAL fin de saison, 1 Belvedere de Luxe 1972, 201, \$5500, aussi vaste choix de roulottes usagées pour chapez. S'adressez: Grand-Maison-Mobles 278-1506, 15e rue Grand-Mère

129 ACCESSOIRES D'AUTO

4 pneus 11-15, montés sur roues mag 8 bas mileage, pour Chevrolet Blazer, moteur Toyota 1100 cc avec transmission. Après 17 heures, 378-3119

BATTERIES neuves et reconditionnées, prix imbattables, réparations, boîtiers, bris, câbles, cellules mortes, acheteurs vieilles batteries, 268, St-Laurent, 374-0716

DEUX pneus radiaux d'hiver G.R. 78-14, montés sur roues G.G. 1978, aussi pneus radiaux d'été, aussi pneus radiaux d'hiver, 378-7490

MOTEUR A.M.C., 6 cylindres, 258 cu, 1971, parfaite condition, 40.000 miles, 377-1212, demandez Jean, après 18 heures

TURCOTTE

OFFRE LE
MEILLEUR PRIX
pour votre auto ou camion accidenté ou pour la ferraille, sans frais de remorquage.

378-4848
127 T 50706

ACHETONS
autos pour pièces et ferraille; sans frais de remorquage.

374-1556
Nls.: 375-1394

128 ROULOTTES-TENTES
TENTES-REMORQUES

2 roulottes de chantier isolées avec entrée électrique 100 ampères 376-2176

CAMPEUR 8 PIEDS
CANUCK 1978, isolé, couchettes, 373-2737

LOCATION de motoneiges, tentes-roulottes, pour l'automne et l'hiver. Location Vacances Soleil 373-2703

SPECIAL fin de saison, 1 Belvedere de Luxe 1972, 201, \$5500, aussi

Négociations avec Abitibi-Price

L'impasse persiste

CHICOUTIMI (PC) — Les négociations entre la société Abitibi-Price et ses 2.000 employés en grève depuis plusieurs mois à Kénogami, Jonquière et Alma ont abouti hier à une nouvelle impasse.

La rupture des négociations survenue hier, quelques heures seulement après la reprise des discussions pourrait par ailleurs forcer le ministère du Travail à poser certains gestes.

"Nous évaluerons au cours des prochaines heures ce qu'il y a lieu de faire", a signalé le

porte-parole du ministre Pierre Marois. On a toutefois refusé de préciser si le ministère s'apprêtait à déclencher le processus de médiation où s'il entrevoit d'autres possibilités.

Chose certaine, cette nouvelle rupture des négociations semble être le point final à toute possibilité de rapprochement. Les communiqués de presse émis hier par les parties, patronale et syndicale, expriment assez laconiquement la profondeur du différend

qui les oppose. Le front commun CSN affirme pour sa part que la compagnie a refusé systématiquement de s'engager dans une nouvelle phase de pourparlers, à moins que la partie syndicale promette de ne proposer que des modifications mineures à la dernière offre de la compagnie.

Cette dernière s'est également objectée à la méthode de travail proposée par le conciliateur, affirme le front commun qui ajoute que l'entreprise a aussi re-

fusé de discuter de la contre-proposition syndicale, même si le syndicat s'apprêtait à y faire certains réaménagements.

La compagnie affirme pour sa part que "l'offre formelle et complète du 30 octobre" allait à la limite ultime de ses concessions et qu'il lui est impossible de poursuivre les négociations sur la base des demandes syndicales, "demandes qui vont bien au-delà des règlements intervenus jusqu'à date en 1980".

Cette rupture des négociations soulève à nouveau le litigieux problème de contestation qui a ressurgi à Alma et Kénogami la semaine dernière.

Deux plaintes, dans lesquelles on conteste la légalité du front commun et où l'on réclame la tenue d'un vote supervisé par le ministère ont effectivement été acheminées au ministère du Travail.

Le ministère signale d'abord qu'il ne peut forcer la tenue d'un vote, ni le superviser si la compagnie et le syndicat sont pas d'accord.

Ralliement séparatiste

EDMONTON (PC) — L'avocat Doug Christie a fait savoir, mercredi, qu'il avait entrepris des démarches pour réaliser l'unification des groupements séparatistes dans l'Ouest.

Dans une interview téléphonique de Victoria, M. Christie a déclaré qu'il avait eu des entretiens à ce sujet avec M. Elmer Knutson, l'homme d'affaires d'Edmonton qui di-

rige la Western Canada Federation.

Selon M. Knutson, cette fédération regroupe environ 12.000 membres. Quant au Western Canada Concept de M. Christie, il n'a que 2.500 membres.

Un grand ralliement de séparatistes aura lieu à Edmonton le 20 novembre, a annoncé M. Christie, et on espère alors faire part de développements importants.

Les groupes sépara-

tistes travaillent déjà ensemble depuis quel-ques temps, a signalé M. Christie, puisqu'ils ont fait parvenir aux premiers ministres des quatre provinces de l'Ouest une pétition réclamant un référendum sur l'indépendance.

Le Western Canada Concept a l'intention d'entreprendre une campagne de publicité, afin de promouvoir "le but bien défini de l'indépendance de l'Ouest".

nécrologie

Les avis de décès, services anniversaires, messes anniversaires et remerciements ne sont pas acceptés par téléphone et sont payables avant publication.



CARBONNEAU M. Aimé (Fred)

A Trois-Rivières le 9 novembre 80 est décédé à l'âge de 51 ans M. Aimé Carbonneau époux de Simone Belanger demeurant à Trois-Rivières.

A la demande du défunt, sa dépouille a été remise à la faculté de médecine de Laval pour fin de recherche.

Une messe de requiem aura lieu samedi le 15 courant au centre communautaire Jean XXIII, ave de la Montagne à 14 heures.

Le défunt laisse dans le deuil outre son épouse, ses enfants: Ann et son ami Emery Leblanc Jr., Chantal, son père M. Omer Carbonneau, sa sœur Thérèse mariée à Gilles Simard de Sherbrooke, ses frères: Marcel marié à Yolande Turgeon de Trois-Rivières, Gilles marié à Terry Henneley de Cobleskill New York, son beau-père M. Joachim Belanger, ses beaux-frères et belles-

sœurs: Mme Roger Carbonneau (Eileen Pilon) d'Ontario, Mme Laurette Mongrain, Mme Jules Beaudry (Madeleine Bélanger), M. Mme Emilie Belanger (Thérèse Lord) d'Arthabaska, M. Mme Georges-Etienne Belanger (Beatrice Bécotte) de St-Wenceslas, Mme Arthur Belanger (Thérèse Dupont), M. Mme Clement Belanger (Yvette Lampron) de Drummondville, M. Mme René Lajoie (Annette Belanger), M. Mme Maurice Belanger (Thérèse Provancher), M. Mme Noël Lelaidier (Jeanine Belanger), M. Mme Yves Dufour (Murielle Belanger), Mme Suzanne B. Landry, ainsi que oncles, tantes, cousins, cousines, neveux, nièces et amis.

Des dons pourront être faits à la Société Canadienne du Cancer.

GAGNE Robert. A l'hôpital Jean-Talon de Montréal, le 11 novembre 1980 est décédé M. Robert Gagné, à l'âge de 60 ans, époux de Cecile Guimond, demeurant au 4 Vaudry, paroisse St-Charles Borromée de Joliette.

Les funérailles auront lieu vendredi le 14 novembre 1980 à 14 heures en l'église Christ-Roi de Joliette.

L'inhumation aura lieu au cimetière de Joliette. La dépouille mortelle est exposée au salon Garneau & Garneau, 636 boul. Manseau, Joliette.

Il laisse dans le deuil outre son épouse, ses enfants: M. Serge Gagné de Joliette, M. et Mme Pierre Samson (France) de Joliette, sa mère, Mme Hector Gagné de Joliette, sa belle-mère, Mme Eugénie Guimond de St-Etienne des Grès, ainsi que plusieurs frères et sœurs, beaux-frères, belles-sœurs dont M. et Mme Bertrand Gagné de St-Georges de Champlain, M. Lawrence Guimond de St-Etienne des Grès, M. et Mme Wilfrid Guimond de St-Etienne des Grès, M. et Mme Ludger Lajoie de St-Etienne des Grès, M. et Mme Claude Bellemare de St-Etienne des Grès, ainsi que 3 petits-enfants et autres parents.

rière, M. Mme Pierre Roy, M. Mme Georges Laperrière, ainsi que plusieurs cousins, cousines et de nombreux amis.

Compenser l'envoi de fleurs par un don à la Société canadienne du cancer.



LA VIGNE M. Wilfrid

Le 12 novembre 1980, est décédé à l'âge de 67 ans, M. Wilfrid Lavigne, époux de Marie-Ange Lavigne, demeurant à Gentilly.

Les funérailles auront lieu samedi le 15 courant, en l'église de Gentilly à 13h30.

La dépouille mortelle sera exposée à compter de 19 heures jeudi soir aux salons L. Gaston Gaudet inc. 2415, boul. Beaucourt, Gentilly.

L'inhumation aura lieu au cimetière paroissial. Le défunt laisse dans le deuil son épouse Marie-Ange Lavigne, ses frères, sœurs, beaux-frères et belles-sœurs: M. Mme Raoul Lavigne, M. Mme Henri-Paul Lavigne, Mme Rose Cormier, M. Mme Ubaldo Cormier, M. Mme Louise Pelletier, M. Mme Mario Tourigny, Mme Charles Lavigne, M. Mme Conrad Lavigne, M. Donat Lavigne, ainsi que plusieurs neveux et nièces.

L'inhumation aura lieu au cimetière St-Michel.

Le défunt laisse dans le deuil ses enfants: Richard marié à Denise Villeneuve de Hull, Louise mariée à Alain Laflamme de La Tuque, André marié à Noella Lamontagne de Hull, Richard marié à Solange Richard de Sherbrooke, Fernand marié à Nicole Pelletier de Shawinigan, Réjean de Montréal, Claude, Normand de Shawinigan-Sud, ainsi que plusieurs frères, sœurs, beaux-frères, belles-sœurs, petits-enfants, neveux, nièces, cousins et cousines.

Messe anniversaire

BORNAIS Mme Robert. Le 13 novembre 80 au sous-sol du presbytère Ste-Marguerite à 19 heures, sera chantée la messe-anniversaire pour le repos de l'âme de Mme Robert Bornaïs née Jeannine Gauthier décédée le 9 novembre 79. Parents et amis sont invités à y participer.

De son époux et ses enfants: Micheline, Gilles, Diane, Yves, René.

Remerciements

Les familles Page et Bédard remercient sincèrement les parents et amis que leur ont témoigné des marques de sympathie lors du décès de M. Jacques Page, fils de feu Josaphat Page et de feu Yvonne Bédard, décédé le 9 octobre 1980 soit par offrandes de messes, bouquets spirituels, tributs floraux, visites, télégrammes ou assistances aux funérailles. Veuillez considérer ces remerciements comme personnels.

REMERCIEMENTS au St-Esprit pour l'aveu obtenu avec promesse de faire publier E.L.

REMERCIEMENTS au St-Esprit pour l'aveu obtenu avec promesse de faire publier L.L.L.A.

REMERCIEMENTS au St-Esprit pour l'aveu obtenu avec promesse de faire publier Y.R.

AVIS AUX ANNONCEURS

Veuillez lire attentivement votre annonce le 1er jour de sa parution. Le Nouvelliste ne sera pas responsable pour plus de 3 insertions d'une annonce erronée ou d'une parution incorrecte d'une annonce placard.

NAISSANCE

ALLAIRE Caroline et Veronique, filles de M. & Mme Serge Allaire (Carole Toussaint) sont heureuses de vous annoncer la naissance de leur petite sœur, née le 11 novembre 1980, à l'hôpital Régional de la Mauricie. Papa et maman en sont aussi très fiers.

CENTRE FUNÉRAIRE PELLIÉ & FILS Ltd.

PRÉ-ARRANGEMENTS FUNÉRAIRES

SI DESIRE INCINERATION

597, 6e AVENUE, Grand-Mars 538-3388

290, 7e Rue — 537-7221 Shawinigan

La Société Canadienne de la CROIX-ROUGE

section de Trois-Rivières

732, Bonaventure 69A 2C1

ACCÉPTE LES DONS

"IN MEMORIAM"

Des cartes de sympathie sont disponibles dans tous les salons funéraires.

La CROIX-ROUGE AGIT en votre nom

le nouvelliste

500, St-Georges Trois-Rivières 376-2501

ABONNEMENT PAR LA POSTE

	1 an	6 mois	3 mois	1 mois
Partout au Canada	100.00	56.00	31.00	13.00
Autres pays	150.00	80.00	44.00	20.00

Rédaction: 376-3659 Sports: 376-3351
Facts divers: 376-2501 Necrologie: 376-2323

BUREAUX RÉGIONAUX

Centre Mauricie: 537-1801 Victoriaville: 758-8255
La Tuque: 523-4547 Louiseville: 228-4032

Un message très important aux adolescents et à leurs parents

"PIQUER" C'EST VOLER!

SAVIEZ-VOUS QUE

Le vol à l'étalage est un vol, et le vol est un crime. Ce suppose "jeu" et ces défis enfantins peuvent entraîner les jeunes vers des problèmes qui les poursuivront toute leur vie. Trop d'adolescents sont inconscients du dommage que peut leur causer un dossier, même pour ce qui leur semble être un délit mineur. Même si la punition ne va pas jusqu'à l'emprisonnement et que le délit n'est sanctionné que par une amende ou une sentence suspendue, le dossier demeure et on peut y lire "Voleur".

POURQUOI LES ADOLESCENTS VOLENT-ILS?

Dans tout le pays, des jeunes gens, plusieurs de milieux moyens ou favorisés, derobent de la marchandise. Pourquoi les adolescents commettent-ils un acte criminel qui risque de compromettre leur futur? Voici les réponses les plus fréquentes:

- "Je l'ai fait par bravade"
- "C'était un défi"
- "C'était plus fort que moi"
- "Cela faisait partie d'une initiation"
- "Ce n'était qu'une plaisanterie"

En d'autres mots, ils pensent que c'est plutôt un sport qu'un crime... Mais la loi ne fait pas d'exception pour ce genre de sport. Le voleur à l'étalage est un voleur et non un "plaisantin". Ne volez jamais la loi par défi. Il faut plus de courage pour laisser tomber un défi que pour le relever, et vos amis le savent bien. A long terme, ils vous respecteront parce que vous aurez été fidèle à vos principes.

POURQUOI NE ME L'A-T-ON JAMAIS DIT?

Plusieurs jeunes gens au moment de leur arrestation pour vol à l'étalage s'écrient: "Pourquoi ne m'a-t-on jamais dit que le vol à l'étalage était un crime?" L'ignorance de la loi n'est pas une excuse ou une défense contre l'arrestation et la condamnation. Voler une plume de \$2 est la même chose que voler \$2 d'une caisse enregistrée ou de la poche de quelqu'un... c'est un crime. Quelques adolescents semblent penser que les magasins font beaucoup d'argent et qu'ils ne ressentiront pas la perte d'un livre, d'un disque, d'une blouse ou d'une ceinture.

"MAIS CELA N'EST PAS IMPORTANT POUR LE MAGASIN"

C'est un fait que les magasins connaissent des pertes de plus en plus grandes à cause du vol à l'étalage. Ils perdent de la marchandise qui leur appartient. Le magasin a payé cette marchandise, et la prendre c'est la voler.

SEVERITE ACCRUE DES MAGASINS

A cause de l'importance prise par ce problème, les magasins deviennent plus sévères envers les voleurs à l'étalage et adaptent des mesures pour les prendre sur le fait. Les magasins ne laissent plus les adolescents qui volent s'en tirer avec un sermon et un avertissement. Ils prennent plutôt les autorités. La direction des magasins est maintenant convaincue que la meilleure façon de s'occuper des jeunes voleurs et de leurs parents est par l'intermédiaire de la police et de la justice.

"MAIS CE N'ETAIT QU'UN JEU"

Ces "jeux" peuvent compromettre toute votre existence. Un dossier mineur devient facilement un problème majeur. La plupart des formulaires de demande d'emploi exigent de savoir si vous avez déjà été arrêté, et la plupart des employeurs hésitent à engager des gens qui ont été incriminés.

Un travail est souvent des références pourra être difficile à obtenir pour un jeune qui possède un dossier. Il peut aussi se voir refuser des emplois dans le domaine fédéral, provincial ou municipal.

Pour quelqu'un qui possède un dossier c'est difficile, et parfois impossible, d'entrer dans des professions telles que le droit, l'agence immobilière ou l'assurance.

Un dossier peut vous empêcher d'entrer dans le collège ou l'université de votre choix. Vous pouvez également être refusé dans un pays étranger pour les mêmes raisons.

QUE PEUT LA LOI?

Vous pouvez être arrêté si vous volez un article dans un magasin, quel qu'en soit le prix. C'est un crime de voler même un rouge à lèvres ou une tablette de chocolat.

La punition pour une première offense peut aller jusqu'à deux ans de prison, ou pour un vol d'un objet d'une valeur de plus de \$50, jusqu'à dix ans.

COMMENT CACHER UNE ARRESTATION A MES PARENTS?

Vous ne le pouvez pas. Même si vous plaidez coupable, c'est inutile. Lorsque vous êtes arrêté pour vol à l'étalage, on doit avertir vos parents avant que vous ne comparaissez en cour.

QUE PEUVENT FAIRE LES PARENTS?

1. Être conscients que le vol à l'étalage n'est que le début de problèmes plus sérieux pour leurs enfants.
2. S'assurer que leurs enfants comprennent que le vol à l'étalage est un vol et que le vol est un acte criminel.
3. Être certains que leurs enfants savent qu'un dossier judiciaire peut nuire à leurs chances d'entrer dans un collège ou d'obtenir un emploi.
4. Savoir combien d'argent leurs enfants ont en poche et comment ils le dépensent.
5. Savoir ce que leur fils ou leur fille apporte à la maison. Si ce n'est pas quel-que chose qui leur appartient, vérifier d'où il provient. Ne pas accepter une réponse évasive.
6. Savoir quand, où et pourquoi leurs enfants vont magasiner.
7. S'informer du travail accompli par leur communauté en ce sens, et proposer leur aide.
8. Enseigner à leurs enfants qu'il est plus difficile d'être fidèle à ses principes que de se laisser entraîner.
9. Surveiller leur fille qui va souvent magasiner avec un très grand sac à main. C'est un outil populaire chez les voleuses à l'étalage.
10. Surveiller les "échanges" de vêtements.
11. Donner le bon exemple.

Cette annonce est publiée dans l'intérêt des adolescents d'aujourd'hui et des citoyens de demain par

le nouvelliste

Si dame nature
le permet
sinon, il arrivera
à bord de
son
hélicoptère.
Sinon... Surprise!

LE PÈRE NOEL ARRIVE EN MONTGOLFIERE AU CENTRE COMMERCIAL

CENTRE
COMMERCIAL

LES
rivières

**SAMEDI 15 NOVEMBRE
À 10 HRES**

Hé
les enfants!

**LE PÈRE NOEL,
SERA DANS SON ROYAUME
AU CENTRE LES RIVIERES**

LES SAMEDIS DE 10h. à midi et de 14h à 17h
LES LUNDIS, MARDIS, MERCREDIS, DE 14h à 16h
LES JEUDIS ET VENDREDIS de 10h à midi et 14h à 16h
ET DE 19h à 21h

**PHOTOS
SOUVENIRS**

AVEC LE

PÈRE NOEL
DISPONIBLES
À SON ROYAUME

GRATUITS

**LIVRES À
COLORIER**

PLUS
**CANNES
DE BONBONS**

